ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1959-1960 du 10 novembre 1959 au 7 novembre 1960

SÉNAT

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note: La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ». ABREVIATIONS: Doc. (Documents parlementaires). - Ann. (Annales parlementaires).

A

Abandon de famille. — V. Droit pénal.

Abus de la puissance économique. — V. Commerce et Industrie/Organisation de l'économie.

Accidents du travail. - V. Impôts/Impôts indirects Droits de succession — Exemption — V. Sécurité sociale.

Accords commerciaux. — V. Affaires étrangères.

Administrations publiques.

LANGUES.

Ann. — Rapport sur l'activité de la Commission permanente de contrôle linguistique, durant l'année 1958. — Transmis par le Ministre de l'Intérieur; p. 7 (10 novembre 1959).

PERSONNEL.

Projet de loi portant statut syndical des agents des provinces, des communes, des personnes publiques subordonnées aux provinces et aux communes et des associations de communes sans participation de particuliers ou de sociétés.

Nouvel intitulé: Projet de loi portant statut syndical des agents des provinces, des communes, des personnes publiques subordon-nées aux provinces et aux communes et des associations de communes non soumises à la loi du 20 septembre 1948, portant organisation de l'économie.

Doc. - Nº 12: Amendements présentés par le gouvernement au texte adopté par la Commission.

Nº 21: Amendement présenté par le gouvernement au texte adopté par la Commission.

Ann. - Discussion générale (1 décembre 1959).

Discours de MM. LEFEBVRE, m.i. (situe le problème, raples propositions et projet antérieurement déposés, précise la portée du projet en discussion; traite du fonction-nement du système de consultation syndicale prévu par le projet, aux échelons local, régional, intercommunal et pro-

Administrations publiques. — PERSONNEL (suite).

vincial, de l'institution d'un comité national de consultation vincial, de l'institution d'un comité national de consultation syndicale, de la soumission de certains services publics producteurs « d'utilité économique » à la loi de 1948 portant organisation de l'économie, du nombre des comités de consultation syndicale); pp. 56 à 58;

VERSPEETEN (se réjouit de la discussion du projet en séance publique; concernant l'opposition que le projet en cause a rencontrée auprès de nombreux mandataires communaux et provinciaux); p. 58;

Observations de MM. SLEDSENS et VERMEYLEN; p. 58; VERSE (concernant l'application de l'article 14 du projet); p. 58;

LEFEBVRE, m.i. (répond à M. VERSE); p. 58;

HARMEGNIES (concernant la reconnaissance syndicale dans les services publics, le non-aboutissement du projet de M. VERMEYLEN); p. 59;

SLEDSENS (déclare qu'il a renoncé à défendre ses amen-dements à la suite de l'accord obtenu en commission);

La discussion générale est close.

Discussion des articles (1 décembre 1959).

Art. 1.

Adopté sans observations; p. 59.

Art. 2.

Intervention de M. LEFEBVRE; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 59, 60.

Art. 3 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 60, 61.

Art. 9.

L'amendement du gouvernement est adopté; L'article, amendé, est adopté; p. 61.

Art. 10 et 11.

Adoptés sans observations; p. 61.

Intitulé du chapitre V.

Intervention de M. LEFEBVRE;

La modification proposée par le gouvernement est adoptée; L'intitulé ainsi modifié est approuvé; p. 61.

Art. 12 à 17.

Adoptés sans observations; pp. 61, 62.

Le nouvel intitulé du projet, proposé par la commission, est approuvé; p. 62.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et adoptés: p. 62.

Administrations publiques. — PERSONNEL (suite).

Vote (3 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; pp. 100, 101. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi portant des mesures exceptionnelles en faveur de certains agents définitifs chargés de fonctions supérieures dans les services de l'Etat.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

Affaires étrangères.

ACCORDS COMMERCIAUX.

Projet de loi portant approbation de l'Accord de commerce entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Royaume des Pays-Bas d'une part et la République de Honduras d'autre part, signé à Tegucigalpa, le 30 janvier 1959, et des lettres annexes, signées à Tegucigalpa, les 30 janvier et 25 février 1959.

Doc. - Nº 204: Rapport du comte d'Aspremont Lynden.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960).

Adopté sans observations; p. 923.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation des Actes Internationaux suivants: a) Accord sur les dettes commerciales de personnes résidant en Turquie, l'Annexe et le Protocole d'application provisoire, ainsi que la Déclaration du gouvernement belge, signés à Paris, le 11 mai 1959; b) Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République de Turquie relatif aux modalités techniques d'application de l'Accord sur les dettes commerciales de d'application de l'Accord sur les detres commerciales de personnes résidant en Turquie, signé à Ankara, le 12 août 1959; c) Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République de Turquie relatif à l'octroi d'un prêt par le gouvernement du Royaume de Belgique au gouvernement de la République de Turquie, et l'Annexe, signés à Paris, le 28 novembre 1958; d) Accord de proportiere du Bestevelle le signé à Paris, le 28 novembre 1958; d) Accord de proportiere du Bestevelle le signé à Paris, le 28 novembre 1958; d) Accord de proportiere du Bestevelle le signé à Paris, le 28 novembre 1958; d) Accord de proportiere du Bestevelle le signé à Paris le le service de la comme de la Republique de la comme de et l'Annexe, signes à Paris, le 28 novembre 1958; d) Ac-cord de prorogation du Protocole, signé à Bruxelles le 15 avril 1955, sur le commerce et les paiements entre l'U.E.B.L. et la Turquie, conclu par échange de lettres, datées à Ankara, le 19 juin 1958; e) Treizième Accord, conclu par échange de lettres, datées à Ankara, le 29 juin 1958, portant prorogation de l'Accord de paiement entre l'U.E.B.L. et la Turquie, signé à Rome le 2 décembre 1948.

Doc. - Nº 355: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. DE WINTER, rapp. (concernant la néces-sité d'une ratification sans délai des accords en cause); 1863;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1863.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

BLE

Projet de loi portant approbation de l'Accord International sur le blé et de l'annexe, signés à Washington le 6 avril 1959.

Doc. - Nº 414: Rapport de M. Leynen.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960). Adopté sans observations; pp. 1863, 1864.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères. — AGRICULTURE ET HORTI-CULTURE (suite).

SUCRE.

Projet de loi portant approbation de l'Accord international sur le sucre, fait à Londres, le 1er décembre 1958.

Doc. - Nº 798: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Discussion générale (17 mars 1960).

Discours de M. DE WINTER, rapp. (concernant la portée de la convention, la soumission de pareille convention à la commission de l'Agriculture pour avis); pp. 922, 923;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 923;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960). Adopté sans observations; p. 923.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ANTARCTIQUE

Projet de loi portant approbation du Traité sur l'Antarctique, signé à Washington, le 1er décembre 1959.

Doc. - Nº 437: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1974.

Vote (23 juin 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 4 abstentions; pp. 1998, 1999.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

APATRIDES.

Projet de loi portant approbation de la Convention relative au Statut des Apatrides et des annexes, signées à New York le 28 septembre 1954.

Doc. - Nº 224 : Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; p. 1104.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ARTS. SCIENCES ET LETTRES.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants: a) Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, règlement d'exécution, acte final et résolutions; b) Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signés à La Haye le 14 mai

Doc. - Nº 479: Rapport du baron Nothomb.

Ann. - Pas de discussion générale ;

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; p. 2203.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 2218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROIT D'AUTEUR.

Projet de loi portant approbation de la Convention universelle sur le droit d'auteur et des Protocoles annexes, signés à Genève, le 6 septembre 1952.

Doc. - Nº 202: Rapport de M. Crommen.

Ann. - Discussion générale (17 mars 1960).

Discours de M. SLEDSENS (déclare que son approbation du projet ne signifie pas qu'il approuve l'action de la S.A.B.A.M. en Belgique); p. 914;

Observations de MM. GOOSSENS, CROMMEN; p. 915; La discussion générale est close.

Affaires étrangères. — ARTS, SCIENCES ET LET-TRES (suite).

DROIT D'AUTEUR (suite).

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 915.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

BENELUX.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas, concernant le transfert du con-trôle des personnes vers les frontières extérieures du terri-toire du Benelux, signée à Bruxelles, le 11 avril 1960.

Doc. - Nº 436: Rapport de M. Leynen.

Ann. - Discussion générale (23 juin 1960).

Discours de M. LEYNEN, rapp. (concernant l'application de la convention); p. 1975; La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (23 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1975

Vote (23 juin 1960).

M. ROLIN demande par motion d'ordre que la commission de la Justice ait la possibilité d'examiner les incidences de la convention; propose le renvoi en commission;

Intervention de MM. le PRESIDENT (concernant le caractère exceptionnel de la procédure), LEYNEN, WIGNY, m.a.étr. et ORBAN;

La proposition de renvoi en commission est rejetée; pp. 1984, 1985;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 1 et 53 abstentions; p. 1985;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

AVIATION

Projet de loi portant approbation de l'Accord multilatéral sur les droits commerciaux pour les transports aériens non réguliers en Europe, faite à Paris, le 30 avril 1956.

Doc. - Nº 139: Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 mars 1960). Adopté sans observations; pp. 747, 748.

Vote (8 mars 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents; p. 771.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République populaire fédérative de Yougo-slavie, relatif aux transports aériens et de l'Annexe, signés à Belgrade le 24 septembre 1957.

Doc. - Nº 410: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. DE WINTER, rapp. (renvoie à ses rapports concernant les accords aériens); p. 1864;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1864.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif aux transports aériens entre la Belgique et la Turquie, et de l'Annexe, signés à Ankara, le 25 octobre 1956.

Doc. - Nº 411: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1864.

Affaires étrangères. — COMMUNICATIONS (suite).

AVIATION (suite).

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement impérial de l'Iran, relatif aux transports aériens entre leurs territoires respectifs et au delà, et de l'Annexe, signés à Téhéran, le 14 avril 1958.

Doc. - Nº 412: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1864.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif aux services aériens entre la Belgique et le Japon, et de l'Annexe, signés à Tokio, le 20 juin 1959.

Doc. - Nº 413: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (21 juin 1960). Adopté sans observations; p. 1864.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord aérien entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République Islamique du Pakistan et de l'Annexe, signés à Karachi, le 4 juillet 1958.

Doc. - Nº 480: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 2218. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

 Convention sur la Nomenclature pour la classification des marchandises, dans les tarifs douaniers, signé à Bruxelles, le 15 décembre 1950;

Protocole de rectification de cette Convention, signé à Bru-xelles le 1^{er} juillet 1955.

Doc. - Nº 14: Rapport de M. Couplet.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 décembre 1959). Adopté sans observations; p. 94.

Vote (3 décembre 1959). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; pp. 100, 101. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la Convention douanière relative aux containers et du Protocole de signature, signés à Genève, le 18 mai 1956.

Doc. - Nº 201: Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960). Adopté sans observations; p. 920.

Vote (22 mars 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royaume de Belgique et la République Fédérale d'Allemagne relative à la création de bureaux à contrôles nationaux juxtaposés, aux contrôles des trains en cours de route et à la désignation de gares communes et d'échange, pour le trafic par la frontière belgo-allemande et de l'échange de lettres, signées à Bruxelles, le 15 mai 1956.

Affaires étrangères. — DOUANES ET ACCISES (suite).

Doc. - Nº 203: Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960).

Adopté sans observations; p. 922.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

BENELUX

Projet de loi portant approbation de Protocoles à des Conventions conclues entre les pays de Benelux, et confirmation de l'ar-rêté royal du 17 décembre 1958 concernant les douanes et

Doc. - Nº 432: Rapport de M. Adam.

Ann. - Discussion générale (23 juin 1960).

Discours de M. ADAM, rapp. (concernant la portée du projet); p. 1873;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 juin 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; pp. 1973, 1974.

Vote (23 juin 1960).

M. ADAM fait remarquer une faute d'impression; M. le PRE-SIDENT dit qu'elle est rectifiée d'office :

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 4 abstentions; pp. 1998, 1999;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROIT INTERNATIONAL PRIVE.

Projet de loi portant approbation du Traité entre la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas, relatif au droit international privé, signé à La Haye le 11 mai 1951 et introduisant dans la législation belge la loi uniforme annexée à ce Traité.

Doc. - Nº 474 : Rapport de M. Orban.

Ann. - L'ajournement sine die est décidé; p. 2123 (13 juillet 1960).

EXEQUATUR.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royaume de Belgique et la République d'Autriche sur la reconnaissance et l'exécution réciproque des décisions judiciaires et des actes authentiques en matière d'obligations alimentaires, signés à Vienne, le 25 octobre 1957.

Doc. - Nº 138: Rapport de M. Moreau de Melen + Erratum.

Ann. - Ajournement (3 mars 1960).

Intervention de M. MOREAU de MELEN, rapp.; p. 748; L'ajournement est décidé.

Ajournement (10 mars 1960).

M. MOREAU de MELEN, présidant la séance, propose l'ajournement;

L'ajournement est décidé; p. 850.

Discussion générale (17 mars 1960).

Discours de MM. MOREAU de MELEN, rapp. (concernant les difficultés qu'ont des demandeurs en pension alimentaire à faire exécuter des jugements contre des débiteurs résidant à l'étranger, le champ d'application de la convention, les cas d'obligation alimentaire qui découlent de la filiation naturelle, les pensions dues après divorce ou en cas de nullité ou d'annulation du mariage; fait la comparaison entre la convention et la loi nationale en ce qui concerne les conditions d'exequatur); pp. 915 à 917;

Observations de MM. ORBAN, DE BAECK; pp. 916, 917; DE BAECK (concernant l'indifférence du parlement à l'égard des projets portant approbation de conventions internatio-nales, l'impossibilité d'amender ces conventions; le champ d'application de la convention en cause, le cas de l'obligation alimentaire après divorce, la modification de notre législation sur la compétence) ; pp. 917, 918 ;

Observations de MM. DE BOODT, ORBAN; pp. 917, 918;

Affaires étrangères. — DROIT INTERNATIONAL PRIVE (suite).

EXEQUATUR (suite).

ORBAN (concernant la limitation de la convention à la seule obligation alimentaire, l'applicabilité du projet au cas prévu par l'article 340 b du Code civil); pp. 918, 919;

MOREAU de MELEN (concernant l'application du traité en cas d'obligation fondée sur l'article 301 du Code civil, la compétence territoriale du tribunal du domicile du deman-deur, la limitation de la convention à l'exécution des seules décisions en matière d'obligations alimentaires, la non-application de la convention en cas d'obligation fondée sur l'article 340 b du Code civil); pp. 919, 920;

Observations de MM. DE BAECK, ORBAN; pp. 919, 920;

WIGNY, m.a.étr. (concernant la méthode suivie pour l'approbation des traités, la limitation de la convention aux décisions en matière d'obligation alimentaire, l'interprétation que les juges autrichiens donneront à la convention); p. 920;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 et 2.

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 920.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royaume de Belgique et la République fédérale d'Allemagne, concernant la reconnaissance et l'exécution réciproque, en matière civile ou commerciale, des décisions judiciaires, sentences arbitrales et actes authentiques, du Protocole additionnel à cette Convention et de l'échange de lettres, signés à Bonn, le 30 juin 1958.

Doc. - Nº 475: Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 2203.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 2218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royaume de Beigique et la République d'Autriche sur la reconnaissance et l'exécution réciproques des décisions judiciaires, sentences arbitrales et actes authentiques en matière civile et commerciale, signée à Vienne, le 16 juin 1959.

Doc. - Nº 503: Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. - Discussion générale (20 juillet 1960).

M. le PRESIDENT rend hommage au rapporteur, M. MO-REAU de MELEN, qui se réfère à son rapport; p. 2204.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; p. 2204.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 2218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ESCLAVAGE.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants: a) Protocole amendant la Convention signée à Genève le 25 septembre 1926, relative à l'esclavage, et transférant à l'Organisation des Nations Unies les fonctions confiées à la Société des Nations, signé à New York le 7 décembre 1953; b) Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esquence de la traite des esclaves et des l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage, signée à Genève le 7 septembre 1956.

Doc. - Nº 205: Rapport de M. Rolin + Erratum.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960).

Adopté sans observations; pp. 923, 924.

Vote (22 mars 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents ; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite).

FORCES ARMEES.

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

Ann. - Cinq recommandations adoptées par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale au cours de la première partie de la sixième session ordinaire. — Transmises par le Président de l'Assemblée; p. 2016 (5 juillet 1960).

GUERRE.

VICTIMES CIVILES.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Royau-me de Belgique et la République française, relative aux pensions d'invalidité et de décès des victimes civiles de la guerre, signée à Paris le 20 septembre 1958.

Doc. - Nº 478: Rapport de M. Derbaix.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations ; pp. 2202, 2203.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 2218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

IMPOTS.

DOUANES ET ACCISES.

Droits d'entrée.

Benelux.

Projet de loi portant approbation du Protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, pour l'établissement d'un nouveau tarif des droits d'entrée, signé à Bruxelles le 25 juil-

Doc. - Nº 15: Rapport de M. Couplet.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 décembre 1959).

Adopté sans observations; p. 94.

Vote (3 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; pp. 100, 101.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROITS DE SUCCESSION.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les successions et de droits d'enregistrement, signée à Bruxelles le 20 janvier 1959.

Doc. - Nº 182: Rapport de M. Derbaix.

Ann. - Discussion générale (17 mars 1960).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (concernant la portée de la convention, la suppression de certaines doubles impositions en matière de succession, le maintien d'un inégalité important le récipe d'imposition balge et français le tante entre les régimes d'imposition belge et français, le règlement de certaines questions délicates en matière successorale entre les deux pays); pp. 920 à 922;

Observations de MM. DE WINTER, DE BAECK; p. 921;

de STEXHE (concernant les exemptions fiscales accordées aux agents diplomatiques et la réciprocité en la matière, le cas d'un legs attribué à un consul général de France au profit de nécessiteux français sous sa juridiction); 922;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 922;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960).

Adopté sans observations; p. 922.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite).

INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID.

Projet de loi portant approbation de la Convention Internationale se substituant à la Convention du 21 juin 1920 modifiée le 31 mai 1937, relative à l'Institut International du Froid, signée à Paris, le 1^{er} décembre 1954.

Doc. - Nº 283: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 mai 1960).

Adopté sans observations; p. 1445. Vote (25 mai 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix et 1 abstention; p. 1471.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REFUGIES.

MARINS.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement relatif aux marins réfugiés, signé à La Haye, le 23 novembre 1957.

Doc. - Nº 199: Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 923.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SECURITE SOCIALE.

Projet de loi portant approbation de la Convention portant revision de la Convention entre la Belgique et les Pays-Bas, relative à l'application de la législation des deux pays en ce qui concerne les assurances sociales, signée à La Haye, le 29 août 1947, et du Protocole additionnel à cette Convention, signés à La Haye, le 4 novembre 1957.

Doc. - Nº 200: Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (17 mars 1960).

Adopté sans observations; p. 924.

Vote (22 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents ; pp. 945, 946.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'Accord entre la Belgique det le Grand-Duché de Luxembourg, sur la sécurité sociale des employés coloniaux, signé à Bruxelles, le 10 juin 1958.

Doc. - Nº 227: Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1960).

M. le PRESIDENT appelle l'attention sur une rectification matérielle dans le texte néerlandais; p. 1104; L'article est adopté; p. 1104.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents: p. 1163. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la Convention générale entre la Belgique et la Grèce sur la sécurité sociale, signée à Athènes, le 1^{er} avril 1958.

Doc. - Nº 477: Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (20 juillet 1960).

Adopté sans observations; p. 2204.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 2218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite).

TRANSPORT.

MARCHANDISES DANGEREUSES.

Projet de loi portant approbation de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR.) et des annexes, signés à Genève, le 30 septembre 1957.

Doc. - Nº 504: Rapport de M. Machtens.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (20 juillet 1960). Adopté sans observations; p. 2204.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 2218. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TRAVAIL.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

metro de la Convention de la travail (n° 108 et 109) et des recommandations (n° 105 à 109) concernant les gens de mer adoptées par la Conférence internationale du Travail (session maritime) au cours de sa 41° session, tenue à Genève, du 29 avril au 14 mai 1958; 2° des conventions internationales du travail (n° 110) concernant les conditions d'emploi des travailleurs des plantations, (n° 111) concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession et des recommandations (n° 110 et 111) y relatives adoptées à Genève, par la Conférence internationale du Travail, au cours de sa 42° session, tenue à Genève, du 4 au 26 juin 1958. — Transmis par le Ministre des Affaires étrangères : p. 8 (10 novembre 1959).

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suide loi portant approbation des actes internationaux suivants: a) Protocole additionnel n° 8 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements du 19 septembre 1950, signé à Paris, le 29 juin 1956; b) Protocole additionnel n° 9 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements du 19 septembre 1950, signé à Paris, le 28 juin 1957; c) Protocole additionnel n° 10 portant amendement à l'Accord sur l'établissement d'une Union Européenne de Paiements du 19 septembre 1950, signé à Paris, le 27 juin 1958. 1958.

Doc. - Nº 282: Rapport de M. De Winter.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (19 mai 1960).

Adopté sans observations; p. 1445.

Vote (25 mai 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix et 1 abstention; p. 1471. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Agents des pouvoirs publics. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Agents exclusifs (ou généraux) — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce — Concessions de vente exclusive.

Agriculture.

FONDS AGRICOLE.

Ann. - Rapport d'activité pour l'exercice 1959. - Transmis par le Ministre de l'Agriculture; p. 1168 (3 mai 1960).

FONDS D'INVESTISSEMENT AGRICOLE.

Projet de loi portant création d'un Fonds d'investissement agricole.

Doc. - Nº 393: Exposé des motifs et projet de loi.

N° 500: Rapport de M. Sledsens. N° 502: Amendements proposés par M. Doutrepont.

Agriculture. — FONDS D'INVESTISSEMENT AGRI-COLE (suite).

Ann. - Discussion générale (20 juillet 1960).

Discours de MM. SLEDSENS, rapp. (concernant la constitution d'une commission consultative); p. 2229;

DOUTREPONT (concernant l'absence d'avis du Conseil d'Etat, le maintien du contrôle parlementaire sur le Fonds, les amendements présentés en commission, la mission du législateur en matière de dépenses); pp. 2229, 2230;

Observations de M. VERMEYLEN: p. 2230;

SLEDSENS (concernant la note déposée en commission par M. DOUTREPONT) ; p. 2230 ;

DOUTREPONT (déclare avoir déposé deux amendements en commission); p. 2230;

SOBRY (concernant l'absolue nécessité du Fonds en vue des investissements requis dans l'agriculture, l'application du Fonds, le problème du logement dans les fermes); pp. 2230, 2231;

Observations de M. DE WINTER; p. 2231;

G. BREYNE (concernant le but du projet, l'avis de M. Boon, Conseiller économique du Boerenbond, l'absence d'opérations d'investissement proprement dites, le financement du Fonds, les réformes structurelles nécessaires dans l'agriculture pour l'entrée dans le Marché commun); pp. 2231, 2232;

le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (répond aux orateurs et traite notamment de l'absence d'avis du Conseil d'Etat, du contrôle parlementaire, de la fixation d'un plafond d'un mil-liard de francs, de la consultation de la commission du Fonds agricole); pp. 2232 à 2235;

Observations de MM, G. BREYNE, DOUTREPONT, VER-MEYLEN, ORBAN, HARMEGNIES, le PRESIDENT, SLEDSENS; pp. 2232 à 2235; La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 juillet 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations: pp. 2235, 2236.

Art. 5.

Intervention de MM. DOUTREPONT, le baron DE VLEE-SCHAUWER; observations de M. ANCOT; l'amendement de M. DOUTREPONT est rejeté;
L'article est adopté; pp. 2236, 2237.

Art. 6 à 10. Adoptés sans observations; p. 2237.

Art. 11.

Intervention de M. DOUTREPONT (qui retire son amendement); pp. 2237, 2238.

Arí. 12. Adopté sans observations; p. 2238.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix et 39 abstentions; p. 2238.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SERVITUDES.

Proposition de loi relative à l'affranchissement des terres soumises aux servitudes de vaine pâture et de parcours.

Doc. - Nº 238: Proposition de loi de V. Van Hemelrijck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1065 (5 avril 1960).

Agriculture et horticulture. — V. aussi Affaires étrangères.

Ajournement. — V. Chambres Législatives — Sénat.

Alcool.

Projet de loi modifiant l'article 3 de la loi du 29 août 1919 sur le régime de l'alcool.

Doc. - Nº 117: Exposé des motifs et projet de loi.

Aliénés.

Proposition de loi modifiant les lois des 18 juin 1850 et 28 décembre 1873 sur le régime des aliénés.

Doc. - Nº 216: Proposition de loi de M. Hambye.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

Alimentation.

VIANDE.

Projet de loi complétant la loi du 5 septembre 1952 relative à l'expertise et au commerce des viandes.

Doc. - Nº 418: Projet transmis par la Chambre des Représentants

Nº 472: Rapport de M. Verhaest.

Ann. - Discussion générale (20 juillet 1960).

Discours de M. VERHAEST, rapp. (concernant la justification du projet, les sanctions qu'il prévoit) ; p. 2226 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; pp. 2226, 2227.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents; p. 2243. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Allocations familiales. — V. Sécurité sociale.

Aménagement du territoire. — V. Commerce et Industrie/ Expansion économique. — V. Travaux publics/Urbanisme.

Anciens combattants. — V. Guerre.

Anormaux. — V. Droit pénal.

Antarctique. — V. Affaires étrangères.

Apatrides. — V. Affaires étrangères.

Armée.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant pour l'année 1960 le contingent de l'armée.

Doc. - Nº 83: Rapport de M. Baert.

Ann. — M. BAERT dépose son rapport et demande l'urgence ; L'urgence est décrétée ;

M. BAERT donne lecture de son rapport; p. 296 (23 décembre 1959).

Discussion générale (23 décembre 1959)

Discours de M. FLAMME (concernant le dépôt tardif du projet, les miliciens du contingent spécial); p. 296;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, SLEDSENS;

GILSON, m.d.n. (concernant les miliciens du contingent spécial, les rappels, la diminution du budget ordinaire, l'envoi de miliciens en Allemagne, la stratégie de l'avant, les enga-gements souscrits sur le plan international avant le 1^{er} mai 1958); pp. 297, 298;

Observations de MM, HARMEGNIES, ROLIN, CROMMEN; pp. 297, 298;

AMME (concernant la situation créée par la stratégie de l'avant); p. 298;

Observations de MM. GILSON, DE BOODT; p. 298;

RASSART (concernant la constitution de l'armée, la situation de la force d'intervention belge, la réorganisation de l'armée); pp. 298, 299;

GILSON, m.d.n. (concernant la réorganisation du système défensif, l'efficacité de l'armée belge); p. 299;

ROLIN (concernant les engagements internationaux de la Belgique, la diminution des charges militaires); pp. 299, 300;

BAERT, rapp. (concernant l'importance des charges militaires de la Belgique); p. 300; La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 décembre 1959).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 300.

Armée. — CONTINGENT (suite).

Vote (23 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 53 et 4 abstentions; pp. 300, 301.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DEPENSES MILITAIRES.

COMMISSIONS DE CONTROLE.

Proposition de loi concernant l'instauration d'un contrôle des dépenses militaires importantes.

Doc. - Nº 468: Proposition de loi de M. Flamme.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2178 (19 juillet 1960).

LANGUES.

Doc. — Nº 322 : Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'Armée.

Ann. — Transmis par le Ministre de la Défense nationale; p. 1318 (17 mai 1960).

MILICE.

Projet de loi modifiant les articles 16 et 63, § 4, des lois sur la milice

c. — N° 485 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 521 : Rapport de M. Sledsens.

OFFICIERS.

Projet de loi modifiant la loi du 1er mars 1958 relative au statut des officiers de carrière et de réserve.

c. — N° 295 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 360 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. - Discussion générale (22 juin 1960).

Discours de MM. FLAMME (concernant l'urgence demandée par le Ministre, la création du grade de général de brigade; examine les arguments invoqués pour la justifier) ; pp. 1913, 1914;

Observations de MM. GILSON, m.d.n., ORBAN, MOREAU de MELEN, MOULIN; p. 1914;

MOREAU de MELEN, rapp. (concernant l'urgence, le recours au commissionnement, le commandement des nouveaux grou-pements interarmes, le nombre d'officiers des trois grades de général); pp. 1914, 1915;

GILSON, m.d.n. (concernant la portée technique du projet, les commandements réservés à la Belgique dans le cadre de l'O.T.A.N., les conséquences de la réforme de l'armée, la nouvelle loi sur le cadre des officiers, la réduction du nombre d'afficiers). bre d'officiers); pp. 1915, 1916;

Observations de MM. FLAMME, VAN REMOORTEL, le PRESIDENT, DE BOODT; pp. 1915, 1916;

FLAMME (concernant la nécessité de réduire le nombre total des officiers) : p. 1916 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 juin 1960).

Art. 1 à 7

Adoptés sans observations; pp. 1916, 1917.

Vote (22 juin 1960). M. FLAMME justifie le vote de son groupe;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 80 voix contre 44

et 4 abstentions; p. 1928. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SIGNAUX ET REPERES.

Projet de loi relatif aux travaux et opérations de géodésie et de topographie et à la protection des signaux et repères.

Doc. - Nº 236: Amendement proposé par M. Moreau de Melen.

Armée. — V. aussi Sécurité sociale.

Arrêtés. — V. Droit public/Lois et arrêtés.

Art de guérir.

Projet de loi autorisant des personnes qui ne sont pas légalement qualifiées pour exercer l'art de guérir à accomplir certains actes médicaux dans des circonstances exceptionnelles.

- Nº 298: Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 473: Rapport de M. Jacobs.

Nº 482: Amendement proposé par M. Hambye.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 juillet 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Intervention de M. MEYERS, m.s.p.f. (qui déclare que le gouvernement se rallie à l'amendement de M. HAMBYE);
l'amendement de M. HAMBYE est adopté;

L'article, ainsi amendé, est adopté; pp. 2225, 2226.

Art. 2

Adopté sans observations; p. 2226.

L'article 1 amendé est remis aux voix et définitivement adopté; p. 2226.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents; p. 2243.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 25 juillet 1938 créant l'Ordre des médecins, la loi du 19 mai 1949 créant l'Ordre des pharmaciens et la loi du 19 décembre 1950 créant l'Ordre des médecins vétérinaires.

c. - N° 337 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 471 : Rapport de M. Héger.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 à 4: Adoptés sans observations; pp. 2227, 2228.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents ; p. 2243.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET THERAPEUTIQUES.

Projet de loi relatif à la publicité en faveur des médicaments, des spécialités pharmaceutiques et des objets thérapeutiques.

oc. - N° 511 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 513 : Amendement présenté par le Gouvernement.

SUBSTANCES THERAPEUTIQUES D'ORIGINE HUMAINE.

Projet de loi relatif aux substances thérapeutiques d'origine humaine. Doc. — Nº 181: Exposé des motifs et projet de loi. N° 505: Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. - Discussion générale (20 juillet 1960).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant la portée du projet); p. 2228.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 juillet 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 11.

Adoptés sans observations; pp. 2228, 2229.

Vote (20 juillet 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents; p. 2243.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Arts, sciences et lettres.

CONSEILS CULTURELS.

Projet de loi organique des Conseils culturels.

Doc. — N° 9: Exposé des motifs et projet de loi.
N° 257: Rapport de M. Philips.
N° 292: Amendements proposés par M. Duvieusart.
N° 299: Amendement présenté par le Gouvernement au texte présenté par la Commission.
N° 380: Rapport complémentaire de M. Philips.
N° 400: Amendements proposés par M. Bartelous.
N° 408: Amendement présenté par M. Vermeylen.

Arts, sciences et lettres. — CONSEILS CULTURELS (suite).

Ann. - Discussion générale (5 mai 1960).

Discours de MM. HARMEL, m.a.c. (concernant les raisons qui justifient la création des conseils culturels, l'accroissement des loisirs, l'élévation d'un plus grand nombre d'hommes à la vie de l'esprit, la nécessité de conseils de culture, l'aide que les gouvernants attendent des conseils culturels, la dualité culturelle en Belgique, l'unité politique de l'Etat, le recru-tement des membres des conseils, les compétences territoriales, la nécessité d'un épanouissement intellectuel total pour Flamands et Wallons, la recommandation du Centre d'Etudes pour la réforme de l'Etat quant à la création de conseils culturels, les premiers conseils culturels créés en 1938, l'humanisation de la vie nationale dans toutes les couches de la population); pp. 1220 à 1222;

PHILIPS, rapp. (concernant l'unanimité de la commission sur des questions ayant trait à l'usage des langues, l'esprit qui a présidé à la discussion en commission, les modifications apportées au texte original du projet, la compétence territo-riale, la dualité culturelle en Belgique, les conseils culturels et l'application des lois linguistiques, le respect du génie flamand, le droit d'initiative à donner aux conseils culturels et leur consultation, l'élection des membres des conseils); pp. 1222, 1223, 1244;

DE BLOCK (concernant l'autonomie culturelle couronnée par une unité politique, la reconnaissance complète de la langue flamande, l'aspect social de l'épanouissement culturel, les figures de proue de l'action pour la reconnaissance de la langue flamande, l'évolution qui a abouti à cette reconnais-sance, les griefs qui subsistent, la nécessité de l'unité politique, économique et sociale du pays, le problème des loi-sirs) ; pp. 1244 à 1247 ;

baron NOTHOMB (concernant la promotion culturelle, l'existence d'une véritable culture nationale commune à tous les Belges, les conditions auxquelles doit répondre la loi proposée pour être bienfaisante: absence de domination politique, souci de la plus haute culture, limitation des consultations des conseils, collaboration des conseils entre eux, danger du territorialisme, provincialisme véritable, souci de la langue française, combinaison des grands courants univer-sels avec la pensée nationale); pp. 1247 à 1249;

GEORGE (concernant la réalité vivante des dialectes wallons, la dualité des peuples flamand et wallon, le compromis entre tenants d'un unitarisme étroit et d'une complète autonomie que constitue le projet, le siège des conseils) ; pp. 1249, 1250;

ELBOUILLE (concernant les patois wallons, les modifications apportées au projet initial, la fidélité à la culture à laquelle sont tenues les écoles en se démocratisant, le problème d'une participation plus large des travailleurs à la vie culturelle, le rôle capital du langage en toutes matières d'art, la permanence et la fixité de la frontière linguistique, l'origine des traits propres des deux communautés, l'importance de la littérature dialectale, les possibilités d'action des conseils culturels, le pouvoir de décision accordé aux deux conseils, le pouvoir d'affecter des ressources à l'encouragement d'activités culturelles, la fixation du siège des deux conseils à Bruxelles, les conseils culturels créés en 1938, la conclusion du Centre Harmel, la proposition de loi de M. Van Elslande et le projet déposé par M. Collard, le retour aux conceptions du Centre Harmel dans le projet proposé par la commission, le progrès dans le sens de l'autonomie culturelle, l'élection des membres des conseils par des collèges provinciaux); pp. 1250 à 1254; DELBOUILLE (concernant les patois wallons, les modifica-

Observations du baron NOTHOMB et de M. le PRESIDENT; pp. 1250, 1254;

DUVIEUSART (concernant l'existence de deux communau:és culturelles, le recours antérieur à la formule de consultation, les conseils culturels créés en 1938, l'absence de consultation de ces conseils, la transformation du projet en commission, la compétence territoriale des conseils, l'inconstitutionalité du mode de nomination prévu à l'article 11, la demande de l'avis du Conseil d'Etat sur cet article, l'inopportunité du projet dans les circonstances actuelles) ; pp. 1254 à 1256 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, le baron NOTHOMB; p. 1254;

HARMEL, m.a.c. (répond au baron NOTHOMB et à M. DU-VIEUSART, déclare qu'il sollicitera d'urgence l'avis du Conseil d'Etat sur l'article 11); pp. 1256,1257;

Observations de MM. le PRESIDENT, MOLTER; p. 1257. Reprise de la discussion générale et renvoi en commission (10 mai 1960).

Discours de MM. DE GRAUW (concernant la composition des conseils, la neutralité politique des conseils); p. 1261;

Arts, sciences et lettres. — CONSEILS CULTURELS (suite).

VERHAEST (concernant la tâche des conseils culturels en matière de lois linguistiques); p. 1261;

de la VALLEE POUSSIN (concernant l'importance de l'action volontaire dans la culture et de la connaissance de la langue, la désignation des membres des conseils); pp. 1261,

MEURICE (concernant l'établissement d'une séparation dans le pays, son inquiétude); p. 1262;

VANDEKERCKHOVE (concernant l'extension du bilinguisme, la brochure « Pour une nation bilingue », l'attitude de la noblesse et d'industriels francophones en Flandre, le maintien d'une situation asociale en Flandre, l'amendement de MM. DUVIEUSART et PHOLIEN tendant à élargir le champ d'action des conseils culturels); pp. 1263, 1264;

Observations du baron NOTHOMB; p. 1263;

le baron NOTHOMB (concernant la brochure sur le bilin-guisme en Flandre, le mouvement flamand, le bilinguisme dans le pays); p. 1264;

HARMEL, m.a.c. (concernant l'avis du Conseil d'Etat sur l'amendement introduit par la commission tendant à inviter les membres du Sénat et de la Chambre à se joindre à des collèges électoraux qui auraient leur siège en province; propose le renvoi du projet en commission); p. 1264;

Le renvoi en commission est décidé; p. 1264.

Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de MM. PHILIPS, rapp. (concernant l'avis du Con-seil d'Etat au sujet de l'article 11, les conclusions de la commission, la présentation de listes de candidats par des organismes culturels reconnus, la compétence des conseils culturels, le cas des communes à minorité protégée, l'harmonisation des lois relatives à la radio et la télévision et aux conseils culturels); pp. 1869, 1870;

NIHOUL (concernant l'abandon de la formule unitaire du projet initial pour une conception nettement régionaliste); p. 1870;

VERMEYLEN (concernant la constitutionnalité de la procé-SRMEYLEN (concernant la constitutionnalité de la procé-dure de désignation des membres des conseils, l'avis du Conseil d'Etat, l'avis opposé que doit émettre le Sénat, les avis des auteurs de droit public belge concernant l'article 32 de la Constitution, l'avis du Conseil d'Etat; demande que l'on en revienne au texte originaire de l'article 11 du projet; concernant les désavantages des présentations par les aca-démies et les universités ou par les conseils provinciaux seuls, les désavantages de la formule proposée à titre subsi-diaire par la commission); pp. 1870, 1871, 1873 à 1877; Observations de M. SLEDSENS; p. 1876;

CUSTERS (concernant l'approbation unanime du projet de loi en commission, l'opportunité dù projet, la dualité de culture, le développement des deux cultures notamment à Bruxelles, le développement des deux cultures notamment à Bruxelles, la nécessité d'une délimitation de compétence territoriale, la compétence ratione materize des conseils, la consultation obligatoire des conseils pour certains problèmes fondamentaux, la supervision de l'application de la législation linguistique, l'organisation des conseils culturels, l'avis du Conseil d'Etat et l'exposé de M. VERMEYLEN; propose de se rallier à la première formule présentée par la commission); pp. 1877 à 1879;

Observations de MM. DUVIEUSART, VERMEYLEN; pp. 1878, 1879;

DUVIEUSART (concernant les objections d'ordre constitutionnel, l'opportunité discutable de créer des conseils avec une seule mission consultative, l'inquiétude due à la ten-dance préfédérale du projet, l'inconstitutionnalité de l'article 11 primitivement présenté par la commission, le risque d'une dégradation des institutions parlementaires); pp. 1879 à

Observations de MM. VERMEYLEN, CUSTERS, VAN CAU-WELAERT, le baron NOTHOMB, YERNAUX, DE BLOCK, P. DE SMET; pp. 1879, 1880;

PHILIPS (déclare que la commission n'a pas pris position concernant l'avis du Conseil d'Etat); p. 1881;

HARMEL, m.a.c. (concernant la désignation des membres des conseils culturels, l'avis du Conseil d'Etat, la présentation d'un nouveau texte pour l'article 11, les objections formulées par M. VERMEYLEN; pp. 1881, 1882;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1882;

DUVIEUSART (concernant la protection due aux institutions); p. 1882;

La discussion générale est close.

Arts, sciences et lettres. — CONSEILS CULTURELS (suite).

Discussion des articles (21 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 1882 à 1884.

Art. 11.

Intervention de MM. BARTELOUS, VAN CAUWELAERT, de STEXHE, HARMEL, VERMEYLEN;

Observations de M. DUVIEUSART;

L'article et les amendements sont réservés; pp. 1884 à 1890.

Art. 12 à 29.

Adoptés sans observations; pp. 1890 à 1892.

Vote sur l'amendement réservé à l'article 11 (22 juin 1960).

Intervention de M. VERMEYLEN; L'amendement de M. VERMEYLEN est adopté (vote nomi-

Le nouvel article 11 est remis aux voix et définitivement adopté; L'amendement de M. BARTELOUS vient à tomber; p. 1925.

A l'article 10 la rectification d'une erreur matérielle, relevée par M. VERMEYLEN, est adoptée; p. 1925.

Vote (22 juin 1960).

M. VERHAEST justifie son vote;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix contre 2 et 2 abstentions; pp. 1925, 1926.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE.

Projet de loi modifiant la loi du 22 avril 1958 portant statut de l'Orchestre national de Belgique.

c. — № 173: Exposé des motifs et projet de loi.

№ 244: Rapport de M. Van In.

№ 246: Amendements proposés par le baron Nothomb.

№ 254: Sous-amendement proposé par M. Van Remoortel à l'amendement proposé par le baron Nothomb.

N° 261: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 269: Sous-amendement proposé par M. Van Remoortel aux amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. - Discussion générale (26 avril 1960)

Discours de MM. VAN REMOORTEL (concernant les modalités de nomination du chef d'orchestre adjoint, la sou-mission au Ministre d'une liste complète des candidats avec l'indication de leurs titres); p. 1116;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT; p. 1116;

MOREAU de MELEN (concernant l'avis de la commission sur l'existence de plusieurs grands orchestres en Belgique, l'encouragement de l'art musical) ; pp. 1116, 1117 ;

le baron NOTHOMB (retire son amendement); p. 1117;

JESPERS (concernant l'existence de plusieurs grands orches-tres en Belgique, la nomination du chef d'orchestre adjoint par le Ministre); p. 1117;

Observations de M. MOREAU de MELEN; p. 1117;

MOUREAUX, m.i.p. (concernant l'existence de plusieurs grands orchestres à Bruxelles, le sous-amendement de M. VAN REMOORTEL relatif à la nomination du chef d'orchestre adjoint); p. 1117;

Observations de MM. ROLIN, VAN REMOORTEL; p. 1117; VANDERMEULEN (concernant l'aide à quatre orchestres régionaux); p. 1118;

MOREAU de MELEN (concernant l'avis de la commission sur la création de ces orchestres); p. 1118;

Observations de M. VANDERMEULEN; p. 1118;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 avril 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Adopté sans observations; p. 1118.

Art. 2.

Intervention de MM. DERBAIX, MOUREAUX, VAN RE-MOORTEL; observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, CUSTERS, V. LEEMANS, MOREAU de MELEN; l'amendement du gouvernement, tendant au remplacement de l'article 2 et sous-amendé par M. VAN PEMOORTEL est adopté; pp. 1118, 1119 REMOORTEL est adopté; pp. 1118, 1119.

Art. 3.

L'amendement du gouvernement est adopté; L'article, ainsi amendé, est adopté; pp. 1119, 1120.

Art. 4.
Intervention de MM. BUSIEAU, MOUREAUX; L'article est adopté; p. 1120.

Arts, sciences et lettres. — ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE (suite).

Art. 5. Adopté sans observations; p. 1120.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1120.

Vote (7 avril 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PATRIMOINE CULTUREL MOBILIER.

Projet de loi relatif au Patrimoine Culturel Mobilier de la Nation. Doc. - Nº 212: Rapport de M. Vandekerckhove.

Ann. - Discussion générale (17 mars 1960)

Discours de MM. DONSE (concernant la conservation d'œuvres d'art dans des conditions défavorables, le prêt d'œuvres d'art acquises par l'Etat aux établissements d'enseignement secondaire) ; p. 911 ;

SLEDSENS (concernant le prêt d'œuvres d'art appartenant à l'Etat aux pouvoirs subordonnés); pp. 911, 912.

MOUREAUX, m.i.p. (répond aux orateurs et traite de la conservation des œuvres d'art qui sont la propriété de l'Etat) ; p. 912;

Observations de MM. ORBAN et BUSIEAU; p. 912;

GEORGE (concernant le cas du propriétaire d'une œuvre d'art frappée d'indisponibilité, qui se trouverait obligé de la vendre) ; p. 912 ;

Observations de M. ORBAN; p. 912;

MOUREAUX, m.i.p. (souligne le caractère exceptionnel de l'article 2 amendé) ; pp. 912, 913 ;

Observations de MM. DE BOODT, BUSIEAU, le comte d'AS-PREMONT LYNDEN; p. 912;

BUSIEAU (concernant le devoir pour l'Etat de racheter une œuvre d'art faisant partie du patrimoine culturel de la nation); p. 913;

GOOSSENS (concernant la valeur artistique réelle des œuvres d'art qui seraient prêtées aux écoles ou aux pouvoirs subordonnés, les garanties de conservation des œuvres) ; p. 913 ;

Observations de MM. SLEDSENS, CROMMEN, MOUREAUX, WYN; p. 913;

le baron NOTHOMB (concernant la vente d'une œuvre d'art aux Etats-Unis qui fut à l'origine du projet, l'exposition d'œuvres d'art en province, notamment celles du Musée moderne actuellement fermé); pp. 913, 914;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. GILLON, SLEDSENS, CROMMEN; pp. 913, 914;

VAN REMOORTEL (concernant l'exposition d'œuvres d'art dans les écoles); p. 914;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 914, 915.

Vote (22 mars 1960).

M. GEORGE justifie son vote:
L'ensemble du projet de loi est adopté par 130 voix et 10 abstentions; pp. 944, 945.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Arts, sciences et lettres. — V. aussi Affaires étrangères.

Assistance publique.

Proposition de loi modifiant la loi du 10 mars 1925 organique de l'assistance publique.

Nº 189: Amendement présenté par le Gouvernement. Nº 276: Rapport de M. Stubbe.

Ann. - Discussion générale (1 juin 1960).

Discours de MM. BARTELOUS (concernant les décisions des commissions d'assistance publique, les indemnités, le vœu émis par le Conseil supérieur d'assistance; demande au Ministre de prendre une circulaire ou un arrêté d'exécution pour inviter les commissions d'assistance publique à adresser leurs délibérations aux gouverneurs de province dans le délai d'un mois) ; p. 1521 ;

Assistance publique (suite).

MEYERS, m.s.p.f. (répond à M. BARTELOUS et accède à sa demande) ; p. 1521 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (1 juin 1960).

(Texte présenté par la commission). Adopté sans observations ; p. 1521.

Vote (2 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix et 1 abstention; p. 1535.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique.

Nº 304 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 352: Rapport de M. Hambye.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1809.

Vote (16 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; pp. 1826, 1827. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Assistance T.O.M. — V. Budgets.

Assurances.

ASSURANCES-VIE.

COMPAGNIES ALLEMANDES.

Projet de loi portant abrogation de la loi du 31 mars 1920 et dis-solution de l'Office de Gestion et de Liquidation.

c. — N° 438: Exposé des motifs et projet de loi. N° 452: Rapport de M. De Winter.

- Ajournement (7 juillet 1960).

M. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc., demande l'ajournement au mardi suivant; p. 2067; L'ajournement est décidé; p. 2067.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (13 juillet 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 7

Adoptés sans observations; pp. 2112, 2113.

Le nouvel intitulé néerlandais est adopté ; p. 2113.

Vote (13 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 2 abstentions; p. 2124. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Attentats aux bonnes mœurs. — V. Droit pénal.

Avantages sociaux. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

Aviation. — V. Affaires étrangères/Communications — V. Communications.

Avoués. — V. Organisation judiciaire.

В

Bail à ferme. — V. Droit civil.

Banques. - V. Commerce et Industrie.

Benelux. — V. Affaires étrangères/Impôts — Douanes et Accises — Droits d'entrée.

Blé. — V. Affaires étrangères/Agriculture et horticulture.

Bourgmestres et échevins. — V. Communes.

Bouteilles. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Brevets et marques de fabrique ou de commerce. — V. Commerce et Industrie.

Budgets. - Exercice 1959.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1959.

Doc. - Nº 33: Rapport de M. Couplet.

Nº 68: Amendement proposé par M. Nº 74: Amendement proposé par M. Godin. Couplet.

Ann. - Discussion générale (16 décembre 1959).

Discours de MM. COUPLET, rapp. (concernant la procédure suivie pour établir le montant de la dotation du Sénat, l'annulation en fin d'exercice des sommes non dépensées par le Sénat, l'amélioration des travaux du Sénat); pp. 213, 214;

DOUTREPONT (concernant les raisons qui ont retardé la discussion du budget, l'organisation de la comptabilité du Sénat); p. 214.

GILLON (demande la réunion en comité secret pour l'examen de la question des services); p. 214;

le PRESIDENT (concernant la poursuite de la publication du Compte rendu sommaire jusqu'à la mi-février); pp. 214, 215;

GILLON (concernant la demande du comité secret); p. 215;

le PRESIDENT (demande si le Sénat désire un débat sur la proposition de la commission du règlement sur la question); pp. 214, 215;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 215;

GILLON (déclare retirer sa proposition s'il n'y a pas débat) ; p. 215;

DUVIEUSART (demande que la décision prise quant à la fixation de l'indemnité parlementaire n'ait pas d'effets rétroactifs); p. 215;

!e PRESIDENT (concernant la majoration de l'indemnité à partir du 1^{er} juillet 1959); p. 215;
DUVIEUSART (concernant la rétroactivité); p. 215;

le baron de DORLODOT (concernant les aspects fiscaux de l'augmentation de l'indemnité parlementaire); pp. 215, 216;

Observations de MM. le PRESIDENT, STUBBE; p. 215;

JANSSEN (concernant la rétroactivité); p. 216;

COUPLET (concernant l'examen des propositions budgétaires du Sénat; propose un vote sur la question de la rétroac-tivité); p. 216;

VAN BUGGENHOUT (concernant le versement de la partie majorée de l'indemnité parlementaire à la caisse d'allocations familiales pour les enfants de sénateurs, par ceux qui refusent l'augmentation); p. 216;

le PRESIDENT (déclare que la demande de M. COUPLET doit être présentée sous forme d'un amendement); p. 216; COUPLET (déclare qu'il déposera un amendement tendant à

réduire les crédits); p. 216;

DUVIEUSART (estime que le chiffre figurant au budget ne peut traduire la décision prise par le Bureau le matin);

Observations de M. le PRESIDENT; p. 216;

ROLIN (estime que le Sénat doit se prononcer en votant sur un amendement); p. 216;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (16 décembre 1959).

Art. 101 à 104.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 216.

Art. 105.

Intervention de MM. GODIN, VREVEN, le PRESIDENT, DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, le comte d'AS-PREMONT LYNDEN, le baron de DORLODOT;

Observations de M. P. DE SMET; L'amendement de MM. GODIN et VERSE est rejeté; Intervention de MM. de STEXHE et le PRESIDENT; L'amendement de M. COUPLET est rejeté; L'article est adopté; pp. 216 à 218.

Budgets. — Exercice 1959. — DOTATIONS (suite).

Art. 106 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés;

Discussion de l'article unique du projet de loi (16 décembre 1959).

Adopté sans observations: p. 218.

Vote (16 décembre 1959). L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 2 et 2 abstentions; p. 218.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets. — Exercice 1960.

AFFAIRES CULTURELLES.

Budget du Ministère des Affaires Culturelles pour l'exercice 1960. Doc. - Nº 5-XXIII: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 378: Rapport de Mme Ciselet et M. De Man + Annexes.

Ann. - Discussion générale (16 juin 1960).

Discours de MM. DEKEYZER (concernant les conséquences du dépôt tardif des budgets, l'amélioration de l'équipement technique de la radio, les émissions de radio et de télévision, la coordination entre les émissions musicales et parlées. les émissions d'expression néerlandaise, les résultats du sonles émissions d'expression néerlandaise, les résultats du son-dage d'opinion organisé par l'I.N.R.: l'esprit partisan de certaines émissions, le manque d'intérêt pour les événe-ments progressistes sociaux, l'opinion de M. Piet Frantzen, l'émission des œuvres du compositeur Marcel Poot, la cen-sure des informations et l'exactitude des faits relatés par le journal parlé, les « instructions » données par le centre catholique de la radio et de la télévision aux journalistes catholiques de la radio, la nécessité d'une tolérance aussi bien pour les émissions catholiques que pour les autres, certains exemples d'intolérance, le caractère politique de certaines émissions catholiques, une publication du « Humacertaines émissions catholiques, une publication du «Huma-nistisch Verbond»; la représentation du mouvement socia-liste à la télévision d'expression néerlandaise, la partialité des nominations faites par le ministre et l'influence sur les émissions d'actualité; parle, au nom de M. BLOCK, de l'exemption de la taxe sur les récepteurs de télévision en faveur des sourds, de l'octroi de prix en espèces pour des concours organisés par la télévision; pp. 1832 à 1834;

le baron NOTHOMB (concernant l'examen du projet en commission, le rapport de Mme CISELET et de M. DE MAN, le développement d'une politique culturelle, la diffusion des deux aspects de notre culture nationale, le reflet de toutes les opinions aussi bien par la radio que par la télévision, la qualité des émissions radiophoniques et de télévision); p. 1834;

DELBOUILLE (concernant l'examen du budget, la qualité du double rapport, la tâche du département ; la recherche scientifique, le Conseil national de la politique scientifique, l'octroi des moyens financiers nécessaires à la recherche scientifique, le lancement d'un emprunt, la nécessité d'une collaboration entre l'université et les milieux industriels, la coordination entre les départements intéressés à la recherche scientifique, la publication des arrêtés de cadre augmentant le nombre d'assistants et de chefs de travaux des universités de l'Etat, l'augmentation du cadre scientifique, la revalorisation des barèmes du personnel scientifique des universités, le Centre de la recherche nucléaire de Mol, la situation dans certains centres interuniversitaires, la compétence et la mission de certaines institutions, l'exemple de l'I.R.S.I.A.; les études universitaires, les nombreux licenciés, la préparation au doctorat, l'expérience d'un enseignement post-universitaire en vue du doctorat ; l'intérêt des sciences humaines) ; pp. 1834 à 1836 ;

HARMEL, m.a.c. (concernant la discussion de ce budget qui a lieu pour la première fois, le rapport de Mme CISELET et de M. DE MAN, la gestion du département, les charges et le financement des efforts spéciaux de la politique scien-tifique, la répartition des inscriptions budgétaires entre divers départements ; le budget de la politique scientifique pour 1961; les aspects budgétaires des dépenses de radio et de télévision; certaines considérations de caractère politique; les tâches que la déclaration gouvernementale assignait au département : élaboration des statuts de la politique scientifique, des nouveaux organes de la radio-télévision, des conseils culturels; la diffusion de la culture, l'impor-tance de la radio et de la télévision, la nécessité d'un bon équipement technique, les nouveaux réseaux radiophoniques

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES CULTUREL-LES (suite).

> qui seront mis en service dans un délai rapproché, un émet-teur pour les programmes de langue allemande, la construc-tion d'une tour de radio-télévision près de Neufchâteau; le relais des images de la télévision, le fonctionnement d'un studio Sonar, la préparation à la radio d'un troisième programme de haute valeur culturelle, le but que les dirigeants de l'I.N.R. poursuivent, l'enquête menée auprès des intellecde I.I.N.R. poursuivent, l'enquete menee aupres des intellec-tuels, la radio-télévision et l'enseignement; répond aux orateurs; concernant la valeur des spectacles présentés, le referendum tenu au salon de la radio à Anvers, l'objectivité qui s'impose à la radio-télévision, les nominations à la télévision d'expression néerlandaise, l'exemption de la taxe de télévision pour les sourds, les prix en espèces attribués lors de concours, l'emprunt pour la politique scientifique, la collaboration université-économie-industrie, la formation du personnel scientifique et la revalorisation de leur barème); pp. 1836 à 1839.

Reprise de la discussion générale (21 juin 1960).

Discours de MM. BLOCK (concernant l'exemption pour les sourds, de la taxe sur les récepteurs de télévision, l'octroi de prix élevés en espèces à des concours organisés à la télévision, la recherche scientifique, la coordination en la matière); pp. 1866, 1867;

Observations de M. LEYNEN; p. 1867;

DE BLOCK (concernant la coordination des activités en ma-tière de recherche scientifique); pp. 1867, 1868;

le baron NOTHOMB (concernant le reportage à l'I.N.R. du pèlerinage dit des Wallons, à Waterloo); p. 1868;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1868;

HARMEL, m.a.c. (répond aux orateurs et traite notamment de la télévision et de la recherche scientifique); p. 1868; La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1868.

Discussion des articles du projet de loi (21 juin 1960).

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; pp. 1868, 1869.

Vote (21 juin 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ECONOMIQUES.

Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960. Doc. - Nº 5-XIV: projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 186: Rapport de M. V. Leemans + Annexes. N° 191: Amendement proposé par M. Wiard.

Ann. - Discussion générale (9 mars 1960).

A cette discussion générale sont jointes la discussion des interpellations:

a) de M. FLAMME « sur la méthode qui a été suivie pour la désignation des régions de développement définies par l'arrêté royal du 27 novembre 1959 »; b) de M. HERCOT « sur les dégâts causés par les travaux d'exploitation minière de la S.A. des Charbonnages du Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis »; c) de M. MOLTER « sur la situation dif-ficile dans laquelle se trouve le secteur de l'exploitation des salles de cinéma, la menace de grève projetée par les propriétaires de ces salles et les répercussions de cette situation sur la production cinématographique belge »; d) de M. NOEL « sur la fermeture de plusieurs charbonnages du Borinage et notamment de celle du siège du Rieu-du-Cœur, prévu comme puits expérimental par la nouvelle société»

et du Rapport sur la communication du Ministre des Affaires économiques concernant les problèmes énergétiques.

Discours de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant l'amélioration de la situation économique en Belgique, les déficiences structurelles de notre économie axée sur les secteurs traditionnels au détriment des secteurs en expansion, l'élévation des coûts de production, le coût de l'énergie, les charges salariales et sociales, la productivité et le chômage charges salariales et sociales, la productivité et le chomage technologique, les prix des transports, l'intégration dans le Marché commun; les mesures à prendre pour remédier aux difficultés structurelles; les problèmes énergétiques, la coor-dination énergétique, le déficit énergétique européen; la formation des prix des sources d'énergie, notamment du charbon et des produits pétroliers, le gaz naturel, l'énergie Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ECONOMI-QUES (suite).

> nucléaire; les études du problème de la coordination éner-gétique sur le plan national, les prévisions en ce qui concerne l'utilisation des différentes sources d'énergie, la réduction des capacités de production de charbon aux possibilités d'écoulement; les problèmes de la coordination énergétique d'ecoulement; les problemes de la coordination energetique sur le plan administratif; les effets des lois favorisant les investissements; les possibilités d'intégration dans le Marché commun pour les divers secteurs de l'économie belge, les craintes quant à l'avenir des fabrications métalliques, de l'industrie chimique et de l'industrie textile; la politique économique régionale, les investissements américains en économique régionale, les Belgique; pp. 786 à 792;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT et RASSART;

L. DESMET (concernant la fabrication de matériel roulant, les charbonnages de la région du Centre, l'industrie céramique, charbonnages de la region du Centre, l'industrie ceramique, l'approvisionnement en acier de certaines industries belges, l'enregistrement comptable; les difficultés des exploitants de cinémas, la concurrence de la télévision, les investissements consentis, la sévérité de l'inspection des salles de cinéma; les ventes avec primes, les ventes à prix imposés; l'incidence du trop grand nombre de magasins sur les prix. l'expérience Leclerc en France, l'éducation du consommature la régionations : l'économia régionations. teur, la réglementation des dénominations; l'économie régio-nale, l'insuffisance des investissements, la réalisation d'une démocratie économique); pp. 792 à 796;

Observations de MM. RASSART, HERCOT, WARNANT, V. LEEMANS; pp. 793, 794.

Reprise de la discussion générale (9 mars 1960 après-midi).

Discours de MM. DEBAISE (concernant les licenciements des mineurs à la suite de fermetures de charbonnages, le cas de mineurs licenciés âgés de plus de 55 ans et qui ne peuvent pas prétendre au bénéfice de la pension de mineur, la fer-meture du charbonnage de Mariemont, le sort de l'industrie céramique et des constructeurs d'appareils de voies de che-mins de fer, la fabrication de la charcuterie) ; pp. 797, 798 ;

Observations de M. DE WINTER; p. 798;

V. LEEMANS, rapp. (concernant les facilités financières accordées à l'économie, l'évolution de l'emploi, la politique d'économie régionale, la déconcentration économique, le plan de quinze ans des professeurs Kirschen et Baudhuin relatif à l'infrastructure, l'évolution de la consommation de charbon, la fermeture de certaines mines, l'étude de l'inspecteur général de rermeture de certaines mines, l'étude de l'inspecteur général des mines M. Martens, les réformes de structure, la coordination de la politique de l'énergie, le centre de Mol, l'avenir de l'énergie mucléaire, l'incidence des salaires sur l'expansion économique, une plus grande solidarité entre les Six en matière de salaires, le problème des prix); pp. 798 à 800:

TTHIER (concernant la vente du charbon, Cobechar, la cohésion en ce domaine dans les autres pays de la Communauté, les réformes de structure, la concentration des entreprises, le nombre de travailleurs des charbonnages qui DETHIER ont été licenciés, la création d'un comité national de l'énergie, les conséquences de la réduction de la production de charbon, la création d'emplois nouveaux, les allocations de rédantation de déménagement ou de la production de réadaptation, de déménagement ou de chômage partiel accordées aux mineurs licenciés); pp. 801 à 803;

Observations de M. ORBAN; pp. 802, 803;

VAN BUGGENHOUT (concernant les difficultés dans l'indus-AN BUGGENHOUT (concernant les difficultés dans l'indus-trie textile et les entreprises de constructions métalliques, la progression de la production et de la consommation d'acier dans les pays de la Communauté, la progression minime en Belgique, la création d'industries sidérurgiques près de Rot-terdam et Dunkerque, le problème du coût des transports, le danger d'un chômage accru dans l'industrie textile, de Flandre, la recherche d'une réduction des frais de transport qui grèvent l'industrie sidérurgique); pp. 803, 804;

Observations de MM. DE BLOCK, le PRESIDENT; pp. 803 à 805;

WIARD (concernant l'importance du cinéma au point de vue culturel, les taux des taxes sur les spectacles de cinéma, la régression du nombre de spectateurs, la situation pénible des salles de cinéma des faubourgs des grandes cités, l'impossalles de cinéma des faubourgs des grandes cités, l'impossibilité pour les communes de diminuer la taxe sur ces spectacles, la situation du cinéma belge, le fonds permanent de détaxation en faveur du film belge créé en 1953 par M. Duvieusart, la nécessité d'une aide puissante des pouvoirs publics pour créer une industrie cinématographique, les accords de coproduction, l'amendement tendant à doubler le crédit prévu pour l'aide au film belge, l'imposition d'un quota); pp. 805, 806: Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ECONOMI-QUES (suite).

Observations de MM. DE WINTER, VAN DER SCHUEREN; p. 805;

NOEL (concernant le nombre des emplois nouveaux créés au OEL (concernant le nombre des emplois nouveaux créés au Borinage, l'exécution du programme de fermeture de mines; la création de la S.A. des Charbonnages du Borinage, la participation de Cockerill à cette société, la décision de fermeture du Rieu-du-Cœur, le coût mensuel de l'exploitation du Rieu-du-Cœur, l'amélioration de la situation qui peut être envisagée pour le puits de l'Epette, les possibilités d'augmenter le rendement de certains puits, le sort de la S.A. des Charbonnages du Borinage, la réduction de production imposée au puits de l'Héribus, sa fermeture prochaine, l'organigramme de la direction de la S.A. des Charbonnages du Borinage, la pléthore d'ingénieurs, les importations de charbon. la concurrence des produits pétroimportations de charbon, la concurrence des produits pétro-liers, la précipitation des fermetures, les grèves dans le Borinage; pp. 806 à 810;

Observations de MM. VAN DER SCHUEREN, ROLAND, P. DE SMET, L. DESMET, LEMAL, DE BLOCK, ROLIN, REMSON, V. LEEMANS, DONSE; pp. 807

à 810:

- VAN DER SCHUEREN m.a.éc. (concernant le contrôle de l'affectation des subsides octroyés aux charbonnages, les possibilités d'écoulement du charbon belge, les obligations qui découlent du traité de la C.E.C.A., la création de nouveaux emplois dans les régions atteintes par les fermetures, le fait nouveau de la proposition de fermeture du Rieu-du-Cœur, les possibilités de création de nouveaux emplois dans le Borinage, le pouvoir de décision du Conseil national des charbonnages en ce qui concerne les fermetures); pp. 810,
- Observations de MM. NOEL, OBLIN, P. DE SMET, le PRE-SIDENT; pp. 810, 811;
- NOEL (concernant le pouvoir de décision du Conseil des charbonnages en matière de fermetures de puits, les abus au sein de la nouvelle Société des Charbonnages du Borinage, la fermeture de l'Héribus); pp. 811, 812;

Observations de MM. DE WINTER, VAN DER SCHUE-REN; p. 812;

LEMAL (concernant les interventions flamandes à propos d'installations de nouvelles usines dans le Borinage, l'extension des activités du chargé de mission pour le Borinage auprès du Premier Ministre, le plan de reconversion écono-mique du Borinage); pp. 812, 813;

Observations de MM. VAN CAUWELAERT, DE WINTER, V. LEEMANS, NOEL, VAN DER SCHUEREN; pp. 812, 813:

HAMBYE (concernant la nécessité de se pencher sur les problèmes d'expansion propres à certaines régions dans le cadr de l'expansion économique de l'ensemble du pays); p. 813.

Reprise de la discussion générale (10 mars 1960).

Discours de MM. ROELANTS (concernant l'inquiétude parmi les travailleurs de Campine quant aux possibilités d'emploi, la création d'une nouvelle bouteillerie dans le Borinage, les difficultés de l'industrie papetière de Turnhout, la fixation de nouvelles industries, l'extension du travail des femmes, la prospection pétrolière); pp. 816, 817;

- DE BLOCK (concernant les problèmes de l'énergie, le défi économique de l'U.R.S.S., l'abaissement du prix de l'énergie; l'énergie primaire, le secteur du charbon, les causes des difficultés: récession économique et concurrence du pétrole; la nécessité d'une concentration des exploitations, l'aspect financier de la concentration, l'augmentation de la consommation de pétrole, les efforts nécessaires en vue de diminuer le prix du charbon, les dépenses faites pour les études relatives à l'énergie nucléaire, la création de nouvelles industries là où les fermetures de puits provoquent du chômage; la politique du pétrole dans le cadre général de la politique énergétique, la question du gaz, l'énergie nucléaire; l'électricité, la diminution de son prix, la création d'un Conseil national de l'énergie; les périodes de haute ou basse conjoncture, le chômage résultant de la rationalisation de l'industrie, la situation économique dans les pays voisins, les secteurs de l'économie balca cui sont en récession ou les secteurs de l'économie belge qui sont en récession ou en expansion, la nécessité d'une politique d'expansion et d'un planning économique, la coordination dans ce domaine); pp. 817 à 822;
- Observations de MM. DONSE, L. DESMET, VAN DER SCHUEREN, DE WINTER, ORBAN; pp. 817 à 822;
- HERCOT (concernant les dégâts provoqués à Lodelinsart par l'exploitation du puits de Jumet Hamendes, l'émotion parmi la population, le danger dû à la poursuite de l'exploitation,

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ECONOMI-QUES (suite).

> la fermeture prochaine du puits, la réparation des dégâts, la vente de maisons appartenant au charbonnage à des prix inférieurs à la normale, mais avec une clause excluant une indemnité ultérieure de dégâts miniers); pp. 822 à 824;

Observations de MM. DE WINTER, ROLAND; p. 823;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond à M. HERCOT; traite de l'importance des dégâts et de l'indemnisation, de la fermeture du puits des Hamendes); pp. 824, 825;

HERCOT (concernant le danger qu'il y aurait pour la région de Charleroi à voir exploiter d'autres couches de houille à faible profondeur); p. 825;

RASSART (concernant la politique menée en matière d'énergie, l'aide financière de l'État aux charbonnages, le prix de l'électricité, la création d'une direction de l'énergie, la poli-

tique de développement régional, la fixation des zones de développement); pp. 825 à 827;

Observations de M. VAN DER SCHUEREN, WARNANT, DUVIEUSART, VAN BUGGENHOUT, LEYNEN, le PRESIDENT; pp. 825 à 827;

Reprise de la discussion générale (10 mars 1960, après-midi). Discours de MM. BAERT (concernant la situation difficile de certaines petites entreprises qui ont besoin de capitaux, la création de sociétés d'investissement nationale et régionales, la position des milieux financiers); p. 829;

WARNANT (concernant l'importance de l'analyse des budgets, la situation économique de la Belgique à la veille de son entrée dans le Marché commun, la progression plus lente de l'économie belge, l'élévation des prix de revient, le niveau élevé du coût de l'heure de travail, le rentabilité insuffisante des entreprises belges, l'absence d'une politique fiscale permanente encourageant les investissements; le con-trôle de la gestion des organismes bénéficiant de subventions de l'Etat et l'utilité de l'octroi de ces subventions : l'Office commercial du ravitaillement, l'Institut national de l'Industrie charbonnière, l'Office belge pour l'accroissement de la productivité; les subsides accordés à l'énergie nucléaire, le fonctionnement du centre de Mol, les subventions en faveur de l'avention se la décention de l'avention de l'avent de l'expansion économique, les dépenses pour les expositions et foires, le crédit pour l'Institut d'esthétique industrielle, le contrôle et la liquidation des compagnies d'assurance; l'assainissement de l'industrie charbonnière, les subventions prévues en 1960 pour cette industrie; la recherche scientifique, l'encouragement de l'I.R.S.I.A.; la reconversion fondamentale de notre structure industrielle, la création d'un Bureau de programmation, la politique d'expansion régionale); pp. 829 à 833;

BUSIEAU (concernant les condamnations de la politique éco-ISIEAU (conceraent les condamnations de la politique éco-nomique du gouvernement, la motion du mouvement ouvrier chrétien du Borinage, la politique charbonnière, le choix des charbonnages qui seront fermés, l'utilisation de charbon en carbochimie, la reconversion du Borinage, les conséquences du traité de la C.E.C.A., les gaspillages dans les charbon-nages borains, la pléthore de postes supérieurs dans la nouvelle société fusionnée, le contrôle de cette société, le problème de l'Héribus, les promesses faites après les grèves du Borinage de février 1959, la création d'entreprises et d'emplois nouveaux, la solution de la planification éconod'emplois nouveaux, la solution de la planification économique) ; pp. 833 à 836 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, TROCLET, VAN DER SCHUEREN, NOEL, L. DESMET, DELMOTTE, DE WINTER; pp. 834 à 836;

MULLIE (concernant l'incidence de la création de zones indus-trielles sur l'agriculture, l'interdiction de l'exportation de pommes de terre); pp. 836, 837;

FLAMME (concernant l'exécution de la loi de relance économique régionale votée en 1959, la fixation des limites des zones de développement, le cas des communes sises le long du canal Nimy-Blaton et du canton de Lessines, la reprise de Quevaucamps et Leuze dans la zone de développement); pp. 837, 838;

Observations de MM. VAN REMOORTEL, VAN DER SCHUEREN, MOULIN; pp. 837, 838;

DE WINTER (concernant le centre atomique de Mol, les investissements faits par l'initiative privée, l'organisation et la tâche essentielle du département, les missions confiées au Bureau de programmation économique, la dévolution à ce Bureau d'une tâche relevant de la compétence du département, la tendance à la création de nouveaux services, le morcellement de compétence, le recrutement de fonctionnaires dûment formés, la réforme des rouages supérieurs de l'administration, la désignation de secrétaires d'Etat); pp. 838 à 840;

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ECONOMI-QUES (suite).

Observations de MM. WARNANT, DE BLOCK; pp. 838,

VAN IN (concernant la fraude de diamant brut vers l'étranger, les sanctions prises contre les fraudeurs, le relèvement du taux d'amortissement des machines dans l'industrie, la répartition des charges sociales patronales); p. 840;

VERSE (concernant la situation dans le domaine des ventes à tempérament, les insuffisances et le contournement de la loi, les prêts sur signature, les mesures à prendre dans ce

domaine); pp. 840, 841;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond aux orateurs ; concernant les solutions proposées par l'opposition en vue de porter remède aux difficultés que connaît l'économie belge : planification et transferts dans le domaine de la gestion des planification et transterts dans le domaine de la gestion des entreprises; les problèmes charbonniers, les conventions concernant l'octroi des subventions à conclure avec les nouvelles sociétés, les problèmes sociaux des mineurs, les fermetures de puits et la création de nouveaux emplois, l'écoulement et les prix du charbon, les possibilités offertes par la carbochimie, la concentration des entreprises charbonnières, l'industrie de la faïence, la charcuterie; le centre de Mol. la contration que sont pur les propers la finance. de Mol, la construction de centrales nucléaires; le finance-ment des investissements, les problèmes de la distribution et des assurances; les économies à réaliser au budget des Affaires économiques, les subventions à divers organismes, Arraires economiques, les subventions à divers organismes, l'organisation de foires et expositions, les possibilités d'investissement des petites et moyennes entreprises, l'exportation de pommes de terre, la réorganisation du département, le problème du diamant; la politique d'expansion régionale, la détermination des zones de développement; les problèmes du cinéma : taxation des salles de spectacles, aide à l'industrie cinématographique); pp. 841 à 848;

Observations de MM. le PRESIDENT, P. DE SMET, L. DESMET, ROLAND, DE BLOCK, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. WARNANT, DE WIN-TER, MULLIE, FLAMME; pp. 841 à 848;

FLAMME (concernant la délimitation des zones de dévelop-pement, la situation de la région de Grammont, Lessines et pement, 1a situa Ath); p. 848;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 mars 1960).

Art. 1 à 23

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 848. Art. 24

L'amendement de M. WIARD au point 3 est retiré; L'article est adopté; p. 848.

Art. 25 à fin du tableau

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 848.

Discussion des articles du projet de loi (10 mars 1960).

Art. 1 à 10

Adoptés sans observations; pp. 848 à 850.

Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 80 voix contre 53 et 4 abstentions; p. 861.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTE-RIEUR.

Budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-IX: Projet transmis par la Chambre des Représen-

Nº 187: Rapport de M. De Grauw (Crédits: Commerce extérieur)

Nº 281: Rapport de M. Moreau de Melen (Crédits: Affaires étrangères). N° 317: Amendement proposé par M. Doutrepont.

Crédits: Commerce extérieur.

Ann. - Discussion générale (8 mars 1960).

Discours de MM. DE GRAUW, rapp. (concernant la présentation d'un budget indépendant de celui du Ministère des Affaires étrangères, l'insuffisance du budget eu égard à l'indispensable effort d'expansion comerciale, la prospection de marchée d'Arctione lebico de marchée de la prospection de marchée d'Arctione lebico de marchée de la prospection de marchée de la prospection de marchée de la prospection de l tion des marchés d'Amérique latine); p. 773;

VAN OFFELEN, m.c.ex. (concernant la nécessité d'un effort à long terme, le Conseil consultatif du commerce extérieur, les groupes de travail constitués en son sein, les conseillers du commerce extérieur, la création d'une association des Belges en mission, le maintien de l'unité administrative entre les affaires étrangères et le commerce extérieur, le

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

renforcement de l'administration du commerce extérieur, l'équilibre entre les rôles linguistiques, le problème de l'équilibre entre les rôles linguistiques, le problème de l'Office belge du commerce extérieur, ses attributions, le programme des missions commerciales à l'étranger, la nouvelle mission qui se rendra en Amérique latine, la participation d'un représentant de l'Office du Ducroire, Crédit-Export, les foires, la création de chambres de commerce belges à l'étranger, l'envoi de prospecteurs, l'intégration européenne, la ratification du traité d'union économique Benelux, le Marché commun, l'accélération de sa mise en place le problème du tarif extérieur commun, le renforceplace, le problème du tarif extérieur commun, le renforcement de l'O.E.C.E., l'abolition des frontières douanières et contingentaires); pp. 773 à 779;

Observations de MM. DE WINTER, DUVIEUSART; pp. 775 à 778;

DE BLOCK (concernant le Conseil supérieur du commerce extérieur, le Marché commun, la concurrence que nous feront les pays actuellement sous-développés, le commerce avec la Chine populaire, la liste noire, le problème de l'octroi de crédit, l'envoi d'une mission économique en Chine); p. 779;

DE GRAUW (concernant le commerce avec la Chine populaire); p. 779;

Observations de M. DE BLOCK; p. 779;

V. LEEMANS (concernant l'accélération du Marché commun, les mesures à prendre rapidement afin d'exploiter les possi-bilités offertes par la diminution des tarifs douaniers, le plan Mansholt pour l'organisation de l'agriculture sur un plan européen, l'aide des Six aux pays sous-développés); p. 780;

PAIRON (concernant notre représentation commerciale, la promotion de l'exportation par les petites et moyennes entreprises, la protection contre le dumping); p. 780;

GODIN (concernant le recul des exportations de produits végétaux, les créances belges à l'étranger, notamment en Russie, l'affaire de la Barcelona-Traction); pp. 780, 781;

DE WINTER (concernant certaines obligations qui sont imposées à des exportateurs vers l'Amérique du Sud, l'unité administrative du département des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, l'adjonction aux missions diploma-tiques d'éléments ayant une formation économique, le cas d'un officier de réserve belge né en Argentine et qui ne peut y résider parce qu'il n'y a pas accompli de service militaire); pp. 781, 782;

militaire); pp. /81, /82;

VAN OFFELEN, m.c.ex. (répond aux orateurs; concernant notamment l'exportation vers les pays sous-développés, le commerce avec la Chine, les résultats des missions à l'étranger, le problème que le Marché commun pose en matière agricoie, les créances sur les pays de l'Est, la formation commerciale de nos diplomates); pp. 782 à 784;

Observations de MM. le PRESIDENT, DE BLOCK, DE GRAUW, DE WINTER; pp. 782, 783;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (8 mars 1960).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 784.

Crédits : Affaires étrangères. Discussion générale (17 mai 1960).

scours de MM. WIGNY, m.a.é. (concernant les sujets actuels de la politique étrangère; la conférence au sommet et son but: organiser la paix mondiale; l'analyse de la situation, la position russe, le raisonnement des pessimistes et des moins-pessimistes, les discours de M. Khrouchtchev, le désarmement, le communisme, l'assouplissement du régime interne en Russie, la possession des armes atomiques par interne en Russie, la possession des armes atomiques par les deux blocs opposés, les répercussions d'une éventuelle guerre sur l'économie russe, la possibilité de détente; les trois thèmes principaux de la conférence au sommet; le problème du désarmement: l'attitude du représentant du gouvernement belge à l'O.N.U. exprimant l'adhésion au désarmement et la nécessité d'un contrôle par la création d'une force publique internationale; le problème allemand: la division ou la réunification de l'Allemagne, les positions inconciliables, l'autodétermination du peuple allemand, le statut de Berlin, la position de l'U.R.S.S.; le problème des relations entre l'Est et l'Ouest: les questions économiques, le commerce entre l'Est et l'Ouest, les échanges bilatéraux et triangulaires, le Marché commun créé par les Russes à l'intérieur du Pacte de Varsovie; la situation des pays sous-développés et l'importance d'une certaine stabilité des prix la Communauté des Six; l'accélération de l'intégration économique, les décisions capitales prises par la Communauté: mique, les décisions capitales prises par la Communauté: accélération de la démobilisation tarifaire, réduction de 20 % de notre tarif extérieur commun; la Belgique dans le

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

cadre du Marché commun, l'attitude de l'Angleterre, les négociations avec les Etats-Unis, les dispositions spéciales prévues en faveur de l'agriculture dans le cadre des mesures d'accélération du Marché commun; les questions européennes, la politique d'association, les négociations avec la Grèce et la Turquie, l'association avec les territoires d'outre-mer après l'indépendance, les thèses défendues par le gouvernement belge pour que le Congo puisse continuer à profiter des avantages de la Communauté après le 30 juin, la politique sociale dans le cadre du Marché commun, la création d'un fonds social européen, les liens culturels entre les Six et la création d'une institution nouvelle; l'université européenne, son statut et son siège, nouvelle; l'université européenne, son statut et son siège, le problème des districts; les élections directes européennes, Benelux, le traité de l'union économique, les remarques concernant l'agriculture, les voies d'eau et les difficultés d'ordre institutionnel, les réunions du Conseil de Ministres et des représentants des administrations, le rôle du Conseil interparlementaire Benelux, l'utilité de Benelux pour la Belgique et les Pays-Bas et son importance au sein du Marché commun, de l'O.T.A.N. et de l'O.N.U.; le futur Etat congolais, les questions à examiner avant le 30 juin : organisation des départements, ambassades et autres services, traités qui lient le Congo, transfert de souveraineté; après le 30 juin: collaboration diplomatique entre les deux Etats indépendants, entrée du Congo dans les organismes internationaux; l'organisation du département des Affaires étrangères, régime linguistique, représentation à l'étranger des deux parties du pays, capacités requises, carrières des fonctionnaires d'expression néerlandaise, nominations et recrutement; les réalisa-tions faites depuis la guerre); pp. 1318 à 1324;

Observations de M. LEYNEN; p. 1324;

Observations de M. LEYNEN; p. 1324;
GILLON (explique pourquoi il base son discours sur des notes manuscrites; évoque les paroles et l'œuvre d'Emile Ollivier, rappelle certains faits historiques; parle de l'Allemagne et de Berlin, la réunification, la république fédérale allemande, l'Allemagne « démocratique » de Pankov, la « troisième » Allemagne ou les territoires au delà de la ligne Oder-Neisse (région considérée comme « irredenta »), la situation en Posnanie et en Silésie, les frontières orientales, les discours de MM. Khrouchtchev et Gromyko, les raisons qui s'opposent à la réunion des deux Allemagnes et des deux parties de Berlin, l'autodétermination du peuple allemand, la période de détente avant qu'un avion américain ait été abattu en territoire soviétique, l'espionnage, l'attitude de M. Khrouchtchev vis-à-vis du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer; le désarmement, l'attitude de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, le contrôle des armements, l'arrêt de certaines expériences, la réduction des moyens de destruction); pp. 1325 à 1328;

Observations de M. ROLIN; p. 1328;

DE WINTER (concernant la situation linguistique au département, la loi de 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative, l'arrêté royal du 1er mars 1952 prescrivant l'équilibre linguistique aux échelons supérieurs des services extérieurs du département, les résultats de ce projet de flamandisation, la comparaison des nombres de fonctionnaires d'expression française et d'expression néerlandaise, le projet de transfert au rôle linguistique néerlandais de fonctionnaires ayant fait leurs études dans cette langue mais qui avaient à la suite d'une certaine « pression morale » qui avaient à la suite d'une certaine « pression morale » participé à l'examen français, le résultat de ce projet, les fonctionnaires d'expression néerlandaise qui, d'après des listes officielles sont attachés aux représentations belges à l'étranger et aux organismes internationaux ; l'équilibre lin-guistique dans les fonctions dirigeantes et dans le cadre subalterne de l'administration centrale, la nécessité de mesures exceptionnelles en vue de réaliser l'équilibre tant dans les cadres supérieurs des services extérieurs que dans ceux de 'administration centrale ; les trois moyens de rétablir l'équilibre linguistique notamment l'extension des cadres par la nomination d'ambassadeurs économiques, la représentation des deux communautés belges à l'étranger); pp. 1328 à 1331;

Observations de MM. WIGNY, DE BOODT, DONSE, VERHAEST; pp. 1329 à 1331;

le baron NOTHOMB (concernant le discours du ministre, la conférence au sommet, le désarmement, la coexistence pacifique, le problème russe; la politique étrangère suivie par le ministre et quelques-unes de ses initiatives dont l'accélération du Marché commun et des autres communautés; la conclusion d'un accord culturel multilatéral entre les Six; la création et le siège de l'université européenne; le voyage ministériel au Brésil qui avait un caractère politique dans le cadre de la défense de l'Atlantique; une autre initiative: l'idée de créer une force publique internationale ; le désarme-

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

ment et le contrôle; le problème allemand, la proximité des Russes, le problème « Berlin », la frontière de l'Elbe; l'équilibre linguistique dans la carrière diplomatique, la possibilité de « parachuter » des éléments d'expression néerlandaise capables ; l'expression « deux communautés belges » employée par le ministre); pp. 1331, 1332;

NOEL (concernant le niveau des débats relatifs aux affaires étrangères à l'époque où M. Spaak était Ministre de ce département; les discours prononcés actuellement, les rares allusions à la conférence au sommet, l'importance de cette conférence, la détente, l'incident de l'avion américain abattu au-dessus du territoire russe; l'attitude et la politique de M. Khrouchtchev, la politique extérieure soviétique, les opinions des commentateurs parisiens de la télévision française au sujet des divisions du monde socialiste, les allusions aux difficultés avec la République populaire chinoise, la conférence du désarmement; les provocations que constituent le survol du territoire soviétique par un avion américain ainsi que les déclarations américaines; les déclarations rusainsi que les déclarations americaines; les déclarations rus-ses, la violation des lois internationales et particulièrement de la Convention de Chicago, les commentaires, les hypo-thèses quant aux survols de territoires américains par des soviétiques; la nouvelle provocation dont une dépêche Reuter a fait mention: l'ordre d'un exercice d'alerte donné de Paris pour toutes les forces américaines dans le monde; Reuter a fait mention: I ordre d'un exercice a alerte donne de Paris pour toutes les forces américaines dans le monde; la politique des Etats-Unis, les bases américaines à l'étranger, la suprématie des Etats-Unis comme pivot de la politique mondiale des quinze dernières années et la modification de cette situation, l'influence de l'Union soviétique, l'entrée des pays coloniaux à l'O.N.U. et le renversement des majorités anciennes, l'indépendance du Congo; la révision des éléments de notre politique extérieure, l'organisation positive de la paix, la coexistence de deux politiques contradictoires, l'effort vers la détente, la tâche des petits pays, les formules de désarmement ou de désengagement, la réponse au message du parlement polonais; l'attitude du gouvernement belge en certaines circonstances: voyage de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis, propositions soviétiques de désarmement, appréciation sur la nouvelle commission de désarmement, politique des « Grands », expérience nucléaire française, négociations diplomatiques avec l'Italie, visite en Espagne, attitude à l'égard du Chancelier Adenauer et aussi à l'égard de l'O.T.A.N. et de l'intégration européenne; la reconnaissance de la république populaire de Chine; les dépenses militaires); pp. 1332 à 1336;

Observations de MM. LEYNEN, BUSIEAU, WIGNY; p. 1333.

Reprise de la discussion générale (19 mai 1960).

Discours de MM. ROLIN (concernant la question des langues au département, l'intervention de M. DE WINTER, le de departement, intervention de M. DE WHYER, le recrutement du personnel diplomatique, le manque de candidats d'expression néerlandaise; le recrutement de personnel d'expression néerlandaise pour le cadre subalterne des consulats et ambassades; les immunités diplomatiques, l'immunités diplomatiques diplomatiques diplomatiques diplomatiques diplomatiques diplomatiques diplomatiques diplomatiques d nité en matière pénale qui s'étend au personnel des organi-sations internationales, le cas d'un chauffeur d'une organisation internationale qui a provoqué la mort d'une personne, la réparation du dommage et la poursuite du délinquant; la situation internationale, la conférence au sommet, le caractère bilatéral des négociations, le souci de prestige manifesté dans les deux camps, le camp occidental composé de trois gouvernements, les résolutions d'Istamboul; l'incident de l'avion américain abattu au-dessus du territoire russe, les principales informations de sources soviétique et américaine, les communiqués contradictoires américains qui se sont succédé, celui relatif à l'information du Président Eisenhower, les citaleties du desti interprise de la recomment de la Conla violation du droit international et notamment de la Convention de Chicago, l'espionnage, la thèse de M. WIGNY, la gravité de la situation, la convention «à ciel ouvert» que le Président Eisenhower avait proposée aux Russes, les que le President Elsennower avait proposee aux Russes, les avions américains U.2, la comparaison entre le survol de « spoutniks » et d'avions ; les interprétations et les hypothèses émises quant à l'attitude de M. Khrouchtchev eu égard à la conférence au sommet : il désirait l'échec de cette conférence, il voulait mettre les Occidentaux en tort, il espérait des garanties contre le retour de l'incident aérien, il voulait rehausser le prestige soviétique; les commentaires des jourrenausser le presinge sovietique; les commentaires des jour-nalistes; l'opinion de l'orateur quant à ces hypothèses, la déclaration de M. Mao-Tse-Toung, le revirement de l'atti-tude de M. Khrouchtchev pendant son séjour à Paris, la réaction de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis au cas où pareil incident se serait produit chez eux; les questions à discuter à la conférence au sommet; problème allemand, réunification, autodétermination ; la conception plus nuancée émise précédemment par les Occidentaux, l'attitude de la

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

> Belgique, le « pourrissement » de la situation en Europe centrale, l'influence du régime communiste, la situation de centrale, l'influence du regime communiste, la situation de la Pologne, les frontières allemandes, l'attitude de l'Allemagne à notre égard et à l'égard des pays de l'Est, nos associations et traités conclus avec l'Allemagne, l'actuel renouvellement de l'erreur de Locarno, le « Drang nach Osten » dans la politique allemande, les déclarations de personnalités allemandes qui nourrissent l'idée de « menace allemande » pour les gouvernants de l'Est, le maintien de la frontière Oder-Neisse, un aperçu historique et la description et la délimitation de la frontière allemande et polonaise (traités de Yalta et de Potsdam), la ligne Curzon, le sort de la Pologne, la responsabilité des Allemands dans les massacres en Pologne et quelques rappels historiques avec noms et discours : l'accord de Potsdam, l'évacuation des populations discours; l'accord de Potsdam, l'évacuation des populations allemandes et les intentions des Alliés, le « Heimatrecht » invoqué par les Allemands différent du droit à la souveraineté des territoires; l'opinion du Général de Gaulle et du gouvernement anglais au sujet de la réunification de l'Allemagne et de la détermination définive des frontières, l'attitude du gouvernement belge au sujet de la frontière Oder-Neisse, le désarmement, le principe du contrôle et les points de vue divergents entre les Occidentaux et l'U.R.S.S., le contrôle précédant l'armement, la nécessité d'un élément médiateur lors des réunions des quatre Grands mise en contrôle précédant l'armement, la nécessité d'un élément médiateur lors des réunions des quatre Grands mise en avant par quatre prix Nobel réunis récemment à Chicago; la participation belge à l'O.T.A.N., le principe « idéal commun » du préambule de l'O.T.A.N., inconciliable avec les méthodes de répression pratiquées en Algérie, avec les camps d'internement en Grèce, avec l'arrestation d'étudiants turcs qui manifestent contre le régime; son inquiétude au sujet des reviendications de certaires divincants allemands à l'éaged des revendications de certains dirigeants allemands à l'égard de l'Est, la politique suivie par le Pentagone américain, la mentalité de certains de ses membres, le survol de territoires étrangers, la sécurité des pays, la nécessité d'une révision de l'O.T.A.N., l'article du Général Beernaerts concernant de l'O.T.A.N., l'article du General Beernaerts concernant le rôle des armes classiques dans la guerre de demain, la suggestion faite dans sa brochure par M. Le Ghait, le désarmement des petits pays, les suggestions à ce sujet, les rampes de lancement; la nécessité de rassurer l'opinion publique); pp. 1418 à 1422, 1426, 1427;

Observations de MM. DE BOODT, LEYNEN, WIGNY, ORBAN, DE WINTER, DONSE, le baron NOTHOMB; pp. 1418 à 1422;

DUVIEUSART (concernant les événements et les anniversaires contradictoires de ce mois de mai, l'exposé de M. ROLIN et ses critiques unilatérales contre certains pays auxquels nous sommes associés, le changement de nom du département, la politique internationale des petits pays, les événements qui coincident avec la discussion du budget: incident de l'avion U.2 et conférence au sommet, leur influence sur notre politique, la position des Russes devant la question Berlin, la frontière Oder-Neisse, l'unification de l'Allemagne, le frontières de l'Est de la Pologne selon la ligne Curzon, l'autodétermination des habitants de l'Allemagne de l'Est, le désaccord sur la problème Berlin, la rupture des négociations entre Occidentaux et Russes, l'abus qui a été fait de l'incident de l'U.2, le survol de territoires par des avions étrangers, l'espionnage; son adhésion à la politique du ministre; la réalisation de l'Europe, l'accélération des étapes du Marché commun, la C.E.E., la session de Strasbourg, le rapport de M. Martino sur l'Assemblée Européenne, la signification de «supra-national», l'élection d'une contradictoires de ce mois de mai, l'exposé de M. ROLIN péenne, la signification de « supra-national », l'élection d'une assemblée européenne au suffrage universel, la constitution d'un exécutif européen unique, la mise en application du Fonds social, l'intégration des politiques agricole et économique, l'association de la Communauté Atlantique avec les peuples d'Amérique, le Plan Marshall, la fidélité à «l'Eupeuples d'Amérique, le Plan Marshall, la tidélité à «l'Europe» et à «l'Atlantique» malgré l'échec de la conférence au sommet, notre politique de colloques avec l'U.R.S.S., la reconnaissance de la république populaire de Chine, les Chinois de Formose, les manœuvres indonésiennes, notre politique de solidarité en faveur des pays sous-développés, la communauté Eurafricaine) pp. 1427 à 1429;

Observations de M. ORBAN; p. 1428;

FLAMME (concernant les récents événements: incident de l'avion U.2 et échec de la conférence au sommet, les efforts de M. Mac Millan, la répartition des responsabilités dans l'échec de la conférence, l'O.T.A.N., sa puissance morale, les conséquences de l'admission de l'Espagne, la voix des petits pays à l'intérieur de l'O.T.A.N., le Pentagone et le gouvernement des Etats-Unis, les initiatives militaires, les décisions de l'O.T.A.N., la standardisation, le statut des bases militaires allemandes en Belgique; la reconnaissance de la Chine populaire; les pays

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

> sous-développés et la motion de M. ROLIN qui a été votée en 1953, la mise en application de cette motion; la question des impôts et des immunités des fonctionnaires européens, la comparaison du budget du Sénat au budget de certains organismes internationaux, ses questions parlementaires à ce sujet); pp. 1429 à 1431;

Observations de MM. DUVIEUSART, WIGNY, DOUTRE-PONT, ANCOT, DE BOODT, VERHAEST; pp. 1430. 1431:

MOREAU de MELEN, rapp. (concernant l'échec de la conférence au sommet, le problème allemand et les deux thèses qui s'affrontent: côté occidental, autodétermination, côté oriental, règlement de la question entre les deux gouvernements; le désarmement; l'incident de l'avion U.2, les communiqués successifs des Américains, la « violation » de la convention integrationale de Chicago où la Russie n'était la convention internationale de Chicago où la Russie n'était pas partie, la violation de l'espace atmosphérique, le droit des gens, la discussion de l'importance des eaux territoriales, des gens, la discussion de l'importance des eaux territoriales, l'espionnage de part et d'autre, le « sabotage » de la conférence au sommet, l'attitude du Pentagone et les menaces et discours de M. Khrouchtchev; notre politique extérieure, les initiatives et idées de M. WIGNY: désarmement véritable et bilatéral, inscription de problèmes économiques à la conférence au sommet, aide aux pays sous-développés par le soutien des cours des matières premières, intensification des relations économiques Est-Ouest, accélération du Marché commun (propositions Hallstein), association des pays-tiers, modification dans les relations entre les gouvernements de Benelux et le Conseil interparlementaire consulnements de Benelux et le Conseil interparlementaire consulnements de Benelux et le Conseil interparlementaire consultatif et les mesures prises; la réunion des 21 qui devait se tenir à Paris, la réorganisation de l'O.E.C.E., la réalisation de l'Union économique Belgo-Luxembourgeoise datant de 1922; les immunités fiscales du personnel des communautés internationales, le traité permettant la taxation au profit de la communauté, l'immunité fiscale à la C.E.C.A.; l'installation du Ministère de Ministère de la C.E.C.A.; l'installation du Ministère de la C.E.C.A.; l'installation de l'installatio tion du Ministère des Affaires étrangères au Palais d'Egmont; certains arguments invoqués par M. ROLIN dans son exposé, notamment en ce qui concerne la Russie, l'Allemagne; les rampes de lancement; l'expansion de la doctrine communiste, la prudence qui s'impose); pp. 1431 à 1434;

Observations de MM. NOEL, ORBAN, FLAMME, DE BLOCK, DOUTREPONT; pp. 1432 à 1434;

WIGNY, m.a.étr. (concernant l'opposition entre les thèses de M. ROLIN et des autres orateurs au sujet du problème allemand, de l'alliance Atlantique, de l'incident de l'U.2, de certains événements dans des pays associés, notre principe de non-immixtion, la réalisation d'une Europe ouverte sur le monde, la nécessité de rester unis, la répartition des respon-sabilités dans l'échec de la conférence au sommet, le vol de l'U.2, l'espionnage, les réactions en cas de renversement de la situation, l'espoir d'un compromis, le désarmement, le pro-blème allemand, la nécessité de trouver une solution de commun accord avec les populations intéressées, la solution proposée par les Russes et celle des Occidentaux, le rôle des petites puissances; les immunités pénales et fiscales des membres des institutions européennes, le nouveau statut fiscal de ce personnel; la frontière Oder-Neisse; l'Europe culturelle, l'université européenne; la réalisation d'accords multilatéraux ; la reconnaissance de la Chine communiste ; la réunion des 21 ; l'O.E.C.E. ; les locaux du Palais d'Egmont, du Département et du Sénat; le contrôle exercé sur les frontières intra-Benelux; l'organisation du département, l'équilibre linguistique à l'administration centrale et dans les services diplomatiques, l'hommage de M. MOREAU de MELEN à l'action du gouvernement; Benelux, les problèmes agricoles, commerciaux, économiques, la necessite de l'O.T.A.N., notre participation aux décisions; l'existence de l'Europe, les bases allemandes); pp. 1434 à 1437;
Observations de MM. ORBAN, FLAMME, le PRESIDENT, DE BLOCK, DE WINTER; pp. 1435 à 1437; agricoles, commerciaux, économiques, la nécessité de

DUA (concernant le racolage dans notre pays de mineurs d'âge pour des forces étrangères, le discours de M. Deschuyffeleer l'an dernier et la réponse du Ministre, les mineurs d'âge séjournant en Algérie, la proposition de loi de M. ANCOT concernant ce racolage, l'application de l'article 374 du code civil et de la convention de juillet 1925); pp. 1437, 1438;

le baron de DORLODOT (concernant l'exposé de M. ROLIN au sujet de l'incident russo-américain, les diverses hypothèses, les armements allemands, les relations futures Belgique-Congo dont le rapport fait mention, le Congo et le droit de préemption, les observations formulées à Paris, la décla-ration du Ministre du 8 mars et les mots «...remplacer la

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

souveraineté belge en Afrique par d'autres sujétions ou liens à son profit ») ; p. 1438 ;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 1438;

ORBAN (concernant la déclaration ministérielle au sujet des réformes linguistiques dans son département, le délai prévu pour leur réalisation, le discours actuel de M. ROLIN et celui qu'il a prononcé le 20 novembre 1956, la constitution d'un comité d'arbitrage international pour juger des accusations portées contre le ministre ouest-allemand Oberländer, le tions portées contre le ministre ouest-allemand Oberländer, le Professeur Peeters de l'université de Gand, membre de ce comité, les accusations contre M. Peeters parues dans le «Bulletin d'information de la Légation de la République Tchécoslovaque » à Bruxelles, l'activité réelle du Professeur Peeters et son attitude depuis 1940, les protestations ministérielles auprès de l'Ambassade, la parution de la rectification; l'intervention de M. DUVIEUSART concernant la reconnaissance de la Chine communiste, les considérations de l'orateur); pp. 1438, 1439;

MULLIE (concernant la présence de notre Ministre de l'Agri-culture aux réunions des ministres des six pays du Marché commun en vue de l'accélération de sa mise en vigueur);

p. 1439;

NOEL (concernant l'échec de la conférence au sommet, les bases militaires en Belgique et l'information du Ministre au sujet des opérations qui s'y effectuent, la non-information du Président Eisenhower des initiatives prises par les officiers américains, le contrôle exercé sur les bases américaines, l'incident du 1° mai et les expressions « moment inopportun » et « incident fâcheux », l'exercice d'alerte provocateur de lundi dernier, l'espionnage terrestre et l'espionnage aérien, la politique du Ministre et ses interventions à contresens de la détente, l'éditorial de « La Libre Belgique ») ; pp. 1439, 1440 ;

Observations de M. ORBAN; p. 1440;

GILLON (renonce à prendre la parole); p. 1440;

DE WINTER (concernant les rampes de lancement, les interventions au sujet de l'équilibre linguistique au département; les chiffres du Ministre et les siens; la nécessité de prendre des mesures exceptionnelles et le délai imparti pour assurer cet équilibre); pp. 1440, 1441;

Observations de MM. ORBAN, MOREAU de MELEN; p. 1440;

OLIN (concernant les critiques de son discours par MM. ORBAN et DUVIEUSART; M. Oberländer qui a provoqué un arbitrage actuellement en cours, l'injustice commise à l'égard du Professeur Peeters, de Gand, la commune ROLIN mise à l'égard du Professeur Péters, de Gand, la commu-nication du R.P. Pire, la résolution du Conseil de l'O.T.A.N. à Istamboul, l'évolution des armements depuis 1949; l'O.T.A.N. et la modification de sa politique quant aux engagements et à l'idéologie, les délibérations à huis clos); pp. 1441, 1442;

FLAMME (rectifie la comparaison qu'il a faite entre les chiffres du budget du Sénat et celui de l'Assemblée Parlementaire Européenne); p. 1442;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1442;

WIGNY, m.a.étr. (concernant la comparaison entre les budgets du Sénat et de l'Assemblée Parlementaire Européenne, les légionnaires, la politique belge après la reconnaissance de l'indépendance du Congo, le problème linguistique, la présence du Ministre de l'Agriculture aux négociations pour l'accélération du Marché commun, le discours de M. ROLIN, l'acceleration du Marché commun, le discours de M. ROLIN, l'O.T.A.N., les problèmes économiques, les problèmes Est-Ouest, la reconnaissance de la Chine communiste, les bases américaines en Belgique, l'espionnage aérien et l'espionnage terrestre, l'accord de Chicago, l'ordre d'alerte « exercice provocateur »; répond aux reproches que lui a faits M. NOEL); pp. 1442, 1443;

Observations de MM. FLAMME, le baron de DORLODOT, ROLIN, NOEL; pp. 1442, 1443;

La discussion générale est close

Discussion des articles du tableau (19 mai 1960). Art. 1 à 24

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1443. Art. 25

Intervention de MM. WIGNY, DOUTREPONT; le vote sur l'amendement de M. DOUTREPONT et sur l'article est réservé; p. 1444.

Art. 26 à fin du tableau

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1444.

Budgets. — Exercice 1960. — AFFAIRES ETRANGE-RES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

Discussion des articles du projet de loi (19 mai 1960). Art. 1

L'article est réservé; p. 1444.

Art. 2 à 7

Adoptés sans observations; pp. 1444, 1445.

Vote sur l'article réservé du tableau (25 mai 1960).

Art. 25

Observations de MM. VANAUDENHOVE, le PRESIDENT: l'amendement de M. DOUTREPONT est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; p. 1470.

Vote sur l'article réservé du projet de loi (25 mai 1960).

Art. 1 L'article est adopté; p. 1471.

Vote (25 mai 1960).

M. DE WINTER justifie son vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 43 et 5 abstentions; p. 1471;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AGRICULTURE.

Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XIII: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 353: Rapport de M. De Boodt + Annexes. N° 375: Amendements proposés par M. Gh. Leemans.

Ann. - Discussion générale (8 juin 1960).

Discours de MM. DE BOODT, rapp. (concernant l'opiniâtreté du Ministre dans la défense des intérêts des agriculteurs et horticulteurs sur le plan international; le retard apporté à l'exécution de décisions antérieures, certaines questions qui n'ont pas reçu de solution; la qualité du lait et sa consommation, le lait stérilisé et pasteurisé, la généralisation de la production et de la consommation du lait A; le beurre, la liberté de production en Religique en metiter de septet. Le liberté de production en Belgique en matière de cheptel, le dirigisme existant depuis 1918, les zones raciales administratives, les races pie noire, campinoise, pie rouge, blanche; le problème du croisement, l'erreur économique d'imposer une même race bovine dans une zone raciale, la production laitière et celle de la viande dans les entreprises, le choix des races de bétail dans les pays voisins, le choix limité en Belgique, le bétail immatriculé, la politique gouvernementale en ce qui concerne l'élevage, la sélection de race pure et la nécessité de conserver un noyau, le croisement industriel ; le domaine avicole et l'élevage porcin, l'hybridation des poules. l'importation de races étrangères sur le marché européen; demande la création d'une commission composée d'agriculteurs et d'économistes pour l'étude de ce problème important); pp. 1601 à 1604;

BEULERS (concernant les expositions d'oiseaux ; ses démarches auprès du Ministre concernant les exigences et revendications aupres au immstre concernant les exigences et revendications de la fédération des tendeurs: prolongement de la validité des permis, abrogation de l'arrêté royal incorporant les alouettes dans la liste des oiseaux protégés, revision de l'arrêté relatif au transport des oiseaux et des filets; l'existence de tendeurs également à l'étranger; demande au Ministre de rencontrer une délégation de tendeurs); pp. 1604, 1605.

HOUGARDY (concernant notre politique agricole, la situation des viticulter rs, la concurrence étrangère, le raisin belge : sa qualité et l'étiquette de qualité, la création d'un emballage national pour le raisin et les tomates, l'octroi de prêts aux viticulteurs, la prime de chauffage, la création d'un bureau d'information au service des viticulteurs et d'une société pour l'exportation du raisin belge, le marché italien, les investissements des viticulteurs, la valeur de la récolte ; les initiatives prises par le Ministre dans la vallée de la petite Nèthe); p. 1605;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; p. 1605;

MONDELAERS (concernant les redites dans la discussion du budget; le Limbourg et la sécheresse des 1959; désastreuse pour cette province, les chiffres des recettes des six dernières années en Campine et leur pourcentagel pour les idivers produits, l'effondrement des principul défails la régression de la consommation laitière i le l'un de la manifestation des agricul-teurs en novembre dernier les raisens de leur agitation, l'attitude rdividépartements desit Affaires économiques et certaines

Budgets. — Exercice 1960. — AGRICULTURE (suite).

mesures prises aux dépens des agriculteurs, l'impulsion don-née par le Ministre de l'Agriculture à certaines mesures en faveur des agriculteurs, le milliard promis à l'agriculture, les initiatives du département quant à l'assainissement du marché latiter et de la viande, la situation de l'agriculture en général, les fluctuations des prix, le prix de direction, la production agricole grandissante, les débouchés, la politique d'expansion et d'exportation dans le cadre du Marché commun; le prix des œufs et la concurrence polonaise et israélienne, la prime à l'exportation, le contrôle de l'importation des œufs sans coquille; les raisons de l'effondrement des prix de la viande porcine: afflux de porcs lourds et gras, accroissement du nombre d'engraisseurs contractuels, la part de responsabilité de l'O.C.R.A., l'aide au marché porcin et les débouchés à de l'O.C.R.A., l'aide au marché porcin et les débouches a l'étranger; la distribution d'eau et le remembrement dans la province de Limbourg; la fraude de beurre dans le Nord du Limbourg, le contrôle sévère et la poursuite des fraudeurs ayant comme conséquence l'insécurité des routes dans cette partie du pays, les mesures à prendre pour empêcher la fraude et la déclaration d'une zone libre entre la frontière et le canal de la Campine); pp. 1605 à 1608;

Observations de MM. DE BOODT, R. DESMEDT, SLEDSNS, le baron DE VLEESCHAUWER; pp. 1606 à 1608;

G. BREYNE (concernant la diminution du chiffre du budget, le rapport de M. DE BOODT, le rôle constructif de l'opposition, le milliard promis aux agriculteurs, la réforme structurelle de l'agriculture, le plan d'investissement, la compensa-tion pour la sécheresse de 1959 et les réactions du gouvernement, la culture du lin et du houblon ; l'unification accélérée du secteur agricole au sein de la Communauté Economique Européenne et les facteurs importants : harmonisation entre la Belgique et ses partenaires, unification des conditions de production, compression des prix de revient, prix des ferma-ges en Belgique et à l'étranger, nombre de paysans-proprié-taires, prix élevé des terres de culture et des prairies en Belgique et à l'étranger, création de chambres spéciales pour la réglementation des prix telles qu'elles existent aux Paysréglementation des prix telles qu'elles existent aux Pays-Bas; le remembrement, son accélération par l'augmentation du personnel de l'agriculture, la sécurité d'existence pour les agriculteurs, l'examen nécessaire de la proposition de loi sur la préemption; les coopératives agricoles nécessaires pour réduire les prix de revient; le danger de l'intégration euro-péenne pour le producteur agricole belge; les mesures gou-vernementales à prendre); pp. 1608 à 1611;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER, de MM.

SOBRY, DE BOODT; pp. 1608 à 1611;

SOBRY (concernant la situation de l'agriculture depuis 1958, la politique ministérielle, les céréales fourragères, le froment, le système de compensation pour l'importation de produits d'origine animale, l'incidence de la politique visant les céréales fourragères sur la production animale, l'industrie laitière, le beurre, la consommation de lait et la campagne « M », la sécheresse de 1959, les pommes de terre, le calcul de l'index du coût de la vie, le redressement de la situation conjoncturelle de l'agriculture; l'avenir de notre agriculture dans le cadre du Marché commun, le marché compétitif, les clauses du Traité de Rome : l'amélioration du cheptel, la lutte contre les épizooties, la tuberculose bovine, la fièvre aphteuse, la brucellose, l'assainissement des constructions rurales, les terres hydromorphes, le travail accompli par la commission régionale et par des fonctionnaires du service de l'hydraulique agricole, la nécessité d'un service de « soil planning » au sein du département ; l'enseignement agricole postscolaire; les mesures ministrielles prises pour résoudre le difficile problème de l'agriculture); pp. 1611 à 1614;
Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 1612, 1613.

Reprise de la discussion générale (8 juin 1960, après-midi)

Discours de MM. DEKEYZER (concernant les problèmes de l'industrie de la pêche dont il n'est pas fait mention ni dans le rapport ni dans les discussions agricoles sur le plan international, les crédits inscrits au budget, les nombreuses activités connexes à cette branche d'industrie qui est actuellement du ressort du département de l'agriculture; la crise dans la pêche maritime, les mesures d'assainissement promises dans la déclaration gouvernementale, la non-exécution de ces mesu-res; l'évolution récente dans cette industrie, la flotte, le remplacement de vieux bateaux, la construction d'un protorempiacement de view bateaux, la construction d'un proto-type de bateau de base, l'apport de poisson islandais et péla-gique, de crustacés et de mollusques, le prix à l'arrivage et à la vente, les prix minima pour les crevettes et pour l'esprot, l'aide à la pêche côtière, l'exportation des produits piscicoles, l'importation de poisson frais et en conserve, l'importation de poudre de poisson du Pérou, les mesures prises à l'étranger pour favoriser l'exportation et la coordination entre import et

Budgets. — Exercice 1960. — AGRICULTURE (suite).

export, la consommation de poisson dans le pays, la situa-tion dans les entreprises de transformation des produits de la pêche, la transformation du poisson en filets, les projets du ministre en vue de l'expansion de cette industrie, l'industrie néerlandaise des conserves de poisson; la situation de l'industrie de la pêche dans les autres pays de la C.E.E.; les mesutrie de la pêche dans les autres pays de la C.E.E.; les mesures d'assainissement proposées par le conseil professionnel de la pêche, l'exécution du plan quinquennal pour cet assainissement, la prime de déchirage, la construction maritime et les crédits de l'Etat; la politique gouvernementale de la pêche dans le cadre du Marché commun, les eaux territoriales, les limites des zones de pêche; le fait que l'industrie de la pêche tombe dans les attributions de six ministres; la « rente de front » et les passion articipés en favour des pêches per les passions participés en favour des pêches participés en favour des passions participés en favour de passions participés en favour des passions participés en favour de passions participés en favour des passions p front » et la pension anticipée en faveur des pêcheurs); pp. 1616 à 1620;

Observations de MM. DE BOODT, le baron DE VLEE-SCHAUWER, SOBRY; pp. 1616 à 1620;

SLEDSENS (concernant le rapport de M. DE BOODT, la politique agricole demandée par le P.S.C., les réformes structurelles nécessaires pour donner à l'agriculture et à l'horticulture leur place au sein de la C.E.E., le milliard pour les agriculteurs, la nécessité de protéger l'agriculture et l'horticulture, la création d'un fonds d'investissement agricole, la répartition adéquate des crédits, le programme agricole du P.S.C. et les 24 agricts du projet plus tepérmitique de notre plus P.S.C. et les 24 points du projet schématique de notre plus grande organisation agricole; l'Office de l'hydraulique agrigrande organisation agricole; l'Office de l'hydrathique agricole, les grands cours d'eau, les travaux d'assainissement et
d'amélioration; l'horticulture, la protection des nouveautés
végétales, le contrôle des prix minima et des prélèvements
qui s'y rapportent, le contrôle des prix aux Pays-Bas, la culture des tomates, la prospection des marchés d'exportation
de tomates, légumes, poires et pommes); pp. 1623 à 1625;

Gh. LEEMANS (concernant la situation des petits et moyens agriculteurs, les réformes structurelles, le problème marga-rine-beurre et les mesures prises au Grand-Duché de Luxempouvoir central envers la coopération en agriculture, la commission des coopératives agricoles, la représentation de l'attitude du pouvoir central envers la coopération en agriculture, la commission des coopératives agricoles, la représentation de l'Institut provincial de coopération agricole de Liège au sein du Conseil national de la coopération, son amendement à ce sujet, les critères pour l'octroi des subsides aux stations de pédologie provoquant l'exclusion de la province de Liège du bénéfice de la répartition pour sa station, l'historique de cette affaire et les efforts faits par cette station); pp. 1626, 1627;

R. DESMEDT (concernant le montant du budget de l'agricul-DESMEDT (concernant le montant du budget de l'agricul-ture, la politique agricole et des prix, la réduction des prix de revient, l'index des prix agricoles, le relèvement de la pro-ductivité, les dangers d'une surproduction, les réformes struc-turelles dans l'agriculture, la viabilité des petites entrepri-ses, les revenus des agriculteurs et des horticulteurs, la poli-tique des prix et de la production dans le cadre du Marché commun et l'exemple de certains produits: sucre et culture de betteraves sucrières, froment, lait, beurre, viande, céréales fourragères; la nécessité d'une reconversion en cas de sur-production d'un produit et l'adaptation des prix; la situation production d'un produit et l'adaptation des prix ; la situation des aviculteurs agriculteurs ou non; l'élevage porcin; la situation agricole dans les pays-membres de la C.E.E., la libération anticipée du marché européen possible seulement à condition d'égaliser les possibilités de production, le standing de vie de notre population agricole); pp. 1627 à

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 1628, 1629;

HEGER (concernant les débats se rapportant au budget, la politique agricole et le principe de base tendant à considérer l'agriculture comme partie intégrante de l'économie, les préoccupations de l'index, l'absence du Ministre aux réunions le préoccupations de l'index, l'absence du Ministre aux réunions le préoccupations de l'index, l'absence du Ministre aux réunions le préoccupations de l'index, l'absence du Ministre aux réunions le préoccupations de l'index, l'absence du Ministre aux réunions le préoccupations de l'index nationales ou internationales concernant l'agriculture, le rôle du ministre, les préoccupations des jeunes cultivateurs, la confrontation des exploitations agricoles avec le Marché commun, la nécessité d'un institut économique et social pour l'étude des marchés, la production, la surproduction, l'expor-tation; les stations de recherche, les recherches scientifiques, la direction des stations, le contact entre leurs divers secteurs et avec nos exploitants agricoles, l'avis des représentants de l'agriculture dans le comité de la recherche scientifique et la désignation d'un assistant qui servirait d'intermédiaire entre stations et agronomes ou cultivateurs, l'I.R.S.I.A., les bâtiments des stations); pp. 1629 à 1631;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 1629.

JADOT (concernant l'accroissement des marchés dans certains secteurs agricoles, le Fonds agricole, la suppression de la prime de compensation aux cultivateurs, la politique écono-

Budgets. — Exercice 1960. — AGRICULTURE (suite).

mique agricole du gouvernement, la situation des entreprises agricoles, la disparité de rendement et les salaires horaires d'après l'étendue de l'entreprise, l'élevage porcin, le maintien de nos petites et moyennes exploitations ; la recherche scientifique, le remembrement volontaire ou légal, la bonification foncière qui intéresse la province de Luxembourg, les travaux de défrichement et la construction de fermes, le chantier expérimental d'Arville, la vente des propriétés à des cultiva-teurs de condition modeste, l'octroi et le remboursement de teurs de condition modeste, l'octroi et le remboursement de prêts, le défrichement des terrains à Sugny, le drainage de terrains marécageux aux environs d'Arville, l'amélioration du régime des cours d'eau non navigables ni flottables, la mission du Service de l'hydraulique agricole; la politique forestière, la situation des agents techniques des Eaux et Forêts); pp. 1631, 1632;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; p. 1631;

SCHEIRE (concernant un problème spécifique à la Flandre CHEIRE (concernant un problème spécifique à la Flandre Orientale: exploitations dont la superficie moyenne n'atteint pas 5 Ha; la reconversion de l'agriculture à l'horticulture qui s'est heurtée aux problèmes posés par les débouchés, l'instauration d'une criée à caractère coopératif, l'activité et l'évolution de la criée horticole de Gand, les activités connexes, la nécessité d'élaborer une législation pour l'octroi de crédits agricoles; l'élevage du bétail laitier en Flandre Orientale, la politique laitière, l'information et la propagande nécessaires, la consommation du lait, la campagne «M», la contribution aux frais de propagande, le Fonds agricole, la production de fromage et de lait en poudre, la vente de production de fromage et de lait en poudre, la vente de fromage belge et l'instauration d'une marque de contrôle, la participation à la convention internationale du fromage; la participation à la convention internationale du fromage; la surproduction de beurre, la contrebande de beurre hollandais; le prix du lait; les problèmes agricoles internationaux, l'harmonisation de la politique en matière de produits laitiers dans les pays membres de la C.E.E., les mesures à prendre et la consultation des producteurs de lait; le standing de vie des agriculteurs et l'adaptation de l'agriculture aux temps nouveaux); pp. 1632 à 1634;

WILLEMS (concernant les promesses faites aux agriculteurs, il LEMS (concernant les promesses laites aux agriculteurs, les conditions de vie des paysans, les marges bénéficiaires excessives prises par les intermédiaires, le milliard supplémentaire pour les agriculteurs, les promesses pour les dommages causés par la sécheresse, le prix élevé de certains produits et des fermages, la loi sur les fermages, les exploitations industrielles qui transforment des produits agricoles et qui sont de la compétence du Ministre des Affaires économistres de la compétence de la compétenc qui sont de la competence du Ministre des Affaires econo-miques, la dispersion des compétences en matière agricole; la nécessité pour les agriculteurs de fournir des renseigne-ments exacts aux services ministériels pour la fixation et l'octroi de subsides; les épizooties, l'indemnité payée aux vétérinaires pour les vaccinations, le recrutement éventuel de vétérinaires au service de l'Etat, la possibilité de marquer les animaux ayant une réaction positive pour certaines maladies contagieuses ; le remembrement et le manque de persondies contagieuses; ie remembrement et le manque de personnel; suggère de donner une autre affectation aux sommes prévues pour les concours d'animaux; concernant la production du lait et du beurre, la propagande pour la consommation du lait, la campagne « M », les produits laitiers, les laiteries, l'Office national du lait, le prix, la densité et la qualité du lait, sa livraison à domicile, la réglementation dans le secteur lait et beurre); pp. 1634 à 1637;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 1635, 1636;

1636;

HEINE (concernant l'amélioration du rapport entre les prix de vente et les frais de production, la sauvegarde des intérêts des agriculteurs dans les accords internationaux, la part des agriculteurs dans le revenu national, la situation sociale des agriculteurs, l'élevage et la sélection scientifique insuffisante, la réorganisation de l'industrie laitière, le beurre, la concurrence de la margarine, les débouchés, le marché belge du sucre à réserver au maximum à nos betteraviers, les moyens d'aider l'agriculture, les petites et moyennes cultures en Wallonie; notre production agricole au sein du Marché commun); p. 1637.

Reprise de la discussion générale (9 juin 1960).

Discours de MM. MULLIE (concernant les recherches scienti-fiques se rapportant à l'agriculture et à l'alimentation des animaux domestiques, le discours de M. HEGER, la valorisation des produits agricoles provenant de la ferme, la liberté d'exportation inconditionnelle pour l'agriculteur, les impor-tations; la situation de l'agriculture vis-à-vis du Marché commun, la structure de l'agriculture belge, les terres de culture affectées à la construction de bâtiments industriels; la sélection des races et la création d'une commission char-gée d'examiner ce problème; le froment, le prix de direction; la culture sucrière et l'importation de sucre de canne; la

Budgets. — Exercice 1960. — AGRICULTURE (suite).

culture des pommes de terre; les produits laitiers, le beurre, la surproduction; les prévisions agricoles pour l'année 1960; le milliard promis aux agriculteurs); pp. 1640, 1641;

Observations de MM. R. DESMEDT, SOBRY; pp. 1640, 1641; MATERNE (concernant la consommation de beurre et la propagande à faire, le stockage des froments, le remembrement et le budget attribué à ce poste, les recherches scientifiques en ce qui concerne les cultures maraîchères et l'arboriculture, la consommation de conserves de légumes et de fruits, l'achat par la Petite propriété terrienne de 175 ha. de bois à Bierwart); pp. 1641, 1642;

VERHAEST (concernant la protection des oiseaux, le point de vue des tendeurs; insiste pour que le Ministre reçoive une délégation de ceux-ci); p. 1642;

DEMARNEFFE (concernant l'aménagement de jardins d'essai de vulgarisation pour les cultures maraîchère et fruitière, les jardins d'essai scientifiques; le remembrement, les divers aspects du problème; la façon de voter imposée par la loi et par laquelle les absences sont considérées comme votes favorables, la présence des intéressés aux réunions et les réunions d'information); pp. 1642 à 1644;

Observations de MM. DE BOODT, le baron DE VLEE-SCHAUWER; p. 1643;

le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant la politique agricole belge dans le cadre de Benelux, le régime actuel, les engagements résultant d'accords internationaux ; son interprétation de l'article 22 de la convention transitoire annexée au Traité d'Union économique Benelux et les deux obligations qui en résultent : harmoniser les politiques agricoles et supprimer les dispositions dérogatoires en matière d'agriculture à mesure de la réalisation de l'harmonisation, la liaison entre a mesure de la realisation de l'harmonisation, la liaison entre harmonisation et libération des politiques agricoles, l'actuel article 22 qui réunit les articles 22 et 25 du premier projet; les interprétations de MM. Mansholt et VAN OFFELEN, la politique agricole belge dans le cadre du Marché commun, la mission essentielle de la C.E.E. et les buts poursuivis par le Traité de Rome: élimination des droits de douane, instauration d'un tait douanies commun. Élimination des gractics des particulars des gractics des la commun. ration d'un tarif douanier commun, élimination des restrictions quantitatives, définition d'une politique agricole com-mune ; les décisions d'accélération du Marché commun prises récemment et le calendrier arrêté, la création et la comporécemment et le calendrier arrêté, la création et la composition d'un comité spécial chargé de faire rapport et de préparer les décisions du Conseil des Ministres, les conséquences éventuelles de l'accélération pour les produits agricoles au 1^{er} janvier 1961, la situation de l'agriculture belge au sein du marché européen, les dispositions prévues au Traité de Rome quant à la fixation des prix minima des contingentements, les produits sujets à contingentement: bovidés et viandes de bœuf, porcs et viandes porcines, produits laitiers, œufs, volaille, froment, pommes de terre à l'exception des hâtives; l'importation de produits par le service commercial du ravitaillement: la valorisation de la service commercial du ravitaillement; la valorisation de la récolte de froment de 1960 et les diverses hypothèses pour cette valorisation, l'importation de céréales fourragères fixation des prix minima pour certains légumes et fruits); pp. 1651 à 1656;

Observations de M. DEHOUSSE; p. 1654.

Reprise de la discussion générale (14 juin 1960)

Discours du baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant le problème de la production laitière, le beurre, le lait, le fromage à pâte dure, la réorganisation de l'industrie laitière en Belgique et à l'étranger, les laiteries, la production et le prix de la viande de porc, la taxe à l'importation sur les céréales fourragères, les œufs sans coquille, la production, l'importation, l'exportation et le prix des œufs, les pommes de terre, la pêche maritime, la pêche aux crevettes, l'élevage du bétail et le classement par races, le remembrement en Belgique et aux Pays-Bas, les améliorations à apporter aux bâtiments agricoles et aux habitations des cultivateurs, la mission, la compétence, les ingénieurs et le personnel du service de l'hydraulique agricole: l'assainissement de terrains marécageux, la situation à Arville, la construction de nou-velles fermes, la sylviculture et l'utilisation de certaines essences: le traitement des agents techniques des eaux et forêts; la tenderie; l'enseignement agricole postscolaire; la viticulture et les laboratoires d'essais; la recherche scienti-fique; les analyses pédologiques; le Fonds d'investissement agricole et la teneur du projet de loi déposé); pp. 1689 à

Observations de MM. R. DESMEDT, DE BOODT, MULLIE, DEKEYZER, SOBRY, SLEDSENS; pp. 1691 à 1694;

de MM. DE BOODT, rapp. (concernant le milliard supplémentaire qui n'augmentera pas le budget mais sera destiné au Fonds d'investissement agricole, le milliard promis aux agri-

Budgets. — Exercice 1960. — AGRICULTURE (suite).

culteurs, les critiques de l'opposition, le développement de l'action coopérative, la coopération dans la production laitière, la pêche maritime et les reproches de M. DEKEYZER, la situation des éleveurs de poules, le prix de la viande porcine, les œufs sans coquille, la culture des betteraves sucrières, l'importation de sucre congolais, l'élevage de bétail, la teneur du règlement fixé pour le prochain concours national d'élevage, l'attitude adoptée par une institution provinciale d'insémination artificielle vis-à-vis des éleveurs d'autres races de bétail, le centre de Lovenjoul); pp. 1696 à 1698;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER et de M. G. BREYNE; pp. 1696 à 1698;

MULLIE (concernant le dépôt du projet de loi instituant le Fonds d'investissement agricole, la politique et le prix du froment); p. 1698;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; p. 1698;

DE WINTER (concernant les précisions relatives au pro-gramme ministériel en vue du Marché commun, le programme établi par les autres pays-membres; le revenu agricole net; l'industrie laitière, le ramassage du lait et la valorisation de la production laitière, l'incorporation de lait dans la crème glacée); pp. 1698, 1699;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; p. 1699;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (14 juin 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 19.

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1700.

Art. 20.

Intervention de M. Gh. LEEMANS; le vote sur son amendement et sur l'article est réservé; p. 1701.

Art. 21 et 22.

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1701.

Art. 23.
Le vote sur l'amendement de M. Gh. LEEMANS et sur l'article est réservé; p. 1702.

Art. 24.

Intervention du baron DE VLEESCHAUWER, de MM. DE BOODT, R. DESMEDT; observations de M. le PRESI-DENT;

L'article est adopté avec les amendements adoptés en commission; pp. 1702 et 1703.

Art. 25 à fin du tableau.

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés avec l'amendement de la commission; p. 1703.

Discussion des articles du projet de loi (14 juin 1960).

L'article est réservé; p. 1703.

Art. 2 à 9.

Adoptés sans observations; pp. 1703, 1704.

Discussion des articles réservés (14 juin 1960, après-midi).

Art. 20 et 23 du tableau.

Les amendements de M. Gh. LEEMANS sont rejetés (vote nominatif);

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1712.

Art. 1 du projet de loi.

Adopté sans observations; p. 1714.

Vote (14 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 48 et 2 abstentions; p. 1714. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ASSISTANCE T.O.M.

Budget spécial d'Assistance au Congo Belge, au Ruanda-Urundi et aux territoires d'outre-mer de la Communauté Economique Européenne pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XXIV: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 422: Rapport de M. Duvieusart.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

A cette discussion générale est jointe celle du projet de loi contenant le budget du Fonds d'assistance au Congo Belge pour l'exercice 1960.

Budgets. — Exercice 1960. — ASSISTANCE T.O.M. (suite).

Discours de MM. DUVIEUSART, rapp. (concernant l'intervention de la Belgique au profit des territoires d'outre-mer associés à la C.E.E., du Ruanda-Urundi et du Congo, l'affectation du crédit de 2 milliards 700 millions au profit du Congo, le devoir d'assistance aux Etats en voie de déve-loppement, l'exemple américain du plan Marshall, la néces-sité d'un groupement des nations noires de l'Afrique); pp. 1856 et 1857;

VAN REMOORTEL (concernant l'affectation de l'aide accordée par la Belgique au Congo, les bourses d'études et les stages en Belgique, l'aide nécessaire au Fonds du bien-être indigène); pp. 1857 et 1858;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1858.

Discussion des articles du projet de loi (21 juin 1960). Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 1858.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871 et 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CLASSES MOYENNES.

Budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XV: Projet transmis par la Chambre des Représen-

Nº 177: Rapport de M. De Clerck.

Ann. - Discussion générale (15 mars 1960).

A cette discussion générale est jointe la discussion de l'interpel-lation de M. BUSIEAU « sur la façon dont la loi, permettant d'instaurer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et moyen commerce et de la petite industrie, du 24 décembre 1958, est actuellement appliquée ».

Discours de MM. DE CLERCK, rapp. (concernant le plan quinquennal du Ministre des Classes moyennes, la défense des professions libérales par leur intégration dans la représentation des travailleurs indépendants, la représentation des petites et moyennes entreprises dans les organismes économiques et sociaux, la politique en matière d'accès à la profession, la politique d'expansion économique en particulier sur le plan régional, la politique sociale du Ministre, les possibilités d'exportation pour les petites et moyennes entrepossibilités d'exportation pour les petites et moyennes entre-prises, les charges sociales des petites et moyennes entre-prises, la formation professionnelle et patronale, le crédit à l'artisanat, la réforme fiscale, le contact du département avec d'autres ministères pour l'étude de certains problèmes, la législation sur l'alcool, les ventes avec primes et ventes publiques de marchandises neuves, la législation sur le fonds de commerce); pp. 863 à 866;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant l'exécution de la loi sur l'accès à la profession, la politique du logement, les charges sociales, le privilège mobilier de l'O.N.S.S., la réforme de la formation et du perfectionnement professionnel dans les métiers et négoces, les arrêtés pris en la matière. l'activité du Comité national, les efforts des milieux des classes moyennes sur le plan régional et local, le statut social des apprentis; les dispositions nouvelles en matière d'allo-cations familiales; l'application de la loi du 24 mai 1959 sur le crédit; le registre du commerce et de l'artisanat, la modification nécessaire de la loi du 3 juillet 1956; le repos hebdomadaire, la réforme de l'Institut d'étude économique et sociale des classes moyennes, les ventes avec primes; l'expansion économique, le problème des débouchés commer-ciaux, l'intégration des petites et moyennes entreprises dans le Marché commun, l'établissement de la carte économique de la Belgique; les perspectives d'avenir pour les petites et moyennes entreprises de production dans le Marché commun, les problèmes d'investissement, la décentralisation des possi-bilités de crédit, la spécialisation technique; les problèmes du secteur de la distribution : effort de productivité, groupements d'achats et coopération, self-service, étude du marché et publicité, coût de la distribution); pp. 866 à 870;

Observations de MM. HERCOT, DE WINTER; pp. 866, 870. Reprise de la discussion générale (16 mars 1960)

Discours de MM. BUSIEAU (concernant l'application de la loi du 24 décembre 1958 dans un esprit opposé à celui qui a animé le législateur, les dispositions en vigueur en matière d'apprentissage contractuel, les critiques formulées à l'égard Budgets. — Exercice 1960. — CLASSES MOYENNES (suite).

> de cet apprentissage : insuffisance du sens du devoir d'éducateur et de la valeur professionnelle et pédagogique indis-pensables chez trop de petits patrons, concurrence faite à l'enseignement technique, inspection des cours donnés dans le cadre de l'apprentissage; la création d'une commission d'enquête qui aurait étudié sur place le fonctionnement de l'apprentissage contractuel, l'économie du projet de loi fixant les conditions d'accès à la profession, la mise sur le même pied de l'enseignement technique et de l'apprentissage contractuel parmi les conditions d'accès à la profession; annonce le dépôt d'un ordre du jour dont il donne lecture) ; pp. 880 à 882;

Observations de M. VANDEN BOEYNANTS; p. 882;

HOUGARDY (concernant le découragement qui se développe parmi les dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'im-portance de la petite et moyenne industrie, les avantages dont les industriels bénéficient dans les pays du Marché commun, les mesures protectionnistes et les avantages fiscaux accordés aux exportateurs en France, les mesures prises aux Pays-Bas en faveur de l'exportation et des investissements, les mesures fiscales prises en Allemagne et en Italie; la situation en Belgique: rétrécissement des activités traditionnelles, problèmes des adjudications publiques, du crédit, des investissements, réforme de la législation sur la vente de l'alcool; les difficultés des transporteurs routiers internationaux et des exploitants d'autobus et autocars); pp. 882 à 885 :

VANDEN BOEYNANT'S, m.c.m. (répond à M. BUSIEAU; concernant les critiques formulées contre l'apprentissage contractuel, les avis donnés par le conseil supérieur des classes moyennes au sujet de deux requêtes introduites en vue de fixer les conditions d'accès à la profession; demande au Sénat de ne pas suivre l'ordre du jour que M. BUSIEAU se propose de présenter); pp. 885, 886.

Observations de MM. ANCOT et BUSIEAU: p. 865;

BUSIEAU (concernant le changement d'esprit nécessaire en matière d'apprentissage contractuel, l'inspection en matière d'apprentissage, le rejet par le conseil supérieur des classes moyennes de toute requête portant des conditions d'accès à la profession qui ne laisseraient pas à la formation par l'en-seignement technique la place qui lui revient); p. 886;

Observations de M. VANDEN BOEYNANTS; p. 886;

SANTENS (concernant l'intégration insuffisante de la politique des classes moyennes dans la politique générale du gouver-nement sur le plan social, économique et financier; le pro-gramme quinquennal du Ministre, la collaboration des classes moyennes elles-mêmes, l'intégration des professions libérales dans la représentation des classes moyennes, l'amé-lioration de la formation professionnelle des classes moyennes, la réforme de l'Institut d'étude économique et sociale des classes moyennes, la Commission d'expansion pour la petite et moyenne entreprise, la campagne d'information des consommateurs au sujet de la distribution); pp. 886, 887;

WIARD (concernant la nécessité pour le département de disposer d'organismes d'études appropriées, le crédit aux classes moyennes, les problèmes sociaux des indépendants ; les proposent dans le domaine de la distribution : ventes en solde, ventes au rabais, ventes avec prime; la perturbation du secteur de la distribution par les ventes avec prime, la défense du consommateur, les ventes avec billets de tombola ou billets de pronostics); pp. 887 à 889;

Observations de MM. WARNANT, VERHAEST, VANDEN BOEYNANTS, VAN BUGGENHOUT, DE WINTER: pp. 888, 889;

VERHAEST (concernant les possibilités de crédit pour les petites et moyennes entreprises); pp. 889, 890;

WARNANT (concernant l'utilité de certaines dépenses inscrites au budget, la subvention à la formation et au perfection-nement professionnels ; l'activité de l'Office national pour nement professionnels; l'activité de l'Office national pour la promotion de l'exportation des produits des petites et moyennes entreprises et du Centre national pour l'expansion économique des petites et moyennes entreprises, la confection d'une carte économique de la Belgique, l'aide aux métiers d'art; la suppression du cumul des revenus des époux, le travail noir, la nécessité de mieux faire connaître la législation en faveur des classes moyennes, la participal des descent meutres à la viel de la petitor). des classes moyennes à la vie de la nation) ; pp. 890 à 892 ;

ROLAND (concernant le programme développé par le Ministre des Classes moyennes, l'augmentation de la part des tra-vailleurs indépendants dans le revenu national, l'intégration des professions libérales dans la représentation des travail-leurs indépendants, la non-reconduction de la loi de cadenas sur les grands magasins, la pension des indépendants, le Budgets. — Exercice 1960. — CLASSES MOYENNES (suite).

nombre de dossiers en retard, le fonctionnement compliqué du Fonds de solidarité, les dossiers égarés); pp. 892, 893; Observations de M. DE BLOCK; p. 892;

DE WINTER (concernant la formation et le perfectionnement professionnels dans les métiers et négoces, la transformation des secrétariats d'apprentissage en associations sans but lucratif, la composition des conseils d'administration de ces associations, l'arrêté royal du 13 avril 1959 et les arrêtés ministériels subséquents, la rémunération des secrétaires d'apprentissage, l'arrêté royal du 5 février 1960, le contrôle de l'apprentissage); pp. 893, 894;

Observations de M. VANDEN BOEYNANTS; p. 894;

G. BREYNE (concernant les abus en matière d'apprentissage, le livre noir de la J.O.C. à ce sujet, le statut des apprentis, l'absence de consultation des syndicats, la suppression du régime de l'apprentissage); pp. 894, 895;

Observations de MM. VREVEN, VANDER BRUGGEN, DE CLERCK, VANDEN BOEYNANTS; pp. 894, 895;

VERSE (concernant le rétablissement de l'égalité fiscale par la suppression du cumul des revenus d'époux travailleurs indépendants en matière d'imposition à la taxe profession-nelle); pp. 895, 896;

VANDER BRUGGEN (concernant la fixation d'un jour de repos hebdomadaire pour les classes moyennes, l'application de la loi sur l'accès à la profession, la situation des petites et moyennes entreprises dans le secteur de la distribution, la vente à tempérament à domicile, les ventes publiques de meubles neufs); pp. 896, 897;

VREVEN (concernant les retards dans l'octroi de prêts aux classes moyennes pour l'acquisition d'immeubles); p. 897;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (répond aux orateurs et traite notamment des études sur les classes moyennes, de la reconnaissance des professions libérales, de l'octroi de crédius, de l'apprentissage et de l'application de l'arrêté royal du 13 avril 1959 en la matière, des ventes en solde, des ventes avec prime, de la suppression du cumul des revenus d'époux pour les travailleurs indépendants, de l'activité de l'Office pour la promotion de l'exportation des produits des petites et moyennes et du Centre national pour l'expanet moyennes entreprises et du Centre national pour l'expansion économique de ces entreprises, de l'aide aux métiers d'art); pp. 897 à 899;

Observations de MM. VANDER BRUGGEN, DE WINTER; pp. 897, 898;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (16 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 899.

Discussion des articles du projet de loi (16 mars 1960). Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 899, 900.

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 57 et 1 abstention; p. 909.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

Budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XVI: Projet de loi + Annexes + Errata.

N° 133: Rapport de MM. De Grauw, Delport et Stubbe. N° 162: Amendement proposé par M. Goossens. N° 174: Amendement présenté par le Gouvernement. N° 180: Amendement proposé par M. Goossens.

Ann. - Discussion générale (25 février 1960).

Discours de MM. SEGERS, m.c. (concernant la politique des transports, l'évolution technique dans ce domaine, les pipelines, le poussage sur les voies d'eau, les investissements nécessaires pour l'amélioration de l'infrastructure, la modification des méthodes d'exploitation des transports, la réforme du transport par rail, la modernisation, le problème du trafic des voyageurs, l'augmentation des tarifs des abonnements de travail et l'intervention des industries, le trafic des marchandies. L'électrification des industries, le trafic des marchandises, l'électrification, la simplification des lignes à faible trafic, la réduction des effectifs du personnel, le transport des marchandises par la route, la loi de cadre pour l'exploitation des tramways, la sécurité de la circulation, la marine marchande, son extension, la ligne Ostende-Douvres,

Budgets. — Exercice 1960. — COMMUNICATIONS (suite).

> le tunnel sous la Manche, l'enseignement maritime, la navigation intérieure, le problème des prix, la mise en service d'avions à réaction, les aérodromes, le contrôle de la circu-lation à haute altitude, Air-Union, la R.T.T. et les postes); pp. 613 à 618;

GILLON (concernant la ligne de Courtrai à Bruxelles, les défaillances du service des postes); pp. 618, 619;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 618;

DE BLOCK (concernant le déficit de la S.N.C.B., ses causes, la trop lente modernisation des chemins de fer, la préférence à donner à la traction électrique, la concurrence des transports routiers, le problème des pensions, la sécurité de la circulation routière, la création d'un institut national des transports par route, la limitation de la vitesse sur les routes, le permis de conduire, les stations de contrôle technique, la R.T.T., les prix des abonnements au telex, les longueurs d'onde de l'I.N.R., les postes privés, l'augmentation des des tarifs postaux, le tri postal de Bruxelles-Midi, la création d'une régie des postes, la Sabena, Air-Union); pp. 619

Observations de MM. VERSIEREN, SEGERS, DE GRAUW, DE WINTER; pp. 619 à 623.

Reprise de la discussion générale (25 février 1960, après-midi).

Discours de MM. DAMAN (concernant le respect de la loi du 30 avril 1958 par la S.N.C.B., les commandes de matériel roulant, la situation des Ateliers de la Dyle, les mutations de personnel, la seconde carrière, les barèmes fonctionnels et l'application de la loi du 2 août 1955); pp. 646, 647;

HERCOT (concernant des ouvrages d'art de la S.N.C.B. enjambant une route de l'Etat à Lodelinsart et la suppression d'une ligne de chemin de fer industrielle coupant deux routes, le problème des tramways urbains, la loi de cadre envisagée); p. 647;

Observations de MM. SEGERS, le PRESIDENT, GILLON; p. 647.

Reprise de la discussion générale (1 mars 1960).

Discours de MM. DE GRAUW, rapp. (concernant la sécurité aérienne, Eurocontrol, la Régie des voies aériennes; l'assai-nissement de la S.N.C.B., la mise à charge des employeurs d'une augmentation des abonnements ouvriers, la redevance d'une augmentation des abonnements ouvriers, la redevance payée par les transporteurs routiers belges circulant en France, le remplacement du rail par des autobus, les tram-ways, l'étalement des congés, la pollution de l'air par les fumées de moteurs à mazout); pp. 650, 651;

Observations de M. HARMEGNIES; pp. 650, 651;

Observations de M. HARMEGNIES; pp. 650, 651;

DEKEYZER (concernant les abonnements ouvriers aux chemins de fer, les accidents de la circulation, le nombre des victimes, les causes des accidents, la réglementation dans le secteur des autocars, le problème du parking, l'augmentation du tonnage de la marine marchande, la crise dans la pêche maritime, la ligne Ostende-Douvres, le tourisme social, les vacances des ouvriers, les problèmes des transports dans le cadre de la Communauté des Six, la coordination nécescaire, la navigation intérieure, les tarifs, l'Office régulateur de la navigation intérieure, la navigabilité de l'Escaut); pp. 651 à 655:

Observations de M. DE WINTER; p. 653;

CLAEYS E. (concernant la solution des problèmes du canal et de l'écluse de Terneuzen, les crédits à la construction de nouveaux bateaux d'intérieur, l'importance des bateaux mesurant moins de 50 mètres dans les transports par eau, la liquidation de terrains antérieurement occupés par la gare de Gand-Rabot, la suppression du transport des voyageurs sur la ligne Gand-Zelzate); pp. 660, 661;

STUBBE, rapp. (concernant le plan d'assainissement de la S.N.C.B., l'adaptation des abonnements d'employés au tarif des abonnements d'ouvriers, le licenciement de personnel de la S.N.C.B., le remplacement de wagons en bois, le fonctionnement des postes, le tourisme, les problèmes des exploitants d'autocars); pp. 661, 662;

PONTUS (concernant l'assainissement des chemins de fer, l'électrification de la ligne Liège-Herbesthal, l'accroissement de la productivité dans les ateliers de la S.N.C.B., les services d'autobus, le sort des agents frappés par une mesure disci-plinaire à la libération, l'application par la S.N.C.B. des lois du 30 avril 1958 et du 2 août 1955); pp. 662 à 664;

Observations de M. STUBBE; p. 663;

DELPORT, rapp. (concernant le déroulement du débat); p. 664;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 664;

Budgets. — Exercice 1960. — COMMUNICATIONS (suite).

de STEXHE (concernant le régime de l'Office régulateur de la navigation intérieure, la nécessité d'une réforme profonde, l'arrêt de la Cour de Cassation de mars 1959, les conséquences du protectionnisme de l'O.R.N.I., le retour à la liberté en matière de transport par eau des grains à destination d'Anvers, le préjudice causé par l'O.R.N.I. à toutes les régions industrielles du pays, la nécessité du retour à la liberté des frets et à la suppression du tour de rôle, la liberté des transports pour compte propre, le remplacement de l'O.R.N.I. par une coopérative libre des bateliers); pp. 664 à 666; la navigation intérieure, la nécessité d'une réforme profonde,

Gh. LEEMANS (concernant les communications de service à la gare de Landen, la suppression des lignes 126 et 127); p. 666;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 666;

PAIRON (concernant les embouteillages en matière de trans-port de marchandises à la frontière belgo-allemande, les impôts qui frappent les transports, le contrôle douanier dans les trains entre Aix-la-Chapelle et Verviers, les licences de transport de marchandises pour le compte de tiers); pp. 666,

GOOSSENS (concernant le déficit de la S.N.C.B., la moder-nisation nécessaire, la perte due au transport de la main-d'œuvre, le cas des classeurs à l'Office des chèques postaux, le sort des facteurs auxiliaires et des châques postaux, le sort des facteurs auxiliaires et des chauffeurs d'automobile auxiliaires des postes, la subvention à « Via Secura », la construction d'abris pour les voyageurs des autobus substitués aux trains, la lutte contre la pollution de l'air, les abonnements ouvriers, l'extension de l'automatisation des téléphones); pp. 667 à 669;

SEGERS, m.c. (répond aux orateurs; concernant la politique des transports, les abonnements aux chemins de fer pour ouvriers et employés, les lignes à trafic réduit, l'électrification, les exploitations d'autocars, le statut des tramways, les transports par eau, la navigation intérieure, les problèmes de la poste, les transports routiers internationaux); pp. 669 à 672;

Observations de MM. le PRESIDENT, DONSE, DEKEYSER, GILLON, GOOSSENS, DE GRAUW: pp. 670 à 672;

HERCOT (concernant les tramways de Charleroi); p. 672; Observations de M. SEGERS; p. 672;

USELDING (concernant la vicinalisation des lignes de chemin de fer non rentables du Luxembourg, le remplacement de lignes ferrées de la S.N.C.V. par des services d'autobus, l'organisation actuelle au service des colis dans la province de Luxembourg, l'unification des tarifs téléphoniques); pp. 672, 673;

CUVELLIER (concernant la situation des pensionnés de la S.N.C.B., l'application de la loi du 24 avril 1958, la vicina-lisation de lignes à faible trafic dans la province de Namur, l'atelier de Salzinnes, la situation des «auxiliaires» de l'Administration des postes et de l'Office des chèques postaux); pp. 673, 674;

PONCELET (concernant l'assouplissement de la législation en matière de transports routiers, la suppression de lignes de chemin de fer dans la province de Luxembourg, le service de remise des colis, l'éclairage des gares de Marloie et Jemelle); pp. 674, 675;

Observations de MM. SEGERS, DONSE, GILLON; pp. 674, 675;

DE MAERE (concernant le passage par bac à Kruibeke-Hoboken); p. 675;

ROLAND (concernant la répercussion de la politique d'assai-nissement de la S.N.C.B. dans la région du Centre, l'électrification de lignes dans le Hainaut, les autobus de rempla-cement, les passages à niveau de La Louvière et Houdeng, la lenteur de certains trains, la suppression de la ligne n° 87. les pensions des agents du chemin de fer, la distribution du courrier et des télégrammes); pp. 675 à 677;
Observations de MM. SEGERS, TROCLET; p. 676;

TROCLET (concernant les problèmes des handicapés qui voya-gent en chemin de fer, les marchepieds, les escalators et ascenseurs dans les gares); pp. 676, 677;

SEGERS, m.c. (répond aux derniers orateurs) ; p. 677 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (1 mars 1960).

Art. 1 à 23 (titre 1er, section I).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 678.

Budgets. — Exercice 1960. — COMMUNICATIONS (suite).

Art. 24.

Le vote sur l'amendement de M. GOOSSENS et consorts et l'article est réservé; pp. 678, 679.

Art. 25 à fin de la section I. Sections II, III, IV.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 679.

Titre II - Art. 59-472.

Le vote sur l'amendement de M. GOOSSENS et sur l'article est réservé; p. 679;

L'amendement du gouvernement aux tableaux en page 53 est adopté; p. 679;

Tous les autres articles du titre II, ainsi que les articles des budgets des organismes d'intérêt public sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 679;

Intervention de M. SEGERS; le 2° de l'article 11 du projet de loi où il est question de la R.T.T., est supprimé; p. 679.

Reprise de la discussion des articles du tableau (3 mars 1960). Art. 24.

Intervention de MM. GOOSSENS, SEGERS; L'amendement de M. GOOSSENS et consorts est adopté; L'article, amendé, est adopté; p. 734.

Art. 59-472. L'amendement de M. GOOSSENS est rejeté;

L'article est adopté; p. 734.

L'article 24 amendé est remis aux voix et définitivement adopté;

Discussion des articles du projet de loi (3 mars 1960).

Art. 1 à 15. Adoptés sans observations; pp. 735 à 737.

Vote (3 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 49 et 2 abstentions; p. 737.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Budget du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XII: Projet transmis par la Chambre des Représentants

Nº 409: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. VAN CAUWELAERT, rapp. (concernant la tâche du Ministère du Congo et du Ruanda-Urundi après le 30 juin 1960, l'avenir du Congo au sein d'une communauté de l'Afrique noire); p. 1862;

La discussion générale est close

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960)

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés;

Discussion des articles du projet de loi (21 juin 1960).

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; p. 1862.

Vote (21 juin 1960)
L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DEFENSE NATIONALE.

Budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1960. Doc. — N° 5-X: Projet de loi + Annexes.

N° 175: Amendements proposés par le Gouvernement.

N° 277: Rapport de M. Baert.

N° 286: Amendements proposés par M. Noël.

N° 293: Amendements proposés par M. Noël.

N° 5-Xbis: Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 498: Rapport de M. Baert.

Ann. - Discussion générale (3 mai 1960).

Discours de MM. GILSON, m.d.n. (concernant l'alternative devant laquelle se trouvait placé le gouvernement: laisser se développer la charge budgétaire de la défense nationale ou repenser les structures et moyens de cette défense; les charges budgétaires nouvelles découlant notamment des obligations acceptées par le gouvernement précédent, la nécessité de procéder à une révision fondamentale de la structure des forces en présence des difficultés économiques et financières Budgets. — Exercice 1960. — DEFENSE NATIONALE (suite).

> actuelles, la valeur de l'armée, la réduction du temps de la Belgique au sein de l'alliance atlantique, le rapport M.C. 70; le renforcement de la valeur combattante de l'armée: constitution de deux divisions mécanisées du type « Landcent » et de deux groupements de générales. service, les tentatives de désarmement, l'effort consenti cent » et de deux groupements de réserve mobilisables immédiatement, armement ultra-moderne, force aérienne équipée d'avions modernes et d'engins, acquisition d'avions du type F. 104 G, force navale spécialisée en dragage; la révision des efforts non entièrement justifiés: suppression de la G.T.A., rationalisation des centres d'instruction, réduction des services logistiques et des bases, retrait d'unités d'Allemagne, suppression de la flottille du Rhin, limitation du rôle des avions pilotés, réduction des effectifs administratifs, aménagement de nos unités de service; le développement aménagement de nos unités de service; le développement d'un outil de gestion moderne; les problèmes du personnel, le reclassement du personnel militaire appointé et notamment des techniciens O.T.A.N.; la constitution d'une administration générale du budget, le lien entre l'économie nationale et l'armée, l'appui de l'armée à l'économie, la gestion budgétaire, les économies réalisées); pp. 1171 à 1177;

Observations de M. VAN REMOORTEL; p. 1173;

VAN REMOORTEL (concernant la nécessité d'assurer la défense nationale, les dépenses qui devront être faites pour l'aide économique et technique à envisager pour le Congo, l'acquisition d'avions F. 104 G., la sécurité des pilotes de ces appareils, la dispense du service en Allemagne pour les miliciens, la défense antiaérienne passive, les bases militaires au Congo); pp. 1177, 1178;

Observations de MM. DE BOODT, GILSON; p. 1177;

le baron NOTHOMB (concernant l'instantanéité d'une guerre baron NOTHOMB (concernant l'instantanéité d'une guerre qui éclaterait, la conception dépassée de la mobilisation des réserves, les forces de l'intérieur, la transformation des forces territoriales, l'unité des armements, la prise en charge par l'Allemagne d'une partie du coût de nos forces d'intervention, l'effort à fournir par les alliés, le cantonnement de nos troupes d'intervention dans les Ardenmes belges, l'organisation de la défense de l'intérieur; le problème du désarmement, les bases militaires africaines, les slogans antimilitaristes lancés à l'occasion d'un cortège du 1et mai); pp. 1178 à 1180: à 1180;

Observations de MM. MACHTENS, HARMEGNIES, GILSON; pp. 1178 à 1180;

DE BLOCK (concernant les militaires qui furent internés pendant la première guerre mondiale aux Pays-Bas, leur assimilation aux prisonniers de guerre); pp. 1180, 1181;

Observations de MM. DONSE, DE BOODT; p. 1181;

DEMARNEFFE (concernant la location de terres inoccupées à la base de Brustem, les expropriations nouvelles envisagées pour l'extension d'un dépôt de munitions à cette base, la mise à la disposition de l'agriculture de 90 hectares de terrains gazonnés de la base, les expropriations faites en vue de l'établissement d'un dépôt d'essence à Brustem, les frais de cette installation déclassée ensuite; les maisons qui ont été ensuite construites sur les terrains du dépôt); pp. 1181, 1182;

Observations de M. DE BOODT; p. 1182;

NOEL (concernant la situation internationale, les efforts en vue de la détente internationale, l'augmentation des dépenses pour la défense nationale, la révision de nos engagements, la participation de l'O.T.A.N. à la détente, l'indépendance de la Belgique au sein de l'O.T.A.N., l'achat d'avions F. 104 G., le plan M.C. 70, les moyens qui seront mis en œuvre par un agresseur éventuel, les techniciens O.T.A.N., l'argument économique produit pour justifier l'achat d'avions); pp. 1183 à 1185;

Observations de MM. DE BOODT, GILSON, BAERT, ANCOT; pp. 1183, 1184. vue de la détente internationale, l'augmentation des dépenses

Reprise de la discussion générale (4 mai 1960). Discours de MM. SLEDSENS (concernant la suppression des nombreuses servitudes militaires, la mise à la disposition de l'agriculture de terrains d'anciennes fortifications); pp. 1187,

Observations de MM. le PRESIDENT, GILSON; p. 1188; FLAMME (concernant l'incidence des positions prises dans le domaine de la politique étrangère, les questions d'ordre politique, militaire et économique qui se posent dans le cadre de l'O.T.A.N., la standardisation en matière d'armement, les dépenses faites pour la défense nationale depuis 1950, l'augmentation de la part réservée au paiement du personnel, le dépôt tardif du budget, l'augmentation des barèmes des sous-officiers, la commande de nouveaux avions, les techniBudgets. — Exercice 1960. — DEFENSE NATIONALE (suite).

> ciens O.T.A.N., le problème du logement en Allemagne, la réorganisation de l'armée, la réalisation des douze mois, l'organisation de deux divisions Landcent, l'achat d'avions F. 104 G., le prix de pareil avion, les fabrications militaires confiées à la Belgique, l'aide américaine, l'envoi de miliciens en Allemagne, l'engagement de techniciens O.T.A.N. de 16 à 17 ans, la diminution du nombre de militaires); pp. 1188 à 1193;

Observations de MM. GILSON, VAN REMOORTEL, BAERT, DE BOODT, HOUGARDY, HARMEGNIES, YERNAUX, DOUTREPONT; pp. 1188 à 1193;

HOUGARDY (concernant le rappel à l'attention de nos partenaires de l'O.T.A.N. de l'aide que la Belgique apporte au Congo, l'intégration de nos dépenses militaires dans le circuit de l'économie belge, l'effort de standardisation du matériel dans le cadre de l'O.T.A.N., la revalorisation pécuniaire de la carrière militaire, les adjudications, les forces de défense de l'intérieur); pp. 1193, 1194;

Observations de MM. DOUTREPONT, RASSART, GILSON, HARMEGNIES; pp. 1193, 1194;

DE BOODT (concernant l'incidence de la réorganisation de l'armée sur l'économie belge, l'organisation d'un voyage d'inspection de la commission de la Défense nationale, en Allemagne, le traitement des brancardiers prêtres ou futurs prêtres catholiques dans les hôpitaux militaires, les soins médicaux gratuits pour les Croix du feu, la situation linguistique à l'armée, la répartition des officiers supérieurs suivant leur appartenance linguistique, la répartition linguistique des dernières promotions, l'introduction de rôles linguistiques à l'armée, la stratégie de l'avant, le trop grand effort demandé à la Belgique, la détente entre l'Est et l'Ouest, l'initiative que pourrait prendre la Belgique en ce domaine); pp. 1194 à 1198;

Observations de MM. J. CLAYS, MACHTENS, CROMMEN, DONSE, VAN CAUWELAERT, VERHAEST, VAN BUGGENHOUT: pp. 1195 à 1197;

GILSON, m.d.n. (concernant la puissance de l'armée soviétique, les amendements proposés par M. NOEL, l'accord de l'opposition socialiste sur les éléments fondamentaux de la politique militaire proposée au pays, la diminution des charges de la défense nationale, les engagements internationaux pris le 1° mai 1958, le rééquipement de la force aérienne, la contrepartie économique, le choix du F. 104 G., la sécurité de cet avion, le maintien de miliciens en Allemagne, le plan M.C. 70, la réduction des frais de personnel, les frais pour le logement en Allemagne, les barèmes des sous-officiers, les techniciens O.T.A.N., la réduction du temps de service à douze mois, les divisions Landcent, les stemps de service à douze mois, les divisions Landcent, les militaires internés aux Pays-Bas pendant la guerre 1914-1918; le problème de l'intégration et de la standardisation, le nouveau statut des sous-officiers, le découragement dans les cadres, la rationalisation de l'armée, les forces de l'intérieur, les accords qui devront être conclus avec le gouvernement congolais sur le plan militaire, la libération de terrains et bâtiments au bénéfice de l'agriculture et de l'industrie, les prêtres brancardiers, les soins gratuits aux Croix du feu, le problème linguistique à l'armée; pp. 1198

Observations de MM. DOUTREPONT, RASSART, NOEL, DE BOODT, MACHTENS; pp. 1198 à 1204;

MACHTENS (concernant les conséquences de l'instauration des douze mois, le recrutement de techniciens O.T.A.N., la des douze mois, le recrutement de techniciens O.T.A.N., la réduction des dépenses pour la défense nationale, la revalorisation de la carrière militaire, la nationalisation de bénéfices qui seront réalisés grâce à la production d'avions et d'armements, la manifestation des sous-officiers à Bruxelles, leurs revendications, les calicots antimilitaristes portés dans une manifestation du 1er mai, l'installation d'un dépôt de munitions allemand à Arendonk, l'achat d'avions F. 104 G., la réduction de l'effort de la Belgique dans le cadre de l'O.T.A.N.); pp. 1206 à 1209;

Observations de MM. BAERT, GILSON, ANCOT, le PRE-SIDENT; pp. 1206 à 1209;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant huit hec-tares de terrains expropriés près de la base de Florennes pour l'établissement de citernes pour carburants, la situation pécuniaire des veuves de militaires appointés tués à l'ennemi au cours de la campagne des 18 jours ou décédés des suites de leurs blessures, un amendement à la loi budgétaire ten-dant à modifier un arrêté royal de 1931, la contestation de la validité de l'arrêté en question par l'Etat, l'avis de la Cour de Cassation); pp. 1209, 1210;

Budgets. — Exercice 1960. — DEFENSE NATIONALE (suite).

Observations de M. le PRESIDENT; pp. 1210, 1211;

MM. VAN BUGGENHOUT (concernant les bases militaires au Congo, le manque d'autorité, la déception des blancs au Congo. la propagande faite depuis la Chine communiste, les mesures à prendre pour la protection des blancs au Congo); pp. 1211, 1212;

Observations de M. DONSE; p. 1211;

GODIN (concernant les dépenses inutiles faites à Florennes pour entreposer de l'essence, la remise dans le circuit économique de terrains et bâtiments non indispensables à la défense nationale, le sort des bases militaires au Congo); p. 1212;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1212;

MOREAU de MELEN (concernant la réorganisation de l'armée, la suppression des divisions de réserve, le choix des avions F. 104 G., le moral de l'armée, l'instruction, les forces de l'intérieur, l'article 8bis); pp. 1212, 1213;

Observations de MM. le PRESIDENT, GILSON; p. 1213; GILSON (répond aux derniers orateurs et traite notamment de l'établissement de dépôts de munitions allemands, des avions F. 104 G., du sort des veuves de militaires appointés tués à l'ennemi, des bases au Congo); pp. 1213, 1214;

Observations de MM. GODIN, MOREAU de MELEN, le baron de DORLODOT; p. 1214;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (4 mai 1960).

Intervention de M. NOEL; observations de MM. GILSON, DONSE, le PRESIDENT, le baron de DORLODOT; Les amendements de M. NOEL et les articles qui font l'objet d'un amendement sont réservés;

Les autres articles sont adoptés ; pp. 1214, 1215.

Discussion des articles du projet de loi (4 mai 1960).

Art. 1.

L'article est réservé; p. 1215. Art. 2 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 1215, 1216.

Art. 8bis et 9.

Ces articles sont réservés; p. 1215.

Art. 10 à 15.

Adoptés sans observations; p. 1216.

Vote sur les amendements et les articles réservés du tableau (5 mai 1960).

Art. 3. L'amendement de M. NOEL au point 2 est rejeté (vote nominatif); ses amendements aux points 3 et 4 sont rejetés; L'article est adopté; pp. 1224, 1225.

Art. 9.

Les amendements de M. NOEL aux points 2, 3 et 4 sont rejetés;
L'article est adopté; pp. 1224, 1225. Art. 10. Les amendements de M. NOEL aux points 4 et 5 sont rejetés;

L'article est adopté; p. 1225. Art. 17. L'amendement de M. NOEL est rejeté;

L'article est adopté; p. 1225.

Art. 30. L'amendement de M. NOEL est rejeté; L'article est adopté; pp. 1225, 1226.

Art. 60.441, 60.443, 60.444 à 60.692.

Les amendement de N. NOEL sont successivement rejetés ; Les articles sont adoptés ; pp. 1226 à 1241.

Vote sur les articles réservés du projet de loi (5 mai 1960).

Art. 1.

Adopté; p. 1241.

Art. 8bis

La disjonction demandée par Mme GERBEHAYE-Vve LE-HOUCK n'est pas admise (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 1241 à 1243.

Art. 9.

Adopté; p. 1243.

Vote (5 mai 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 48 et 7 abstentions; p. 1243.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 2078 (12 juillet 1960).

Budgets. — Exercice 1960. — DEFENSE NATIONALE (suite).

Discussion générale (19 juillet 1960).

Discours de MM. FLAMME (concernant la portée du vote négatif des socialistes ; les amendements successifs au budget, certaines réductions de crédits, les achats d'avions); pp. 2179, 2180;

Observations de MM. DOUTREPONT, DE WINTER; p. 2179;

DOUTREPONT (concernant les indemnités payées par le département pour résiliation de contrats de fournitures);

GILSON, m.d.n. (concernant les négociations entreprises avec les partenaires de l'O.T.A.N., le nouveau programme mili-taire de cinq ans, l'augmentation de l'efficacité des forces combattantes, la rationalisation dans les forces non combattantes, les économies, le rééquipement de la force aérienne, la question posée par M. DOUTREPONT); pp. 2180,

Observations de MM. FLAMME, DOUTREPONT; pp. 2180, 2181;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (19 juillet 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 2181.

Discussion des articles du projet de loi (19 juillet 1960).

Art. 1 à 15. Adoptés sans observations; pp. 2181 à 2183.

Vote (20 juillet 1960)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 46 et 2 abstentions; p. 2217. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la Dette Publique pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-II: Projet transmis par la Chambre des Représentants

Nº 178: Rapport de M. Janssen.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du Budget des Voies et Moyens et du Budget des Recettes Extraordinaires pour l'exercice 1960.

Discussion des articles du tableau (3 mars 1960).

Les articles du tableau budgétaire sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 747.

Discussion des articles du projet de loi (3 mars 1960). Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; p. 747.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 38 et 2 abstentions; p. 771.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1960.

Doc. - N° 5-IV: Projet de loi. N° 251: Rapport de M. Van Laeys.

- Le Sénat se constitue en comité secret ; p.1113 (6 avril 1960).

Discussion générale (6 avril 1960).

Discours du baron de DORLODOT (concernant l'inscription dans l'un des budgets de l'Etat de dépenses demandées par le gouvernement et qui n'intéressent pas directement la liste civile); pp. 1113, 1114;

de M. DOUTREPONT (concernant la jurisprudence en la matière); p. 1114;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1114;

du baron de DORLODOT (précise sa précédente intervention); p. 1114;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 1114;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (6 avril 1960).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés;

Discussion de l'article unique du projet de loi (6 avril 1960). Adopté sans observations; p. 1114.

Budgets. — Exercice 1960. — DOTATIONS (suite).

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix et 49 abstentions; pp. 1161, 1162.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

FINANCES.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1960. Doc. — N° 5-XXII: Projet de loi + Annexe + Erratum. N° 52: Rapport de M. Van Laeys + Annexes.

Ann. - Discussion générale (15 décembre 1959).

Discours de MM. DOUTREPONT (concernant le retard dans le dépôt des documents budgétaires, l'ouverture des crédits hors budget, les avances du Trésor, les dépenses hors bud-get faites en 1958 et depuis juillet 1959, la délibération du 5 août 1959 autorisant une dépense découlant de la visite du Roi aux Etats-Unis, la constitutionnalité de cette dépendu Roj aux Etats-Unis, la constitutionnalité de cette depen-se, la fixation de la liste civile pour la durée de chaque règne, la jurisprudence en cette matière, la délibération relative à un crédit en faveur de l'A.S.B.L. « Atomium », le cautionnement des engagements de l'A.S.B.L., la situation financière de cette association, l'opinion de la Cour des Comptes, le respect des prérogatives des Chambres) ; pp. 162 à 166, 168;

HARMEGNIES (concernant la péréquation cadastrale, la perception des additionnels, les locaux de l'administration en province, le recrutement, la situation des fonctionnaires du Congo, les finances communales); pp. 168, 169;

PONTUS (concernant les conditions de travail au bureau des douanes de Köpfehen, la création d'un statut de l'émigré); p. 169;

COULONVAUX (concernant les conditions dans lesquelles s'effectue la révision cadastrale); pp. 169, 170;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 170;

VAN HOUTTE, m. f. (répond aux orateurs et traite notamment des avances de trésorerie, de péréquation cadastrale, du versement aux communes et provinces de leur part dans les additionnels, des locaux du département, du sort des fonctionnaires de l'administration des finances, des fonction-naires détachés au Congo, des finances provinciales et communales); pp. 170 à 172;

Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN, HARME-GNIES, PONTUS; pp. 170 à 172;

COULONVAUX (concernant la révision cadastrale); pp. 172,

DOUTREPONT (concernant le recours trop fréquent aux délibérations en conseil des ministres, la méconnaissance de l'institution parlementaire); p. 173;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (15 décembre 1959)

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 173.

Discussion des articles du projet de loi (15 décembre 1959)

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 173, 174.

Intervention de MM. DOUTREPONT, VAN HOUTTE; Observations de M. VAN LAEYS;

L'article est adopté; p. 174.

Art. 7 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 174, 175.

Vote (17 décembre 1959). L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 46 et 2 abstentions; pp. 228, 229.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

GENDARMERIE.

Budget de la Gendarmerie pour l'exercice 1960.

Doc. — N° 5-XI: Projet de loi.
N° 106: Rapport de M. Vandenberghe.
N° 125: Amendements proposés par M. Flamme.
N° 128: Amendements proposés par M. Moreau de Melen.
N° 5-XIbis: Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 499: Rapport de M. Vandenberghe.

Ann. - Discussion générale (3 février 1960).

Discours de MM. VANDENBERGHE, rapp. (concernant les

Budgets. — Exercice 1960. — GENDARMERIE (suite).

postes du budget qui sont en augmentation, l'accroissement du nombre d'accidents de la circulation); p. 391 à 392;

FLAMME (concernant l'état délabré de quelques bâtiments occupés par la gendarmerie, les accidents de la route, l'incidence de la limitation de vitesse, l'achat du matériel nécessaire à la gendarmerie); p. 392 et 393;

le baron NOTHOMB (concernant les vérifications de pièces d'identité par les gendarmes sur la ligne de chemin de fer du Luxembourg); p. 393;

VANDERMEULEN (concernant le contrôle de pièces d'identité par la gendarmerie entre Liège et Herbesthal); p. 393;

MACHTENS (concernant la mission éducative et préventive du gendarme, l'exclusion des gendarmes de la prime octroyée par l'Etat aux agents affiliés librement à une mutualité); p. 393;

MOREAU de MELEN (concernant les arrêtés d'exécution à prendre en vertu de l'article 70 du statut de la gendarmerie, la police du roulage, l'augmentation des crédits relatifs à la police routière); pp. 395 et 396;

FLAMME (retire son amendement); p. 397;

Observations de MM. le PRESIDENT, TROCLET; p. 397; GILSON, m.d.n. (répond aux orateurs et traite notamment des contrôles effectués par la gendarmerie dans les trains, de l'octroi aux gendarmes de la prime allouée par l'Etat aux agents affiliés librement à une mutualité, du statut de la gendarmerie, de la sécurité routière, des mesures envi-sagées, de l'amendement de M. MOREAU de MELEN, du poste prévu au budget pour les fournitures de bureau); pp. 397 à 399;

Observations de MM. FLAMME, MOREAU de MELEN; pp. 397 et 398;

MOREAU de MELEN (concernant le poste prévu pour les fournitures de bureau, l'augmentation du nombre d'équipes de contrôle routier); p. 399;

Observations de M. GILSON; p. 399;

FLAMME (concernant la réalisation du programme présenté pour 1960); p. 399;

GILSON, m.d.n. (concernant l'augmentation des effectifs de la police de la route, la possibilité d'aménagements intérieurs du budget, l'augmentation des frais de bureau); pp. 399 et

Observations de MM. MOREAU de MELEN, le PRESI-DENT, FLAMME; pp. 399 et 400;

VERMEYLEN (demande au Sénat de surseoir au vote du budget afin de permettre au Ministre de répondre); p. 400;

GILSON, m.d.n. (concernant le dépôt d'amendements en séance publique); p. 400;

Observations de MM. FLAMME, P. DE SMET; p. 400;

Intervention de M. le PRESIDENT (concernant l'ajournement de la discussion des amendements et des articles auxquels ils ont trait); p. 400;

Observations de M. MOREAU de MELEN; p. 400;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (3 février 1960).

Art. 1 à 9.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 400.

Art. 10. L'amendement de M. MOREAU de MELEN et l'article sont réservés; p. 400.

Art. 11. L'article est adopté; p. 400.

L'amendement de M. MOREAU de MELEN et l'article sont réservés; pp. 400, 401.

Art. 13. L'amendement de M. MOREAU de MELEN et l'article sont réservés; p. 401.

Art. 14 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 401.

Discussion des articles réservés (9 février 1960).

Art. 10 et 12 du tableau. Intervention de MM. GILSON, MOREAU de MELEN; Les amendements de M. MOREAU de MELEN aux articles 10 et 12 sont retirés;

Ces articles sont adoptés; pp. 407, 408.

Art. 13 du tableau.

Intervention de MM. FLAMME, GILSON;
L'amendement de M. MOREAU de MELEN est rejeté; L'article est adopté; p. 409.

Budgets. — Exercice 1960. — GENDARMERIE (suite).

Discussion des articles du projet de loi (9 février 1960).

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 409, 410.

Vote (9 février 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 74 voix contre 46 et 1 abstention; p. 410.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 2055 _ (7 juillet 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (19 juillet 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 2178.

Discussion des articles du projet de loi (19 juillet 1960).

Art. 1 à 5. Adoptés sans observations; pp. 2178, 2179.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 46 et 2 abstentions; p. 2217.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1960. Doc. - Nº 5-XX: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 419: Rapport de M. Leynen.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de MM. LEYNEN, rapp. (concernant l'ampleur du budget, les sommes affectées aux traitements, l'application du pacte scolaire, le problème des reconnaissances, les arnêtés en suspens, le sort des maîtres d'études-éducateurs, les services admissibles, la publication au Moniteur belge des lettres-circulaires relatives au pacte scolaire, les problèmes de l'inspection et du paiement des traitements; pp. 1892 à 1894;

VANDEKERCKHOVE (concernant la circulaire relative aux avantages sociaux); p. 1894.

Reprise de la discussion générale (22 juin 1960).

Discours de MM. VANDERMEULEN (concernant les desiderata des jeunes chercheurs appartenant à l'Université de Liège, la situation de certains chargés de mandats par le F.N.R.S., les bibliothèques publiques dans notre pays, l'enseignement artistique, les écoles de musique, les subsides aux orchestres régionaux); pp. 1920, 1921;

DELPORT (concernant la désignation d'inspecteurs fonctionnels pour l'enseignement moyen, les revendications des licenciés en éducation physique, la collaboration des ministres au Conseil interparlementaire de Benelux, l'équivalence des diplômes dans Benelux, les contacts entre pays de Benelux dans le domaine de la recherche scientifique); pp. 1921 à 1923;

Observation de M. CROMMEN; p. 1922;

FLAMME (concernant le statut à accorder aux économes, des nominations de sous-directeurs dans des écoles techniques); pp. 1923, 1924;

Observations de MM. ROLAND, DELOR, ORBAN, VER HAEST; pp. 1923, 1924;

DEKEYZER (concernant l'opportunité de la création d'une université à Anvers); p. 1924;

Observation de M. ORBAN; p. 1924;

SLEDSENS (concernant l'aide aux sociétés musicales, d'art dramatique et choral; les problèmes de l'enseignement musical, la situation des licenciés en histoire de l'art, l'équilibre linguistique aux musées d'art et d'histoire de Bruxelles); pp. 1929, 1930;

NOEL (concernant l'accroissement du budget de l'Instruction publique, la nomination de fonctionnaires du département comme surveillants dans les écoles, l'accélération de la publication des arrêtés d'application du pacte scolaire, la prolongation de la scolarité, l'apprentissage, l'enseignement du soir, le passage de l'enseignement moyen à l'enseignedu soir, le passage de l'enseignement moyen à l'enseigne-ment technique, la réorganisation du département, le man-que d'inspecteurs, la nomination d'assistants sociaux dans les écoles, le problème des prestations du personnel ensei-gnant, le nombre d'élèves par classe, la valorisation de la fonction enseignante); pp. 1930 à 1933; Observations de MM. BUSIEAU, DONSE, LEYNEN, REM-SON, le PRESIDENT: pp. 1931, 1934;

Budgets. — Exercice 1960. — INSTRUCTION PUBLI-QUE (suite).

R. HOUBEN (concernant le fonctionnement de la commission du pacte scolaire, les lenteurs dans l'exécution administrative du pacte scolaire, les lemeurs dans l'execution administrative du pacte scolaire, l'arrêté royal du 23 février 1960 relatif à l'intervention de l'Etat dans les frais de transport des élèves, l'inspection médicale scolaire, le dépôt tardif de projets de loi relatifs à l'enseignement universitaire, un accord national sur le problème de l'enseignement supérieur en Belgique); p. 1934, 1935;
Observations de MM. BUSIEAU, DONSE, DELBOUILLE,

le PRESIDENT, LEYNEN; pp. 1934, 1935;

DONSE (concernant le mécontentement provoqué par la lende l'exécution administrative du pacte scolaire, le ren-dement de l'enseignement, l'instauration de la semaine de cement de l'enseignement, l'instauration de la semaine de cinq jours dans l'enseignement et l'étalement des vacances, l'éducation physique et la médecine préventive à l'école, les bourses d'étude, le problème du quatrième degré, la loi organique de l'enseignement spécial, les subventions aux centres psycho-médico-sociaux); pp. 1935 à 1938;

Observations de MM. LEYNEN, le PRESIDENT, R. HOUBEN, BUSIEAU; pp. 1936, 1937;

DAMAN (concernant la gréchien de nouvelles écoles de l'Etre.

DAMAN (concernant la création de nouvelles écoles de l'Etat, les constructions scolaires, des problèmes intéressant le personnel enseignant, les nouveaux barèmes et le paiement des arriérés, les licenciés en éducation physique, les prestations, les conseils du personnel, le renouvellement des comités scolaires des établissements d'enseignement moyen de l'Etat. les nominations dans l'enseignement de l'Etat); pp. 1938 à 1940;

Observations de MM. DONSE, LEYNEN; p. 1939;

Mile WIBAUT (concernant la présence dans de nombreuses écoles gardiennes d'une section pour enfants de moins de 3 ans); p. 1940;

M. MOLTER (concernant le problème de l'île de Comacina, les lacunes en matière d'enseignement journalistique, la création d'une université à Anvers, l'éducation populaire); pp. 1940, 1941;
Observation de M. DONSE; p. 1941.

Reprise de la discussion générale (23 juin 1960).

Discours de MM. VAN IN (concernant l'orthographe de la langue néerlandaise, l'éducation culturelle et artistique de la jeunesse, l'enseignement artistique); pp. 1958, 1959;

Observations de MM. CROMMEN, LEYNEN, MOUREAUX, DONSE; p. 1958;

DELOR (concernant la situation des inspecteurs cantonaux, les instituteurs communaux pensionnés); pp. 1959, 1960; Observation de M. MOUREAUX; p. 1960;

DELBOUILLE (concernant les arrêtés de cadre nécessaires à l'accroissement du personnel scientifique dans les universités l'accroissement du personnel scientifique dans les universités de l'Etat, l'importance de l'expansion de nos universités dans les pays en voie de développement, les échanges de professeurs et d'étudiants, l'aspect social du problème de l'enseignement, les problèmes de l'orientation et de la sélection, l'effort financier en matière de recherche scientifique, l'essaimage universitaire, la réforme des programmes et des méthodes, la réduction des programmes des humanités, la création de la section latin langues modernes (l'escèse d'universitaire). création de la section latin-langues modernes, l'accès à l'uni-versité par une année propédeutique, la réforme de l'agré-gation de l'enseignement supérieur, l'élargissement des gation de l'enseignement superieur, l'elargissement cadres du personnel scientifique des universités; pp. 1960

Observations de MM. MOUREAUX, VAN REMOORTEI DONSE, LEYNEN, CROMMEN, le PRESIDENT R. HOUBEN, de STEXHE; pp. 1960 à 1964; PRESIDENT.

YERNAUX (concernant la situation des inspecteurs principaux de l'enseignement primaire et des membres du per-sonnel enseignant, anciens prisonniers de guerre); pp. 1964, 1965:

Observation de M. BUSIEAU; p. 1964;

le baron NOTHOMB (concernant le problème des théâtres, l'encouragement de l'édition, l'institution d'une faculté de rencouragement de l'edition, l'institution d'une faculte de philosophie et lettres dans le Luxembourg, le soutien des arts, le Musée moderne, la dispersion des archives, les écoles de langue allemande dans les cantons d'Eupen et de Saint-Vith, la négociation d'un accord culturel multilatéral entre les six pays de la C.E.E., la libre circulation des instruments de la culture, la suppression des dernières séquelles de l'article 123sexies); pp. 1965, 1966;

Observations de M. CHOT; pp. 1965, 1966;

HERCOT (concernant les effets malheureux de la circulaire du 25 avril 1960 relative au personnel enseignant des écoles primaires communales); p. 1967;

Observations de MM. BUSIEAU, MOUREAUX; p. 1967;

Budgets. — Exercice 1960. — INSTRUCTION PUBLI-QUE (suite).

de STEXHE (concernant la pénurie d'ingénieurs universitaires, l'accession des ingénieurs techniciens aux universités); pp. 1967, 1968;

Observations de MM. BUSIEAU, MOUREAUX, p. 1968;

CHOT (concernant le musée et l'atelier des moulages au Cinquantenaire, les théâtres lyriques, le théâtre de la Mon-naie) ; pp. 1969, 1970 ;

Observations de MM. BUSIEAU, VAN REMOORTEL, DONSE; pp. 1969, 1970.

Reprise de la discussion générale (23 juin 1960, après-midi).

Discours de MM. E. CLAEYS (concernant les demandes de subside pour la construction d'écoles par les villes et com-munes, les bâtiments de l'Institut belge du Textile et de l'Ecole commerciale et technique supérieure de l'Etat à Gand, l'interprétation du pacte scolaire à propos de l'octroi d'avantages sociaux aux élèves et au personnel enseignant des écoles libres); pp. 1979, 1980;

Observation de M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r.; p. 1979;

BUSIEAU (concernant la dépolitisation des problèmes d'enseignement, les nominations partisanes dans l'enseignement notamment à l'occasion de la reconstitution des conseils scolaires, le respect de l'esprit du pacte scolaire, les augmentations de crédits consécutives au pacte scolaire, la nécessité de fournir au ministre un instrument de rationalisation, la revision de la loi scolaire du 29 mai 1959, le problème de l'organisation des cours de morale et de religion, les transports scolaires; la prolongation de la scolarité, l'enseignement spécial, la formation des instituteurs, les problèmes de l'enseignement normal et des universités, les revendications des maîtres, les constructions scolaires; pp. 1980 à 1982, 1900 à 2002. 1999 à 2002;

Observations de MM. HERCOT, MOULIN, E. CLAEYS, ORBAN, ANCOT, REMSON, MOUREAUX, LEYNEN, MOREAU de MELEN, DONSE, HARMEGNIES, STUBBE, DELBOUILLE; pp. 1980 à 1982, 1999 à 2002;

MOUREAUX, m.i.p. (répond aux orateurs et traite notamment des nominations d'enseignants, de la constitution des conseils scolaires, du retard dans la péréquation des traitements et dans le paiement des arriérés, du recrutement éventuel d'inspecteurs fonctionnels, de la circulaire sur les avantages sociaux, de l'application du pacte scolaire, du problème du quatrième degré, de la situation des inspecteurs cantonaux, de l'admission d'enfants de moins de 3 ans dans les écoles gardiennes, de la circulaire du 25 avril 1960 relative au dédoublement des classes primaires et à la désignation du personnel enseignant non porteur du titre requis, de la rationalisation de l'enseignement, des transports scolaires, de la prolongation de la scolarité, de l'enseignement normal, de l'unification de l'orthographe néerlandaise, des bibliothèques publiques et des écoles de musique, des subventions aux théâtres, des problèmes de l'enseignement supérieur, de la propédeutique, de l'accès des ingénieurs techniciens à l'enseignement supérieur, de la réforme de l'enseignement, des économes des écoles de l'Etat, des inspecteurs principaux, des services admissibles des enseignants qui ont fait la guerre); pp. 2002 à 2009;

Observations de MM. BUSIEAU, MOULIN, R. HOUBEN, FLAMME, DONSE, ROLAND, HARMEGNIES, HERCOT, YERNAUX, LEYNEN, de STEXHE, DELBOUILLE MOREAU de MELEN, le PRESIDENT; pp. 2003 à 2007;

YERNAUX (concernant la situation des instituteurs anciens prisonniers de guerre et anciens combattants); p. 2009;

Observation de M. MOUREAUX; p. 2009;

R. HOUBEN (concernant l'urgence de l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur); p. 2009;

Observations de M. MOUREAUX; p. 2009;

MOUREAUX, m.i.p. (concernant les services admissibles); p. 2009; Observation de M. YERNAUX; p. 2009;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 2009.

Discussion des articles du projet de loi (23 juin 1960).

Art. 1 à 16.

Adoptés sans observations; pp. 2009 à 2011.

Vote (5 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 47 et 1 abstention; p. 2033.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets. - Exercice 1960 (suite).

INTERIEUR.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1960.

Doc. - N° 5-VIII: Projet de loi + Annexes. N° 104: Rapport de M. De Man + Annexes.

Ann. - Discussion générale (26 janvier 1960).

Discours de MM. DE MAN, rapp. (concernant les finances provinciales et communales, l'étude des conséquences de l'application pendant dix ans de la loi Vermeylen, la nécessité de statistiques concernant le personnel des communes et les traitements de ce personnel, la fusion de petites communes, la déconcentration, les barèmes des greffiers provinciaux, la protection civile); pp. 345 à 347;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 346;

HARMEGNIES (concernant les indemnités de milice, le cas des jeunes étrangers naturalisés, le cadre des gouvernements provinciaux, les bâtiments du gouvernement provincial du Hainaut, les finances communales et provinciales, les chargés d'enseignement, le relèvement de la dotation du Fonds d'assistance publique, le Fonds des communes); pp. 347 à 349 :

SLEDSENS (concernant la situation des fonctionnaires de l'Etat détachés dans les gouvernements provinciaux, les par-quets de police, les charges découlant pour les communes de la centralisation des tribunaux de police, l'éclairage des rou-tes de l'Etat, la fusion des communes, l'épuration, le certi-ficat de bonnes vie et mœurs); pp. 349 à 351;

Observations de M. MACHTENS; p. 350;

DE GRAUW (concernant la situation financière de Bruxelles, les charges d'ordre national de la capitale) ; pp. 351 à 352 ;

MACHTENS (concernant la situation financière des communes, le Fonds des communes, l'application de la loi du 4 avril 1958 prévoyant l'alimentation du Fonds à raison d'un neuvième du produit des taxes reprises aux communes, l'incidence de l'index sur la dotation du Fonds des communes, la taxe sur les spectacles, la dotation statique du Fonds d'assistance publique, les taux d'intervention des C.A.P. en faveur des indigents); pp. 352 à 355;

Observations de MM. LEFEBVRE, REMSON, VERSE, HARMEGNIES; pp. 353, 354;

DE BRUYNE (concernant la péréquation des revenus cadastraux, l'impôt de récupération en matière de travaux de voirie et d'égoûts, l'incidence de l'augmentation de l'index sur le Fonds des communes, la lenteur du Conseil d'Etat, l'assainissement des finances communales, l'augmentation du Fonds des communes, l'extension des possibilités fiscales des communes) ; pp. 355 à 357 ;

Observations de M. LEFEBVRE; p. 356;

BUSIEAU (concernant la situation financière de sa commune, les possibilités d'augmentation des recettes et de réduction dépenses, la revision de la répartition de la taxe industrielle, la prise en charge par l'Etat d'une partie de la dette publique des communes, le retrait de 540 millions du Fonds des communes en vertu du pacte scolaire); pp. 357 à 359;

Observations de MM. JANSSEN, LEFEBVRE; p. 358;

ROLAND (concernant l'attribution de la croix des déportés de 1914-1918); p. 359;

Observations de MM. DERBAIX, LEFEBVRE; p. 359;

Reprise de la discussion générale (27 janvier 1960).

Discours de MM. ALLARD (concernant les taxes de récupération pour travaux de voirie, la situation de bourgmestres et échevins en fonction dans des communes précédemment reclassées); p. 362;

GEORGE (concernant la situation financière de la ville de Charleroi, le problème des grandes agglomérations, les dépenses d'ordre national et régional des grandes villes); pp. 362 à 363;

LEFEBVRE, m.i. (concernant le problème des finances communales, la fusion des communes, la réforme de certaines dispositions de la loi communale, la déconcentration, le contrôle des cadres du personnel des pouvoirs sous tutelle, l'organisation de la protection civile, le numéro téléphonique 900, la sécurité des salles de spectacle, la réorganisation des colonnes mobiles de la protection civile; répond aux orateurs); pp. 364 à 372;

LEMAL (concernant les finances communales, l'incidence de la crise économique dans le Borinage, les menaces de grève des agents communaux, certaines interventions de gendarmes); pp. 363 et 364;

Budgets. — Exercice 1960. — INTERIEUR (suite).

servations de MM. HARMEGNIES, de STEXHE, MACHTENS, HERCOT, LACROIX, REMSON, LEMAL: Observations pp. 364 à 372;

LACROIX (concernant les finances communales, la situation financière des provinces, les traitements des gardes champêtres, des petits employés et ouvriers communaux, la reprise des bâtiments des justices de paix par l'Etat, les fonctions d'officier du ministère public près des tribunaux de police, le regroupement de communes, les indemnités de milice); pp. 374 à 375;

Observations de M. TROCLET; p. 375;

DELMOTTE (concernant les additionnels fonciers appliqués dans des communes de son arrondissement qui ont présenté un budget en déficit, l'augmentation des dépenses communales, la fusion de communes); pp. 375 à 377;

Observations de MM. ORBAN, le baron de DORLODOT; p. 376;

LEFEBVRE, m.i. (répond aux derniers orateurs et traite de la liquidation des subsides pour frais de fonctionnement en matière scolaire); pp. 377 à 378;

Observations de MM. LACROIX, DELMOTTE; p. 378; La discussion générale est close.

Discussion des articles du projet de loi (27 janvier 1960). Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 378.

Discussion des articles du projet de loi (27 janvier 1960). Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations; p. 378, 379.

Vote (3 février 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 48; pp. 394, 395.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

JUSTICE.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1960.

 κ c. — N° 5-VII : Projet de loi + Erratum. N° 149 : Rapport de M. Custers.

Nº 160: Amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. - Discussion générale (17 février 1960).

Discours de MM. DEKEYZER (concernant la répression à l'égard des responsables d'accidents du travail); p. 516;

MERCHIERS, m.j. (rend hommage à M. CUSTERS, rapporteur ; concernant l'activité du département dans l'élaboration des conventions internationales, la tâche de la commission belgo-néerlando-luxembourgeoise pour l'étude de l'unification peigo-neeriando-iuxembourgeoise pour l'étude de l'unification du droit, l'intervention du département dans les domaines du Marché commun, de l'O.N.U., de l'O.T.A.N., du Conseil de l'Europe, du droit international privé, notamment en matière de nationalité et d'état civil, et de la protection des victimes de la guerre: la protection de l'enfance, les statistiques relatives à l'application de la loi de 1912, l'activité du centre d'étude pour la déligique que les resplances de l'enfance. d'étude pour la délinquance juvénile, les problèmes de personnel et de bâtiments que pose la rééducation de la jeunesse, l'extension du cadre des délégués à l'enfance, les établissements de Saint-Servais, Mol, Ruiselede, Bruges et Wauthier-Braine; le problème de l'incivisme, l'état actuel du projet de loi relatif à l'article 123 sexies, les suggestions faites par le groupe de travail, le problème des arrêtés motivés, la réponse à une question de M. le député Van der Elst; la défense sociale, les réformes envisagées à propos de l'intervention du conseil, de l'assouplissement des dispositions légales ser-vant à souligner le but curatif du traitement de défense sociale, de l'organisation des commissions de défense sociale, de la protection de la société, de la capacité juridique des internés ; l'hébergement d'internés dans certains établissements d'aliénés; le projet relatif aux régimes matrimoniaux, le casier civil, les jetons de présence des magistrats, la réha-bilitation, le cadre de la magistrature, l'activité du commissaire royal à la réforme judiciaire); pp. 516 à 522;

Observations de MM. ORBAN, CUSTERS et VAN HEMEL-RIJCK; pp. 520 à 522;

Mme CISELET (concernant le dépôt prochain du projet relatif aux régimes matrimoniaux, le cadre de la police judiciaire, le nombre insuffisant des assistantes sociales attachées à la protection de l'enfance, la police féminine, la situation navrante des établissements de défense sociale, l'augmentation de la délinquance juvénile, la tâche écrasante des juges des enfants, le nombre insuffisant de ces juges, la protection

Budgets. — Exercice 1960. — JUSTICE (suite).

des animaux, la question des chevaux irlandais); pp. 522 à 524;

Observations de M. P. DE SMET; p. 523.

Proposition d'ajournement (17 février 1960).

Discours de MM. DE BAECK (demande l'ajournement du débat à quinzaine; expose les raisons qui motivent cette demande et qui ont trait à la politique du Ministre en matière de répression); p. 524:

MERCHIERS, m.j. (concernant la demande d'ajournement, le refus des commissions de la résistance d'examiner les dossiers des arrêtés motivés, le problème de l'article 123sexies); pp. 524 et 525;

Observations de MM. ORBAN, DE BOODT et le PRESI-DENT; p. 525;

VREVEN (regrette la faiblesse du gouvernement et la pro-cédure insolite de certains membres du P.S.C.); p. 525;

Observations de M. STUBBE; p. 525;

VERMEYLEN (déclare que son groupe s'oppose à l'ajour-nement et qu'il demandera l'appel nominal) ; pp. 525 et 526 ;

DE BAECK (concernant le motif de la demande d'ajourne-ment); p. 526;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 526;

EYSKENS, p.m. (estime qu'il n'y aurait pas eu d'incident si le Ministre de la Justice avait pu faire en commission de la Justice de la Chambre l'exposé qu'il se proposait de faire la justice de la Chambre l'exposé qu'il se proposait de faire à propos des amendements du gouvernement au projet de loi sur l'article 123sexies; demande que le Sénat se rallie à la suggestion de remettre le débat sur le budget de la Justice à la semaine prochaine); p. 526;

Observations de MM. VAN HEMELRIJCK et VERMEY-LEN; p. 526;

VERMEYLEN (demande que le débat continue et que le Ministre de la Justice donne au Sénat des éclaircissements sur sa politique); pp. 526 et 527;

Observations de M. DE BAECK; p. 527;

VREVEN (déclare que son groupe votera contre l'ajournement); p. 527;

Observations de M. DE WINTER; p. 527;

MERCHIERS, m.j. (se déclare disposé à faire immédiatement un exposé de la situation); p. 527;

DE BAECK (demande que le Ministre fasse un exposé sur la modification de sa politique à la commission du Sénat); p. 527;

Observations de MM. VERMEYLEN, CUSTERS et DE BOODT; p. 527;

Intervention de M. le PRESIDENT (déclare qu'il y a deux propositions: l'une tendant au renvoi à quinzaine de la discussion, l'autre tendant au renvoi du budget à la commission; déclare qu'il sera voté sur cette deuxième proposition); p. 527;

Le vote nominatif sur la proposition d'ajournement fait appa-raître que le Sénat n'est pas en nombre; p. 527.

Reprise du vote sur la demande d'ajournement (18 février 1960).

La demande d'ajournement est rejetée (vote nominatif) ; p. 529 ; Reprise de la discussion générale (18 février 1960).

Discours de MM. MERCHIERS, m.j. (concernant la situation actuelle du projet de loi relatif à l'article 123sexies, la teneur du projet voté au Sénat, l'amendement du gouvernement relatif à la catégorie de ceux qui ont été condamnés originairement à une peine dépassant cinq ans, le recours prévu pour ceux qui ont été condamnés à des peines de cinq à dix ans, l'amendement de la disposition relative à la collaboration à un journal ou à une publication littéraire) ; pp. 530 et 531;

LIGOT (concernant la protection de la jeunesse, le traitement des éducateurs, la défense sociale, la réforme des régimes matrimoniaux, les barèmes de la police judiciaire, les nominations au parquet général, les parquets de police); pp. 531

le baron NOTHOMB (concernant la diffusion d'œuvres sans caractère politique d'écrivains qui ont été condamnés, les obligations découlant de la Convention des droits de l'homme); p. 532;

Observations de M. FLAMME; p. 532;

CHOT (concernant l'absence de solution à des problèmes évo-qués chaque année, la situation à l'asile de Tournai, la réforme du système de défense sociale, la protection de l'enfance, les parquets de police, les difficultés que pose la constitution de partie civile en cas d'accidents de roulage

Budgets. — Exercice 1960. — JUSTICE (suite).

où plusieurs conducteurs de véhicules sont impliqués, la réforme des régimes matrimoniaux, la publication du rapport du Conseil d'Etat, la réforme de la procédure judiciaire, le cadre de la magistrature, les nominations au parquet général, la protection des animaux, le traitement des chevaux importés d'Irlande, le cas d'une jeune fille commis greffier ayant rempli durant huit ans les fonctions de profésse d'une justice de paix de l'arrediscement de de greffier d'une justice de paix de l'arrondissement de Dinant) : pp. 533 à 536 ;

Observations de MM. MERCHIERS, HARMEGNIES, le PRESIDENT, ANCOT, VERMEYLEN, Mme CISELET; pp. 533 à 535;

VANDEKERCKHOVE (concernant l'insuffisance des cadres

 VANDERERCRHOVE (concernant l'insulfisance des cadres des tribunaux et parquets, les avis à donner par les commissions administratives des prisons sur l'application de la loi Lejeune); p. 536;
 Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la revision de la loi de défense sociale, le recrutement de médecins, la possibilité d'une contre-expertise pour tous les internés, l'application de la loi de défense sociale, le placement de cartaine déligiounts avanteurs de la contre de la loi de défense sociale, le placement de cartaine déligiounts avanteurs de la loi de défense sociale, le placement de cartaine déligiounts avanteurs de la cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine déligiounts avanteurs de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de cartaine de la loi de défense sociale, le placement de la loi de la loi de de la loi de de la loi de la loi ment de certains délinquants anormaux dans des institutions privées, l'individualisation du traitement); pp. 536 à 538;

Observations de MM. CUSTERS et ORBAN; pp. 536 à 538;

M. de STEXHE (concernant les mesures d'application de la loi de 1956 sur le registre de commerce et l'article 13 de la loi sur l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière automobile, le cadre du personnel des greffes, l'emploi de papier carbone dans les greffes, le problème des photocopies, les nominations au parquet général de Bruxelles, les relations du parquet général de Bruxelles avec les avocats); pp. 538 à 540;

Observations de MM. ORBAN et CUSTERS; pp. 539 et 540.

Reprise de la discussion générale (24 février 1960).

Discours de MM. CHOT (rend hommage au rapporteur, M. CUSTERS); p. 577;

CUSTERS, rapp. (concernant un avis de M. Somerhausen, professeur à l'Université de Bruxelles, sur l'établissement des rapports sur les budgets, l'immobilisme reproché au département, la coopération entre le parlement et le Minis-tre, la tâche des rapporteurs, la nécessité d'un dialogue entre le ministre et le parlement à l'occasion de la discus-sion du budget, le texte néerlandais du Code civil, les régimes natrimoniaux, la réforme de la procédure, le problème de la défense sociale, la protection de la jeunesse, la littérature pornographique, la réforme de la loi du 15 mai 1912, le problème des éducateurs, la carrière des juges des enfants, la répression de la criminalité des adolescents, les parquets de police, le service des photocopies, le statut des greffiers la réglementation de la boxe, l'attitude du greffier en chef du conseil de guerre en campagne); pp. 577 à 581;

Observations de M. CHOT; p. 580;

DE BAECK (concernant le problème de la répression, les amendements au projet de loi relatif à l'article 123sexies); pp. 581 et 582;

DUA (concernant le statut des greffiers, les abus en matière de mandats d'arrêt); p. 582;

MERCHIERS, m.j. (répond aux orateurs et traite de : la réforme de la procédure, la protection de la jeunesse, les juges des enfants, la répression des accidents du travail, la défense sociale, les tribunaux de police, le personnel des greffes, la police judiciaire, la constitution de partie civile par un prévenu devant les tribunaux de police, la détention préventive, l'assurance obligatoire de la responsabilité civile des automobilistes, l'importation des chevaux irlandais, la

la question des photocopies, la situation en ce qui concerne l'épuration); pp. 582 à 587;
Observations de MM. CUSTERS, CHOT, JESPERS, DE BAECK, DE BLOCK, DUA, de STEXHE, ORBAN, LIGOT; pp. 582 à 587;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (24 février 1960).

Art. 1 et 2.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 587.

Art. 3.

Intervention de M. MERCHIERS; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article, amendé, est adopté; p. 587.

Art. 4 à 17.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 587.

Budgets. — Exercice 1960. — JUSTICE (suite).

Art. 18.

L'amendement du gouvernement est adopté; L'article, amendé, est adopté; p. 588.

Art. 19 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 588.

Discussion des articles du projet de loi (24 février 1960). . Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 588 et 589.

Vote (25 février 1960).

M. ANCOT justifie son vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 54;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants. Rectification de vote (1 mars 1960).

M. SLEGTEN déclare que, par erreur, il a voté à la place de M. HEINE qui a lui-même voté à la place de M. VAN-DENBERGHE, qui était absent; il désire voter oui; p. 659.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exer-cice 1960.

Doc. - Nº 5-V: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 163: Rapport de M. Van Bulck.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du budget des Voies et Moyens et du budget des Recettes Extraordinaires pour l'exercice 1960.

Discussion des articles du tableau (3 mars 1960).

Les articles du tableau budgétaire sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 747

Discussion de l'article unique du projet de loi (3 mars 1960). Adopté sans observations; p. 747.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 38 et 1 abstention; p. 772.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PENSIONS.

Budget des Pensions pour l'exercice 1960.

Doc. - N° 5-III: Projet de loi + Annexe.
N° 88: Amendament

N° 88 : Amendement présenté par le Gouvernement. N° 192 : Rapport de M. Van Bulck + Annexes.

Ann. - Discussion générale (15 mars 1960).

Discours de MM. VAN BULCK, rapp. (concernant les sept milliards de subventions aux régimes de pensions sociales; les raisons de l'accroissement de la charge des pensions: augmentation de la longévité, augmentation des effectifs dans l'administration, pensions octroyées après une courte carrière et pensions anticipées; la nécessité de rapprocher l'âge de la mise à la pension de 65 ans, la révision du système des bonifications ; le fonctionnement des services chargés du paiement des pensions, les retards dans le versement des cotisations pour la pension des mineurs); pp. 853, 854;

ROLAND (concernant la situation malsaine existant dans le domaine des cotisations à la sécurité sociale, la présentation d'un document précisant la charge des pensions des salariés et employés); pp. 854, 855;

MOULIN (concernant la part qui revient aux travailleurs dans l'ensemble des 16 milliards inscrits pour les pensions, l'âge de la retraite); p. 855;

VAN HOUTTE, m.f. (répond aux orateurs et traite notamment de la charge des pensions et de l'âge de la retraite) ; p. 855 ;

MOULIN (concernant la lenteur des formalités nécessaires à l'établissement du droit à la pension); pp. 855, 856;

VAN HOUTTE, m.f. (répond à M. MOULIN); p. 856; La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (15 mars 1960).

Ces articles, avec l'amendement du gouvernement, sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 856.

Budgets. — Exercice 1960. — PENSIONS (suite).

Discussion de l'article unique du projet de loi (15 mars 1960). Adopté sans observations: p. 856.

Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PREVOYANCE SOCIALE.

Budget du Ministère de la Prévoyance Sociale pour l'exercice 1960.

Doc. — N° 5-XIX: Projet de loi + Annexes.

N° 153: Rapport de M. Pede.

N° 154: Amendements proposés par M. Troclet.

N° 156: Amendement proposé par M. Moulin.

N° 158: Amendement proposé par M. Remson.

N° 176: Amendements proposés par M. Noël.

Ann. - Discussion générale (24 février 1960).

Discours de M. PEDE, rapp. (concernant l'assurance maladie-invalidité, le problème des assurés libres, l'augmentation de leurs cotisations, l'octroi de subsides de l'Etat à l'assurance libre); pp. 589, 590;

Observations de MM. CUSTERS, WYN; p. 589.

Reprise de la discussion générale (24 février 1960, après-midi). Discours de MM. REMSON (concernant la situation des malades invalides, l'insuffisance de leur indemnité, le problème des honoraires médicaux, la politique du ministre en matière d'assurance maladie-invalidité); pp. 591 à 593;

BONJEAN (concernant la diminution de la subvention à l'O.N.P.C., l'abaissement du prix de la journée d'entretien dans les sanatoriums, le cas de demandeurs de pension ayant accompli une partie de leur carrière en France, les conditions de retraite anticipée pour les bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale, l'octroi de la pension d'invalide mineur, le projet de loi organique sur l'assurance obligatoire maladie-invalidité); pp. 593, 594;

Observations de MM. SERVAIS, HARMEGNIES; p. 594;

A. SMET (concernant les problèmes des estropiés et mutilés, leur mise au travail, l'adaptation des indemnités, les alloca-tions familiales, l'examen des dossiers à la commission supérieure des pensions, l'octroi de congés culturels aux jeunes travailleurs); pp. 594 à 596;

MOULIN (concernant la révision de la législation relative à la pension des ouvriers, les cas des demandes de pension tom-bant sous l'application de la convention sociale européenne, la proposition de loi de M. TROCLET relative à la pension des employés, le cas des employés des charbonnages fermés et des veuves assujetties, la discrimination entre les demandeurs de pension nés en 1894 et ceux nés en 1895, la pension des assurés libres, les dossiers bloqués à la Commission supérieure des pensions, le cumul d'une pension sociale avec une activité lucrative, le cas des anciens agents du canal Ath-Blaton; le Fonds des handicapés, son financement; le pro-blème des estropiés et mutilés; la silicose et la réparation des dommages qu'elle entraîne); pp. 596 à 600;

Observations de MM. SERVAIS, JESPERS, TROCLET, LE-MAL; pp. 597 à 599;

WARNANT (concernant le chômage, le chômage technologique, le fonctionnement de l'O.N.P.C., les abus, la remise au travail des chômeurs, le chômage féminin, l'assainissement nécessaire dans le domaine du chômage); pp. 600 à 602;

Observations de M. DEKEYZER; pp. 601, 602;

DEKEYZER (concernant le projet de loi relatif à l'assurance maladie-invalidité, l'âge des chômeurs, l'augmentation des indemnités, le chômage, plus spécialement en pays flamand); pp. 602 à 604;

Observations de MM. le PRESIDENT, WARNANT, BU-SIEAU; p. 602;

USELDING (demande l'octroi d'allocations majorées aux orphelins des frontaliers); p. 604;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant le relèvement du taux de la natalité, l'augmentation du nombre d'étudiants bénéficiaires d'allocations familiales, l'accentuation de la progression selon l'âge des enfants; le prêt aux jeunes ménages, le problème des handicapés, la pension octroyée à des époux travailleurs appartenant au même régime de pension); pp.

Observations de MM. SERVAIS, P. DE SMET; p. 605;

MM. VANDEPUTTE (concernant les allocations pour orphelins de travailleurs indépendants, l'intervention de l'Etat dans Budgets. — Exercice 1960. — PREVOYANCE SOCIALE (suite).

le secteur des allocations familiales, la réforme du régime des allocations familiales pour indépendants, la rationalisation de la sécurité sociale des indépendants, la création d'un office national de sécurité sociale des indépendants); pp. 605, 606;

BUSIEAU (concernant la pension des mineurs silicotiques, les conditions à remplir pour obtenir une pension prématurée, les conditions médicales requises par l'arrêté royal du 12 octobre 1959, la reconnaissance de la pneumoconiose comme maladie professionnelle, la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques pour les mineurs pensionnés invalides); pp. 606 à 608;

Observations de M. SERVAIS; p. 606;

DONSE (concernant l'examen des dossiers de pension de veuves par les contrôleurs des contributions, l'accélération de l'enquête sur les ressources, les pensions des professeurs de l'enseignement technique subsidié en fonction avant 1954, la liquidation des dossiers au Bureau des conventions internationales et au service des carrières mixtes de la rue Crespel); pp. 608, 609;

Observations de M. WYN; p. 608;

WYN (concernant le sort des estropiés et mutilés, la pension de retraite d'anciens travailleurs obligés de travailler en Allemagne durant l'occupation, le nombre d'années d'activité exigé pour le bénéfice de la pension complète); pp. 609, 610;

NEELS (concernant l'exercice de mandats d'administrateurs ou de commissaires par les pensionnés); p. 610;

LACROIX (concernant le relèvement de l'âge de la pension) ; p. 610.

Reprise de la discussion générale (25 février 1960).

Discours de MM. TROCLET (concernant l'assurance maladieinvalidité, la notion de solidarité dans cette assurance, l'opposition au projet de réforme de l'A.M.I., les avis des mutualités chrétiennes, les problèmes financiers, les modifications en ce qui concerne le contrôle des incapacités, la réduction de l'action du C.S.I.M., la rééducation professionnelle des handicapés, l'attitude du Ministre lors de grèves du personnel placé sous son autorité, certaines nominations faites par le Ministre, la scission du département du Travail et de la Prévoyance sociale); pp. 625 à 629;

Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, SERVAIS, P. DE SMET, VERHAEST; p. 626 à 629;

BEULERS (concernant les retards dans le paiement des pensions, la pension d'invalidité des mineurs, l'exigence d'une invalidité de 66 %, les sommes dues au Fonds national de retraite des ouvriers mineurs par les patrons charbonniers, le paiement des frais médicaux et pharmaceutiques des mineurs pensionnés); pp. 630 à 632;

Observations de MM. CUSTERS, MOULIN, TROCLET; pp. 631, 632;

FLAMME (concernant les employeurs débiteurs de cotisations à l'O.N.S.S.); pp. 632, 633;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 633;

DEBAISE (concernant le droit d'héritiers à des arrérages de pension qui étaient dus à des pensionnés, les employés licenciés des charbonnages, les ouvriers licenciés à la suite de fermeture d'entreprises); p. 633;

Mile DRIESSEN (concernant l'application de l'article 61 de la législation sur les allocations familiales, l'allocation d'orphelin); p. 633;

Observations de MM. le PRESIDENT, JESPERS; p. 634;

MM. SERVAIS, m.p.s. (répond aux orateurs et traite de : l'assurance maladie-invalidité, le contrôle et le C.S.I.M., les sanctions prises contre des fonctionnaires généraux grévistes, les mominations, la mise en place du département, les indemnités d'invalidité, l'assurance libre, les pensions de vieillesse, les invalides mineurs, la pneumoconiose, les pensionnés administrateurs de sociétés, les retards dans le versement de cotisations à l'O.N.S.S., les problèmes en matière d'allocations familiales, le chômage, l'âge de la pension); pp. 634 à 639;

Observations de MM. JESPERS, HARMEGNIES, TROCLET, REMSON, P. DE SMET, DE BOODT, MOULIN, VERHAEST, le PRESIDENT, DEBAISE, BEULERS, BUSIEAU, NOEL, DOUTREPONT, DETHIER, FLAMME, DE WINTER, WARNANT, CUSTERS, DEKEYZER, HERCOT; pp. 634 à 639;

Budgets. — Exercice 1960. — PREVOYANCE SOCIALE (suite).

MOULIN (concernant le cumul d'une pension et d'une activité lucrative, le cas d'un ouvrier frontalier invalide âgé de 60 ans); p. 639;

Observations de MM. R. HOUBEN, VERHAEST, MOULIN, le PRESIDENT; p. 639;

SERVAIS, m.p.s. (répond à M. MOULIN); pp. 639, 640; Observations de MM. MOULIN, de STEXHE; pp. 639, 640; La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (25 février 1960). Art. 1 à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 640.

Art. 21.

Intervention de MM. NOEL, MOULIN, DEKEYZER, SER-VAIS; observations de MM. P. DE SMET, DE WINTER, DOUTREPONT; l'amendement de M. NOEL à l'article 21-1 est retiré;

Intervention de MM. REMSON, SERVAIS; les amendements de MM. MOULIN et consorts à l'article 21-1, de M. NOEL à l'article 21-5 et de M. REMSON à l'article 21-11 et l'article sont réservés; pp. 640, 641.

Art. 22 à 27.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 643.

Art. 28.

Intervention de MM. MOULIN, SERVAIS; observations de MM. DELMOTTE, le PRESIDENT. Les amendements de M. TROCLET et consorts et l'article sont réservés; pp. 643, 644.

Art. 29 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 644.

Discussion des articles du projet de loi (25 février 1960).

Art. 1.

L'article est réservé; p. 644.

Art. 2 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 644, 645.

Vote sur les articles et amendements réservés (1 mars 1960). Art. 21 du tableau.

Les amendements de MM. MOULIN et REMSON sont rejetés (vote nominatif);

L'amendement de M. NOEL est rejeté;

L'article est adopté; pp. 655 à 658.

Art. 28 du tableau.

Les amendements de M. TROCLET sont rejetés (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 658, 659.

Art. 1 du projet de loi.

Adopté; p. 659.

Vote (1 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 51 et 4 abstentions ; p. 659.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

RECETTES ET DEPENSES POUR ORDRE.

Budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre pour l'exercice 1960.

Doc. — N° 5-XXV: Projet transmis par la Chambre des Représentants + Errata.

Nº 462: Rapport de M. Vreven.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (19 juillet 1960).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 2187.

Discussion des articles du projet de loi (19 juillet 1960). Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; p. 2187.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 46 et 2 abstentions; p. 2217.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets. - Exercice 1960 (suite).

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget du Ministère de la Santé Publique et de la Famille pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 5-XXI: Projet de loi + Annexes.

N° 129: Rapport de Mlle Driessen + Annexes (Crédits: Santé Publique).

N° 136: Rapport de M. Godin (Crédits: Dommages aux per-

Nº 146: Amendement proposé par M. F. Houben.

Ann. - Discussion générale (9 février 1960)

Discours de M. GODIN, rapp. (concernant le fonctionnement de l'O.N.I.G., la liquidation des dossiers des victimes de guerre, les victimes de guerre des cantons de l'Est); pp. 410, 411;

Mile DRIESSEN, rapp. (concernant les problèmes de l'hygiène mentale, les rapports humains dans les hôpitaux et les institutions en particulier pour orphelins et enfants abandonnés et vieillards, le fonctionnement de l'O.N.E.; le problème des alcooliques); pp. 411, 412;

M. VANDERMEULEN (concernant la lutte contre le bruit, la situation des jeunes médecins candidats spécialistes, le problème des eaux usées, l'épuration des eaux de la Vesdre); pp. 412, 413;

Mme CISELET (concernant les secours aux victimes des accidents de la route, le contrôle des denrées alimentaires, l'inspection des pharmacies, le manque de personnel de contrôle, la situation des instituts pour malades mentaux, la réglementation de la boxe); pp. 413 à 415;

tion de la boxe); pp. 413;

M. E. CLAEYS (concernant le problème du logement, l'octroi de primes à la construction, l'augmentation des crédits accordés par la Caisse d'Epargne, la pénurie de logement pour gens modestes, l'Institut national du logement, la Société nationale de la petite propriété terrienne, le rôle du secteur privé en matière de logement populaire); pp. 415, 416;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant la vaccination contre la poliomyélite et la diphtérie, l'activité de l'O.N.E. dans ce domaine, le service d'aide familiale, la législation en matière d'hygiène alimentaire, l'emploi de colorants, l'utilisation de phosphates en charcuterie, l'action de l'U.F.I.D.E.C., la pollution des eaux de la Vesdre); pp. 416 à 418;

Mile WIBAUT (concernant les problèmes des malades chroniques, la création d'établissements pour ces malades, leur hospitalisation à domicile); p. 418;

MM. REMSON (concernant la création d'établissements pour malades chroniques, la pollution atmosphérique, la réglementation et le commerce des médicaments); p. 419;

F. HOUBEN (concernant la politique en matière de construction, la lutte contre les taudis, l'octroi de primes à ceux qui font construire un appartement, les enfants souffrant d'asthme, la lutte contre la tuberculose); pp. 419 à 421;

BARTELOUS (concernant la politique en faveur de la famille, les logements pour familles nombreuses, la prime à l'épargne prénuptiale); p. 421.

Reprise de la discussion générale (10 février 1960).

Discours de MM. MEYERS, m.s.p.f. (concernant la médecine préventive, la lutte contre la poliomyélite, la diphtérie et la tuberculose, l'inspection médicale scolaire, les centres de santé, les établissements de soins, les problèmes des malades mentaux, les produits pharmaceutiques, la pollution de l'air et des cours d'eau, le contrôle des produits alimentaires, l'utilisation des colorants, les radiations ionisantes, les accidents de la route, le numéro d'appel 900, la lutte contre le bruit, les problèmes du logement, en particulier pour ceux qui ont un revenu modeste, la lutte contre les taudis, les victimes civiles de la guerre, l'O.N.I.G. et l'O.N.A.C., les problèmes de la famille, le logement familial, les aides familiales, l'O.N.E., l'assistance publique, les problèmes soumis au Conseil supérieur de l'assistance, les sports); pp. 426 à 431;

Observations de M. ORBAN; pp. 427 à 429;

BLOCK (concernant la pollution de l'air, les accidents de la route, les normes fixées par la Société de la petite propriété terrienne pour l'acquisition d'une habitation, la lutte contre le cancer, les chiffres de natalité et de mortalité, les soins de santé, la lutte contre la tuberculose); pp. 431 à 433;

de santé, la lutte contre la tuberculose); pp. 431 à 433;

VERHAEST (concernant l'aide familiale, l'activité et le budget de l'I.N.E.P.S., la révision des statuts de l'I.N.E.P.S., la participation belge aux Jeux olympiques, la répartition des crédits destinés aux plaines de jeux et de sports, les discriminations en matière de prix de la journée d'entretien entre institutions publiques et privées de soins aux enfants arriérés

Budgets. — Exercice 1960. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

mentaux, spastiques et handicapés, la retenue d'allocations familiales pour des enfants placés dans ces institutions) ; pp. 433 à 436 ;

Observations de M. VANDER BRUGGEN; p. 433;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant le contrôle des denrées alimentaires, l'avis des consommateurs, l'utilisation de colorants, les viandes et produits laitiers, les dénominations des denrées alimentaires, le problème hospitalier, les enfants handicapés, le dépistage de la tuberculose, les dangers de la radioscopie, l'alcoolisme, la pollution de l'air, l'établissement d'un service national de santé); pp. 436 à 438:

MM. PAIRON (concernant les malades mentaux de plus de 65 ans); p. 438;

LACROIX (concernant les dommages aux personnes, les dossiers encore à traiter, la lutte contre la tuberculose, les malades mentaux, les abattoirs communaux); pp. 438, 439.

Reprise de la discussion générale (11 février 1960).

Discours de MM. MOULIN (concernant la distribution d'eau, le captage des eaux, la pollution des eaux, le problème du logement, la nécessité de disposer de terrains pour la construction d'habitations sociales, la rivalité entre la Société nationale du logement et la Société nationale de la petite propriété terrienne, certaines dépenses figurant au budget de ces deux sociétés, la lutte contre la poliomyélite); pp. 442, 443:

ORBAN (concernant l'attitude de la Société, nationale du logement à propos de l'installation d'ascenseurs dans un complexe d'habitation édifié à Beveren-Waas, le contrôle exercé par le Ministre sur la Société nationale, le conseil d'administration de la société, l'attitude arbitraire de la société, l'extension de la clinique de Saint-Nicolas-Waas); pp. 443 à 445;

VANDER BRUGGEN (concernant l'octroi d'une rente aux déportés de la guerre 1914-1918, l'achèvement des hôpitaux en construction, la création d'un service national de santé, la pollution des eaux de la Dendre, la pollution de l'air qui en résulte dans la région de Grammont); pp. 445, 446;

MACHTENS (concernant la politique du logement, la diminution des crédits accordés par la Caisse d'Epargne à la Société nationale du logement, la lutte contre les taudis, les nouveaux logements pour anciens occupants de taudis); pp. 446, 447;

A. SMET (concernant les accidents de la route, la pollution des eaux du Moervaart et de la Durme, l'insuffisance de l'examen médical des jeunes ouvriers travaillant en usine, l'enquête faite à ce sujet auprès de 500 jeunes ouvriers); pp. 447, 448;

LEMAL (concernant l'instauration d'un service national de santé, les mineurs invalides, la silicose, les établissements pour malades mentaux et enfants handicapés, les vaccinations, l'inspection médicale scolaire); pp. 448 à 450;

VAN REMOORTEL (concernant les dangers dus à la consommation de certains produits alimentaires, les mesures prises aux Etats-Unis en ce domaine, le problème d'hygiène publique posé par les chiens); p. 450;

Observations de M. ORBAN; p. 450;

VAN CAUWELAERT (concernant la lutte contre la pollution des eaux); pp. 450, 451;

Mile DRIESSEN (concernant le problème des vieillards, la formation des aides familiales); p. 451;

M. MEYERS, m.s.p.f. (répond aux orateurs et traite notamment de la pollution des eaux, du contrôle des produits alimentaires, des problèmes de logement, de la protection de la santé des jeunes travailleurs, de la pollution de l'air, de la formation des aides familiales, de la mortalité, des problèmes des vieillards, du cadre du département); pp. 451 à 454;

Observations de M. VAN CAUWELAERT, Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, MM. ORBAN, A. SMET, JESPERS, REMSON, MOULIN, BLOCK, Mme CISE-LET; pp. 451 à 454;

La discussion générale est close

Discussion des articles du tableau (11 février 1960). Art. 1 à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 454.

Art. 21.

Intervention de MM. F. HOUBEN, MEYERS, BLOCK; Le vote sur l'amendement de M. F. HOUBEN et sur l'article est réservé; pp. 454 à 456.

Budgets. — Exercice 1960. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

Discussion des articles du projet de loi (11 février 1960).

Art. 1. L'article est réservé; p. 456.

Art. 2 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 456, 457.

Vote sur l'amendement et sur les articles réservés (11 février 1960).

Art. 21 du tableau

L'amendement de M. F. HOUBEN est rejeté (vote nominatif) ; L'article est adopté; pp. 463, 464.

Art. 1 du projet de loi.

Adopté sans observations; p. 464.

Vote (11 février 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 46 et 3 abstentions; p. 464.
Le projet de la companyation

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE ET DU MINIS-TRE-VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE CABI-NET.

Budget des Services du Premier Ministre et du Ministre-Vice-Président du Conseil de Cabinet pour l'exercice 1960.

N° 5-VI: Projet de loi.
N° 59: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 98: Amendement présenté par le Gouvernement.
N° 137: Rapport de M. V. Leemans.

Ann. - Discussion générale (16 février 1960).

- Discours de MM. V. LEEMANS, rapp. (concernant le Bureau de programmation économique, la réforme de l'administration et la valorisation de la fonction publique, l'avis du baron Snoy, les cumuls, la politisation de l'administration et l'exten-sion des cabinets ministériels, la réforme du travail parlementaire, le fonctionnement des services administratifs du Sénat); pp. 494 à 496;
- ROLAND (concernant la zone de développement économique du Centre, les conséquences des fermetures de charbonnages en ce qui concerne l'emploi; les investissements nécessaires, la réforme administrative, les marchandages pour la nomination de secrétaires généraux); pp. 496, 497;
- Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, GODIN, ANCOT; p. 496;
- P. DE SMET (concernant le meilleur fonctionnement des assemblées parlementaires, les ingénieurs au service de l'Etat, le manque d'ingénieurs dans plusieurs administrations, le statut du personnel fournissant un travail scientifique); p. 497;
- Observations de MM. DONSE, le PRESIDENT; p. 497;
- de la VALLEE POUSSIN (concernant la nécessité d'une réforme administrative, l'avis des directeurs généraux réunis au château d'Argenteuil, l'importance d'une administration indépendante et de grande valeur); pp. 497, 498;
- Observations de M. DE BLOCK; pp. 497, 498.

Reprise de la discussion générale (23 février 1960).

- Discours de MM. DEKEYZER (concernant le chômage, le nombre réel de chômeurs, la convocation d'une conférence sociale et économique, la réforme administrative, l'absence de consultation des organisations syndicales, le statut syndical, le droit de grève, les sanctions annoncées par le gou-vernement à la suite de la grève du 29 janvier); pp. 548
- DOUTREPONT (concernant la réforme administrative, l'absence de résultats tangibles, la composition et l'activité des cabinets ministériels, les conflits entre l'administration et les cabinets, le travail parlementaire, les sanctions contre les grévistes du 29 janvier, la participation de représentants du personnel à l'étude de la réforme administrative); pp. 550 à 552 :
- VREVEN (concernant le chômage, la revision des rémunérations allouées aux fonctionnaires, le diminution des formalités); p. 553; le cas des ingénieurs, la
- BUSIEAU (concernant les sanctions à la suite de la grève du 29 janvier, le cas du personnel enseignant); p. 553;
- DE BLOCK (concernant l'importance du budget des services du Premier Ministre, la promesse d'augmentation du revenu national, la rationalisation dans le domaine de la coordina-

Budgets. — Exercice 1960. — SERVICES DU PREMIER ET DU MINISTRE-VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE CABINET (suite).

tion économique, le Bureau de Programmation économique, l'influence de certains groupes bancaires, le chômage technologique, l'augmentation de la dette publique); pp. 553

Observation de M. A. SMET; p. 555;

NOEL (concernant le droit de greve des fonctionnaires, les bases juridiques des sanctions annoncées par le gouvernement à la suite de la grève du 29 janvier); pp. 555, 556;

Observations de MM. BUSIEAU, DE WINTER; p. 556;

- TROCLET (concernant l'octroi d'un subside aux fonctionnaires affiliés à une mutualité libre d'assurance maladie-invalidité, l'institution d'un service de santé pour les fonctionnaires); p. 556;
- EYSKENS, p.m. (répond aux orateurs et traite notamment de : la réforme administrative, les économies possibles dans certains secteurs de l'activité économique, la composition des cabinets ministériels, la dépolitisation de l'administration, l'institution de sous-secrétaires d'Etat, la délimitation des zones de développement, la diminution du nombre de chômeurs, le montant des indemnités de chômage, la politique des prix, l'augmentation du revenu national, la coordination économique, la création d'emplois nouveaux dans le Borinage, la dette publique); pp. 557 à 561;
- Observations de MM. HARMEGNIES, P. DE SMET, TRO-CLET, RASSART, DOUTREPONT, ROLAND, VER-HAEST, NOEL; pp. 557 à 561;
- LILAR, m.v.-p.c. (concernant les réalisations du gouvernement en matière de réforme administrative, l'association des hauts fonctionnaires et des représentants des organisations syn-dicales à la réforme administrative, la constitution de commissions d'organisation et d'économies dans les départements, missions d'organisation et d'économies dans les départements, la coordination et la codification des lois, le projet de statut du personnel des parastataux, la suppression du signalement, le problème de la consultation syndicale, l'octroi d'une indemnité aux fonctionnaires affiliés libres à une mutualité d'assurance maladie-invalidité, la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat, la question des pensions, le contrôle administratif et budgétaire, la revalorisation de la fonction publique, la hiérarchie statutaire du personnel de l'État, le recrutement, le stage, l'aspect pécuniaire de la revalorisation le droit de grève des fonctionnaires): pp. 562 à 566: tion, le droit de grève des fonctionnaires); pp. 562 à 566;
- Observations de MM. P. DE SMET, DOUTREPONT, RASSART, MACHTENS, WARNANT, NOEL, DEL-MOTTE; pp. 562 à 566;
- RASSART (concernant la politique d'expansion économique régionale, les dossiers en suspens qui ont trait à la constitution d'intercommunales); pp. 566, 567;
- VERSPEETEN (concernant la réadaptation des barèmes du personnel de l'État, les minima de rémunération demandés personnel de l'Etat, les minima de l'emineration demandes par les syndicats, l'harmonisation des divers régimes de pension, l'allocation de 800 francs aux agents de l'Etat affiliés libres à une mutualité, la durée du travail dans les administrations, les sanctions annoncées par le gouvernement à la suite de la grève du 29 janvier, la non-application des mesures prescrites en cas de grève pour assurer les des mesures prescrites en cas de grève pour assurer les besoins vitaux) ; pp. 567 à 569 ;
- Observations de M. A. SMET; pp. 568, 569;
- PONTUS (concernant les revendications des anciens soldats de la Wehrmacht et de leurs ayants droit); pp. 569, 570;
- EYSKENS, p.m. (répond aux derniers orateurs et traite de : la politique d'expansion économique régionale, la valorisation de la fonction publique, l'assurance des besoins vitaux en cas de grêve); p. 570;
- La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 février 1960). Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 570.

Discussion des articles du projet de loi (23 février 1960).

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations; pp. 570, 571.

Vote (25 février 1960).

M. WIARD justifie le vote de son groupe qui quitte la salle;

M. P. DE SMET demande le vote par appel nominal;

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 90 membres présents; p. 629.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Budgets. — Exercice 1960 (suite).

TRAVAIL.

Budget du Ministère du Travail pour l'exercice 1960. Doc. — N° 5-XVIII: Projet de loi + Annexes + Errata. N° 73: Rapport de M. Bertinchamps. Nº 90: Amendements proposés par M. Dekeyzer.

Ann. - Discussion générale (12 janvier 1960).

Discours de MM. BERTINCHAMPS, rapp. (concernant l'échange de vues en commission, les questions soulevées ayant trait à la protection du travail, aux problèmes de l'emploi et aux relations du travail; l'importance et l'utilité de la qualifica-tion et la réadaptation professionnelles, les crédits prévus à cette fin au budget; le projet relatif à l'apprentissage des travailleurs qui seront remis au travail dans l'industrie);

DEKEYZER (concernant la politique économique et financière du gouvern ement, les promesses gouvernementales, le climat social en Belgique, la régression économique, l'augmentation de certains prix de détail, les conflits du travail, le mécontentement, le jour de grève du 29 janvier; le refus opposé par M. EYSKENS à la demande de convocation d'une con-férence économique sociale pour chercher une solution aux neuf problèmes posés par les ouvriers, le caractère consultatif du Conseil central de l'Economie et du Conseil national du Travail où le gouvernement n'est pas représenté; les causes de l'accrolssement du chômage, les impôts et l'indemnité de chômage; la protection contre les accidents du travail par une meilleure réglementation, plus de compréhension pour la sécurité, une surveillance plus adéquate et une inspection plus sévère, la nouvelle édition du « Règlement général pour la protection du travail », l'approbation des avis émis par le Conseil supérieur de la sécurité, l'élaboration d'un protocole relatif à la sécurité, la création de comités professionnels pour la sécurité, le Commissariat général pour la promotion du travail, l'effectif du service de l'inspection technique du travail pour Anvers, ses amendements et notamment ceux relatifs à l'augmentation des crédits pour un traitement plus élevé et pour l'octroi d'une indemnité de transport aux ingénieurs de l'inspection technique du travail) ; pp. 312 à 316 ;

WARNANT (concernant notre politique de l'emploi, l'incidence des salaires directs et indirects et des charges sociales sur les prix de revient des six pays de la Communauté, la nécessité d'une étude comparative et approfondie de ces problèmes, la récession et le redressement de notre économie, le sort de nos petites et moyennes entreprises ; la dualité du statut juridique des ouvriers et des employés, la différence dans la stabilité des ouvriers et des employes, la différence dans la stabilité de l'emploi et le préavis, la suppression de cette différenciation basée sur une conception dépassée par l'évolution économique et sociale et le renversement des valeurs, la refonte de la hiérarchie des valeurs au sein de l'entreprise, l'établissement d'une hiérarchie basée sur des degrés de qualification, la qualification professionnelle comme base de toute réforme, l'établissement de monographies exactes d'emploi pour employés et ouvriers, la formation professionnelle entravée par ployés et ouvriers, la formation professionnelle entravée par la question de la stabilité de l'emploi, le placement des travailleurs âgés et handicapés, le chômage, l'adaptation des rémunérations aux mérites réels de chacun); pp. 316 à 318;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 317;

R. HOUBEN (concernant la possibilité et l'utilité du rattachement du salaire à la productivité, la mission donnée aux commissions paritaires de faire rapport sur ladite possibilité dans leur secteur ou sur la recherche d'autres formes d'adaptation salariale à longue échéance; le salaire hebdomadaire garanti, une certaine équivoque au sujet de ces termes, le préavis obligatoire, l'indemnisation des trois premiers jours de maladie; l'unification du statut des ouvriers et des employés, la note relative à l'effet rétroactif des décisions des commissions paritaires, la nécessité de sanctionner et de publier les dites décisions endéans un délai raisonnable, la question de l'effet rétroactif sur des situations juridiquement révolues, rétroactif à donner aux conventions collectives, la loi de 1954 sur le contrat de travail qui exclut l'effet rétroactif, la base juridique sur laquelle repose la distinction entre la période qui précède les négociations et celle qui suit, la régle-mentation de la question par la révision de l'article 12 de l'arrêté-loi du 19 janvier 1945; ses suggestions quant à la solution du problème de l'effet rétroactif); pp. 318 à 320;

G. BREYNE (concernant la situation matérielle des ouvriers frontaliers, les dispositions du protocole franco-belge de mars 1959 relatif à l'octroi de suppléments, le supplément de salaire accordé par la Belgique, l'adaptation des revenus des ouvriers frontaliers; la politique appliquée par les patrons charbonniers wallons à l'égard des ouvriers flamands, la

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAIL (suite).

suppression du transport gratuit promis, le préavis des mineurs flamands nonobstant leur proposition de prendre leur transport à leur charge, la situation dans la région-test d'Ypres); pp. 320, 321;

TROCLET (concernant les discours prononcés, le salaire heb-domadaire garanti, le projet de loi déposé en 1949 sur la matière, l'ordre du jour du congrès de l'Office belge de la productivité, les revendications sociales, le projet de réforme de l'assurance maladie de M. SERVAIS, les accidents du travail et le discours de M. DEKEYZER, le recrutement, le traitement et la responsabilité des ingénieurs de l'inspection du travail, l'application de la réglementation sur la sécurité du travail, l'affaire du cinéma « Rio », celles du Many et de Marcinelle, la situation dans certaines usines, la possibilité de remplacer les ingénieurs universitaires par des ingénieurs-techniciens pour certains contrôles de l'inspection du travail; la suppression de la distinction faite entre travailleurs manuels et intellectuels, le but de la commission technique générale créée en 1945-1946 par M. De Smaele, à l'époque Ministre des Affaires économiques, et l'orateur, alors Ministre du Travail; l'aspect social et humain du Marché commun, le sort des travailleurs au cours des opérations d'achemine-ment vers le Marché commun); pp. 321 à 323;

Observations de MM. WARNANT, MOULIN; pp. 321, 322; MOULIN (concernant l'orientation de la politique du département, les dépenses supplémentaires résultant du dédoublement de certains ministères, la situation du personnel du département, l'effectif total et les dépenses de personnel, les nominations partisanes à l'O.N.P.C. et à la C.A.P.A.C., à Tournai; le programme ministériel; les frontaliers, les accidents du travail, le recrutement d'ingénieurs techniciens pour l'inspection du travail, l'inspection médicale; son vote négatif); pp. 323, 324;

BEHOGNE, m.t. (rend hommage à M. BERTINCHAMPS, rap-porteur et à tous les travailleurs manuels entrés au Parlement; parle de: la protection des travailleurs, les accidents du travail, le recrutement d'ingénieurs, médecins et chimistes, les nouvelles dispositions du règlement général sur la pro-tection du travail ; les relations du travail et ses conflits en Flandre et en Wallonie, l'action des deux conciliateurs sociaux de son département et des membres de son cabinet; les conventions collectives, les décisions des commissions paritaires et leur effet rétroactif, le problème de l'emploi, la création d'une direction générale de l'emploi, la stabilité de l'emploi, l'unification du statut de l'ouvrier et de l'employé, le travail manuel, le salaire hebdomadaire garanti, le problème des jeunes travailleurs, l'apprentissage, l'institution de journee d'accueil du joune travailleur); pp. 324 à 326;

Observations de M. TROCLET; p. 325.

Reprise de la discussion générale (13 janvier 1960).

Discours de M. BEHOGNE, m.t. (concernant la réadaptation professionnelle en Belgique et à l'étranger, le cadre, le personnel et le programme du service de réadaptation profes-sionnelle à l'O.N.P.C., l'accomplissement d'un stage à l'étranger, la création de centres pour jeunes travailleurs, l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre, la réadaptation professionnelle des travailleurs manuels et intellectuels, l'évolution du chômage, les arguments des divers orateurs, la conférence économique et sociale, les impôts et les indemnités de chômage, la nouvelle édition du règlement sur la protection du travail; le recrutement, le traitement, les responsabilités et les moyens de transport des ingénieurs de l'inspection du travail, le Commissariat général à la promo-tion du travail, les monographies d'emploi, le rattachement des salaires à la productivité, le salaire hebdomadaire garanti, les décisions des comités paritaires, les frontaliers, l'attitude des patrons charbonniers wallons à l'égard des ouvriers fla-mands, l'aspect social du Marché commun, le dédoublement de certains départements, l'inspection médicale, les réalisations sociales du gouvernement actuel) ; pp. 328 à 332 ;

Observations de MM. DEKEYZER, DOUTREPONT, TRO-CLET, R. HOUBEN, MOULIN; p. 329 à 332;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant le respect des lois sur la protection du travail et de la loi qui assure aux vendeuses des grands magasins la disposition d'un siège) ; p. 332 ;

M. BEHOGNE, m.t. (répond au sujet des vendeuses de grands magasins); p. 332;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (13 janvier 1960).

Art. 1 et 2.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 332.

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAIL (suite).

Art. 3.

Intervention de MM. DEKEYZER, ROLAND, BEHOGNE, l'amendement de M. DEKEYZER est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; p. 333.

Art. 4 à 10.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 334.

Art. 11.

M. DEKEYZER retire son amendement; L'article est adopté; p. 334.

Adopté; p. 334.

Art. 13. L'amendement de M. DEKEYZER est rejeté; L'article est adopté; p. 334.

Art. 14 à 27.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 334.

Art. 28.

Intervention de MM. DEKEYZER et BEHOGNE; l'amendement de M. DEKEYZER est rejeté; L'article est adopté; p. 335.

Art. 29.

Adopté; p. 335.

Discussion des articles du projet de loi (13 janvier 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 335

Vote (13 janvier 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 41 et 4 abstentions; p. 335. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION.

Budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1960.

Nº 5-XVII. - Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 346. — Rapport de M. Van Buggenhout + Annexes (Crédits: Travaux publics).

N° 347. — Rapport de Mme Gerbehaye-Vve Lehouck (Crédits: Dommages aux biens).

Ann. - M. le PRESIDENT souhaite la bienvenue à S.A.R. le Prince de Liège qui assiste à la discussion de ce budget; p. 1660 (9 juin 1960).

Discussion générale (9 juin 1960).

Discours de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant la productivité et la rentabilité des travaux publics, l'utilité d'une politique de grands travaux; des chiffres attestant la productivité et la rentabilité du canal Albert, de la modernisation du canal Bruxelles-Charleroi et du port d'Anvers, de l'autoroute Bruxelles-Ostende, des grands travaux exécutés à Bruxelles de l'autoroute qui reliera Anvers à la frontière à Bruxelles, de l'autoroute qui reliera Anvers à la frontière allemande, de la construction des bâtiments, du Palais des allemande, de la construction des battactes, à tatale Congrès et du parking sous le Mont des Arts; les investissements qui ne se justifiaient pas; la répercussion des grands travaux sur l'économie du pays; le problème charbonnier, les relations économiques avec le Congo, la Belgique au sein du Marché commun ; l'encouragement des investissements, l'effort consenti par le secteur privé, la concurrence internationale et l'importance du prix du transport dans le calcul du prix de revient, la création d'un équipement d'infrastructure; le programme de l'administration des routes pour les travaux routiers, l'adaptation du réseau routier à l'accroissement du trafic, la productivité et la rentabilité de ce programme; l'avantage résultant des grands travaux d'infrastructure et l'avantage le la mederitation du canal Gardstructure et l'exemple de la modernisation du canal Gand-Terneuzen entraînant des demandes d'établissement de nou-velles industries dans la région; l'étude de la politique des travaux publics de 1810 à 1880, les raisons du déclin après 1880, la pratique budgétaire à cette époque; le programme d'investissements et son financement, l'inventaire des grands travaux d'infrastructure, l'établissement d'un ordre de priorité pour l'exécution des travaux et d'un programme structurel et conjoncturel, les conditions nécessaires à sa réalisation: utilité des travaux envisagés, discussion au-dessus de toute considération politique ou régionale; le cadre et le traitement des techniciens et ingénieurs du dépar-tement; remercie le Prince Albert d'avoir assisté à la dis-cussion de son budget); pp. 1660 à 1665;

- Exercice 1960. - TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

Observations de MM. HARMEGNIES, SLEDSENS, LEMAL, ORBAN; pp. 1660 à 1665;

VAN BUGGENHOUT, rapp. (concernant la situation de l'industrie métallurgique, des hauts fourneaux et des aciéries et l'incidence du prix du transport sur les prix de revient dans le cadre du Marché commun; les installations et l'aménagement portuaires, les crédits prévus pour ce poste au budget, les travaux de dragage de l'Escaut, les chargements et déchargements dans nos ports, les ports belges et la concurrence des ports étrangers, le trafic des marchandises, la situation à l'étranger, l'opinion exprimée par M. Ed. Van den Wijngaert dans un article paru dans la revue éconoden Wijngaert dans un article paru dans la revue écono-mique et sociale au sujet du port d'Anvers, le plan « Bon-net », la navigation au « Bol van Heist », la rade de Blankenberghe, le « Zand », le « Wielingenpas », la décision prise par l'Administration de l'hydraulique, l'accostage de navires de 40.000 à 100.000 tonnes, l'accès au port de Zeebrugge, la situation à Nieuport, l'aménagement d'un avant-port en mer entre Westende et Nieuport, la nécessité et les avantages d'une politique portuaire de large enver-gure, la création d'une intercommunale mixte); pp. 1665 à 16692 à 1669;

Observations de MM. WYN, MATERNE, MACHTENS, LEMAL; pp. 1667, 1668;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK, rapp. (concernant certains dossiers frappés de forclusion, la réaffectation du personnel de l'administration de la reconstruction ; le règlement des donnages de guerre) ; p. 1669 ;

MM. RASSART (concernant les travaux publics estimés indispensables, les besoins d'équipement du pays, la nécessité et l'utilité des travaux, les attributions du département, les investissements publics, la politique de grands travaux poursuivie par le Ministre et dont la continuité est garantie au cours de plusieurs années, les réalisations du gouvernement et l'action du Ministre, la politique des travaux publics ne cadrant pas dans une politique d'ensemble d'investissements, l'exemple du Fonds des routes, l'absence de coordination entre la politique de l'habitation, celle des communications et celle des travaux publics; l'accroissement de la dette putilità de l'accroissement de l'accroissement de la dette putilità de l'accroissement de l'accroissement de la dette putilità de blique et le volume des travaux publics, les investissements relatifs aux travaux communaux, l'opinion de M. MOTZ, la comparaison entre la situation des communes belges et la comparaison entre la situation des communes berges en hollandaises, leur réseau routier, le système du financement, le Crédit communal de Belgique, l'intégration d'une politique de grands travaux dans le cadre plus général d'une politique d'expansion, la «planification» en Belgique, la planification des investissements publics: le cadre du département, le manque d'ingénieurs, ieur traitement, la revalorisation de leur fonction : d'aménagement du territeire la récessité d'une politique politique politique politique des communes du territeire la récessité d'une politique politique politique politique politique politique des communes du territeire la récessité d'une politique politique des communes du territeire la récessité d'une politique des communes du territeire la récessité d'une politique des communes de la cadre de fonction ; l'aménagement du territoire, la nécessité d'une politique foncière des pouvoirs publics, la création de régies foncières au niveau communal et d'intercommunales au niveau régional); pp. 1669 à 1673;

Observations de MM. HERCOT, VANAUDENHOVE, HAR-MEGNIES, BUSIEAU, Mme BEECKMAN-Vve VAN-DERVELDE; pp. 1670 à 1672;

HAMBYE (concernant la compétence du département en matière de voies de communication et de transports, la nécessité de certains regroupements administratifs, la tâche du Ministre quant à l'infrastructure des secteurs qui lui sont confiés, le cadre des fonctionnaires techniques supérieurs, l'insuffi-sance de personnel pour l'exécution et la surveillance des travaux, la Belgique dans le cadre de la C.E.E. et la travaux, la Belgique dans le cadre de la C.E.E. et la nécessité de repenser l'infrastructure et les moyens de transport, l'intégration de notre réseau de communications dans le réseau européen, l'aménagement du territoire et le plan national, les études régionales, le plan général des futurs investissements des travaux publics, le recours à certains organismes payeurs, la coordination entre certains départements ministériels, l'exécution de diverses lois-programmes approuvées par le Parlement, la rentabilité et la concentration des travaux, les adjudications, le choix des matériaux, l'achèvement des travaux entrepris, l'octroi de subsides aux administrations subordonnées et la répartition entre commuadministrations subordonnées et la répartition entre commu-nes et régions; le financement des travaux par le Crédit communal de Belgique); pp. 1673 à 1675.

Reprise de la discussion générale (14 juin 1960).

Discours de MM. MONDELAERS (concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le service de l'urbanisme, la méthode de construction collective de la Société nationale de la petite propriété terrienne et de la Société nationale du logement, l'application de la loi Brunfaut, la création de centres communaux, les constructions en bordure de la route, le centre des communes rurales, l'octroi d'une inter**Budgets.** — Exercice 1960. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

vention de l'Etat pour la réalisation de centres communaux et l'élaboration de plans particuliers d'aménagement, les deux phases pour l'octroi des crédits et l'avantage de ce processus, la tâche du bourgmestre; l'embellissement des routes de l'Etat, les cimetières d'autos et la qualité des marchandises qu'on y trouve; l'instauration d'une réglementation pour les cimetières d'autos comme c'est le cas pour la publicité le long des voies publiques, d'une enquête de commodo et incommodo et de conditions d'aménagement; l'adaptation des routes d'Etat 19 et 21 (entre Kessenich et Hechtel); l'état déplorable de nos routes frontières, le pont de la « Zuid-Willemsvaart », la route circulaire autour de Bree); pp. 1710 à 1713;

Observations de MM. DE BOODT, VANAUDENHOVE; p. 1713;

DELOR (concernant le contournement de Tubize; la situation des carrières belges à cause de la non-utilisation de pavés et de mosaïques, l'importation de ceux-ci, les démarches et interventions des organisations syndicales et patronales auprès des instances compétentes et du Ministre, la commission spéciale chargée de l'étude du problème de l'utilisation des pavés, les promesses faites pour l'emploi de ces matériaux; le budget des travaux publics et le budget extraordinaire, le dépot d'un projet répertoriant les travaux essentiels à effectuer, les engagements afférents au budget extraordinaire de 1959 et de 1960, l'infrastructure, le programme d'Anvers, les voies hydrauliques et leur aménagement à 1.350 tonnes, les adjudications et l'exécution de certains travaux: canal Nimy-Péronnes, canal Charleroi-Clabecq, embranchement à La Louvière, ouvrage de Ronquières, l'ouverture de la Meuse à Givet pour bateaux de 1.350 tonnes à enfoncement réduit, le bouchon de Lanaye, la modernisation du canal Albert, les autoroutes, la route de Wallonie, l'autoroute Anvers-Allemagne); pp. 1715 à 1717;

SOBRY (concernant certaines situations dans la région Dixmude-Furnes désignée comme zone de développement dans le cadre de l'économie régionale, l'amélioration de l'infrastructure et des routes dans cet arrondissement, la réfection des ponts à Wulpen et à Steenkerke, la normalisation de l'Yser, la Sint-Winoksbergenvaart au Veurne-Ambacht, la construction d'une vanne dans la Duinkerkevaart, le démergement des terrains marécageux des Buiten Moeren, l'état déplorable de nombreux chemins ruraux, le port le Nieuport, les travaux à la Handzamevaart, à Dixmude; le personnel de la régie des Ponts et Chaussées dans la région de Dixmude et la tâche de cette régie dans le domaine de l'infrastructure et de la résorption du chômage); pp. 1717 à 1719;

GEORGE (concernant la situation dans la province de Hainaut, l'infrastructure insuffisante dans le domaine des voies hydrauliques et du réseau routier, la nécessité de moderniser l'équipement fluvial: canal Bruxelles-Charleroi, Sambre, chute de Ronquières; l'adjudication et le timing de certains travaux, le manque d'ingénieurs et de techniciens; le réseau routier de la province, les travaux de voirie, la route de Wallonie, le contournement de la ville de Charleroi et le prolongement de la chaussée de Bruxelles vers Beaumont et Phiippeville); pp. 1719. 1720;

MOREAU de MELEN (concernant l'état du canal Albert, les conséquences de la rupture du bouchon de Lanaye et la mise de la Meuse au gabarit de 1.350 tonnes, la reconstruction des ponts et la mise en état des écluses du canal; la construction d'autoroutes, les accidents de roulage, l'axe Liège-Bruxelles); p. 1720;

DEKEYZER (concernant les termes du rapport, l'exposé du Ministre, la politique gouvernementale; le plan d'investissements s'étendant sur quinze ans; le port d'Anvers, le plan décennal, la cinquième darse et som équipement, les travaux de l'écluse de Zandvliet, la concurrence étrangère, la création de nouvelles industries sur le territoire d'Anvers, les darses B 1 et B 2, les installations portuaires aux Pays-Bas, l'importance du port d'Anvers comparée à celle des autres ports belges, l'accès de pétroliers géants à Anvers, le plan « Bonnet », l'aménagement d'un avant-port sur la côte belge; les voies de communication vers nos ports, le Fonds des routes, le programme des travaux routiers, la route Anvers-Liège-Aix-la-Chapelle, les cimetières d'autos, le transport des marchandises dans le cadre du Marché commun et le rapport annuel de la Chambre de Commerce d'Anvers; les ponts à Wilrijk, la petite ceinture à Anvers; la liaison entre les rives de l'Escaut, l'utilisation de la matière draguée de l'Escaut dans la région du Rupel; le traitement des ingénieurs et la revalorisation de leur fonction, le chômage, la planification et le reproche de dirigisme); pp. 1720 à 1722;

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

VAN DEN STORME (concernant l'exécution de travaux productifs et rentables, les travaux régionaux, les avantages d'une infrastructure moderne; les dépenses consacrées aux routes, aux voies navigables et aux bâtiments de l'Etat comparées à celles prévues pour des travaux communaux, les investissements, l'ordre de priorité des grands travaux, les investissements, l'ordre de priorité des grands travaux, l'importance des petits travaux, les travaux de voirie pris en charge par la commune, l'exécution de petits travaux par des chômeurs et les dossiers introduits (A.R. du 2 février 1959), les subsides de l'Etat, le coût de certains travaux de restauration; les dossiers concernant des travaux communaux et la procédure simplifiée introduite par le Ministre, les dossiers non terminés et la transmission de dossiers à l'administration centrale, la nécessité d'une période de transition pour le problème des travaux communaux; la reprise par l'Etat des routes provinciales et communales de grande communication et l'augmentation des subsides prévus pour ces routes, la possibilité d'un autofinancement partiellement à charge des usagers de la route, les économies réalisables par l'aménagement des routes, l'affectation d'une plus-value de la taxe de l'essence ou éventuellement d'une petite augmentation du prix de l'essence à l'aménagement des routes); pp. 1722 à 1725;

Observations de M. ORBAN; p. 1724;

DEMARNEFFE (concernant le plan d'investissements et l'exposé du Ministre, la remise en état de certains tronçons de l'autostrade Bruxelles-Ostende et de la route Bruxelles-Liège, le revêtement en béton, l'adaptation des crédits pour les travaux communaux, l'entretien des routes d'Etat dans les agglomérations, les passages à niveau non gardés); p. 1725;

DELMOTTE (concernant le but de sa proposition de loi tendant à remplacer les chemins de grande communication par des chemins de «liaison», les dépenses qu'entraînent les chemins de grande communication et les économies possibles; sa proposition de loi tendant à modifier la loi de 1948 conférant certains pouvoirs au Ministre tel que le droit de décréter qu'un chemin est « de grande communication », l'application de cette loi, le revêtement des routes, les dépenses incontrôlables relatives à l'exécution de travaux d'entretien aux chemins de grande communication, le contrôle et la réception de ces travaux, la responsabilité et la qualité du « maître d'ouvrage », le rôle du commissaire voyer, l'augmentation des charges communales; la rédaction du cahier des charges et le décompte des travaux exécutés, la nécessité d'un contrôle); pp. 1725 à 1727;

de STEXHE (concernant le canal de Charleroi, la mise en adjudication définitive et la date d'exploitation de ce canal, le dossier constitué par lui à ce sujet, l'importance des eaux de la Sambre pour les industries de la région, le pré-lèvement de ces eaux pour l'alimentation du nouveau canal de Charleroi, l'intention d'installer à Ronquières un groupe hydro-électrique également alimenté par les eaux de la Sambre, le problème international posé par la construction d'une nouvelle centrale électrique à Pont-sur-Sambre (France) et par l'alimentation du canal de l'Oise (prélèvement de l'eau des deux Helpes et de la Haute Sambre avant la frontière); les déficiences quantitatives graves des cadres du département, le nombre insuffisant de techniciens, les effectifs prévus dans le cadre et les effectifs réels d'ingénieurs, conducteurs des ponts et chaussées et ingénieurs techniciens, le livre blanc sur les besoins de l'économie belge en personnel scientifique et technique qualifié, l'augmentation du traitement du personnel technique, la revalorisation de la fonction d'ingénieur, le statut, le barème et la carrière des ingénieurs techniciens; les pertes subies par le Trésor à cause du manque de personnel technique au département); pp. 1727 à 1730:

Observations de M. VANAUDENHOVE; p. 1729;

DE MAERE (concernant la route nationale de Saint-Nicolas à Breendonk par Tamise, le prolongement du mur de quai à Tamise, le chômage dans le Pays de Waes et la région de Tamise, la disparition de certaines industries locales, la situation des chantiers navals Boël et la construction de navires de 45.000 tonnes qui exigerait l'adaptation à la largeur utile du nouveau pont sur l'Escaut, la route de l'Etat Tamise-Kruibeke); pp. 1730, 1731;

A. SMET (concernant les autoroutes Anvers-Gand-Lille et Bruxelles-Paris, la nouvelle jonction du Pays de Waes à Anvers au-dessus ou au-dessous de l'Escaut, la communication Pays de Waes-canal Gand-Terneuzen par Termonde, Lokeren, Zelzate, la route Anvers-Maldegem, le détournement de Tamise, le viaduc de Beveren-Waes, le détournement de Lokeren, les travaux à la route de Lochristi-Mont-Saint-Amand); pp. 1731, 1732.

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

Reprise de la discussion générale (15 juin 1960).

Discours de MM. E. CLAEYS (remercie le rapporteur et le ministre; parle des crédits prévus pour l'exécution de travaux au Canal Gand-Terneuzen et de la nouvelle écluse; concernant les travaux au port de Gand favorisant l'implantation de nouvelles industries afin de combattre le chômage dans la région, le canal circulaire, l'écluse de Mariakerke-Vinderhoute, le pont S 5 sur la ligne ferroviaire Gand-Eeklo, la jonction frontière française-Anvers, la percée Gand-Mont-Saint-Amand, certaines pistes cyclables, l'autoroute Lille-Anvers, la jonction Amsterdam-Courtrai, la reconstruction de ponts détruits, la restauration de l'église Saint-Nicolas tion de ponts détruits, la restauration de l'église Saint-Nicolas à Gand et de l'hôtel de ville d'Audenarde, l'octroi de subsides pour la création d'écoles officielles et l'achat de pavillons; l'examen des dossiers relatifs à l'achat par l'Etat de terrains ou bâtiments des pouvoirs subordonnés, la caserne de la gendarmerie à Gand; la répartition des crédits destinés aux travaux des pouvoirs publics subordonnés, les travaux exécutés en application de la loi Brunfaut; le projet de loi sur les investissements, le plan de quinze ans); pp. 1750 à 1752; Observations de MM. VANAUDENHOVE, ROLIN; p. 1751;

YERNAUX (concernant l'importance des canaux à grande section pour l'implantation d'industries nouvelles, la situa-tion dans les régions minières wallonnes, les adjudications relatives au canal de Charleroi-Bruxelles, les voies d'eau du reiatives au canai de Charleroi-Bruxelles, les voies d'eau du Hainaut, la loi d'investissement de quinze ans, la chute de Ronquières; la nécessité d'un plan de programmation en matière de travaux publics; les travaux à la Sambre, la liaison Charleroi-Liège, le tronçon Montignies-Châtelet, la reconstruction du pont Champeau, l'installation d'une centrale hydro-électrique au rachat de Ronquières, l'utilisation de l'eau de la Sambre); pp. 1752 à 1753;

MATERNE (concernant la partie du discours du rapporteur, M. VAN BUGGENHOUT, relative à la création d'un nouveau port de mer, la suppression des mots « M. VAN BUGGENHOUT, rapporteur » dans les annales parlementaires; le trafic du port de Rotterdam et celui d'Anvers, la large politique de travaux publics réalisée par le ministre, le rééquipement de nos ports, la mise à grande section des voies d'eau, la liaison Meuse-Rhin, le port de Givet, le pont de Jambes, les travaux de la Meuse, de la Basse-Sambre, du canal Bruxelles-Charleroi, le plan incliné de Ronquières, la situation dans les régions minières, la construction d'un haut fourneau entre Bruges et Zeebrugge; la route nationale nº 4, la route Namur-Jambes-Liège, la route Jambes-Dinant, la route nº 17 de la rive gauche de la Meuse, l'auto-route de Wallonie, les autoroutes Bruxelles-Paris, Anvers-Lille, Liège-Bruxelles; le tracé de la nouvelle route de la Basse-Sambre, les subsides aux communes pour l'entretien des routes); pp. 1753 à 1755;

Observations de M. VAN BUGGENHOUT; pp. 1753, 1754; de la VALLEE POUSSIN (concernant le plan d'aménagement de la région bruxelloise; le gaspillage des deniers de l'Etat sous prétexte d'économie ou par suite de préparation insuf-sante des travaux ou d'effectif insuffisant dans les cadres

Observations de M. VANAUDENHOVE; pp. 1757, 1758;

MACHTENS (concernant le discours de M. de la VALLEE POUSSIN, le recrutement insuffisant des ingénieurs tech-POUSSIN, le recrutement insuffisant des ingénieurs tech-niciens, la discussion du budget, l'exécution de grands tra-vaux, les crédits nécessaires à l'entretien des routes, les charges incombant aux communes, l'adaptation et l'amélio-ration des voies à intense circulation, la situation des communes vis-à-vis de l'important programme de tra-vaux extraordinaires, la fonction d'ingénieur à l'Etat, le recrutement, le barème et la carrière, le Service des Ponts et Chaussées, le prix des études techniques faites par l'admi-nistration ou par des entreprises privées: la mise à grande et Chaussees, le prix des études techniques faites par l'admi-nistration ou par des entreprises privées; la mise à grande section du canal de Charleroi, la modernisation du port de Bruxelles et du canal de Bruxelles au Rupel, la construction d'écluses à Capelle-au-Bois, Grand-Willebroek et Wintam, le subside gouvernemental dans les frais de fonctionnement du canal et du port de Bruxelles); pp. 1758, 1759;

GODIN (concernant les emprunts émis pour financer la politique des grands travaux ; les relations du département avec

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

les pouvoirs subordonnés, la réalisation de projets commu-naux et l'octroi de subsides gouvernementaux, l'exécution de certains travaux imposés aux communes, l'exemple des chemins de grande communication, les dommages de guerre); p. 1760;

Observations de M. DE BOODT; p. 1760;

ROLAND (concernant la situation des techniciens du département, leur sort et celui des ingénieurs, la nécessité de revoir les méthodes de travail dans toutes les administra-tions, la mise au service des administrations des officiersingénieurs pensionnés; la responsabilité et le rendement des ingénieurs, le pont à Godarville, la réception de ce pont; le canal de Charleroi, les travaux de l'embranchement vers La Louvière et la construction d'un pont reliant les com-munes industrielles de Familleureux et de Manage, l'œuvre d'art de Ronquières; la réservation aux pêcheurs à la ligne de l'ancien canal abandonné à Arquennes-Feluy; le financement d'autoroutes par le secteur privé; le passage à niveau de Houdeng-Goegnies); pp. 1760, 1761;

MATERNE (concernant le discours « personnel » de M. VAN BUGGENHOUT, rapporteur, au sujet de la création d'un troisième port sur la côte belge); p. 1761;

Observations de MM. le PRESIDENT, VAN BUGGEN-HOUT; p. 1761;

PONCELET (concernant le discours et les promesses du ministre; les travaux de la route n° 4, le pont de Jambes; le barrage de l'Ourthe (Nisramont); la construction d'une usine d'épuration et celle d'un réservoir de tête, la réparation des dommages de guerre aux biens publics, le transfert du bureau de l'administration des Ponts et Chaussées de Marche à Arlon, le sort du personnel, l'élargissement d'une route et la création d'un parking en face de l'hôtel du Chalet à La Roche pour lequel l'hôtelier, bourgmestre, a fait prendre le décret d'expropriation d'un terrain appartenant à une le décret d'expropriation d'un terrain appartenant à une association sans but lucratif et destiné à la construction d'une école; le programme de quinze ans pour la réalisation de travaux publics); pp. 1763, 1764;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, ADAM, OBLIN; p. 1764;

LEMAL (concernant l'infrastructure du Borinage et son rôle dans le cadre du Marché commun, le montant des subvendans le cadre du Marche commun, le montant des subven-tions consenties par les Travaux publics au cours des der-nières années, l'affectation des sommes, les résultats de l'entrevue du ministre avec son collègue français des Travaux publics; les subsides pour emprises réalisées à l'occasion de travaux communaux, la circulaire publiée en 1951 par M. Behogne, le respect de l'engagement pris et les promesses tacites); pp. 1765, 1766;

et les promesses tacites); pp. 1705, 1705;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant le rapport de M. VAN BUGGENHOUT; la politique portuaire, les routes d'accès au port d'Anvers, l'établissement d'un port en haute mer au large de Nieuport, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, les cimetières d'autos, la normalisation de l'Yser, le canal Furnes-St-Winoksbergen, le mur de quai de Nieuport, l'accélération du plan décennal en faveur d'Anvers, les darses B 1 et B 2, la nouvelle écluse de Zandvliet, l'emploi de la matière draguée dans la région de Boom, les travaux communaux, le plan d'investissements, le mur de quai travaux communaux, le plan d'investissements, le mur de quai travaux communaux, le plan d'investissements, le mur de quai et le pont de Tamise, les routes Anvers-Kallo, Termonde-Terneuzen, l'autoroute Anvers-Lille, la liaison entre les deux rives de l'Escaut, l'autoroute de Wallonie, le canal Gand-Terneuzen et la nouvelle écluse, l'église Saint-Nicolas à Gand, l'hôtel de ville d'Audenarde, le canal circulaire à Gand, les subsides pour la création d'écoles, la percée Gand-Mont Saint Amand, les pietes gyelables, les averceptitions Mont-Saint-Amand, les pistes cyclables, les expropriations, le planning en matière de travaux publics, la coordination le planning en matière de travaux publics, la coordination entre les divers départements au sujet du programme de quinze ans, le financement de l'infrastructure, l'activité et le cadre du département, la situation des ingénieurs et des ingénieurs-techniciens, l'aménagement de la route n° 7, le contournement de Soignies et de Tubize, l'utilisation de pavés et mosaïques, la cinquième darse à Anvers, le canal de Charleroi, la chute de Ronquières, le bouchon de Lanaye, les pompages dans la Sambre, l'installation éventuelle d'une centrale électrique à Ronquières, la construction d'une centrale à Pont-sur-Sambre par l'Electricité de France, la proposition de loi de M. DELMOTTE au sujet des chemins de grande communication, la modernisation de la Sambre, l'enquête préparatoire du groupe Alpha au sujet des chemins de grande communication, la modernisation de la Sambre, l'enquête préparatoire du groupe Alpha au sujet de l'aménagement de la région bruxelloise, le canal de Bruxelles au Rupel, l'écluse de Wintam, le pont de Godar-ville, le parking à La Roche et l'expropriation d'un terrain appartenant à une association sans but lucratif, les travaux publics et communaux dans la province de Luxembourg, les

Budgets. — Exercice 1960. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

divers tronçons de la route nº 4 Bruxelles-Arlon, la suppression du bureau des Ponts et Chaussées à Marche et la création de deux bureaux à Liège, le barrage de l'Ourthe (Nisramont), les ponts du canal Albert, la modernisation de la Meuse sur territoire belge et français); pp. 1766 à 1776:

Observations de MM. SOBRY, VAN DEN STORME, A. SMET, DELMOTTE, E. CLAEYS, de STEXHE, YER-NAUX, PONCELET, ADAM, ROLAND; pp. 1766 à 1775:

17/5;
SCHEIRE (concernant la situation dans le Nord-Est de la Flandre Orientale, les plans d'aménagement de Zelzate et de T'erdonk, les expropriations dans la zone du canal et le paiement des indemnités, le remblayage hydraulique et le remembrement efficaces, l'information des agriculteurs au sujet des expropriations et leur mise au travail, l'amélioration des routes dans la région, la route nationale Laarne-Terneuzen, la liaison directe Anvers-littoral, la Durme, la Moervaart, les erreurs dans la construction de la route Aalter-Maldegem: l'aqueduc, le passage souterrain, la signalisation; la liquidation de subsides aux communes); p. 1776;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (15 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1776.

Discussion des articles du projet de loi (15 juin 1960).

Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 1777, 1778.

Vote (16 juin 1960).

M. PONCELET justifie son vote; M. VANAUDENHOVE lui répond;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 49 et 7 abstentions; p. 1825.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDI-NAIRES.

Budget des Voies et Moyens et Budget des Recettes Extraordinaires pour l'exercice 1960.

Doc. — Nº 5-I: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 150: Rapport de M. Adam.

Ann. - Discussion générale (2 mars 1960).

A cette discussion générale sont jointes celles du budget de la Dette publique et du budget des Non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1960.

Discours de MM. ADAM, rapp. (concernant les prévisions de recettes et dépenses pour 1960, le supplément de recettes espéré de l'amélioration de la conjoncture, l'estimation des dépenses, le financement de la Caisse autonome des dommages de guerre, le financement des travaux communaux et régionaux par le Crédit communal, le budget spécial d'assistance au Congo belge et au Ruanda-Urundi, la réduction des subventions aux chemins de fer, aux charbonnages et à la sécurité sociale, la réduction des dépenses militaires, les dépenses d'enseignement, l'application du Pacte scolaire, l'augmentation de la charge des pensions, la charge de la dette publique, l'aide croissante de l'Etat aux organismes d'intérêt public notamment à la S.N.C.B. et aux organismes de sécurité sociale, les prêts accordés par les institutions publiques de crédit, les impératifs d'une saine politique budgétaire); pp. 701 à 705;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, VAN HOUTTE, VAN BUGGENHOUT, BUSIEAU et VREVEN; pp. 702 à 705;

VREVEN (concernant l'augmentation des dépenses de l'Etat depuis 1949; l'évolution de la dette publique depuis 1950, le moment de l'émission des emprunts, l'inscription de dépenses de productivité nulle au budget extraordinaire, l'assainissement dans le domaine des subventions); pp. 705, 706;

Observations de MM. VAN HOUTTE, HARMEGNIES; pp. 705, 706;

P. DE SMET (concernant la distinction entre crédits du budget ordinaire et crédits du budget extraordinaire, la présentation d'un budget général ordinaire et extraordinaire réunis, l'incidence de la reprise économique sur les recettes, l'abus d'avan-

Budgets. — Exercice 1960. — VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES (suite).

ces de trésorerie, la réforme du système des impôts); pp. 709, 710;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 709;

JANSSEN, rapp. (concernant l'augmentation de la dette publique, les emprunts à court terme, l'augmentation de la charge annuelle d'intérêts et d'amortissements, la comparaison avec les Pays-Bas, la fragilité de l'équilibre du budget de 1960, le boni du budget ordinaire aux Pays-Bas, la réduction de la dette publique aux Pays-Bas, la trésorerie aux Pays-Bas, le rythme d'accélération de la dette publique belge, la reprise économique, la confiance dans la solidité de la monnaie, l'étalement des dépenses, la dévaluation et l'inflation, l'exemple du Brésil, le système des traites de travail appliqué en Allemagne avant guerre, la nécessité de réserves de trésorerie, l'effort demandé en faveur du Congo et l'ampleur des charges résultant du Pacte scolaire, l'assainissement à poursuivre, le freinage de l'augmentation des dépenses publiques); pp. 710 à 716;

Observations de MM. P. DE SMET, HARMEGNIES, VAN HOUTTE, DOUTREPONT, DE BOODT, REMSON; pp. 710 à 716;

LIGOT (concernant l'augmentation de la dette publique, le rapport de la dette publique avec le revenu national, l'augmentation du taux de l'escompte avant le lancement du dernier emprunt, les économies, la réforme fiscale); pp. 716, 717;

Observations de MM. P. DE SMET, DOUTREPONT, CROM-MEN; pp. 716, 717;

GODIN (concernant l'impasse financière en Belgique, l'établissement d'un seul budget, l'augmentation des budgets des pensions et de l'instruction publique, les subventions économiques, le déficit de la Sabena, l'insuffisance des investissements); pp. 717, 718;

Observations de MM. VAN HOUTTE, P. DE SMET, DOUTREPONT; pp. 717, 718;

BLOCK (concernant l'optimisme provoqué par l'amélioration de la conjoncture, l'augmentation de la dette publique, les obligations de la Banque Nationale à l'égard de la Banque Centrale du Congo Belge, les finances communales, le financement de travaux communaux par le Crédit communal, la diminution des crédits d'engagement, l'incidence sur la construction d'autoroutes et l'amélioration des voies d'eau, le chômage); pp. 718 à 720;

Observations de MM. CROMMEN, le PRESIDENT, le baron de DORLODOT; pp. 719, 720.

Reprise de la discussion générale (3 mars 1960).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant l'augmentation de la dette publique, les subventions à l'agriculture, les problèmes mis en veilleuse : réforme fiscale, révision cadastrale, assainissement des finances provinciales et communales); pp. 723, 724;

Observations de MM. MOULIN, DE BOODT, ADAM JANSSEN, le PRÉSIDENT, VREVEN; pp. 723, 724;

DOUTREPONT (concernant la procédure suivie pour l'examen des budgets et crédits supplémentaires, l'exécution des obligations découlant de la loi du 16 mars 1954 sur le contrôle de certains établissements d'intérêt public, l'importance des comptes de l'Etat, la renonciation aux principes du budget cyclique, la surestimation des prévisions de recettes, la plusvalue due à la réduction du délai pour l'introduction des déclarations de succession, la réduction des dépenses budgétaires par des « amendements à déposer », la diminution des subventions les plus importantes, le recours à la caisse autonome des dommages de guerre et au Crédit communal; l'augmentation de la dette publique); pp. 724 à 728;

Observations de MM, TROCLET, VREVEN, VAN HOUT-TE; pp. 726, 727;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant le lien entre la politique financière et la politique économique, les constantes économiques dont il convient de tenir compte, les exemptions de taxes sur les produits exportés, les problèmes économiques et financiers que pose la réalisation du Marché commun, les aménagements fiscaux en vue de favoriser l'équipement de l'industrie belge, l'effort en matière de recherche scientifique et d'équipement, le coût de l'énergie et du transport, l'intervention financière en faveur du Congo, les recettes et les dépenses de l'exercice 1959; les prévisions pour l'exercice 1960, le rétrécissement attendu du marché des capitaux, le financement cyclique du budget, la revision du revenu cadastral, l'augmentation de la dette publique, le problème de la trésorerie de l'Etat, la comparaison entre la situation hollan-

Budgets. — Exercice 1960. — VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES (suite).

daise et la situation belge, la réforme fiscale, les problèmes des dépenses administratives, des pensions, du chômage et de l'assurance maladie-invalidité); pp. 739 à 745;

Observations de MM. DE WINTER, ADAM, DUVIEU-SART, HARMEGNIES, P. DE SMET, DOUTREPONT, PONCELET, VAN LAEYS, BARTELOUS; pp. 740

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (3 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 745.

Discussion des articles du projet de loi (3 mars 1960). Art. 1 à 12.

Adoptés sans observations; pp. 745, 746.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 38 et 1 abstention; p. 772. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets. - V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives — Sénat.

C

Caisse d'amortissement. — V. Finances/Dette Publique.

Caisse de dépôts et consignations.

Ann. — Rapport sur les opérations de la Caisse pendant l'année 1959. — Transmis par le Ministre des Finances; pp. 1260, 1261 (10 mai 1960).

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Ann. — Compte rendu des opérations et de la situation de la Caisse pour l'année 1958. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 55 (1 décembre 1959).

Caisse nationale de crédit professionnel. — V. Commerce et Industrie.

Catastrophes et accidents.

Ann. — M. le PRESIDENT rend hommage à la mémoire des soldats belges victimes d'un accident d'aviation au Congo; p. 2207 (20 juillet 1960).

Centres psycho-médico-sociaux. — V. Professions/Orientation scolaire et professionnelle.

Chambres législatives.

— M. le PRESIDENT annonce que, par message du 10 novembre 1959, la Chambre des Représentants fait connaître qu'elle s'est constituée dans sa séance de ce jour; p. 13 (12 novembre 1959).

Chambres législatives — Sénat.

AJOURNEMENT.

- Le Sénat s'ajourne au mardi 12 janvier 1960; p. 308 (23 décembre 1959).
 - Le Sénat s'ajourne au mardi 26 janvier 1960; p. 339 (13 janvier 1960).
 - Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure; p. 380 (27 janvier 1960).
 - Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 3 mai 1960; p. 1163 (7 avril

Chambres législatives. — Sénat. — AJOURNEMENT (suite).

- M. le PRESIDENT demande que les membres du Sénat veuil-lent prendre des dispositions afin de pouvoir répondre à une éventuelle convocation du Parlement; M. ROLIN demande que le PRESIDENT soit attentif au vœu que pourront lui exprimer les chefs de groupe quant à la nécessité d'une réu-nion du Sénat et estime qu'il n'est pas nécessaire que les deux Chambres soient convoquées simultanément pour deux Chambres soient convoquées simultanement pour enten-dre la même déclaration; le baron DE VLEESCHAUWER, m.a., précise la portée de la déclaration faite la veille par le Premier Ministre à propos des demandes d'explications formulées par le Parlement; M. le PRESIDENT constate que le gouvernement reste respectueux des prérogatives par-lementaires : le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure; p. 2244 (20 juillet 1960).
- Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure; p. 2280 (19 août 1960).
- Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure; p. 2358 (6 octobre 1960).

BUREAU DEFINITIF.

Ann. - Nomination du bureau définitif (10 novembre 1959).

M. ROLIN propose la reconduction du bureau sortant; MM. P. DE SMET et VREVEN, au nom de leur groupe, appuient la proposition de M. ROLIN; p. 4 et 5.

Sont réélus: Président: M. STRUYE; Premier Vice-Président: M. CROMMEN; Deuxième Vice-Président: M. MOREAU de MELEN; Troisième Vice-Président: M. COULONVAUX; Secrétaires: MM. JESPERS, MOULIN, DERBAIX, CRAEYBECKX, YERNAUX et DEMARNEFFE; Questeurs: MM. DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, HARMEGNIES, DE MAN et OBLIN; p. 5.

COMMISSIONS PERMANENTES.

- Modification dans la composition des commissions du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, de la Justice et du Travail et de la Prévoyance Sociale; p. 9 (10 novembre 1959).

Modification dans la composition des commissions de l'Agri-culture et des Travaux publics; p. 32 (12 novembre 1959).

Modification dans la composition des commissions des Affaires Economiques et du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 50 (19 novembre 1959).

Modification dans la composition de la commission de l'Inté-rieur et de la Justice; p. 125 (3 décembre 1959).

- M. le PRESIDENT annonce qu'il sera procédé le lendemain le PRESIDENT annonce qu'il sera procédé le lendemain à un vote sur la question de la scission de la commission du Travail et de la Prévoyance sociale en deux commissions distinctes; p. 360 (26 janvier 1960). M. le Président déclare que les ministres du Travail et de la Prévoyance sociale ont demandé cette scission; M. MOULIN estime que cela n'est pas utile; M. SERVAIS, m.p.s., expose ses raisons; M. VAN BUGGENHOUT appuie la proposition des ministres et estime souhaitable de supprimer la commission de la Reconstruction; M. CUSTERS déclare que l'adaptation de la méthode de travail de la commission a donné de bons résultats et demande qu'il ne soit pas créé deux commissions; observade travail de la commission à donné de bois resultats de demande qu'il ne soit pas créé deux commissions; observations de MM. VERMEYLEN, CUSTERS, le PRESIDENT, MOREAU de MELEN, R. HOUBEN, TROCLET, MOULIN; la proposition est rejetée; pp. 401 à 403 (3 février 1960).
- Modification dans la composition des commissions de l'Agricul-ture, des Travaux publics et des Affaires culturelles : p. 421 (9 février 1960).
- Modification dans la composition de la commission des Affaires culturelles ; p. 540 (18 février 1960).
- Modification dans la composition des commissions des Tra-vaux publics et du Travail et de la Prévoyance sociale; p. 611 (24 février 1960).
- Modification dans la composition des commissions des Communications, des Pétitions et des Travaux Publics; p. 1658 (9 juin 1960).
- La dénomination du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi ayant été remplacée par celle de Ministère des Affaires africaines par un arrêté royal du 23 juin 1960, la commission du Congo Belge et du Ruanda-Urundi prendra le nom de commission des Affaires africaines; p. 2016 (5 juillet 1960).

Chambres législatives. — Sénat (suite).

COMMISSIONS SPECIALES.

- Ann. Constitution d'une commission spéciale chargée d'examiner trois projets de loi relatifs aux lettres de mer et à l'immatriculation des navires et bateaux; p. 308 (23 décembre 1959).
 - Sur proposition de M. le PRESIDENT, il est décidé de constituer une commission spéciale composée des commissions réunies du Congo et de la Justice, pour examiner le projet déjà déposé à la Chambre par le Ministre du Congo sur les collèges exécutifs permanents au Congo et le ou les projets qui seront déposés prochainement ensuite des travaux de la Conférence de la Table ronde; p. 651 (1 mars 1960).

DECES.

Ann. - M. le PRESIDENT:

- Rend hommage à la mémoire de M. Albert Devèze, Ministre d'Etat; M. LEFEBVRE, m.i., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement; p. 55 (1 décembre 1959);
- Annonce le décès de M. Pierre Forthomme, ancien sénateur; p. 74 (2 décembre 1959);
- Rend hommage à la mémoire de M^{110} Baers, ancien membre du Sénat; p. 311 (12 janvier 1960);
- Rend hommage à la mémoire de M. le Sénateur DECOENE; M. SEGERS, m.c., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement; p. 390;
- Annonce le décès de MM. Diriken et Ramaekers, anciens sénateurs; p. 391 (3 février 1960);
- Rend hommage à la mémoire de M^{me} Janson-Veuve Spaak, ancien sénateur; p. 753 (8 mars 1960);
- Rend hommage à la mémoire de M. le Sénateur FERYN; M. HARMEL, m.a.c., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement; p. 1260 (10 mai 1960);
- Rend hommage à la mémoire de M. Paul Delandsheere, ancien directeur du Compte rendu analytique du Sénat; p. 1843 (21 juin 1960);
- Rend hommage à la mémoire de M. Edmond Ronse, ancien sénateur; p. 2015 (5 juillet 1960);
- Annonce le décès de M. Duray, ancien sénateur; p. 2079 (12 juillet 1960);
- Annonce le décès du chevalier Van Hoestenberghe, ancien sénateur; p. 2144 (14 juillet 1960).
- Rend hommage à la mémoire de MM. COUPLET et DER-BAIX, sénateurs; M. EYSKENS, p.m., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement; pp. 2282, 2283 (4 octobre 1960):
- Annonce le décès de M. Goffin, ancien sénateur; p. 2284 (4 octobre 1960);
- Annonce le décès de M. Soudan, Ministre d'Etat; p. 2283 (4 octobre 1960); rend hommage à sa mémoire; M. EYSKENS, p.m., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement; p. 2300 (5 octobre 1960).

DEMISSIONS.

Ann. — M. le PRESIDENT annonce la démission de M. le Sénateur PIOT; p. 6 (10 novembre 1959).

DEPOT DE MOTION.

- Ann. M. le PRESIDENT déclare que le baron de DORLODOT a déposé une proposition tendant à la modification immédiate de l'article 47, alinéa 1^{er}, de la Constitution afin que les Belges revenus du Congo puissent participer aux élections; cette proposition n'est pas recevable;
 - Intervention du baron de DORLODOT (concernant les raisons du dépôt de sa motion) ; p. 2183 (19 juillet 1960).

Chambres législatives. — Sénat (suite).

DIVERS.

Ann. - M. le PRESIDENT:

- Salue le retour de M. TROCLET; p. 6; rend hommage à Mme CISELET, qui s'est vu confier une mission éminente par l'O.N.U.; p. 6 (10 novembre 1959);
- Signale que Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK a été victime d'un accident; lui souhaite un prompt rétablissement; p. 344 (26 janvier 1960);
- Rend hommage à M. LILAR, Vice-Président du Conseil de Cabinet, qui a présidé les travaux de la Conférence de la Table ronde, ainsi qu'aux membres du Sénat qui ont participé à ces travaux et en particulier à M. ROLIN, Président de la commission de la Justice; pp. 547, 548 (23 février 1960);
- Se réjouit de l'unanimité qui s'est manifestée à propos du projet de loi relatif aux Collèges exécutifs permanents au Congo et rend hommage à l'opposition qui s'y est associée; p. 733 (3 mars 1960);
- Salue le retour de M. WIGNY; p. 917 (17 mars 1960);
- Salue le retour de M. DE BRUYNE, après l'accident dont il a été victime; p. 1029 (31 mars 1960);
- Rend hommage à M. Gilbert MULLIE à l'occasion du 35^{me} anniversaire de son entrée au Sénat; pp. 1085, 1086 (5 avril 1960);
- Se réjouit du vote unanime du Sénat sur les projets de loi concernant le Congo, forme des vœux ardents pour l'heureux avenir de l'Etat congolais, dit que la Belgique lui donnera son aide et espère en une coopération amicale et fraternelle, rappelle le dévouement des services du Sénat pour la formation de jeunes stagiaires congolais; rend hommage aux Belges qui ont été les pionniers courageux et tenaces de la civilisation au Congo, est convaincu que le nouvel Etat ne perdra pas le souvenir de ce passé, pense à nos compatriotes qui continuent à œuvrer en Afrique et souhaite que la coopération entre blancs et noirs puisse s'amplifier afin de réaliser encore ensemble de grandes choses, dit que le Sénat applaudit avec ferveur au destin nouveau qui s'ouvre à l'Etat indépendant du Congo et évoque avec reconnaissance le souvenir de ceux qui en furent les infatigables et probes artisans; p. 1393 (18 mai 1960);
- Salue le retour de M. CRAEYBECKX qu'il espère complètement rétabli ; p. 1524 (2 juin 1960) ;
- Fait connaître la liste des membres du Sénat qui ont été désignés par leur groupe pour faire partie de la délégation qui assistera aux fêtes de l'indépendance du Congo: MM. BLOCK, YERNAUX, VAN REMOORTEL, PHOLIEN, DONSE, PEDE et GILSON; le Sénat se déclare d'accord; M. NOEL s'abstient; pp. 1825, 1826 (16 juin 1960);
- Rend hommage aux victimes des troubles qui ont éclaté au Congo et demande au Sénat d'observer un moment de recueillement; il adresse les vœux du Sénat aux soldats partis pour l'Afrique et à ceux qui poursuivent au Congo leur mission devenue périlleuse; p. 2074 (11 juillet 1960);
- Annonce que le greffier-adjoint et les membres du personnel du Sénat, en mission au Congo, sont sains et saufs; p. 2074 (11 juillet 1960);
- Rend hommage aux victimes des événements du Congo, au personnel de la Sabena et aux soldats belges; p. 2166 (19 juillet 1960);
- Renouvelle les félicitations du Sénat au greffier-adjoint et aux membres du personnel du Sénat, au retour de leur mission au Congo; p. 2166 (19 juillet 1960);
- Rend hommage à la mémoire des soldats belges victimes d'un accident d'aviation au Congo; p. 2207 (20 juillet 1960);
- Forme le vœu que le bon droit et la loyauté de la Belgique soient pleinement reconnus par l'O.N.U. et qu'ensemble la Belgique et les éléments sains du Congo puissent reprendre une œuvre de progrès et de fraternité humaine au Congo; p. 2244 (20 juillet 1960);
- Salue le retour de M. COULONVAUX après une longue absence pour cause de maladie; p. 2283 (4 octobre 1960);
- Salue le retour de M. DETAEVERNIER après une longue absence pour cause de maladie; p. 2283 (4 octobre 1960);
- Présente les félicitations du Sénat à M. DOUTREPONT, à l'occasion de son 75° anniversaire; p. 2288 (4 octobre 1960).

Chambres législatives. — Sénat (suite).

INCIDENTS.

Ann. — Fait personnel du baron NOTHOMB qui met au point des considérations émises par lui la veille au sujet des sousofficiers; p. 1220 (5 mai 1960).

Rappel au règlement de M. VERMEYLEN au sujet du vote sur l'ordre du jour déposé à la suite de l'interpollation de M. VREVEN au Premier Ministre « sur la situation générale et la politique gouvernementale » (demande que l'on revienne sur ce vote : à son avis, la question du choix entre le vote par assis et levé et le vote nominatif n'a pas été posée); M. le PRESIDENT précise qu'il a annoncé, en néerlandais, que le vote aurait lieu par assis et levé; M. P. DE SMET marque son accord sur un nouveau vote électrique, étant entendu que ceci ne marque un désaveu quelconque à l'égard du PRESIDENT; M. GILLON, tout en se déclarant de l'avis du PRESIDENT; M. GILLON, tout en se déclarant de l'avis du PRESIDENT, défère au vœu exprimé par M. VERMEYLEN; M. P. DE SMET propose un vote électrique sur une motion confirmant le vote de confiance émis ce jour; observations de MM. HARME-GNIES, ORBAN, FLAMME, le baron de DORLODOT; pp. 1423, 1424 (19 mai 1960).

ORDRE DES TRAVAUX.

- Ann. M. le PRESIDENT annonce que le Ministre des Finances et la commission des Finances demandent la discussion d'urgence du projet de loi permettant à l'Etat de garantir un emprunt à émettre aux Etats-Unis par le Congo Belge; p. 35 (19 novembre 1959).
 - M. le PRESIDENT propose de clore le lendemain la discussion générale du projet relatif à la pension des travailleurs indépendants; M. VANDEN BOEYNANTS, m.c.m., souhaite que le débat soit terminé le lendemain; observations de MM. VERMEYLEN, WIARD, GILLON; p. 90 (2 décembre 1959).
 - Intervention de MM. le PRESIDENT, P. DE SMET, D. SMETS et DOUTREPONT (concernant la discussion par priorité du projet de loi de finances et la discussion de la communication du gouvernement sur les problèmes énergétiques); p. 218 (16 décembre 1959).
 - M. MEYERS, m.s.p.f., déclare que le Ministre de l'Agriculture, malade, demande au Sénat de reporter à quinze jours la discussion du projet de loi limitant les fermages; intervention de MM. le PRESIDENT, VAN HEMELRIJCK, DE BLOCK, HARMEGNIES; l'examen du projet de loi est renvoyé à quinze jours; p. 355 (26 janvier 1960).
 - M. le PRESIDENT déclare qu'il ne sera pas possible de commencer la discussion du projet de loi sur les instituts de radiodiffusion-télévision, le Ministre des Affaires culturelles étant malade; il propose d'entreprendre cette discussion le jeudi de la semaine suivante, après la discussion du budget de la Santé publique et de la Famille; intervention du baron de DORLODOT (concernant la préparation du travail du Sénat) et de M. DOUTREPONT; observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, P. DE SMET; pp. 403, 404 (3 février 1960).
 - M. le PRESIDENT propose de remettre au lendemain le vote sur un amendement de M. DELBOUILLE à l'article 5 du projet de loi relatif à la radio et la télévision et d'aborder la discussion du budget du Premier Ministre; M. GILLON appuie la proposition du PRESIDENT; observations de MM. DEKEYZER, le baron de DORLODOT, WIARD, NOEL, STUBBE; pp. 493, 494 (16 février 1960).
 - M. le PRESIDENT propose de poursuivre la discussion du budget des services du Premier Ministre le mardi suivant; intervention de MM. EYSKENS, p.m., DE BLOCK, V. LEEMANS; observations de MM. P. DE SMET, MOREAU de MELEN; pp. 498, 499 (16 février 1960).
 - MOREAU de MELEN; pp. 498, 499 (16 février 1960).

 M. le PRESIDENT propose de discuter le lendemain, par priorité, le projet de loi relatif aux collèges exécutifs au Congo; intervention de MM. ROLIN et HARMEGNIES; M. le PRESIDENT donne lecture des titres de projets de loi qui sont rapportés dont le projet relatif aux fermages et pourraient être discutés; intervention du baron de DORLODOT, de MM. COULONVAUX, VAN HOUTTE, m.f., VERMEYLEN, HARMEGNIES, FLAMME, DE BAECK; observations de MM. ROLIN, DE BOODT, P. DE SMET; pp. 706 à 709 (2 mars 1960).
 - M. le PRESIDENT propose de porter à l'ordre du jour du mardi ou du mercredi le projet de loi sur les conseils culturels; M. MOULIN demande d'inscrire à l'ordre du jour des séances de la semaine suivante le projet de loi

Chambres législatives. — Sénat. — ORDRE DES TRA-VAUX (suite).

modifiant la loi organique des conseils de prud'hommes; intervention de MM. CUSTERS, le baron NOTHOMB, TROCLET; observations de MM. LEYNEN, ROLIN; il est décidé de discuter en priorité le projet sur les conseils de prud'hommes; p. 1035 (31 mars 1960).

- M. GILLON demande que son interpellation au sujet de la politique suivie par la direction des Beaux-Arts du Ministère de l'Instruction publique soit disjointe de la discussion du budget de ce ministère, ce budget ne devant pas être discuté au Sénat avant juin ou juillet; intervention de MM. le PRESIDENT, MOUREAUX, m.i.p., le baron NOTHOMB; observations de MM. TROCLET, DE BOODT et R. HOUBEN; pp. 1120, 1121 (6 avril 1960).
- BOODT et R. HOUBEN; pp. 1120, 1121 (6 avril 1960).

 M. HARMEGNIES souhaite que le projet de loi organique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire soit renvoyé à la commission de l'Intérieur; M. le PRESIDENT estime que ce projet ne sera pas discuté cette semaine; M. DE BAECK demande que le Sénat ne prenne pas de décision sur le renvoi, en l'absence du Ministre des Travaux publics; M. HARMEGNIES est d'accord de voir entamer la discussion générale s'il est admis qu'elle ne sera pas close et que l'on attendra que la commission de l'Intérieur ait examiné les points qui l'intéressent; M. le PRESIDENT propose de décider que le projet soit renvoyé pour avis à la commission de l'Intérieur, sans que cela porte préjudice au droit du Sénat d'entamer la discussion générale; M. FLAMME demande que la discussion générale du budget de la Défensc nationale ne soit pas close ce jour; pp. 1170, 1171, 1175, 1176 (3 mai 1960).
- M. HARMEGNIES regrette que la commission de l'Intérieur n'ait pas été associée aux travaux concernant le projet de loi relatif à l'urbanisme et l'aménagement du territoire; demande de ne pas clôturer la discussion générale de ce projet ni aujourd'hui ni demain; intervention de M. le PRESIDENT concernant l'ordre du jour et l'inscription des orateurs; observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., et LACROIX; pp. 1289, 1290 (10 mai 1960).
- m.t.p.r., et LACROIX; pp. 1289, 1290 (10 mai 1960).

 M. le PRESIDENT annonce que l'interpellation de M. HAR-MEGNIES devra être retardée à cause d'une indisposition du Ministre de l'Intérieur; observations de M. HARME-GNIES; p. 1325 (17 mai 1960). Pour la même raison, M. le PRESIDENT propose de remettre à nouveau cette interpellation; observations de MM. VAN HOUTTE, m.f., et HAR-MEGNIES; pp. 1425, 1426 (19 mai 1960). M. le PRESIDENT annonce que le Premier Ministre répondra à l'interpellation le 1^{er} juin 1960; observations de M. HARMEGNIES; pp. 1489, 1505 (31 mai 1960).
- pp. 1489, 1505 (31 mai 1960).
 M. le PRESIDENT annonce que le Sénat aura à voter le lendemain un projet de loi octroyant des crédits provisoires et un projet de loi relatif au Congo; observations de M. VER-MEYLEN; M. HARMEGNIES souligne que le vote de nouveaux crédits provisoires est dû au dépôt tardif des budgets par le gouvernement; M. le PRESIDENT déclare que le Sénat a fait preuve d'un maximum de diligence dans l'examen des budgets; p. 1929 (22 juin 1960).
 M. HARMEGNIES parle des réunions de la compission de
- M. HARMEGNIES parle des réunions de la commission de l'Intérieur pour l'examen des projets relatifs aux lois électorales et de la situation spéciale créée par le départ au Congo de certains membres de cette commission; observations de M. le PRESIDENT; p. 1983 (23 juin 1960).
- M. DE BAECK demande le renvoi à la commission de la Justice du projet de loi concernant les prêts hypothécaires; intervention de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc., le PRE-SIDENT, DE BLOCK; le renvoi en commission est décidé; p. 2112 (13 juillet 1960).
- M. le PRESIDENT annonce qu'à la demande de plusieurs membres des divers groupes la discussion du projet de loi relatif à l'épuration civique sera remise sine die; p. 2164 (14 juillet 1960).

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. MULLIE, doyen d'âge, déclare ouverte la session de 1959-1960; prononce son allocution; p. 5. M. STRUYE est réélu président; il prononce son allocution, déclare le Sénat constitué: il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants; pp. 5, 6 (10 novembre 1959).

PETITIONS.

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué. Doc. — N° 264 : Feuilleton n° 1. N° 506 : Feuilleton n° 2.

Chambres législatives. — Sénat (suite).

QUESTIONS ORALES.

- Ann. M. LEMAL interroge le Ministre de la Justice au sujet d'une vérification par des gendarmes de l'identité d'ouvriers italiens assistant à un meeting organisé à la Maison du Peuple de Hornu;
 - M. MERCHIERS, m.j., rappelle les instructions que la gendarmerie doit suivre en ce qui concerne les rassemblements et réunions et le contrôle des étrangers, ainsi que l'identification de ceux qui prennent la parole dans des meetings;
 - Observations de MM. D. SMETS, LEMAL, ROLIN, HARME-GNIES, VERMEYLEN, LEYNEN;
 - M. le PRESIDENT déclare que le règlement est transgressé; M. GILLON estime que l'incident doit être clos dès que le

ministre a répondu; Observations de MM. ROLIN et MERCHIERS;

L'incident est clos; pp. 231 à 233 (17 décembre 1959).

- M. BUSIEAU interroge le Ministre de l'Instruction publique au sujet des modifications au barème des instituteurs, la non-publication de ce barème, les situations acquises, l'avis du comité de consultation syndicale;
- M. MOUREAUX, m.i.p., répond au sujet du barème des instituteurs;

L'incident est clos; pp. 338, 339 (13 janvier 1960).

- M. DUVIEUSART interroge le Ministre chargé des affaires économiques et financières du Congo Belge et du Ruanda-Urundi au sujet d'un communiqué du gouvernement bri-tannique affirmant que des milieux miniers et industriels du Katanga ont pris contact avec la Rhodésie;
- M. SCHEYVEN, m.a.éc.f. C.B.R.U., répond qu'il prendra contact avec les Ministres des Affaires étrangères et du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et que le gouvernement fera ultérieurement la déclaration qui lui est demandée; p. 753 (8 mars 1960).
- M. MOULIN interroge le Ministre de la Prévoyance sociale au sujet de la réduction du taux des pensions sociales par suite d'une légère baisse de l'index;
- M. SERVAIS, m.p.s., répond que le gouvernement a examiné le problème et envisage le dépôt d'un projet tendant à une stabilisation des allocations sociales;

Observations de M. TROCLET;

L'incident est clos; pp. 772, 773 (8 mars 1960).

- M. VERMEYLEN interroge le Ministre de l'Instruction publique au sujet d'interrogatoires que la police judiciaire aurait fait subir à certains élèves de MM. les professeurs Laperche et Legrève, à la suite des attentats dont ceux-ci ont été
- M. MOUREAUX, m.i.p., répond qu'un seul élève a été entendu, uniquement sur certaines tendances de l'enseignement donné par le professeur Legrève; précise le principe de la séparation des pouvoirs, les prérogatives de l'inspection scolaire; de l'appetit de l'inspection scolaire; de l'appetit dit qu'il a porté cette manière de voir à la connaissance du Ministre de la Justice;

Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN, VERMEY-

L'incident est clos; p. 1425 (19 mai 1960).

REGLEMENT.

Ann. - M. le PRESIDENT déclare que le Bureau a estimé qu'il y a lieu de revenir à la formule antérieure de publication du compte rendu analytique, d'y insérer une mention soulignant qu'il s'agit d'un résumé des débats et de prendre toutes mesures utiles pour accélérer la publication des annales; p. 465 (11 février 1960). — M. VERMEYLEN demande que le C.R.A. porte la mention qu'il n'est qu'un sommaire n'engageant pas la responsabilité des orateurs; M. le PRESIDENT répond que le C.R.A. porte cette mention en fin de texte; M. VER-MEYLEN demande que la mention soit inscrite en tête du Compte rendu; M. le PRESIDENT déclare qu'il saisira le Bureau de la question; le baron NOTHOMB souligne que la mention ne précise pas que seules les Annales parlementaires font foi ; p. 502 (17 février 1960).

Proposition de revision de l'article 61 du Règlement.

Doc. - Nº 179: Proposition du baron de Dorlodot.

Chambres législatives. — Sénat. — REGLEMENT (suite).

Proposition de modification des articles 17, 32 et 34 du Règlement. Doc. - Nº 215: Rapport complémentaire de M. Derbaix.

Ann. - Discussion et proposition de renvoi en commission (7 avril 1960).

- Discours de MM. DERBAIX, rapp. (concernant l'abandon de la proposition de supprimer le compte rendu analytique et de le remplacer par un Bulletin de séance, la distribution des annales parlementaires dès le lendemain du jour de la séance, la réduction à deux jours du délai dans lequel les orateurs sont tenus de renvoyer la sténographie de leurs discours, au Moniteur belge); p. 1159;
- baron NOTHOMB (demande qu'il soit mentionné dans le compte rendu analytique que seuls font foi les textes publiés aux annales parlementaires; rend hommage au: naires du service de la sténographie); p. 1159; aux fonction-
- DERBAIX (félicite les services du compte rendu et des annales au nom de la commission du Règlement); p. 1159;
- R. DESMEDT (concernant la difficulté qu'auront les sénateurs habitant loin de Bruxelles, à respecter le délai de deux jours); p. 1159;
- D. SMETS (propose de remplacer à l'article 34 les mots « verbeterde stenografische tekst» par les mots « opgestelde stenografische tekst»; demande qu'il soit mentionné que le texte d'un discours n'a pas été revu par l'orateur); p. 1160;

ROLIN (propose le renvoi en commission); p. 1160;

Observations de MM. le PRESIDENT, SMETS, JESPERS; p. 1160;

La proposition de renvoi en commission est rejetée; p. 1160;

le PRESIDENT (suggère de remplacer les mots « corrigé » et « verbeterd » par les mots « revisé » et « herzien »); p. 1160; Observations de MM. DE WINTER, JESPERS, SLEDSENS, CROMMEN, DE BOODT, SMETS; p. 1160;

ROLAND (demande que les sénateurs de province reçoivent le texte de leur discours en temps utile); p. 1160;

le PRESIDENT (répond à MM. R. DESMEDT et ROLAND; rend hommage au service des annales); pp. 1160, 1161;

Observations de MM. SMETS, SLEDSENS; p. 1161;

OBLIN (estime qu'en maintenant les mots « corrigé par le service des annales parlementaires » le caractère authentique est enlevé aux annales); p. 1161;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1161;

DE BLOCK (estime qu'il n'est pas nécessaire de vouloir perfectionner à outrance); p. 1161;

Obervations de MM. le PRESIDENT, SMETS; p. 1161.

Examen des modifications proposées par la commission (7 avril 1960).

Les modifications sont adoptées; p. 1161.

RELATIONS EXTERIEURES.

Ann. - M. le PRESIDENT :

Rend hommage à la mémoire de M. John Edwards, Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe; p. 55 (1 décembre 1959);

Adresse la profonde sympathie et les condoléances attristées du Sénat à M. Monnerville, Président du Sénat français et à l'Ambassadeur de France à Bruxelles, à l'occasion de la catastrophe de Fréjus; p. 92 (3 décembre 1959). — Donne connaissance des réponses reçues; pp. 128, 129 (8 décembre 1959). 1959);

Annonce la transmission d'un appel du Soviet suprême de l'Union des Républiques soviétiques socialistes, ayant trait au désarmement et à la détente internationale, faite par l'Ambassadeur de l'Union Soviétique à Bruxelles au Ministre des Affaires Etrangères; p. 390 (3 février 1960);

Annonce qu'il a présenté les condoléances du Sénat à S.M. le Roi du Maroc, à Rabat, et à l'Ambassadeur du Maroc à Bruxelles à l'occasion du tremblement de terre d'Agadir; p. 682 (2 mars 1960);

Annonce que l'Ambassadeur de Pologne lui a remis le texte d'une résolution adoptée par la Diète de la République populaire de Pologne concernant la politique étrangère de l'Etat polonais; ce texte sera renvoyé à la commission des Affaires étrangères; p. 784 (8 mars 1960);

Annonce la transmission, par le Ministre de Tchécoslovaquie, d'une déclaration de l'Assemblée nationale de la République tchécoslovaque, relative au message du Soviet suprême de l'Union des Républiques soviétiques socialistes concernant le

Chambres législatives. — Sénat. — RELATIONS EX-TERIEURES (suite).

désarmement et la détente internationale; ce texte sera renvoyé à la commission des Affaires étrangères; p. 1008 (29 mars 1960);

Donne lecture du télégramme qu'il a adressé au nom du Sénat et en son nom personnel à l'Ambassadeur d'Iran, à l'occasion du séisme qui a endeuillé son pays, ainsi que de la réponse qu'il a reçue; p. 1167 (3 mai 1960);

Rend hommage à S.M.I. Mohammed Reza Pahlayi, Chah d'Iran, à l'occasion de se visite en Relaigne et 1280 (11 mai 1960).

à l'occasion de sa visite en Belgique; p. 1289 (11 mai 1960);

Annonce qu'il a adressé à M. le Chargé d'Affaires du Chili l'expression de la très profonde sympathie et les condoléances du Sénat, à l'occasion de la catastrophe qui a endeuillé ce pays; p. 1448 (25 mai 1960);

Rend hommage à S.M. la Reine Juliana des Pays-Bas et à S.A.R. la Princesse Béatrix, en visite en Belgique et souhaite un prompt rétablissement au Prince Bernhard qui, pour raison de santé, n'a pu accompagner la Reine; p. 1488 (31 mai 1960);

Salue la présence à la tribune du Lord-Chancelier de Grande-Bretagne et de Lady Kilmuir; leur souhaite la bienvenue en Belgique; p. 1985 (23 juin 1960);

Déclare qu'il a rendu une visite officielle à M. Ileo, Président du Sénat du Congo, qui a remercié le Sénat de Belgique de l'aide apportée à la préparation des travaux parlementaires du Sénat du Congo; il souligne la nécessité du mainten de l'amitié entre le Congo et la Belgique; pp. 2015, 2016 (5 juillet 1960);

Déclare que la commission des Affaires étrangères a été unanime à élever une protestation énergique contre l'attitude du gouvernement soviétique qui accuse la Belgique d'impérialisme et d'agression et que la commission se félicite de l'envoi par l'O.N.U. d'une force internationale en vue de restaurer l'ordre au Congo; p. 2139 (14 juillet 1960).

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — Validation des pouvoirs de M. Ghislain LEEMANS, appelé à remplacer M. Piot, sénateur démissionnaire ; M. REMSON donne lecture de son rapport dans les deux langues natio nales; les conclusions de ce rapport sont adoptées; M. LEE-MANS prête serment; pp. 14, 15 (12 novembre 1959).

Il est décidé de procéder le mercredi 10 février 1960 au rempla-cement de M. le Sénateur Decoene, décédé; p. 391 (3 février 1960);

Validation des pouvoirs de M. Antoon BREYNE, appelé à remplacer M. Decoene; M. ANCOT donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales et traite de l'appli-cation de la loi sur les incompatibilités; les conclusions de ce rapport sont adoptées; M. BREYNE prête serment; pp. 406, 407 (9 février 1960).

pp. 406, 407 (9 février 1960).

Validation des pouvoirs de M. Marcellus VANDENBUSSCHE, appelé à remplacer M. le Sénateur Feryn, décédé; M. SLED-SENS donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales; M. ANCOT parle de l'applicabilité de l'article 56ter de la Constitution; observations de MM. ROLIN, GILLON, OBLIN; les conclusions du rapport sont adoptées; M. VANDENBUSSCHE prête serment; M. le PRESIDENT propose de demander l'avis de la commission de revision de la Constitution; observations de MM. LEY-NEN, DELMOTTE, NIHOUL, ORBAN, DEHOUSSE, VAN BUGGENHOUT; le Sénat se déclare d'accord avec la proposition de M. le PRESIDENT; pp. 1620 à 1623, 1625 (8 juin 1960). (8 juin 1960).

Validation des pouvoirs de MM. Florent LABRIQUE et Joseph MARLIER appelés à remplacer respectivement MM. les sénateurs Couplet et Derbaix, décédés; M. REMSON donne lecture de son rapport; les conclusions de ce rapport sont adoptées; MM. LABRIQUE et MARLIER prêtent serment; pp. 2300, 2301 (5 octobre 1960).

Charbon. - V. Commerce et Industrie.

Chemins de fer. — V. Communications.

Chèques postaux. — V. Communications/Postes.

Classes moyennes. — V. Commerce et Industrie.

Commerce et Industrie.

BANQUES.

Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 22 août 1934 relatif à la protection de l'épargne et à l'activité bancaire.

Doc. - Nº 35: Proposition de loi de M. Baert.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 129 (8 décembre 1959).

BREVETS ET MARQUES DE FABRIQUE OU DE COMMERCE.

Projet de loi modifiant l'article 23 de la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention.

Doc. - Nº 509: Exposé des motifs et projet de loi.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT PROFESSIONNEL.

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1959. — Transmis par le Directeur Général de la Caisse; p. 1167 (4 mai 1960)

CHARBON.

Projet de loi créart un Fonds temporaire tendant à favoriser l'assainissement du marché charbonnier.

oc. — N° 486 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 492 : Rapport de M. De Winter. N° 493 : Amendements proposés par M. Dethier.

Ann. - Discussion générale (20 juillet 1960).

m. — Discussion générale (20 juillet 1900).
Discours de MM. DE WINTER, rapp. (concernant la nécessité d'une promotion de l'exportation de la production excédentaire de charbon, l'alimentation d'un fonds d'assainissement par une taxe sur le fuel-oil, la constitutionnalité du projet de loi, la recherche d'un accord avec les importateurs de produits pétroliers en vue de limiter l'expansion de la consommation de fuel-oil); pp. 2190 et 2191;

Observations de MM. DOUTREPONT et VAN BUGGEN-HOUT; pp. 2190 et 2191;

DETHIER (concernant la réduction de la production charbonnière, le chômage qui en résulte, l'allocation de chômage, le supplément de taxation qui devrait être perçu sur le fuel-oil, la promotion de l'écoulement de la production de charbon): pp. 2191 et 2192;

V. LEEMANS (concernant le nouveau gauchissement de la fiscalité au sein de la C.E.E., la poursuite d'une politique décidée d'assainissement de l'industrie charbonnière); pp. 2192 et 2193;

DE BLOCK (concernant le problème social que pose la fermeture des charbonnages, la reconversion, la création d'indus-tries nouvelles, le chômage dans l'industrie charbonnière du Limbourg, les pourparlers en vue d'un contingentement de la consommation de fuel-oil; la répartition des subsides à l'exportation, les dangers d'une politique de dumping, la nécessité d'une politique d'expansion); pp. 2193 à 2195;

Observations de MM. ORBAN, DOUTREPONT et DE WIN-TER; pp. 2193 et 2194;

DUVIEUSART (concernant le caractère momentané et onéreux du projet, la nécessité de mobiliser des moyens financiers considérables à la suite des événements du Congo, le problème de la reconversion du secteur charbonnier, les problèmes économiques et sociaux qui résultent de la tragédie congolaise); pp. 2195 et 2196;

L. DESMET (concernant les répercussions du projet dans le domaine de l'économie générale de la Belgique, les contradictions de la politique économique du gouvernement) ; p. 2196 ;

Observations de MM. DE WINTER et DOUTREPONT; p. 2196;

LEYNEN (concernant le recul du charbon comme source d'énergie, les obligations qui découlent de la participation à la C.E.C.A., la politique charbonnière erronée des douze dernières années, les importations de charbon, l'effondrement de Cobechar, le chômage dans les charbonnages de Campine, la sauvegarde du bassin minier campinois, l'assainissement de l'industrie charbonnière, l'importation de cokes, le bénéfice de la loi du 18 juillet 1959 pour les mines de Campine, la valorisation sur place du charbon, la construction de centrales électriques); pp. 2196 à 2198;

Commerce et Industrie. — CHARBON (suite).

Observations de M. DE BLOCK; p. 2197;

VREVEN (concernant le caractère temporaire et la nécessité du projet, l'amodiation des réserves charbonnières du Limbourg); pp. 2198 et 2199;

Observations de M. DE BLOCK; p. 2198;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond aux orateurs et traite notamment de la politique énergétique, de la politique charbonnière, de l'augmentation de l'utilisation de produits char-bonnière sur le marché intérieur, de la limitation de l'utilisa-tion de produits pétroliers, de l'exécution du programme d'assainissement de l'industrie charbonnière, de la reconver-sion, de l'indemnisation du chômage, des importations de charbon, de la répercussion de la loi sur les autres entreprises, de la construction de centrales électriques par les charbonnages); pp. 2199 à 2201;

Observations de MM. V. LEEMANS, LEYNEN, DE BLOCK, DE WINTER et DUVIEUSART; pp. 2199 et 2200;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. Le vote sur l'amendement de M. DETHIER et consorts et l'arti-

Art. 2.

Le vote sur l'amendement de M. DETHIER et consorts et l'article est réservé; p. 2202.

Art. 3 à 9. Adoptés sans observations: p. 2202.

Vote sur les amendements et les articles réservés (20 juillet 1960, après-midi).

Art. 1. L'amendement de M. DETHIER et consorts est rejeté (vote nominatif).

L'article est adopté; p. 2216.

Art. 2. L'amendement de M. DETHIER et consorts est retiré; L'article est adopté; p. 2216.

Vote (20 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix et 46 abstentions; pp. 2216 et 2217. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CLASSES MOYENNES.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 2 décembre 1938 permettant la création d'un Institut d'Etude économique et sociale des Classes Moyennes.

Doc. — N° 384 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 433 : Rapport de M. Slegten.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 à 6. Adoptés sans observations; pp. 2018 à 2020.

Vote (5 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents; p. 2034.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMERCE EXTERIEUR.

Projet de loi portant ratification de trois arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par celle du 30 juillet 1934.

Doc. - Nº 58: Rapport de M. Goossens.

Ann. - Discussion générale (13 janvier 1960).

Discours de M. GOOSSENS, rapp. (regrette que des arrêtés royaux portant ratification de certains projets ne sont pas soumis au parlement endéans le délai légal); p. 335;

Observations de M. le PRESIDENT (quant au respect des délais légaux prévus pour les arrêtés royaux); p. 336; La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (13 janvier 1960).

Adopté sans observations; p. 336.

Vote (13 janvier 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix et 1 abstention; p. 336.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Commerce et Industrie. — COMMERCE EXTERIEUR (suite).

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par celle du 30 juillet 1934

Doc. - Nº 301: Rapport de M. Goossens.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 juin 1960). Adopté sans observations; p. 1808.

Vote (16 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1826. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXPANSION ECONOMIQUE.

Ann. — Rapports sur l'application de l'article 7 de la loi du août 1953 et de l'article 11 de la loi du 10 juillet 1957 pen-dant l'année 1958. — Transmis par le Ministre des Affaires économiques; p. 958 (23 mars 1960).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Proposition de loi portant création d'un Institut national d'aménagement du territoire.

- Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Travaux Publics; p. 360 (26 janvier 1960).

FERMETURE D'ENTREPRISES.

Projet de loi relatif à la fermeture d'entreprises.

Nouvel intitulé: Projet de loi relatif à l'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises.

· Nº 78: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 28: Projet transmis par la Chambre des Ré N° 288: Rapport de M. Poncelet + Annexes. N° 308: Amendements proposés par M. Troclet. N° 309: Amendements proposés par M. Roland. N° 313: Amendements proposés par M. Flamme. N° 349: Amendements proposés par M. de Stexhe. N° 363: Amendement proposé par M. D. Smets. N° 369: Amendement proposé par M. Flamme.

Ann. — Renvoi à la commission des Affaires Economiques; p. 360 (26 janvier 1960).

Discussion générale (31 mai 1960).

Discours de MM. BEHOGNE, m.t. (concernant le caractère social du projet qui tend à réparer le préjudice causé aux travailleurs victimes des fermetures d'entreprises; la ferme-ture justifiée ou abusive de certaines entreprises, la situation des travailleurs, la limitation dans le temps de la durée d'efficacité de la loi qui constitue le premier acte législatif en ce domaine; son application aux entreprises comptant au moins domaine; son application aux entreprises comptant au moins 50 travailleurs et la possibilité d'étendre son champ d'application sur proposition — et non avis — des commissions paritaires, la charge de l'indemnité de licenciement variable selon l'ancienneté, le calcul de l'ancienneté, le licenciement et la marge de sécurité prévue pour le travailleur, la fermeture de l'entreprise lorsque le personnel est licencié à concurrence de 75%, la constitution, la tâche et le financement d'un Fonds de garantie géré par l'Office National du Placement et du Chômage); pp. 1489, 1490;

Observations de M. MOULIN; p. 1489;

PONCELET, rapp. (concernant les fermetures d'entreprises et le préjudice subi par les travailleurs licenciés, l'intitulé et la portée du projet, le replacement des travailleurs licenciés, le rôle des commissions paritaires, le système d'indemnisation des travailleurs licenciés, le caractère social du projet, les discussions en commission et les amendements déposés); pp. 1490, 1491;

Observations de MM. MOULIN, FLAMME; p. 1490;

MOULIN (concernant les termes de son intervention qui reflè-tent l'opinion de M. TROCLET, absent; la nouvelle législa-tion en matière de fermeture d'entreprise envisagée sous la pression de la classe ouvrière, le principe posé par le projet qui est un compromis, la nécessité de doter notre législation économique et sociale d'un mécanisme efficient contre les conséquences néfastes et les abus du régime capitaliste ; la justi-fication donnée au caractère timoré du projet, le caractère fication donnée au caractère timoré du projet, le caractère social des dispositions envisagées créant pour certains travailleurs des droits à l'égard des entreprises qui ferment; le principe « propriété absolue » de l'entreprise, le devoir de ses propriétaires à l'égard de la collectivité et la limitation de leurs prérogatives, l'action de la F.G.T.B. et des parlementaires socialistes; ses griefs à l'égard du projet: négligence

Commerce et Industrie. — EXPANSION ECONOMI-QUE (suite).

FERMETURE D'ENTREPRISES (suite).

de tout aspect économique, rejet en commission des amende ments socialistes; l'attitude des démocrates-chrétiens à l'égard des fermetures abusives ou non; les vœux des socialistes: mesures civiles et indemnités étendues à tous les travailleurs victimes de fermetures, mesures pénales complé-mentaires lorsque la fermeture est abusive; autre grief: exclusion d'un grand nombre de travailleurs par la disposiexclusion d'un grand nombre de travailleurs par la disposi-tion qui prévoit l'application de la loi aux entreprises comptant 50 travailleurs au moins; la proposition socialiste de ramener à 5 ce chiffre de 50 et de dispenser de cotisation au Fonds de garantie les entreprises occupant 5 à 49 travail-leurs, le délai d'occupation qui crée la protection; troisième grief: caractère provisoire du projet; l'objection du caractè-re provisoire de la loi de 1958 sur le reclassement social des handicapés; autres critiques: inefficacité des critères de fer-meture fivés dans l'article 2. mesures d'information préable meture fixés dans l'article 2, mesures d'information préalable dérisoires; la nécessité d'empêcher les fermetures; les amen-dements socialistes à l'article 6 tendant à l'égalité du dédommagement des ouvriers et des employés victimes d'une fer-meture, l'opinion de M. Théo Lefèvre à ce sujet); pp. 1491,

MATERNE (concernant le champ d'application de la loi; les entreprises occupant moins de 50 travailleurs, le nombre restreint de travailleurs qui pourront bénéficier de la loi et restreint de travailleurs qui pourront bénéticier de la loi et l'injustice de créer une catégorie de privilégiés parmi les chômeurs; ses doutes quant à l'utilité du projet, la possibilité d'une autre solution par l'octroi d'une indemnité supplémentaire des caisses de chômage à toute personne frappée par l'arrêt de l'entreprise qui l'occupait, le réembauchage d'ouvrlers, les entreprises fermées par manque de fonds, les créanciers privilégiés (sécurité sociale, S.N.C.I.), l'indemnité obligatoire aux travailleurs licenciés qui représente une nouvelle créance privilégiée, le droit des créanciers ordinaires; le personnel saisonnier et le paiement de leurs allocutions); pp. sonnel saisonnier et le paiement de leurs allocutions); pp.

1492, 1493

Observations de M. PONCELET; p. 1493;

ROLAND (concernant les fermetures d'entreprises et la diffé-OLAND (concernant les fermetures d'entreprises et la différence entre les deux facteurs de production: capital et travail; l'exposé des motifs du projet qui parle de la fermeture d'entreprises, les fermetures abusives par exemple des Verreries de Mariemont, les travailleurs seules victimes du drame social des fermetures, l'influence des puissances financières et la situation des détenteurs de capitaux; la prudence, la modération et la limitation de la portée du projet, la législation sociale, le triomphe d'un principe; la discussion des questions sociales au temps de MM. Woeste, de Moreau d'Andoye, Eudore Pirmez et le langage de ceux-ci, l'idéal et la doctrine socialistes, les protagonistes de la justice sociale; la doctrine socialistes, les protagonistes de la justice sociale);

pp. 1493, 1494;

DE BAECK (concernant le but du projet: donner une base juridique à l'obligation née en raison du temps que les travailleurs ont passé dans l'entreprise, les obligations juridiques et légales entre employeurs et travailleurs, les fermetures abu-sives ou non et l'indemnité obligatoire, l'application de la loi dans certains cas, l'exemple d'une entreprise importante qui dans certains cas, rexemple d'une entreprise importante qui assurait elle-même ses transports et qui les a confiés à une firme spécialisée; le cas d'une grande usine qui par suite d'extension indispensable doit être transférée à 23 km. de son siège actuel); pp. 1494, 1495;

FLAMME (concernant le rapport de M. PONCELET, le rejet AMME (concernant le rapport de M. PONCELET, le rejet des amendements pour éviter le renvoi du projet à la Chambre, la disjonction du problème social du problème économique, son amendement tendant à modifier et à préciser l'intitulé du projet, l'établissement d'un fonds d'indemnisation en faveur des travailleurs licenciés par une entreprise comptant au moins 50 travailleurs, la situation des licenciés d'une entreprise groupant moins de 50 travailleurs, la définition de « fermeture d'entreprise », des exemples qui permettent de contourner la loi, le licenciement « d'au moins 75 % du personnel », les raisons qui peuvent entraîner la fermeture. la sonnel», les raisons qui peuvent entraîner la fermeture, la solidarité des travailleurs rompue par l'octroi d'indemnités d'après l'importance de l'entreprise où ils travaillaient, les petites entreprises, la mort d'une industrie locale à Basècles et le replacement des travailleurs licenciés, le montant de l'indemnité de licenciement et une phrase du Ministre à ce sujet); pp. 1495 à 1497;
Observations de MM. BEHOGNE, MATERNE, PONCELET;

 Observations de MM. BEHOGNE, MATERNE, PONCELET;
 p. 1496;
 R. HOUBEN (concernant la question de M. MATERNE au sujet de l'utilité de la loi, l'intitulé du projet dont M. FLAM-ME a parlé, les discours prononcés au nom de M. TRO-CLET, la portée du projet limité à l'aspect social des fermetures et non à l'aspect économique, l'application de la loi aux entreprises occupant au moins 50 travailleurs, les autres pro-l'absence de la loi de la loi aux entreprises occupant au moins 50 travailleurs, les autres pro-l'absence de la loi d blèmes sociaux que la loi ne prend pas en considération; les conséquences économiques des fermetures qui peuvent être Commerce et Industrie. — EXPANSION ECONOMI-QUE (suite).

FERMETURE D'ENTREPRISES (suite).

ésentées sous un faux jour, les amendements de M. TRO-CLET, les fermetures abusives, l'examen de ce problème sous l'angle juridique; la nécessité d'aborder la question sur sous l'angle juridique; la nécessité d'aborder la question sur base de normes économiques, la volonté du gouvernement de faire un premier pas en la matière, le retard que provoquerait un renvoi éventuel du projet à la Chambre, l'étude de l'aspect économique du problème endéans un certain délai; répond aux observations de MM. FLAMME et ROLIN concernant le renvoi à la Chambre, les moyens de contourner la les qui créa un premier moyen d'action la décision de face. loi qui crée un premier moyen d'action, la décision de fer-mer une entreprise); pp. 1497, 1498; Observations de MM. ROLIN, FLAMME, MOULIN; pp. 1497,

BEHOGNE, m.t. (concernant le but de la loi qui est temporaire et expérimentale : réparer le préjudice causé à certains tra-vailleurs victimes de la fermeture d'une entreprise ; la distincvailleurs, le réembauchage des travailleurs, le caractère restric-tif de la proposition de M. Van Acker à la Chambre qui par-lait de « 50 ouvriers » et visait l'aspect économique et social, l'attitude des démocrates-chrétiens dont parle M. MOULIN, la raison de la limitation de la durée de la loi à 3 ans, les la raison de la limitation de la durée de la loi à 3 ans, les mesures dérisoires d'information prévues dans la loi, le rôle et la compétence des commissions paritaires, la création des organes de collaboration, l'objection de M. MATERNE quant à l'applicabilité de la loi à la moitié des travailleurs seulement et le système esquissé par lui, le reclassement des travailleurs licenciés et des ouvriers mineurs, les efforts en vue d'une relance économique, l'argument « deux catégories de chômeurs », la situation du personnel saisonnier dans les entreprises et le paiement de la cotisation, le cas d'une entreprise qui assurait elle-même ses transports et les a confiés à une prise qui assurait elle-même ses transports et les a confiés à une firme spécialisée, le cas d'une usine qui a transféré ses installations à 23 km. de son siège actuel, la rupture du contrat de travail, le bénéfice des indemnités de licenciement et la marge de sécurité prévue pour le travailleur, le montant de ces indemnités); pp. 1498 à 1501;

Observations de MM. DELMOTTE, FLAMME, MOULIN, BUSIEAU, MATERNE, R. HOUBEN, de STEXHE, DE BAECK; pp. 1498 à 1501;

baron ZURSTRASSEN (concernant la façon de présenter certaines fermetures d'entreprises comme étant le résultat de manœuvres, les cas exceptionnels et discutables, la situation de certaines entreprises qui doivent fermer par manque de fonds; ne votera pas le projet); p. 1501;

La discussion générale est close.

Intervention de MM. le PRESIDENT, FLAMME, BEHOGNE au sujet du nouvel intitulé proposé par M. FLAMME; M. le PRESIDENT propose de renvoyer la question après la discussion des articles; p. 1502.

Discussion des articles (31 mai 1960).

Art. 1.

Intervention de MM. ROLAND, PONCELET, FLAMME, MOULIN, BEHOGNE; observations de MM. CUSTERS, de STEXHE, VERSE, PONCELET, BEHOGNE, ANCOT, le PRESIDENT; pp. 1502 à 1504.

Reprise de la discussion des articles (2 juin 1960).

Art. 1.

L'amendement de M. ROLAND est rejeté (vote nominatif);
L'amendement subsidiaire de M. TROCLET est rejeté;
L'article est adopté; p. 1525.

Art. 2.

Intervention de MM. FLAMME. R. HOUBEN, MOULIN, BEHOGNE, ROLAND, PONCELET; observations de MM. DEHOUSSE, MOULIN, le PRESIDENT, FLAMME, R. HOUBEN, CUSTERS, D. SMETS, DELMOTTE; l'amendement de M. ROLAND qui englobe tous les amendements avécatifs à cet raitel. dements présentés à cet article est rejeté (vote nominatif) ;

M. HARMEGNIES déclare qu'il aurait voté l'amendement; L'article est adopté; pp. 1525 à 1530.

Art. 3.

Intervention de MM. FLAMME, MOULIN, BEHOGNE, SMETS; observations de MM. le PRESIDENT, CUSTERS, R. HOUBEN, SMETS, LEMAL; l'amendement en ordre principal de M. TROCLET est rejeté (vote nominatif), son amendement subsidiaire est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1531 à 1533.

Conformément à la proposition de M. MOULIN et étant donné le rejet des amendements à l'article 3, les amendements de M. TROCLET aux articles 4 à 14 inclus viennent à tomber; p. 1533.

Adopté sans observations; p. 1534.

Commerce et Industrie. — EXPANSION ECONOMI-QUE (suite).

FERMETURE D'ENTREPRISES (suite).

Art. 4his

Intervention de M. de STEXHE qui propose l'insertion d'un article 4bis; pp. 1534, 1535;

M. P. DE SMET propose l'ajournement de la discussion; intervention de MM. FLAMME et BEHOGNE; observations de MM. le PRESIDENT, DELMOTTE; la proposition d'ajournement est rejetée; p. 1535;

Intervention de MM. R. HOUBEN, de STEXHE, PONCELET, FLAMME, SMETS; observations de MM. CUSTERS, BEHOGNE, REMSON, ORBAN, R. HOUBEN; pp. 1536,

M. D. SMETS dépose un amendement tendant à l'insertion d'un article 4bis, la discussion en est réservée; p. 1538.

Art. 5. Adopté sans observations; p. 1538.

Art. 6.

Intervention de MM. FLAMME, ROLAND, BEHOGNE, SMETS, DUVIEUSART, R. HOUBEN (qui propose l'ajournement de la discussion de l'article et de l'amendement y relatif); observations de MM. BEHOGNE, PONCELET, VREVEN, le PRESIDENT; pp. 1538 à 1540.

La discussion est renvoyée au mardi prochain; p. 1540.

Reprise de la discussion des articles (7 juin 1960). Art. 4bis.

M. FLAMME dépose un amendement tendant à l'insertion d'un article 4bis;

Intervention de MM. FLAMME, BEHOGNE, de STEXHE qui retire son amendement;

Intervention de MM. D. SMETS, PONCELET, ROLAND, R. HOUBEN, FLAMME, CUSTERS, BEHOGNE, MOULIN; observations de MM. le PRESIDENT, ROLAND, SMETS, DELMOTTE, ORBAN, MOULIN, PONCELET, BEHOGNE, CUSTERS, R. HOUBEN;

Le vote sur l'amendement de M. FLAMME dans lequel est repris celui de M. D. SMETS est réservé; pp. 1548 à 1553.

Art. 6.
ervention de MM. ROLAND, BEHOGNE, MOULIN,
R. HOUBEN; l'amendement subsidiaire de M. TROCLET
au point I, A est rejeté (vote nominatif);

Intervention de M. FLAMME; l'amendement de M. TROCLET au point I, B est rejeté;

Observations de MM. FLAMME, le PRESIDENT;

Intervention de MM. MOULIN, BEHOGNE, D. SMETS; la partie II de l'amendement subsidiaire de M. TROCLET est

rejetée (vote nominatif) ; M. van LOENHOUT déclare que par erreur il a voté au banc de M. PAIRON;

L'amendement oral de M. FLAMME est rejeté (vote nominatif); Intervention de M. FLAMME; son amendement est rejeté (vote

M. VERSE dit que son vote négatif n'a pas été acté ;

L'article est adopté; pp. 1554 à 1557.

Art. 7.

Intervention de MM. de STEXHE, BEHOGNE, SMETS;
l'amendement de M. TROCLET est rejeté; L'article est adopté; p. 1558.

Art. 8.

Art. 8.

Intervention de MM. FLAMME, BEHOGNE, CUSTERS, D. SMETS; M. FLAMME retire son amendement; l'amendement de M. D. SMETS est rejeté; L'article est adopté; pp. 1558, 1559.

Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, FLAMME, Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, FLAMME, BEHOGNE; les amendements de M. TROCLET tombent ensuite des votes déjà intervenus; L'article est adopté; p. 1559.

Intervention de MM. MOULIN, BEHOGNE; l'amendement subsidiaire de M. TROCLET tendant à l'insertion d'un article 9bis est rejeté; p. 1560.

Reprise de la discussion des articles (7 juin 1960, après-midi).

Art. 4bis.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE, FLAMME;
l'amendement de M. FLAMME dans lequel est repris celui de M. D. SMETS et tendant à l'insertion de cet article est rejeté (vote nominatif); p. 1567.

Art. 10 à 12. Adoptés sans observations; p. 1568.

Art. 13.

M. FLAMME propose une modification de forme rejetée d'abord, adoptée ensuite sur proposition de M. le PRESÍDENT;

Commerce et Industrie. — EXPANSION ECONOMI-QUE (suite).

FERMETURE D'ENTREPRISES (suite).

Intervention de M. MOULIN; observations de M. le PRESI-DENT; l'amendement de M. TROCLET est retiré;

M. de STEXHE retire son amendement;

Intervention de MM. de STEXHE, FLAMME, BEHOGNE, D. SMETS, MATERNE, HOUGARDY, R. HOUBEN, ROLIN; observations de MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES, BEHOGNE, MOULIN, MATERNE, R. HOU-BEN:

L'amendement de M. MATERNE, modifié par M. D. SMETS,

est rejeté (vote nominatif). L'article est adopté; pp. 1568 à 1573.

Art. 14 et 15.

Adoptés sans observations; p. 1573.

Art. 16.

Intervention de MM. FLAMME, BEHOGNE; observations de MM. D. SMETS et FLAMME, dont l'amendement est rejeté :

L'article est adopté; p. 1574.

Art. 17 à 19. Les amendements de M. FLAMME tombent ensuite des votes émis à l'article 16;

Les articles sont adoptés; p. 1574.

Intervention de M. MOULIN; l'amendement de M. TROCLET tendant à l'insertion d'un article 19bis n'est pas adopté (vote nominatif) ensuite de quoi les articles 19ter à 19nonies (nouveaux) sont retirés; p. 1575.

Art. 20.
Intervention de M. HEGER; observations de M. BEHOGNE; l'amendement de M. HEGER est adopté;

L'article, amendé, est adopté; p. 1576.

M. FLAMME propose un nouvel intitulé; observations de M. ROLIN;

Le nouvel intitulé est adopté; p. 1576.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 65 voix contre 1 et 53 abstentions; p. 1577.

Le projet de loi amendé sera renvoyé à la Chambre des Repré-

MINES, MINIERES ET CARRIERES.

Projet de loi réglant la procédure de révocation de certaines con-cessions minières pour ceuse d'abandon et modifiant les lois minières coordonnées.

Doc. - Nº 444: Rapport de M. Van Buggenhout.

Ann. - Discussion générale (5 juillet 1960).

Discours de M. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (déclare que dans la majorité des cas la procédure de déchéance s'appliquera à des mines métalliques); p. 2022;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; p. 2022.

Vote (5 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents ; p. 2034.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSPECTION.

Projet de loi instituant la fonction de délégué-ouvrier à l'inspection des minières et des carrières.

 Nº 8: Exposé des motifs et projet de loi. Nº 79: Rapport de M. Van Buggenhout.

Ann. - Discussion générale (23 décembre 1959).

Discours de M. VAN BUGGENHOUT, rapp. (précise la portée du projet); p. 301;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 décembre 1959).

Art. 1 à 16. Adoptés sans observations; pp. 301 à 304.

Vote (23 décembre 1959)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix et 4 abstentions; p. 305.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Commerce et Industrie (suite).

OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.

Rapport sur l'activité de l'Office pour l'exercice 1958.
 Transmis par le président de l'Office; p. 7 (10 novembre

Rapport sur l'activité de l'Office pour l'exercice 1959. — Transmis par le secrétaire de l'Office; p. 2284 (4 octobre 1960).

Projet de loi modifiant l'arrêté royal Nº 42 du 31 août 1939 réorganisant l'Office National du Ducroire.

Nº 383: Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 453: Rapport de M. Baert. N° 466: Amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. - Discussion générale (7 juillet 1960).

Discours de MM. BAERT, rapp. (concernant le rejet des articles 3 et 4 par la commission, les amendements déposés par le gouvernement) ; p. 2067 ;

Observations de M. DE BLOCK; p. 2067;

L. DESMET (concernant la réduction des possibilités d'action de l'Otfice, le rôle qu'il pourrait jouer dans le cadre des lois d'expansion économique) ; p. 2067 ;

Observations de MM. DE WINTER, HOUGARDY; p. 2067; DE BLOCK (concernant la nécessité de prendre des risques en matière d'exportation, la garantie d'investissements faits à l'étranger, l'attribution du titre de directeur au secrétaire de l'Office); p. 2068;

Observations de M. DE WINTER; p. 2068;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond aux orateurs et traite notamment des possibilités d'intervention de l'Office, des réserves et d'une réduction des primes, de la nomination d'un directeur général à la tête de l'Office) ; pp. 2068, 2069 ;

Observations de MM. DE WINTER, ROLAND; pp. 2068,

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 juillet 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1.

Adopté sans observations; p. 2069;

Art. 2 à 6.

Adoptés sans observations; pp. 2069, 2070.

Art. 7 (nouveau). Adopté sans observations; p. 2070.

Art. 8 (nouveau). Adopté sans observations; p. 2070.

Vote (7 juillet 1960). Le vote fait apparaître que le Sénat n'est pas en nombre; p. 2071.

Vote (11 juillet 1960). M. le PRESIDENT déclare qu'étant donné les circonstances, le Bureau est unanime à proposer que le vote ait lieu en fin de séance; p. 2074.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix et 56 abstentions; pp. 2075, 2076.

Le projet de loi amendé sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

ORGANISATION DE L'ECONOMIE.

ABUS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE.

Projet de loi sur la protection contre l'abus de la puissance économique.

Doc. - Nº 36: Rapport de M. Warnant.

Ann. - Discussion générale (8 décembre 1959).

Discours de MM. WARNANT, rapp. (concernant l'admission de l'existence de la puissance économique, la nécessité d'une arme en vue de lutter contre les abus, le principe de cessation de l'abus contenu dans le projet, le principe d'interdiction contenu dans les Traités de Rome, la nécessité d'une loi suffisamment souple, les modifications au projet proposées par la commis-

sion) ; pp. 139, 140 ; L. DESMET (concernant la portée du projet, les dangers de la concentration, la notion de l'intérêt général, les prix imposés, les dangers d'abus en matière de réglementation de l'accès à la profession, la loi de cadenas, les constatations des abus, les sanctions, l'insuffisance du projet); pp. 141, 142;

NIHOUL (concernant une collaboration du Ministre des Classes moyennes à l'exécution de la loi) ; p. 142 ;

Commerce et Industrie. — ORGANISATION L'ECONOMIE (suite).

ABUS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE (suite).

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant les deux raisons principales qui militent en faveur d'une loi contre les abus de la puissance économique, l'instance d'appel, l'interprétation de l'intérêt général par le pouvoir exécutif, l'efficacité de la loi nouvelle, la procédure, les améliorations apportées au projet en commission, l'application de la loi); pp. 142 à 144;

Observations de MM. ANCOT, L. DESMET; p. 143;

ROLIN (concernant les abus de la puissance économique dans le domaine de la propriété industrielle); p. 144;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant le caractère nonlimitatif de la loi, l'absence d'énoncé des possibilités d'abus); p. 144;

le comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant la coalition de fonctionnaires syndiqués); p. 144;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant l'application de la loi aux organismes de l'Etat ou paraétatiques et aux syndicats); p. 144;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. DE BAECK et L. DESMET; p. 144;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 décembre 1959). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 28.

Adoptés sans observations; pp. 145 à 150.

Vote (15 décembre 1959). L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix contre 1 et 7 abstentions; p. 167.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

REGLEMENTATION DU COMMERCE.

BOUTEILLES.

Projet de loi rendant obligatoire en vue d'assurer la loyauté des transactions commerciales, le marquage et la normalisation de la capacité des bouteilles.

Doc. - Nº 86: Rapport de M. L. Desmet.

n. — Discussion générale (27 janvier 1960).

Discours de M. L. DESMET, rapp. (concernant les raisons pour lesquelles la commission propose le rejet du projet); p. 373;

Observations de MM. le PRESIDENT, VAN DER SCHUE-REN, m.a.éc.; p. 373

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 janvier 1960).

Art. 1.

L'article est rejeté; p. 373.

CONCESSIONS DE VENTE EXCLUSIVE.

Proposition de loi sur les concessions de vente exclusive.

Nouvel intitulé: Proposition de loi relative à la résiliation unilatérale des concessions de vente exclusive à durée indéterminée.

Doc. - Nº 172: Proposition de loi de M. Wiard.

Nº 426: Rapport de M. Verhaest.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 753 (8 mars 1960).

Discussion générale (5 juillet 1960).

Discours de MM. PAIRON (concernant l'accord qui lui semble exister à propos de la proposition); p. 2021;

DUVIEUSART (concernant la conformité de la proposition avec les dispositions du Traité de Rome en matière d'ententes et de pratiques restrictives); p. 2021;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (déclare qu'il n'y a pas d'objection à formuler de la part du Ministère des Affaires économiques); p. 2021;

DUVIEUSART (précise sa précédente intervention); p. 2021; VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant l'avis du Con-seil d'Etat sur la conformité avec les dispositions du Traité de Rome); p. 2021;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 juillet 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; p. 2021.

Commerce et Industrie. — REGLEMENTATION DU COMMERCE (suite).

CONCESSIONS DE VENTE EXCLUSIVE (suite).

Le nouvel intitulé proposé par la commission est adopté; p. 2021. Vote (5 juillet 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents; p. 2034;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DENOMINATION DES MARCHANDISES

Projet de loi permettant au Roi de réglementer l'emploi des dénominations sous lesquelles des marchandises sont mises dans le commerce.

Doc. - Nº 87: Rapport de M. L. Desmet.

Ann. - Discussion générale (27 janvier 1960).

Discours de M. L. DESMET, 1app. (concernant le champ d'application de la nouvelle loi, les observations formulées en commission quant au texte du projet); p. 373;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 373;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 janvier 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 374.

Vote (3 février 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents ; p. 395.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FERMETURE DES MAGASINS.

Projet de loi instaurant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce.

 Nº 325: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 364 : Rapport de M. Dua.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juin 1960).

Art. 1 à 17. Adoptés sans observations; p. 1792 à 1794.

Vote (16 juin 1960)

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1826.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi concernant le repos obligatoire dans les entreprises de distribution.

Ann. - M. le PRESIDENT déclare que ce projet a été remplacé par celui instaurant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce qui vient d'être adopté et qu'il n'a donc plus de raison d'être; p. 1795 (16 juin 1960).

Discussion des articles (16 juin 1960).

L'article est rejeté; p. 1795.

VENTES PUBLIQUES.

Proposition de loi sur l'organisation de ventes publiques de marchandises neuves ou usagées.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

Commerce extérieur. — V. Commerce et Industrie.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives -

Commissions spéciales. — V. Chambres législatives — Sénat.

Communes.

BOURGMESTRES ET ECHEVINS.

Projet de loi modifiant la loi communale en vue de permettre la division du territoire des communes en districts pour la tenue des actes de l'état civil.

c. — N° 228: Exposé des motifs et projet de loi. N° 399: Rapport de M. Sledsens.

Communes. — BOURGMESTRES ET ECHEVINS (suite).

Ann. - Discussion générale et renvoi en commission (5 juillet 1960).

Discours de M. ORBAN (demande l'examen du projet par la commission de la Justice); p. 2018;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT : p. 2018 ;

LEFEBVRE, m.i. (se déclare d'accord concernant l'examen par la commission de la Justice); p. 2018;

Le renvoi en commission est décidé; p. 2018.

COMMUNES RURALES.

GARDES CHAMPETRES.

Proposition de loi modifiant les articles 51 et 58 du Code rural. Doc. - Nº 490: Proposition de loi de M. Allard.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2217 (20 juillet 1960).

SEPULTURES.

Proposition de loi portant abrogation de l'article 6 du décret impérial du 23 prairial, an XII, relatif aux sépultures.

Doc. - Nº 71: Proposition de loi de M. Sledsens.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 243 Ann. -(22 décembre 1959).

Proposition de loi modifiant l'article premier du décret du 23 prairial, an XII, sur les sépultures

Doc. - Nº 194: Proposition de loi de M. Ancot.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Projet de loi modifiant les limites des communes d'Erbisœul et

c. — N° 6: Exposé des motifs et projet de loi. N° 184: Rapport de M. de Stexhe.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à

Adoptés sans observations; p. 1105, 1106.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant extension du territoire de la commune de Tilleur par incorporation de parties du territoire des com-munes d'Ougrée et de Saint-Nicolas.

c. — N° 91 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 185 : Rapport de M. Versé.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; p. 1106.

Vote (7 avril 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

Projet de loi portant rattachement du hameau de Vaux, commune de Spy, à la commune d'Onoz.

Doc. - Nº 100: Rapport de M. Bertinchamps.

Ann. - Discussion générale (6 avril 1960).

Discours de MM, LACROIX (concernant le caractère politique de la question, l'initiative du rattachement, le démantèlement de la commune de Spy, les avis de la section locale du P.S.C. à Spy et des habitants du hameau de Vaux); pp. 1107, 1108;

Observations de M. LEFEBVRE; p. 1107;

VAN REMOORTEL (regrette le démantèlement de Spy); p. 1108;

Communes. — TERRITOIRE DES COMMUNES (suite).

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1108;

LEFEBVRE, m.i. (estime que le rattachement est une mesure inopportune et qu'il faut des réformes plus profondes pour résoudre le problème du regroupement des communes); p. 1108;

Observations de MM. HARMEGNIES, LACROIX, p. 1108;

BERTINCHAMPS, rapp. (concernant l'avis des habitants du hameau de Vaux, les pétitions contradictoires, l'enquête à laquelle il a été procédé par M. ALLARD, ancien rapporteur); pp. 1108, 1109;

Observations de MM, LACROIX, MOULIN, le PRESI-DENT et VAN REMOORTEL; pp. 1108, 1109;

MOULIN (estime sage de rejeter la demande de rattachement); p. 1109;

LACROIX (met l'accent sur le caractère politique de la question); pp. 1109, 1110;

Observations de MM. LEFEBVRE, HARMEGNIES; p. 1110; BERTINCHAMPS (souligne que 20 des 27 réponses à l'enquête de M. ALLARD étaient favorables au rattachement); p. 1110;

Observations de MM. LACROIX, HARMEGNIES, le PRE-SIDENT ; p. 1110 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; p. 1110.

Vote (7 avril 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 56 et 3 abstentions; p. 1162, 1163.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les limites de la ville de Gand et de la commune de Ledeberg.

Doc. - Nº 183: Rapport de M. de Man.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 1105.

Vote (7 avril 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi autorisant le Roi à modifier les limites territoriales des communes.

Doc. - Nº 510: Exposé des motifs et projet de loi.

Communications.

AVIATION.

REGIE DES VOIES AERIENNES.

Ann. — Bulletin relatif aux transferts de crédits opérés au budget de 1958 de la Régie. — Transmis par le Ministre des Com-munications; p. 7 (10 novembre 1959).

Bulletin relatif aux transferts de crédits opérés au budget de 1959 de la Régie. — Transmis par le Ministre des Communications; p. 2190 (20 juillet 1960).

SABENA

Projet de loi autorisant la Sabena à modifier ses statuts.

Doc. — Nº 403: Projet transmis par la Chambre des Représentants.
 Nº 404: Rapport de M. Van den Storme.
 Nº 407: Amendement proposé par M. Dekeyzer.

Ann. — Discussion générale (16 juin 1960).
Discours de MM. VAN DEN STORME, rapp. (concernant l'urgence du projet, l'examen en commission, la constitution d'Air-Union, la Sabena comme représentant de la Belgique, l'augmentation de la participation de l'Etat belge dans les actions de la Sabena après l'indépendance du Congo, les conditions de reprise des actions, les demandes de certaines modifications au statut, le caractère provisoire de la situa-tion nouvelle, les négociations après l'indépendance du Congo); p. 1798;

DEKEYZER (concernant l'urgence du projet Air-Union, la Sabena institution publique, les actions cédées au gouverne-

Communications. — AVIATION (suite).

SABENA (suite).

ment par le secteur privé, la nouvelle composition du conseil d'administration et l'influence possible du secteur privé, l'attitude des libéraux vis-à-vis du projet, le remboursement des actions à la valeur nominale, la reprise des dettes de la Sabena, les 5% d'intérêt sur les actions, la composition de la délégation qui négociera avec le Congo, la transmission du bilan de la Sabena à la Chambre et au Sénat, son amendement à l'article 11 des statuts, la représentation des organisations syndicales au sein du comité permanent, la constinisations syndicales au sein du comité permanent, la constitution d'une commission paritaire; justifie son abstention); pp. 1798, 1799;

pp. 1/98, 1/99;

HAMBYE (concernant le caractère urgent et provisoire du projet Air-Union; la modification des statuts de la Sabena; l'objet essentiel du projet: rachat par l'Etat, à la valeur nominale, de 600.000 titres de la Sabena appartenant au secteur privé, l'alourdissement des charges financières de l'Etat dans l'activité normale de la Sabena; justifie son abstention au vote); pp. 1799, 1800;

au vote); pp. 1/99, 1000;

SEGERS, m.c. (concernant la nécessité de ce projet provisoire, Air-Union, la procédure normale à suivre, les circonstances exceptionnelles, l'accord avec Air-Union, les relations entre la Sabena et le Congo, les actions de la Sabena, la possibilité pour l'Etat de racheter les actions du secteur privé, la situation dans les autres pays membres d'Air-Union, la position du Congo à l'égard d'Air-Union, le but de cette opération commerciale, le rachat des actions à leur valeur nominale et sa nécessité. l'utilité d'Air-Union. l'identité de situanale et sa nécessité, l'utilité d'Air-Union, l'identité de situanale d'aviation, la concurrence des sociétés privées américaines, le reproche de « nationalisation », l'actuelle gestion mixte : secteur privé et secteur public ; les frais de la Sabena, le prix des avions ; l'aspect social de la question, les amendements de M. DEKEYZER, le nombre d'administrateurs, l'institution d'une commission paritaire, la forme d'élititiue. l'institution d'une commission paritaire, la forme définitive à donner à la Sabena ; l'urgence du projet due à la prochaine indépendance du Congo) ; pp. 1800 à 1802 ;

MOLTER (concernant l'obligation pour le gouvernement de déposer des projets urgents et provisoires à cause de l'accession prochaine du Congo à l'indépendance; demande de rendre les mesures actuelles définitives six mois après la création d'Air-Union; parle des incompatibilités des membres du Conseil d'administration de la Sabena); p. 1802;

SEGERS, m.c. (répond à M. MOLTER; mettra le Parlement au courant de la situation six mois après la création d'Air-Union; parle du choix des membres du Conseil d'administration); p. 1802;

VERSE (demande des renseignements au sujet de certaines transactions dont a parlé le ministre lors des raisons invo-quées pour racheter des titres au pair) ; p. 1802 ;

SEGERS, m.c., (répond à M. VERSE); p. 1802;

Observations de MM. VERSE, SEGERS, le PRESIDENT; p. 1802;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juin 1960).

Art. 1. La discussion est réservée ; MM. DEKEYZER et VERSIEREN proposent un amendement à l'article 11 des statuts ; p. 1802. Art. 2 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 1802, 1803.

Discussion de l'article réservé (16 juin 1960, après-midi).

L'amendement de MM. DEKEYZER et VERSIEREN est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; p. 1824.

M. VAN DEN STORME lit la réponse donnée par le Ministre à la question de M. VERSE concernant certaines transactions; p. 1824.

Vote (16 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix et 57 abstentions : p. 1824.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CHEMINS DE FER.

Projet de loi portant modification de la loi du 23 juillet 1926 créant la Société Nationale des Chemins de fer belges.

nc. — N° 60: Exposé des motifs et projet de loi. N° 305: Amendements présentés par le Gouvernement. N° 323: Amendement présenté par le Gouvernement. N° 370: Rapport de M. Stubbe.

Nº 427: Amendements proposés par M. de Stexhe.

Communications. — CHEMINS DE FER (suite).

S.N.C.B. (suite).

Ann. - Discussion générale (22 juin 1960).

Discours de MM. PONTUS (concernant la politique de blo-cage du recrutement de personnel à la S.N.C.B., l'abstention du groupe socialiste au vote du projet); p. 1896;

HAMBYE (concernant l'adaptation des statuts de la S.N.C.B., la création d'Eurofima, l'organisation de transports rémuné-rés par la S.N.C.B., le problème fiscal qu'elle pose, la sou-mission de la S.N.C.B. aux taxes rémunératoires); pp. 1896, 1897;

SEGERS, m.c. (répond aux orateurs et traite notamment d'Eurofima et de l'extension de l'objet social de la S.N.C.B.); pp. 1897, 1898;

Observations de M. HAMBYE; pp. 1897, 1898;

DE BLOCK (concernant la souscription par la S.N.C.B. à des actions de sociétés d'électricité et de la Sabena, l'autorisation de créer des entreprises annexes, la construction de ma-tériel de chemin de fer, l'amendement de M. de STEXHE);

SEGERS, m.c. (répond à M. DE BLOCK); pp. 1898, 1899; DE GRAUW (annonce que le groupe libéral votera le projet) ; p. 1899:

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 juin 1960).

Art. 1.
Intervention de MM. HAMBYE, SEGERS; L'article est adopté; p. 1899.

Art. 2 à 4

Art. 5.

Intervention de MM. de STEXHE, SEGERS; l'amendement principal de M. de STEXHE est retiré; son amendement subsidiaire est adopté;

L'article, amendé est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 1900, 1901.

Art. 6 et 7.

Adoptés sans observations; p. 1901.

Vote (22 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 74 voix et 49 abstentions; p. 1927.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1959.
 — Transmis par le Ministre des Communications; p. 2079 (12 juillet 1960).

JONCTION NORD-MIDI.

Ann. — Rapport sur l'exercice 1959 du conseil d'administration de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi. — Transmis par le Ministre des Communications; p. 345 (26 janvier 1960).

NAVIGATION.

CREDIT MARITIME.

Ann. — Deux rapports sur les opérations de crédit au cours de l'exercice 1958. — Transmis par le Ministre des Com-munications; p. 8 (10 novembre 1959).

Projet de loi modifiant la loi du 23 août 1948 tendant à assurer le maintien et le développement de la marine marchande, de la pêche maritime et de la construction maritime et instituant à ces fins un fonds de l'armement et des constructions maritimes.

- Nº 120: Exposé des motifs et projet de loi. Nº 152: Rapport de M. E. Claeys

Ann. - Discussion générale (2 mars 1960).

Discours de M. DEKEYZER (concernant l'accroissement du tonnage de la flotte marchande belge, l'instauration d'une prime de démolition de bateaux de pêche hors d'âge);

La discussion générale est close.

Discussion des articles (2 mars 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 683.

Vote (3 mars 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 140 membres présents; p. 738; 739.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Communications (suite).

POSTES.

Ann. -- Rapport sur les résultats de la gestion du service des Appoir de la compte courant pour l'année 1958.

Transmis par le Ministre des Communications; p. 7 (10 novembre 1959).

CHEQUES POSTAUX

Proposition de loi portant modification à l'article 11 de la loi du 2 mai 1956 sur le chèque postal et à l'article 16 de la loi du 26 décembre 1956 sur le Service des Postes.

Doc. - Nº 206: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1065 (5 avril 1960).

RADIODIFFUSION (I.N.R.)

- Rapport annuel de l'Institut pour l'exercice 1958. - Transmis par le Ministre des Affaires culturelles; p. 542 (23 février 1960).

TRANSPORTS PAR ROUTE.

Projet de loi relatif au transport rémunéré de choses par véhicules automobiles.

oc. — N° 61: Exposé des motifs et projet de loi. N° 306: Amendements présentés par le Gouvernement. N° 359: Rapport de M. Vandeputte.

Ann. - Discussion générale (22 juin 1960).

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (déclare que le projet apporte une solution prudente et efficace, qu'il tend à libérer le secteur du transport); pp. 1901, 1902;

PONTUS (concernant la réglementation de 1936, la nécessité d'une coordination sérieuse et rationnelle, l'imposition à la S.N.C.B. des mêmes charges qu'aux particuliers, l'opposition du groupe socialiste au projet); p. 1902;

HAMBYE (concernant les conséquences de la réglementation de 1936, la situation privilégiée de la S.N.C.B., les conditions de l'exercice du transport, la fixation des tarifs, les sanctions prévues par le projet); pp. 1902, 1903;

DE BLOCK, (concernant la renonciation à une coordination des transports, les conséquences d'une coordination des transports, les conséquences d'une concurrence accrue, le problème de la sécurité des transports, les négociations en cours entre les pays du Marché commun, l'aspect social); pp. 1903, 1904;

Observations de M. J. CLAYS; p. 1903;

NEYBERGH (concernant la concurrence faite aux transporteurs belges par les entreprises de transport étrangères, en particulier néerlandaises); p. 1904;

SEGERS, m.c. (concernant la portée du projet, le nombre de transporteurs, les raisons d'exiger une autorisation de transport, les tarifs, la situation de la S.N.C.B. en matière de transports par route, les sanctions, l'absence de contradiction entre le projet et le traité de Rome, l'aspect social); pp. 1904, 1905;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Intervention de MM. HAMBYE SEGERS;

L'article est adopté; pp. 1905, 1906.

Art. 2 à 9

Adoptés sans observations; pp. 1906 à 1908.

Art. 10.

Intervention de MM. HAMBYE, de STEXHE, SEGERS, DE BLOCK; les paragraphes 1 et 2 jusqu'au deuxième alinéa inclus, sont adoptés; le 3° du paragraphe 2 est rejeté; le 4° est adopté; le paragraphe 3 est adopté;

L'article amendé est adopté; pp. 1908, 1909.

Art. 11 à 13. Adoptés sans observations; pp. 1909, 1910.

L'article 10 amendé est remis aux voix et définitivement adopté; p. 1910.

Vote (22 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 43 et 9 abstentions; p. 1927.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Communications. — TRANSPORTS PAR ROUTE

Proposition de loi modifiant la loi du 20 décembre 1957 relative aux redevances à percevoir en application de la réglementa-tion du roulage, de l'hôtellerie, du transport rémunéré de personnes et du transport de choses, par véhicules automobiles.

- Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 56 (1 décembre 1959).

Communications. — V. aussi Affaires étrangères — V. aussi Congo Belge et Ruanda-Urundi.

Compagnies allemandes. — V. Assurances/Assurances-

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Condamnation conditionnelle. — V. Droit pénal/Libération et condamnation conditionnelles.

Congo Belge et Ruanda-Urundi.

Projet de loi relatif au régime temporaire des relations entre le Congo Belge et le Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 434: Rapport de M. Pholien.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 juin 1960). Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; p. 1974.

Vote (23 juin 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 4 abstentions; pp. 1998, 1999.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

BUDGETS.

EXERCICES 1939 A 1946.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Congo Belge des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946.

Doc. - Nº 165: Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Discussion des articles (15 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 860. Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946.

Doc. - Nº 166: Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. - Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1960.

Discussion des articles (15 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 861.

Vote (15 mars 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXERCICES 1947 A 1949.

Projet de loi arrêtant le compte général du Congo Belge de l'année 1950 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1949.

Doc. - Nº 167: Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1960.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS (suite).

EXERCICES 1947 A 1949 (suite).

Discussion des articles (15 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés : p. 861.

Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXERCICES 1947 A 1950.

Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1950 et 1951 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1950.

Doc. - Nº 168: Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1960.

Discussion des articles (15 mars 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés : p. 861. Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXERCICE 1958.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1958.

cc. — N° 140 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 416 : Rapport de M. Estienne.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (21 juin 1960). Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 1854, 1855.

Vote (21 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1959 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des Dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 141 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 416 : Rapport de M. Estienne.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (21 juin 1960). Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 1855.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

EXERCICE 1959.

Projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Doc. - Nº 148: Rapport de M. Estienne.

Ann. - Discussion générale (15 mars 1960).

A cette discussion générale est jointe celle des projets de loi : contenant le budget des recettes et des dépenses extraordi-naires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959;

arrêtant les comptes généraux du Congo Belge des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946;

arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1940 à 1949 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1939 à 1946; arrêtant le compte général du Congo Belge de l'année 1950 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1940.

arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1950 et 1951 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1947 à 1950.

Discours de MM. SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (concernant le dépôt des budgets du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour 1960); p. 856;

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS (suite).

EXERCICE 1959 (suite).

ROLAND (concernant la discussion tardive des budgets, la démission de M. VAN HEMELRIJCK comme ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et le maintien de M. Cornélis comme gouverneur général du Congo); pp. 856, 857; Observations de MM. le PRESIDENT, ESTIENNE; p. 857; La discussion générale est close

Discussion des articles des tableaux (15 mars 1960)

Tableaux I à VI.

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 857.

Discussion des articles du projet de loi (15 mars 1960). Art. 1 à 10.

Adoptés sans observations; p. 857, 858.

Vote (15 mars 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre de Représentants.

Projet de loi contenant le budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Doc. - Nº 169: Rapport de M. Delport.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Discussion des articles des tableaux (15 mars 1960).

Tableaux I à VI.

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 858.

Discussion des articles du projet de loi (15 mars 1960). Art. 1 à 19.

Adoptés sans observations; pp. 858 à 860.

Vote (15 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 52 et 5 abstentions; pp. 862, 863.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

EXERCICE 1960.

Projet de loi contenant le budget du Fonds d'Assistance au Congo pour l'exercice 1960.

N° 387 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 422: Rapport de M. Duvieusart.

Ann. - Discussion générale jointe à celle du Budget spécial d'Assistance au Congo Belge, au Ruanda-Urundi et aux territoires d'outre-mer de la Communauté Economique Européenne pour l'exercice 1960.

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1858.

Discussion de l'article unique du projet de loi (21 juin 1960). Adopté sans observations; p. 1858.

Vote (21 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo Belge pour l'exercice 1960.

Nº 388: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 420: Rapport de M. Estienne.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. ESTIENNE, rapp. (concernant l'équilibre du budget, les sommes à consacrer à l'agriculture par le Congo); pp. 1858, 1859;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1859.

Discussion des articles du projet de loi (21 juin 1960).

Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 1859, 1860.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo Belge pour l'exercice 1960.

Doc. - Nº 415: Rapport de M. Delport.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS (suite).

EXERCICE 1960 (suite)

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de MM. DELPORT, rapp. (concernant la présentation d'un budget extraordinaire pour toute l'année 1960, les réali-sations du plan décennal, l'équipement des aérodromes); p. 1860;

SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (concernant la construction de la plaine de Stanleyville); p. 1860;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (21 juin 1960).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1860.

Discussion des articles du projet de loi (21 juin 1960).

Art. 1 à 12. Adoptés sans observations; pp. 1860 à 1862.

Vote (21 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 1872, 1873.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

OFFICE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS COLONIAUX (OTRACO).

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes approuvés relatifs à l'exercice 1958 de cet Office. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 14 (12 novembre 1970) 1959).

Compte des prévisions de recettes et de dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice 1960 de cet Office. — Transmis par le Ministre chargé des affaires économiques et financières du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 478 (16 férmit 1960) vrier 1960).

CONGO.

Projet de loi relatif aux Collèges exécutifs permanents au Congo. Doc. - Nº 190: Rapport de M. Duvieusart.

Ann. - Discussion générale (3 mars 1960).

Discussion generale (5 mars 1900).

Discours de MM. DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (concernant les activités de la Conférence de la Table Ronde, l'esprit de confiance et de collaboration, le caractère représentatif des délégations congolaises; rend hommage à M. LILAR, m.v.p.c., qui a présidé la Conférence; concernant les résolutions de la Conférence, la constitution d'un front communa de la Conférence de la Co des délégations congolaises; rend hommage aux membres du Sénat qui ont coopéré aux travaux de la Conférence et en particulier à M. ROLIN; concernant le projet de loi fondamentale sur les libertés publiques, l'établissement de la structure politique du Congo sur la base d'une loi belge, la tâche accomplie en Afrique par la Belgique, les tâches à accomplir pendant la période de transition jusqu'au 30 juin 1960 et la période intérimaire entre le 1er juillet et la mise en vigueur de la Constitution du Congo, certaines déclarations faites à l'étranger au sujet du Congo; les pouvoirs des collèges exécutifs, les prérogatives du gouverneur général); pp. 728 à 730;

ROLIN (concernant la rencontre des préoccupations d'ordre politique et moral des Congolais, la nécessité d'une étape de cogestion, le développement de l'esprit civique au Congo); p. 731;

NOEL (concernant le pouvoir de réquisition des forces métropolitaines réservé au gouverneur général); p. 731;

DUVIEUSART, rapp. (souligne que le Congo est conduit vers l'indépendance dans les voies de la démocratie, rend hommage au Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi); pp. 731, 732;

BUISSERET (concernant les vertus du projet de loi en cause, la protection des personnes et des biens); p. 732;

DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (répond aux orateurs) ; p. 732 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 mars 1960).

Art. 1 à 6. Adoptés sans observations; pp. 732, 733.

Vote (3 mars 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 146 membres présents ; p. 733.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — CONGO (suite).

Déclaration de M. le PRESIDENT (3 mars 1960).

M. le PRESIDENT se réjouit de l'unanimité qui s'est manifestée à propos du projet de loi relatif aux Collèges exécutifs permanents au Congo; rend hommage à l'opposition qui s'y est associée; p. 733.

Projet de loi fondamentale relative aux libertés publiques.

Doc. — N° 193: Exposé des motifs et projet de loi. N° 314: Rapport de Mme Ciselet + Corrigendum.

Ann. - Discussion générale (18 mai 1960)

A cette discussion générale est jointe la fin de la discussion générale du projet de loi fondamentale relative aux struc-tures du Congo; p. 1341.

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant les nouvelles dispositions législatives en matière de libertés publiques qui remplaceront la loi du 18 octobre 1908, laquelle sera abrogée le 30 juin 1960; l'entrée en vigueur de la loi sous le régime de la souveraineté belge sur le Congo et son application après l'accession de ce pays à l'indépendance, l'examen de cette situation au point de vue juridique, la mission de confiance dont le parlement belge a été chargé par les délégués congolaire pour l'élaboraties du projet le seuvencarde de la congolais pour l'élaboration du projet, la sauvegarde de la souveraineté du futur Congo indépendant grâce à la modification possible de la présente loi, la base du projet, les amendements apportés par la commission, l'action personnelle de M. ROLIN, la déclaration de principe contenue dans l'article 1°, l'article 2 et la jouissance des droits politiques réservée aux Congolais, le champ d'application de la loi, l'énumération des libertés fondamentales dans les articles 3 l'enumération des libertés fondamentales dans les articles 3 à 16, l'amendement à l'article 5, l'article 16 et la rémunération du travailleur, l'article 17 prévoyant des dérogations permettant aux autorités de se libérer temporairement de certaines dispositions prévues dans les articles 3 à 16 en cas de guerre ou de troubles graves; les articles 18 à 20; la confiance mutuelle entre les peuples belge et congolais dont témoigne le projet); pp. 1341 à 1343;

MM. ROLIN (remercie le rapporteur, Mme CISELET; parle du projet né de deux besoins manifestés par les Congolais: essité de trouver dans la législation remplaçant la loi de 1908 des garanties pour les libertés et droits individuels et désir de ne pas attendre l'indépendance pour voir modifier certains points de la législation en vigueur, par exemple certaines discriminations; la comparaison entre le projet de loi sur les libertés publiques, la loi fondamentale de 1908 et la Constitution belge: texte plus large, définition plus précise des droits reconnus, contenu juridique plus net et indication des limitations ou exceptions, efficacité du contrôle naucation des limitations ou exceptions, efficacité du contrôle par le pouvoir public quant au respect des droits et libertés; la faculté pour les Congolais de souscrire à un contrôle international, l'exemple de certains territoires africains devenus récemment indépendants et qui ont pris contact avec l'organisation de Strasbourg; la protection des droits de l'homme); pp. 1343, 1344;

PHOLIEN (concernant l'important événement que constitue ce projet, résultat des vœux formulés à la Table Ronde; l'article 19 et l'abrogation de la loi fondamentale du 18 octobre 1908 qui était le lien légal de la Belgique et du Congo; le travail et l'action des Belges au Congo; œuvre de Léopold II, lutte contre l'esclavagisme et les maladies, œuvre des chefs militaires, des hommes d'Etat, des missionnaires, des gouverneurs généraux, de tous les colons ; les articles 3, 8 et 13 du projet ; le problème de l'ordre au Congo, les déclarations relatives à la garantie aux personnes et aux deciarations relatives a la garantie aux personnes et aux biens, l'exécution de la promesse du gouvernement belge d'accorder l'indépendance au Congo et nos efforts unanimes pour atteindre ce but, l'évolution de la situation au Congo, les appréciations après le voyage de la commission sénatoriale au Congo en 1959, l'attitude et l'appréciation de certains leaders congolais, la reprise des luttes tribales, la dégradation de la discipline et de l'autorité, l'état d'esprit des poirs et les réactions et angoisses des blancs, les engages. degradation de la discipline et de l'autorité, l'etat d'esprit des noirs et les réactions et angoisses des blancs, les engagements pris par les participants congolais à la Conférence de la Table Ronde, l'évolution de la situation au Congo après le 30 juin, les difficultés des populations blanche et congolaise; les mesures de vigilance décrétées: interdiction de constituer des milices privées, autonomie et droit d'initiative donnés à la force publique, envoi de commandos volontaires en Afrique, désignation de M. Ganshof van der Meersch en qualité de troisième ministre du Congo; l'indépendance octroyée par la Belgique, le maintien de l'ordre. pendance octroyée par la Belgique, le maintien de l'ordre, les traités d'assistance à conclure entre la Belgique et le Congo; l'action gouvernementale et la politique des ministres du Congo); pp. 1344 à 1346;

Observations de M. DE SCHRYVER; p. 1346;

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — CONGO (suite).

VAN BUGGENHOUT (concernant le « fait social » de l'indépendance congolaise qui pourrait entraîner un autre fait social si notre partenaire ne fait pas preuve d'autant de générosité que nous; ses doutes quant au succès de la politique qui a été menée); pp. 1346, 1347;

ROLAND (espère que lorsque les dirigeants congolais appliqueront l'actuelle loi, ils se souviendront de l'existence d'une Organisation Internationale du Travail et qu'ils comprendront les articles 15 et 16 du projet dans un sens extensif lors de leur application aux classes laborieuses du Congo); p. 1347;

VAN REMOORTEL (concernant les textes discutés qui resteront provisoires jusqu'au moment où les Congolais les modifieront, la valeur des textes établis par le parlement belge et qui ont un caractère universel, l'exemple des règles du droit public susceptibles d'interprétation et même de modification par les Congolais, l'exemple des régions rurales appelées aussi coutumières et l'article ayant trait au mariage et à la famille); p. 1347;

et à la famille); p. 1347;

DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (rend hommage à tous ceux qui ont aidé à créer les conditions politiques et ont collaboré à l'élaboration des deux projets de loi qui constituent la base du fait social et du développement ultérieur du Congo; parle du tout quoique provisoire que forment les textes relatifs aux structures et aux libertés et de l'instrument juridique qu'ils constituent, de l'importance de la structure politique congolaise, et de nos droits et devoir de doter le Congo d'un arsenal législatif; rend hommage au rapporteur et aux présidents des commissions, MM. ROLIN et PHO-LIEN; parle des élections, de la constitution des Chambres et du gouvernement, de la répercussion du projet sur les libertés publiques, des modifications aux lois et de l'africanisation des institutions; rend hommage aux pionniers, nibertes publiques, des modifications aux lois et de l'arri-canisation des institutions; rend hommage aux pionniers, au Conseil de législation, à la commission politique; parle de la situation au Congo, des témoignages de personnalités en revenant, de l'esprit de panique et de la nécessité de garder le sang-froid aussi bien en Belgique qu'au Congo; affirme que l'indépendance aura lieu le 30 juin; exprime sa reconnaissance au collège exécutif général, parle des mesures pour le maintien de l'ordre, de la différence d'optique des membres noirs et blancs de la Belgique ou du Congo; rappelle leurs responsabilités aux noirs du Congo, notamment aux chefs; demande aux blancs du Congo de coopérer à la réussite de cet Etat indépendant; évoque des déclarations individuelles et dit que c'est par des actes que nous aiderons le Congo à devenir un Etat indépendant); pp. 1347, 1348.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 mai 1960). (Texte présenté par la commission avec corrigendum)

Art. 1 à 7. Adoptés sans observations; pp. 1381 à 1383.

Art. 7bis.

Adopté sans observations, devient l'article 8; p. 1383.

Art. 8 à 20.

Adoptés sans observations; à la suite de l'adoption de l'article 7bis), la numérotation des articles 8 à 20 sera modifiée, de même que la numérotation reprise dans l'article 17; pp. 1383, 1384.

Vote (18 mai 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix et 1abstention; p. 1393.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants. Déclaration de M. le PRESIDENT (18 mai 1960).

M. le PRESIDENT se réjouit du vote unanime du Sénat, forme des vœux ardents pour l'heureux avenir de l'Etat congolais, dit que la Belgique lui donnera son aide et espère congolais, dit que la Beigique iu donnéra son aide et espere en une coopération amicale et fraternelle, rappelle le dévouement des services du Sénat pour la formation de jeunes stagiaires congolais; rend hommage aux Belges qui ont été les pionniers courageux et tenaces de la civilisation au Congo, est convaincu que le nouvel Etat ne perdra pas le souvenir de ce passé, pense à nos compatriotes qui continuent à œuvrer en Afrique et souhaite que la coopération parte blaces et celes reuses c'amplifica con de réaliser. entre blancs et noirs puisse s'amplifier afin de réaliser encore ensemble de grandes choses, dit que le Sénat applaudit avec ferveur au destin nouveau qui s'ouvre à l'Etat indépendant du Congo et évoque avec reconnaissance le souvenir de ceux qui en furent les infatigables et probes artisans; p. 1393.

Projet de loi relatif aux élections législatives et provinciales au Congo.

c. — N° 221 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 233 : Rapport de M. Delport.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — CONGO (suite).

Ann. - Discussion générale (22 mars 1960).

Discours de M. DELPORT, rapp. (situe le projet de loi en question parmi les conclusions de la Table Ronde et donne lecture de son rapport en néerlandais); p. 927;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant l'admission du principe du vote féminin à la Table Ronde); p. 927;

MM. ROLIN (concernant l'écartement du corps électoral et la non-éligibilité des blancs établis au Congo, la fixation des conditions d'octroi de la nationalité congolaise); p. 927;

le baron de DORLODOT (par motion d'ordre, déclare que le rapport n'a pas été lu et proteste contre le fait qu'il n'en a pas été donné connaissance en français); pp. 927, 928;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT; p. 928;

Intervention de M. le PRESIDENT (déclare que le rapporteur a donné lecture de son texte et que la traduction simultanée a été faite); p. 928;

Observations du baron de DORLODOT, de MM. DE WINTER et FLAMME; p. 928;

DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (concernant le vote féminin au Congo, le problème du droit au vote des Belges au Congo, l'urgence du projet); pp. 928, 929;

Observations du baron de DORLODOT, M. le PRESIDENT: p. 928:

le baron de DORLODOT (justifie son abstention au vote); p. 929; La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 mars 1960). Art. 1 à 99.

Adoptés sans observations; pp. 929 à 943.

Vote (22 mars 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 1 abstention; p. 944.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant la loi du 23 mars 1960 relative aux élections législatives et provinciales au Congo.

c. — N° 287 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 289 : Rapport de M. Delport.

Ann. - Discussion générale (3 mai 1960).

Discours de M. VAN REMOORTEL (concernant l'accord du groupe socialiste sur le projet, les transferts d'argent vers la Belgique sur ordre de fonctionnaires ou particuliers belges travaillant au Congo); p. 1169; La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 mai 1960). Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 1169, 1170.

Vote (3 mai 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents; p. 1175.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi fondamentale relative aux structures du Congo. c. - N° 307 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 319 : Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. - Discussion générale (18 mai 1960).

Discours de MM. VAN CAUWELAERT, rapp. (concernant l'importance, la portée et l'urgence du projet qui est le résultat de la collaboration entre le gouvernement et le résultat de la collaboration entre le gouvernement et le parlement belges d'une part et les délégués congolais à la Table Ronde et la commission politique d'autre part, la comparaison entre le projet et un traité, l'entière indépendance que le projet donne au Congo, les mesures transitoires; la valeur juridique du travail législatif belge après le 30 juin et la base de la nouvelle situation juridique, la possibilité pour le parlement congolais de modifier le statut juridique etabli pour lui, l'élaboration d'un régime démocratique par-lementaire renforcé par une démocratie régionale, le lien entre le projet et celui sur les libertés publiques, l'attitude particulièrement scrupuleuse des autorités belges en évitant certaines questions — compétence juridictionnelle, traités, certaines questions — compétence juridictionnelle, traités, collaboration belgo-congolaise — pour ne pas mettre les autorités congolaises devant un fait accompli; la pureté de nos intentions qui augmentera le prestige de la Belgique; l'application du présent projet et de celui relatif aux libertés publiques, l'inquiétude qui se manifeste dans les milieux blancs et noirs; les risques et la confiance de la Belgique); pp. 1337 à 1339;

Observations du baron de DORLODOT; p. 1338;

le baron de DORLODOT (s'élève contre la manière dont le par-lement a été tenu à l'écart des décisions concernant le

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — CONGO (suite).

Congo et contre la discussion de ce projet très important en séance du matin; parle de ses répercussions sur l'avenir de la Belgique et du Congo, de l'abandon de la souveraineté la Belgique et du Congo, de l'abandon de la souverainere de la Belgique, des avertissements de la presse et des blancs du Congo, du risque de perdre un patrimoine économique, industriel et social constitué par des initiatives belges; se déclare d'accord quant à l'octroi de l'indépendance mais demande certaines garanties et une grande prudence; ne votera pas le projet); pp. 1339, 1340;

Observations de MM. ROLIN, DE SCHRYVER, m.C.B.R.U., de STEXHE; p. 1339;

de STEXHE; p. 1339;

ROLIN (concernant le débat de cet important projet en séance publique du matin, le dépôt du rapport, l'urgence du projet qui sera adopté à la quasi-unanimité; la nature des trois projets relatifs au Congo: le projet de loi électorale, celui relatif aux libertés publiques et celui relatif aux structures du Congo, leur application pendant la période transitoire, une loi belge qui donnera la structure à un nouvel Etat, le premier Etat indépendant du Congo créé par un acte international; l'Etat, fait social, et sa reconnaissance par la loi actuelle, l'indépendance du Congo et la pression de circonstances diverses, la volonté du Congo de s'affranchir et les témoignages des Belges au Congo devant l'attitude de la Belgique; la portée du projet: reconnaître le fait social et faciliter la véritable éclosion de l'Etat congolais paces elections; la constitution d'un parlement et la formation d'un gouvernement, la détermination de la structure du pouvoir gouvernement, la détermination de la structure du pouvoir gouvernement, la détermination de la structure du pouvoir central et régional et de tous les organes appelés à exercer un pouvoir, la structure définitive du Congo à élaborer par la constituante congolaise, les conditions de la reconnaissance de l'Etat indépendant du Congo, les aspirations congolaises dont il a été tenu compte dans le projet; la structure du Congo différente de celle de la Belgique: structure fédéraliste et les écheles pour les éléments courtures fédéralistes et les écheles pour les éléments courtures se les écheles pour les éléments courtures se les éléments et les écheles pour les éléments courtures se les éléments et l raliste, place à tous les échelons pour les éléments coutumiers, protection contre l'instabilité de l'exécutif par certaines dispositions; l'appel des Congolais, à titre transitoire, à la Cour de Cassation, au Conseil d'Etat et à la Cour des Comptes de Belgique); pp. 1340, 1341;

VAN REMOORTEL (concernant l'importance de l'événement et le testament politique de la Belgique en faveur du Congo indépendant, l'œuvre de la Belgique en Afrique, notre politique congolaise, statique d'abord et activiste ensuite, la conférence économique et financière à Bruxelles où une « sorte d'inventaire » fut dressé sans tenir compte du facteur humain et de la civilisation apportée en terre africaine, la reconnais-sance du Congo, la concordance des intérêts du Congo et de la Belgique; exprime des vœux pour le Congo); p. 1341;

La suite de la discussion générale est jointe à celle du projet de loi fondamentale relative aux libertés publiques; p. 1341.

Discussion des articles (18 mai 1960).

Art. 1 à 259.

Adoptés sans observations; pp. 1349 à 1381.

Vote (18 mai 1960).

Le comte d'ASPREMONT LYNDEN, le baron de DORLO-DOT et M. NOEL justifient leur vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1392.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les articles 110 et 114 de la loi fondamentale du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo.

Doc. — Nº 401 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 405 : Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. - Discussion générale (15 juin 1960).

Discours de MM. LEYNEN (concernant un article de presse Conakat de former au Katanga un gouvernement homogène; le quorum requis au sein des assemblées provinciales, la portée de l'actuel projet tendant à empêcher l'obstruction); p. 1762;

ORBAN (concernant le quorum requis au sein des assemblées provinciales); p. 1762;

DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (concernant le quorum requis au sein des assemblées provinciales, la désignation de personnes et l'attribution de mandats; la situation au Katanga); p. 1762;

ROLIN (concernant l'application de la loi de structure et la situation particulière au Katanga, l'exigence du quorum, le manque d'informations; justifie l'abstention de son groupe); p. 1762;

La discussion générale est close.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — CONGO (suite).

Discussion des articles (15 juin 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 1763. Vote (15 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 66 voix et 33 abstentions; p. 1763.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi sur les enquêtes parlementaires.

 $\textit{Doc.} \leftarrow N^o$ 367 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N^o 382 : Rapport de M. Ancot.

Ann. - L'urgence est décrétée.

M. ANCOT donne lecture de son rapport en néerlandais; p. 1675 (9 juin 1960).

Discussion générale (9 juin 1960).

Discours de MM. DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (remercie M. ANCOT pour son rapport détaillé); p. 1675;

ANCOT, rapp. (concernant les deux dispositions de la loi du 3 mai 1880 dont une — suspension du pouvoir de la commission lors de la clôture de la session de la Chambre intéressée — n'est pas reprise dans le présent projet); pp. 1675, 1676;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juin 1960).

Art. 1 à 15.

Adoptés sans observations; pp. 1676, 1677.

Vote (14 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix et 2 abstentions; p. 1713.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi tendant à assurer le libre exercice des pouvoirs souverains au Congo.

c. — N° 368 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 372 : Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. — M. VAN CAUWELAERT donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales; p. 1564.

Observations de MM, le PRESIDENT et VAN CAUWE-LAERT au sujet de la rectification d'une erreur de traduction à l'article 14 : le texte français « la tutelle sur les actes » est inexact : l'avis du Président de la Chambre sera demandé avant 15 heures; p. 1564.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (7 juin 1960).

Art. 1 à 19.

Adoptés sans observations; pp. 1564 à 1566.

L'avis du Président de la Chambre a été transmis au Sénat; la modification proposée par le Sénat ne doit pas être con-sidérée comme un amendement; p. 1578.

Vote (7 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 117 membres présents, p. 1578.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DECRETS.

Ann. - Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :

Quatre projets de décrets renouvelant les droits exclusifs de recherches minières et un projet de décret octroyant un permis d'exploitation à la société Symétain, pour le polygone dénommé « Kaome » ; p. 7 (10 novembre 1959) ;

deux projets de décrets renouvelant les droits exclusifs de recherches minières; p. 243 (22 décembre 1959);

a) quatre projets de décrets octroyant des permis d'exploitation ; b) deux projets de décrets approuvant des conventions; c) un projet de décret prorogeant des droits miniers; p. 1028 (31 mars 1960);

trois projets de décret approuvant des conventions; p. 1116 (6 avril 1960);

un projet de décret approuvant une convention conclue le 22 janvier 1960, entre le Congo Belge et la Société des Chemins de Fer vicinaux du Congo; p. 1168 (3 mai 1960);

cinq projets de décrets renouvelant pour une durée de deux ans les droits exclusifs de recherches minières; p. 2017 (5 juillet 1960).

Congo Belge et Ruanda-Urundi (suite).

DROIT PENAL.

Projet de loi concernant les demandes en revision des condamnations prononcées au Congo Belge et au Ruanda-Urundi et com-plétant le Code d'Instruction Criminelle belge d'Europe.

Doc. - Nº 89: Rapport de M. Van Remoortel + Erratum.

Ann. - Renvoi en commission (3 mars 1960).

Discours de M. VAN REMOORTEL, rapp. (demande le renvoi en commission pour mise au point de la rédaction du projet); pp. 733, 734;

Le renvoi en commission est décidé.

GOUVERNEMENT.

PERSONNEL.

Projet de loi rendant applicable aux agents temporaires et anciens agents temporaires du Ministère du Congo belge rémunérés à charge du budget colonial, les dispositions de la loi du 10 novembre 1953, relative à l'abandon par l'Etat de certaines créances nées en raison de circonstances se rattachent à la

Doc. - Nº 134: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 mars 1960).

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; p. 734.

Vote (3 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 140 membres présents; pp. 738, 739.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

OFFICE DES CITES AFRICAINES.

Ann. — Rapport de gestion, bilan et compte de profits et pertes de cet établissement public pour l'exercice 1958. — Transmis par le Ministre chargé des affaires économiques et financières du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 311 (12 janvier 1960).

PERSONNEL D'AFRIQUE.

Projet de loi relatif à l'intégration des membres du personnel de l'Administration d'Afrique, de la Force publique et de la Magistrature dans les services publics métropolitains.

c. — № 143 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. № 195 : Rapport de M. Ancot.

Nº 197: Amendement présenté par le Gouvernement.

Ann. - Discussion générale (8 mars 1960).

Discours de MM. SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (concernant l'ignorance du nombre des agents qui poursuivront leur carrière en Afrique après l'indépendance, le cas des agents qui auraient opté pour la nationalité congolaise, la prime aux agents rentrant en Belgique et acceptant de s'intégrer dans le secteur privé, la nécessité d'accorder des garanties aux agents d'Afrique, les intérêts des fonctionnaires de l'administration métropolitaine, l'entrée de membres du personnel d'Afrique dans des organisations internationales, la situation des agents demandant à être intégrés dans l'administration métropolitaine, le choix entre le régime des garanties personnelles et celui de la carrière, le cumul des allocations familiales); pp. 753 à 755;

ANCOT, rapp. (concernant deux erreurs qui se sont glissées dans le texte du rapport; résume le système prévu par le dans le texte du rapport; resume le systeme prevu par le projet en cause; concernant l'urgence du projet, sa limitation aux agents se trouvant pour des raisons indépendantes de leur volonté dans l'impossibilité de poursuivre leur carrière au Congo, la période transitoire, le choix entre un régime de « garanties personnelles » et le régime « de la carrière », les amendements au projet; rend hommage au personnel d'Afrique); pp. 755 à 757;

DEKEYZER (concernant le financement des mesures prévues dans le projet, la non-consultation des organisations syndi-cales du personnel de l'administration métropolitaine, les dis-positions très favorables pour le personnel d'Afrique, les conséquences du projet pour le personnel métropolitain, le système adopté par la Grande-Bretagne pour le personnel

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — PERSONNEL D'AFRIQUE (suite).

des anciennes colonies, le problème des allocations familiales accordées aux agents réintégrés dans l'administration belge; le cumul d'une pension et d'un traitement; les raisons de l'abstention du groupe socialiste au vote sur le projet); pp. 757, 758;

Observations de MM. ANCOT, HARMEGNIES; p. 758;

HOUGARDY (concernant le découragement qui règne parmi le personnel d'Afrique, la création d'une commission chargée de définir les « raisons indépendantes de la volonté » dont il est question dans le projet, le sort des agents qui ne sont pas porteurs de diplômes universitaires); p. 759;

HARMEGNIES (concernant la situation des agents qui ne voudraient pas prêter serment entre les mains d'un gouverne-ment étranger); p. 759; Observations de M. ANCOT; p. 759;

HEGER (concernant l'esprit dans lequel le projet sera appli-

qué, le sort de ceux qui ne seront pas les premiers à rentrer en Belgique); pp. 759, 760;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant les allocations familiales allouées aux agents rentrés d'Afrique, les cumuls d'allocations familiales pour un même enfant);

MM. VAN CAUWELAERT (estime qu'il faudra discuter à bref délai d'autres projets ayant le même objet, demande si des fonctionnaires belges seront obligés de prêter serment à un gouvernement étranger; concernant les incidences financières du projet, le délai stipulé pour les mesures d'exécu-tion); pp. 760, 761;

FLAMME (concernant le cumul d'une pension et d'un traite-ment, les conséquences de la réintégration, le rôle des fonctionnaires d'Afrique dans la solution du problème congolais);

LEYNEN (concernant l'octroi des garanties prévues dans l projet aux fonctionnaires belges qui auraient acquis la nationalité congolaise); pp. 761, 762;

Observations de MM. ORBAN, SLEDSENS; p. 761;

SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (répond aux orateurs et traite notamment de : l'inopportunité de la consultation syndicale, le cumul d'allocations familiales, le serment qui devrait être prêté par les agents qui se mettraient à la disposition du gouvernement congolais, l'appréciation de l'impossibilité de pour-suivre la carrière en Afrique, les mesures d'exécution de la loi, l'utilité de la présence des fonctionnaires belges en Afri-que après le 30 juin); pp. 762 à 764;

Observations de MM. HARMEGNIES, ANCOT, DEKEYZER; pp. 762, 763;

ANCOT (concernant une obligation pour le fonctionnaire de rester ou de passer au service d'un nouvel Etat); p. 764;

HARMEGNIES (demande qu'il soit tenu compte du problème qu'il a soulevé, lorsque l'arrêté royal d'exécution sera rédigé); p. 764;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 mars 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; pp. 764, 765.

Art. 4.

Observations de M. LEYNEN; L'article est adopté; p. 765.

Art. 5 à 23.

Adoptés sans observations; pp. 765 à 768.

Art. 24 (nouveau).

Cet article, proposé par le gouvernement, est adopté; p. 768. Art. 25 à 27.

Les articles 24 à 26 (anciens) deviennent les articles 25 à 27 et sont adoptés; p. 768.

L'article 24 nouveau est remis aux voix et définitivement adopté; pp. 768, 769.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix et 46 abstentions; p. 770.

Le projet de loi amendé sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant garantie par l'Etat belge des pensions, rentes, allocations et autres avantages à charge du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 196: Rapport de M. Ancot.

Ann. - Pas de discussion générale.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — PERSONNEL D'AFRIQUE (suite).

Discussion des articles (8 mars 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; pp. 769, 770.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents ; p. 771.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif aux agents des pouvoirs publics subordonnés et des organismes d'intérêt public qui pour des raisons indépen-dantes de leur volonté seraient placés dans l'impossibilité de poursuivre leur carrière en Afrique jusqu'à son terme normal.

Nº 302: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Doc. — N° 302 : Projet transmis pai la Sammelle N° 381 : Rapport de M. Ancot.
N° 386 : Amendement proposé par M. Vermeylen.
N° 389 : Amendement proposé par M. Van Remoortel.
N° 390 : Amendement proposé par M. Flamme.
N° 391 : Amendement proposé par M. Dekeyzer.

Ann. — M. ANCOT donne lecture de son rapport; p. 1677.

Discussion générale (9 juin 1960)

Discours de MM. SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (concernant la constitution, la composition et le fonctionnement d'une commission chargée de rechercher les mesures à prendre pour assurer le reclassement des agents mis en préavis au sein des services métropolitains des parastataux de droit congolais); pp. 1677, 1678;

PHOLIEN (demande une déclaration au sujet du Comité spécial du Katanga); p. 1678:

SCHEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (expose la situation du Comité national du Kivu et du Comité spécial du Katanga); p. 1678;

DEKEYZER (concernant la situation du personnel des services métropolitains des parastataux de droit congolais, ses amendements à ce sujet, l'urgence du problème, la création et les conclusions d'une commission d'étude, les mises en préavis, les garanties et le reclassement des agents, l'indemnité au personnel congédié et l'exclusion des femmes mariées, la teneur du projet, l'avis du Conseil d'Etat, la non-consultation du comité consultatif syndical, la discrimination entre le personnel d'Afrique et le personnel métropolitain d'un même connet d'Afrique et le personnel métropolitain d'un même parastatal; les mesures à prendre pour remédier à la situation et l'éventuel dépôt d'un deuxième projet de loi); pp. 1678, 1679;

FLAMME (concernant le rapport de M. ANCOT et la colla-boration de M. SCHEYVEN à l'amélioration du projet initial; l'exclusion des administrateurs — vrais ou camou-flés — du bénéfice de cette loi, le tableau d'indemnités prévu à l'article 5, la possibilité de fraude pour certains agents des parastataux qui refusent l'indemnité et demandent le reclas-sement); p. 1679;

VERMEYLEN (concernant la discrimination faite par l'exclu-sion des femmes mariées du bénéfice de l'indemnité; le cumul

des indemnités; son amendement tendant à modifier l'alinéa 2 de l'article 1er); pp. 1679, 1680; Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (se rallie à l'amen-dement proposé par M. VERMEYLEN); p. 1680;

MM. VAN REMOORTEL (demande de remplacer la dénomination inexacte de « Crédit au Colonat » par « Société de Crédit aux classes moyennes et à l'industrie »; concernant « administrateurs camouflés » dont a parlé M. FLAM-ME); p. 1680;

LEYNEN (concernant le bénéfice de la loi du 30 mars 1960 réservé aux personnes possédant la nationalité belge, la situa-tion des personnes qui après le 30 juin choisiraient la nationa-lité congolaise, l'octroi à celles-ci des mêmes avantages); p. 1680;

HEYVEN, m.a.éc.f.C.B.R.U. (accepte les amendements de MM. VERMEYLEN et VAN REMOORTEL; parle du discours de M. FLAMME et des « administrateurs camouflés »; répond à M. DEKEYZER; traite de la situation du SCHEYVEN, personnel métropolitain des parastataux de droit congolais, annonce la mise au travail de la commission d'étude, parle des préavis donnés par un organisme parastatal; répond à M. LEYNEN); pp. 1680, 1681;

DEKEYZER (concernant le reclassement du personnel métropolitain congédié et son amendement à l'article 1er du projet); p. 1681;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juin 1960). (Texte présenté par la commission).

Art 1.

Intervention de MM. FLAMME, SCHEYVEN;

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — PERSONNEL D'AFRIQUE (suite).

L'amendement de M. FLAMME est rejeté;

L'amendement de M. VERMEYLEN est adopté ;

Intervention de MM. DEKEYZER, SCHEYVEN;

L'amendement de M. DEKEYZER est rejeté (vote nominatif) ; Intervention de M. D. SMETS; observations de MM. VAN REMOORTEL, VERMEYLEN, ANCOT, le PRESIDENT, ROLIN, SCHEYVEN, VERHAEST, FLAMME, LEYNEN, DE WINTER; pp. 1681 à 1684.

Reprise de la discussion des articles (14 juin 1960).

Art. 1.
Intervention de M. SCHEYVEN; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1706.

Art. 2. L'amendement de M. VAN REMOORTEL est adopté; L'article amendé est adopté; p. 1707.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations; p. 1707.

Art. 5.
Intervention de M. SCHEYVEN : l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; pp. 1707, 1708.

Art. 6 et 7.

Adoptés sans observations; p. 1708.

Art. 8.
Intervention de MM. FLAMME, SCHEYVEN;
M. FLAMME retire son amendement;
L'article est adopté; pp. 1708, 1709.

Art. 9 à 11. Adoptés sans observations; p. 1709.

Art. 12.

Intervention de MM. LEYNEN, SCHEYVEN; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; pp. 1709, 1710.

Art. 13 et 14.

Adoptés sans observations; p. 1710.

Vote (14 juin 1960)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix et 2 abstentions; p. 1713.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi relative à l'intégration dans les cadres de l'Administration des agents temporaires du Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 324: Proposition de loi de M. Buisseret.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 1687 (14 juin 1960).

Projet de loi relatif à la Caisse d'Assurances du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 421: Rapport de M. Lagae.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. LAGAE, rapp. (résume le contenu du projet; expose les problèmes que l'indépendance du Congo pose à la Caisse); pp. 1848, 1849;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 juin 1960).

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; p. 1849.

Vote (21 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 1 abstention; pp. 1871, 1872.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi: 1º accordant des garanties au personnel laïc de l'enseignement agréé qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, serait placé dans l'impossibilité de poursuivre sa carrière en Afrique jusqu'à son terme normal; 2º modifiant la loi du 21 mars 1960 relative à l'intégration des membres du personnel de l'Administration d'Afrique, de la Force publique et de la Magistrature dans les services métropolitains, en ce qui concerne le délai d'intégration du personnel des écoles officielles.

Doc. - Nº 424: Rapport de M. Ancot.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de M. ANCOT, rapp. (concernant l'économie du pro-jet, la charge financière qui en résultera, une erreur maté-rielle dans le texte du projet); pp. 1849, 1850;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1850;

La discussion générale est close.

Congo Belge et Ruanda-Urundi. — PERSONNEL D'AFRIQUE (suite).

Discussion des articles (21 juin 1960).

Art. 1 à 15.

Adoptés sans observations; pp. 1850 à 1854.

 $\begin{tabular}{ll} $Vote$ (21 juin 1960). \\ M. VAN REMOORTEL justifie le vote de son groupe; \end{tabular}$ L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 1 et

51 abstentions; p. 1873.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

RUANDA-URUNDI.

Projet de loi sur l'administration du Ruanda-Urundi.

Doc. - Nº 458: Projet transmis par la Chambre des Représen-

Nº 467: Rapport de M. Pholien.

L'urgence est décrétée: M. PHOLIEN donne lecture de son rapport: p. 2055 (7 juillet 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (7 juillet 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; p. 2055.

Vote (7 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 144 membres présents ; pp. 2059 et 2060. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SECURITE SOCIALE.

Projet de loi plaçant sous le contrôle et la garantie de l'Etat belge les organismes gérant la sécurité sociale des employés du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et portant garantie par l'État belge des prestations sociales assurées en faveur de ceux-ci.

Doc. - Nº 303: Projet transmis par la Chambre des Représen-

Nº 374: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juin 1960). Art. 1 à 20.

Adoptés sans observations; pp. 1644 à 1648.

Vote (9 juin 1960). L'ensemble du projet de lot est adopté à l'unanimité des 118 membres présents; p. 1657. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Conseil d'Etat. — V. Droit public.

Conseils culturels. — V. Arts, sciences et lettres.

Conseils de prud'hommes. — V. Travail/Juridictions du travail.

Concessions de vente exclusive. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Constructions maritimes. — V. Communications/Navigation - Crédits maritimes.

Contingent. — V. Armée.

Contrat d'engagement maritime. — V. Travail.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour des comptes.

- Transmission au Sénat et renvoi à la commission des Ann. Finances de:

1º les délibérations du conseil des ministres des 26 juin, 2, 10, 17 et 23 juillet, 5, 19 et 28 août, 11, 18, 19 et 25 septembre 1959 relatives à des dépenses faites en marge de budgets; 2º les délibérations du conseil des ministres des 20 février, 13 mars et 2 juillet 1959, concernant les diffé-

Cour des comptes (suite).

rends survenus entre ce collège et les Ministres de la Justice et des Travaux publics et de la Reconstruction : 3° les déliérations du conseil des ministres des 23 juillet et 28 août 1959, en vue de déterminer la supputation de services mili-taires de guerre avec les bonifications de temps y afférentes; 4º les délibérations du conseil des ministres des 23 juillet et 4º les délibérations du conseil des ministres des 25 junier et 28 août 1959, en vue de l'octroi d'une pension de survie à des veuves qui ont contracté mariage après l'admission de leur mari au bénéfice d'une pension militaire; 5º la délibération du conseil des ministres du 4 septembre 1959, en vue d'accorder une pension d'ancienneté; 6º les délibérations du d'accorder une pension d'anciennete; le les deliberations du conseil des ministres des 2 et 9 octobre 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets; 7º la délibération du conseil des ministres du 11 septembre 1959, en vue de l'octroi d'une pension de survie à des veuves qui ont con-

l'octroi d'une pension de survie à des veuves qui ont contracté mariage après l'admission de leur mari au bénéfice d'une pension militaire; p. 6 (10 novembre 1959); délibérations prises par le conseil des ministres les 16 et 23 octobre 1959 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 14 (12 novembre 1959); délibérations prises par le conseil des ministres les 23 et 30 octobre 1959 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 35 (19 novembre 1959);

le 113° cahier d'observations; p. 35 (19 novembre 1959);

de budgets; p. 35 (19 novembre 1959);

le 113° cahier d'observations; p. 35 (19 novembre 1959);

les délibérations prises par le conseil des ministres les 6, 13 et 16 novembre 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 54 (1 décembre 1959);

les délibérations prises par le conseil des ministres les 23 juillet, 16 et 20 novembre 1959, et relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 128 (8 décembre 1959);

la délibération prise par le conseil des ministres le 27 novembre 1959 et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte des divers départements; p. 160 (15 décembre 1959);

la délibération prise par le conseil des ministres le 4 décembre 1959, n° 1032, relative à des dépenses faites en marge de budgets; p. 243 (22 décembre 1959);

la délibération prise par le conseil des ministres le 14 décembre 1959, n° 1034, relative à des dépenses faites en marge du budget; p. 311 (12 janvier 1960);

la délibération prise par le conseil des ministres le 14 décembre 1959, n° 1033, relative à des dépenses faites en marge du budget; p. 345 (26 janvier 1960);

la délibération prise par le conseil des ministres le 27 novembre 1959, n° 1031, concernant le différend survenu entre ce collège et le Ministre des Finances; p. 345 (26 janvier 1960);

les délibérations prises par le conseil des ministres le 25 janvier 1960, n° 1038, relative à des dépenses des dépenses faites en marge de budgets; p. 478 (16 février 1960);

la délibération du conseil des ministres du 19 février 1960, n° 1038, relative à des dépenses en marge du budget et la délibération du conseil des ministres du 11 janvier 1960, n° 1035, relative au différend surgi entre ce collège et le Ministre des Finances à propos de l'octroi d'une pension d'orphelin de la guerre; pp. 752, 753 (8 mars 1960);

la délibération prise par le conseil des ministres le 4 mars 1960, n° 1040, relative à des dépenses faites en marge du budget; p. 926 (22 mars 1960);

p. 926 (22 mars 1960);

1º les délibérations du conseil des ministres des 11 et 25 mars 1960, nºs 1041, 1043, 1044, 1045, relatives à des dépenses faites en marge de budgets; 2º la délibération du conseil des ministres du 11 mars 1960, nº 1042, en vue de l'octroi d'une pension de survie à des veuves qui ont contracté mariage après l'admission de leur mari au bénéfice d'une pension militaire; p. 1168 (3 mai 1960);

pension militaire; p. 1168 (3 mai 1960);

1º les délibérations du conseil des ministres des 16 et 27 novembre 1959 et 8 avril 1960 (n° 1026bis, 1031bis et 1046) concernant les dissentiments survenus entre, d'une part, ce collège et le Ministre de la Défense nationale et, d'autre part, ce même collège et le Ministre de l'Instruction publique; 2° les délibérations du conseil des ministres des 25 et 29 avril 1960 (n° 1047 et 1049) relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 1318 (17 mai 1960);

la délibération prise par le conseil des ministres le 29 avril 1960 (n° 1050), relative à des dépensees faites en marge du budget; p. 1448 (25 mai 1960);

les délibérations prises par le conseil des ministres des 25 avril et 6 mai 1960, n° 1048 et 1051, relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 1488 (31 mai 1960);

les délibérations prises par le conseil des ministres les 3, 10 et 17 juin 1960, n° 1053, 1054, 1055, 1056 et 1057 relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 2016 (5 juillet 1960);

- la délibération du conseil des ministres du 26 février 1960 concernant des nominations rétroactives; p. 2079 (12 juillet
- la délibération du conseil des ministres du 17 juin 1960, n° 1058, relative à l'octroi d'une pension de survie ; 2° les

Cour des comptes (suite).

délibérations du conseil des ministres des 24 juin et 24 juillet 1960, $\mathbf{n}^{\circ s}$ 1061, 1062, 1064 et 1065, relatives à des dépenses faites en marge de budgets ; p. 2166 (19 juillet 1960) ;

les délibérations du conseil des ministres des 3 juin et 8 juillet 1960, n° 1052 et 1067, concernant des différends survenus entre ce collège et le Ministre des Finances; 2° les délibérations du conseil des ministres des 17 juin, 8, 13, 18 et 22 juillet 1960, n° 1068, 1069, 1070, 1071 et 1072, relatives à des dépenses faites en marge de budgets; p. 2246 (19 août 1960);

gets; p. 2246 (19 aout 1900);
les délibérations du conseil des ministres des 5, 10, 12, 19, 26 août, 9 et 16 septembre 1960, n°* 1074, 1075, 1076, 1077, 1079, 1080, 1082, 1084, 1085, 1086, 1089, 1091 et 1093 relatives à des dépenses faites en marge de budgets; 2° la délibération du conseil des ministres du 17 juin 1960, n° 1059, concernant le dissentiment survenu entre ce collège et le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction, au sujet d'une indemnité allouée à un entrepreneu; 3° la délibération du conseil des ministres du 24 juin 1960, n° 1063, concernant le dissentiment survenu entre ce collège et le concernant le dissentiment survenu entre ce collège et le Ministre de la Défense Nationale, au sujet de l'application d'un avenant octroyant une indemnité; p. 2284 (4 octobre 1960).

Crédits maritimes. — V. Communications/Navigation.

Crédits provisoires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

D

Décès. — V. Chambres législatives — Sénat.

Décrets. — V. Congo Belge et Ruanda-Urundi.

Délais. — V. Impôts/Impôts indirects.

Délégué-ouvrier. — V. Commerce et Industrie/Mines, minières et carrières - Inspection.

Délits d'omission. — V. Droit pénal.

Démissions. — V. Chambres législatives — Sénat.

Dénomination des marchandises. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Dentistes. — V. Enseignement/Enseignement supérieur.

Dépôt de motion. — V. Chambres Législatives — Sénat.

Dette publique. — V. Finances.

Divers. — V. Chambres législatives — Sénat.

Divorce. — V. Droit civil.

Domaines. - V. Finances.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Donations et testaments. — V. Droit civil.

Douanes et Accises. — V. Affaires étrangères — V. aussi Affaires étrangères/Impôts. — V. aussi Impôts/Impôts indirects.

Droit civil.

BAIL A FERME.

Proposition de loi tendant à compléter l'article 3 de la loi du 26 juillet 1952, relative à la limitation du taux des fermages. Doc. - Nº 18: Proposition de loi de M. Moulin.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 56 (1 décembre 1959).

Projet de loi modifiant la loi du 26 juillet 1952 limitant les fermages.

rojet de loi modifiant la loi du 26 juillet 1952 limitant les fermages.

oc. — N° 76: Rapport complémentaire de M. Van Hemelrijck.

N° 93: Amendement proposé par M. Godin.

N° 94: Amendements proposés par M. Versé.

N° 95: Amendements proposés par M. Duvieusart.

N° 123: Amendements proposés par M. Poncelet.

N° 135: Amendement subsidiaire proposé par M. Godin aux amendements proposés par M. Versé.

N° 231: Amendement proposé par M. Versé.

N° 235: Amendement proposé par M. Van Laeys.

N° 237: Amendement proposé par M. De Boodt.

N° 239: Amendement proposé par M. De Boodt.

N° 242: Amendement proposé par M. De Bacck.

N° 247: Amendement proposé par M. De Bacck.

N° 249: Amendement proposé par M. Orban.

N° 253: Amendement proposé par M. Orban.

N° 253: Amendement proposé par M. Grban.

N° 253: Amendement proposé par M. de Stexhe.

N° 271: Texte adopté en première lecture.

Ann. - Renvoi aux commissions réunies de la Justice et de l'Agriculture pour examen complémentaire; p. 51 (19 novembre 1959).

Ajournement (13 janvier 1960).

Discours du baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (demande, au nom de son collègue des Finances, de surseoir à l'examen du projet parce qu'il pourrait faire des propositions suscep-tibles d'éviter les contradictions entre le projet et la révision du revenu cadastral); p. 337;

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT, VERMEYLEN; p. 337;

de M. VAN HEMELRIJCK, rapp. (estime que le renvoi en commission est inutile; est d'avis que l'Assemblée doit décider, ne s'oppose pas à l'ajournement pourvu que le projet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance);

L'ajournement est décidé; p. 337.

Discussion générale (22 mars 1960).

Discours de MM. VAN HEMELRIJCK, rapp. (concernant l'évolution de la législation limitant les fermages, la sanction prévue dans le projet en discussion en vue d'assurer le respect de la loi); pp. 943, 944;

Observations de M. VREVEN et du baron DE VLEESCHAU-WER; p. 944;

NIHOUL (concernant la première loi réglementant les fermages, le recours à l'arbitrage du juge de paix prévu dans cette loi de 1933, la loi de 1951 sur le bail à ferme, le caractère provisoire de la loi de 1952, l'inéquité du coefficient 2 fixé dans cette loi; le coefficient des produits agricoles et des contributions, la part des fermages dans le prix de revient, la péréquation cadastrale établie en tenant compte du mon-tant réel des locations pratiquées); pp. 946 à 948;

Observations de MM. R. DESMEDT, le baron DE VLEESCHAUWER, HARMEGNIES, CAMBY, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, G. BREYNE, DE BAECK; pp. 946 à 948;

DERBAIX (concernant l'inobservance de la loi de 1952, l'aggravation de la sanction prévue dans cette loi, la diminution de fait des fermages, l'inéquité de la loi de 1952, la juris-prudence en la matière); pp. 948, 949;

Observations de MM. DELMOTTE, HARMEGNIES, VAN HEMELRIJCK, ROLIN, G. BREYNE; pp. 948, 949.

Proposition de renvoi en commission (22 mars 1960).

Discours de MM. VREVEN (rappelle la portée des amendements déposés et de la proposition de loi de M. MOULIN; propose le renvoi en commission); p. 949;

Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT, HARME-GNIES; p. 949;

G. BREYNE (s'oppose au renvoi); p. 949;

VAN HEMELRIJCK (estime qu'il n'y a pas lieu de renvoyer en commission); pp. 949, 950; le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant la demande baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant la demande la baron DE VLEESCHAUWER);

de renvoi, la péréquation cadastrale des terres agricoles);

Observations de MM. VAN LAEYS, le baron de DORLO-DOT, VAN BUGGENHOUT; p. 950;

Droit civil. — BAIL A FERME (suite).

DE BAECK (appuie la demande de renvoi; souligne qu'un amendement propose une modification quant au fond; demande que le Ministre des Finances soit entendu en commission à propos de la péréquation cadastrale); pp. 950,

Observations de MM. ROLIN, VAN HEMELRIJCK, VER-MEYLEN, le baron DE VLEESCHAUWER, HARME-GNIES, le PRESIDENT, MOULIN, DE BOODT; pp. 950, 951;

le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (estime qu'il n'y a pas de relation entre la question en discussion et la péréquation cadastrale); p. 951; Observations de MM. DE BAECK, HARMEGNIES; p. 951;

VERMEYLEN (demande que la discussion soit poursuivie); p. 951;

Observations de M. ORBAN; p. 951;

le baron de DORLODOT (demande que le Ministre dise que la déclaration faite à propos de la péréquation cadastrale vise chacune des réévaluations cadastrales, parcelle par parcelle); p. 951;

baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (déclare qu'il n'y a aucun motif de s'opposer à la discussion immédiate du projet); p. 951;

La proposition de renvoi en commission est rejetée (vote nominatif) ; pp. 951, 952.

Reprise de la discussion générale (22 mars 1960).

Discours de MM. DUVIEUSART (concernant la fixation d'un délai de répétition de cinq ans, l'absence de justification des coefficients actuels des fermages, l'immoralité de la législation proposée, le problème posé par la répétition de fermages contre des administrations publiques, la portée de l'amendement qu'il a déposé); pp. 952, 953;

Observations de MM. DE BOODT, DELMOTTE, VERMEYLEN, le comte d'ASPREMONT LYNDEN; pp. 952, 953.

G. BREYNE (concernant la situation de l'agriculture belge dans le Marché commun, les prix de revient élevés dans notre agriculture, l'insuffisance de la protection de la loi de 1952, les abus en matière de fermages); pp. 953, 954;

GODIN (concernant son opposition au projet, les amendements qu'il a déposés notamment en vue du rattachement à l'index); pp. 954, 955;

Observations de MM. VAN HEMELRIJCK, le baron DE VLEESCHAUWER, le baron de DORLODOT, et RO-

LAND; p. 955

Reprise de la discussion générale (23 mars 1960).

Reprise de la discussion générale (23 mars 1960).

Discours du baron de DORLODOT (concernant le rejet de la demande de renvoi en commission, les perturbations que provoquerait la loi envisagée, les abus, le danger du principe de la fixation des prix par voie d'autorité, la déclaration demandée au Ministre des Finances au sujet de l'incidence de la révision cadastrale sur ce projet) : pp. 976 à 978 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, le baron DE VLEESCHAUWER, REMSON, ORBAN, STUBBE, ROLIN, ROLAND, G. BREYNE, YERNAUX, A. BREYNE, DELMOTTE, VERMEYLEN ; pp. 976 à 978 ;

de M. COLLONVALIX (concernant le but du projet, la fixa-

de M. COULONVAUX (concernant le but du projet, la fixation du taux des fermages par la loi de 1952, le caractère
provisoire de cette fixation, la charge exceptionnelle imposée
aux propriétaires fonciers, le traitement du fermage de la
même façon que le loyer civil ou commercial, l'augmentation
des revenus de tous genres, la sanction de la loi de 1952,
l'étonnement des fermiers devant le projet en discussion, les
accords conclus entre propriétaires et fermiers); pp. 978
à 981:

Observations de MM. ROLIN, DE BLOCK, VAN CAUWE-LAERT, G. BREYNE, ORBAN, R. DESMEDT, GOOS-SENS, le baron DE VLEESCHAUWER, GODIN, HAR-MEGNIES, DOUTREPONT, le PRESIDENT; pp. 979

Proposition de renvoi en commission (23 mars 1960).

Discours de MM. ORBAN (souligne les aspects juridiques du projet, estime que l'amendement de MM. DE BOODT et SLEDSENS met l'accent sur le rapport entre la révision cadastrale et le projet; propose le renvoi en commission);

Observations de MM. ROLIN, le baron DE VLEESCHAU-WER, VERMEYLEN, le PRESIDENT; pp. 981, 982;

VAN HEMELRIJCK (concernant les manœuvres tendant à retarder l'examen du projet, l'incidence des amendements sur le débat); p. 982;

Droit civil. — BAIL A FERME (suite).

- P. DE SMET (demande une suspension de séance); p. 982; ROLIN (par motion d'ordre, déclare qu'il n'y a pas de faits
- nouveaux justifiant la nouvelle demande de renvoi); p. 982; Observations de MM. le PRESIDENT, P. DE SMET; p. 982; La séance est suspendue pendant une demi-heure ;
- P. DE SMET (déclare que le groupe P.S.C. se rallie à la proposition de M. ORBAN) ; pp. 982, 983 ;
 Observations de MM. HARMEGNIES, le baron DE VLEESCHAUWER, ROLIN, VERMEYLEN ; pp. 982,
- le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (estime que la prochaine péréquation cadastrale ne justifie pas le renvoi; approuve l'amendement de MM. DE BOODT et SLED-SENS); p. 983;
- La proposition de renvoi en commission est rejetée (vote nominatif); p. 983.

Reprise de la discussion générale (23 mars 1960).

- Discours du baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant l'origine du projet en discussion, les votes émis à la Chambre lors de son approbation, l'aggravation de la sanction prévue dans la loi de 1952, le problème du taux des fermages, la cherté des terres et des fermages en Belgique et le taux de leur hausse depuis 1959, la part de leur prix dans le coût de la production, le prix des fermages dans les autres pays de la Communauté européenne; les amendements au pays de la Communauté européenne; les amendements au control la fotourité de la production de curepte de la control la control de la production de curepte de les amendements au control de la production de curepte de la control de la production de la control projet, la péréquation du revenu cadastral); pp. 983 à 986;
- Observations de MM. ANCOT, ROLIN, ORBAN, VAN LAEYS, DE WINTER, NIHOUL, COULONVAUX, OBLIN, VERMEYLEN, YERNAUX, DE BLOCK, R. DESMEDT, DE BAECK; pp. 983 à 986;
- de MM. COULONVAUX (demande que le Ministre de la Justice soit entendu dans la discussion); p. 986;
- Observations de MM. HARMEGNIES, ROLIN, le baron DE VLEESCHAUWER; p. 986;
- ROLIN (concernant la position du Ministre de l'Agriculture à l'égard du projet, la nécessité de limiter les fermages en vue de réduire les prix de revient agricoles, la répétition de sommes payées en violation de la loi de 1952, le retour au droit commun en la matière par la fixation d'un délai de cinq ans); pp. 986 à 988;
- Observations du baron DE VLEESCHAUWER, de MM. OR-BAN, COULONVAUX, DE BAECK, VAN LAEYS, PONCELET; pp. 986 à 988.

Reprise de la discussion générale (24 mars 1960).

- Discours de MM. DE BAECK (concernant l'origine parlementaire du projet, la position du gouvernement à son égard; se déclare adversaire du projet et de la loi de 1952; concernant la non-application de la loi de 1952, les principes contraires à une économie de marché libre préconisés par le projet, les sanctions qu'il prévoit, les pratiques malhonnêtes auxquelles il incitera); pp. 990 à 992;
- Observations de MM. VERMEYLEN, le baron DE VLEESCHAUWER, DE BLOCK, DE BOODT, HAR-MEGNIES, ORBAN, G. BREYNE, SLEDSENS, MOU-LIN, ROLIN, VAN CAUWELAERT; pp. 990 à 992;
- PONCELET (concernant l'injustice du projet au détriment de petites gens, la transgression de la loi de 1952, la hausse des fermages provoquée par la loi de 1952, les sanctions, des fermages provoquée par la loi de 1952, les sanctions, l'inspiration socialiste du projet, son inutilité, la portée de l'amendement qu'il a déposé, l'incertitude de la base fixée dans le projet pour le calcul du fermage normal, la fixation des taux des fermages sur base de la valeur vénale, le cas de l'offre de prix exagérés par un fermier en vue d'évincer un concurrent); pp. 992 à 996;

 Observations de MM. HARMEGNIES, DELMOTTE, le PRESIDENT, VERMEYLEN, MOULIN, TROCLET, DOUTREPONT, FLAMME, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, DE BOODT, VAN CAUWELAERT, ORBAN, le baron DE VLEESCHAUWER, DE BLOCK, ROLIN, MACHTENS, STUBBE, DEHOUSSE, GODIN; pp. 992 à 996;
- Intervention de M. le PRESIDENT; observations de MM. RO-LIN, ORBAN; p. 996;
- le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant l'origine non
- gouvernementale du projet, la fixation des prix des fermages sur base de la valeur vénale); pp. 996, 997;

 Observations de MM. P. DE SMET, ORBAN, HARME-GNIES, le PRESIDENT, OBLIN, VAN HEMELRIJCK, VREVEN, DOUTREPONT, PONCELET, DERBAIX, COULONVAUX; pp. 996, 997;

Droit civil. — BAIL A FERME (suite).

- le comte d'ASPREMONT LYNDEN (expose les raisons de son opposition aux sanctions: limitation de la péréquation des taux des fermages, introduction de la mauvaise foi dans les contrats, incidence de la péréquation cadastrale en matière d'impôts; concernant les catégories de mauvais proprié-taires); pp. 997 à 999;
- Observations de MM. le PRESIDENT, ORBAN, GODIN, le baron DE VLEESCHAUWER, ROLIN, FLAMME, RASSART, HARMEGNIES; pp. 998, 999;
- R. DESMEDT (concernant la nécessité d'une entente entre propriétaire et fermier, l'inefficacité de la loi, l'aspect juriruraux, la part des cultivateurs dans le revenu national, le « chapeau »); pp. 999, 1000;
- HEINE (concernant la situation sociale des agriculteurs, la création de l'Institut économique agricole, la hausse des fermages); pp. 1000, 1001;
- Observations du baron DE VLEESCHAUWER; p. 1001;
- ORBAN (concernant la création d'un état d'esprit méfiant entre propriétaire et fermier, l'inefficacité de la loi, l'aspect juridique de la question, l'article 1134 du Code civil, l'avis des professeurs De Page et Boulanger, l'inutilité du projet); pp. 1001 à 1003;
- Observation du baron DE VLEESCHAUWER, de MM. DOU-TREPONT, VAN CAUWELAERT, R. HOUBEN, AN-COT, LEYNEN, MOULIN; pp. 1001 à 1003;
- G. BREYNE (donne connaissance d'une lettre de M. Chalmet, auteur de la proposition de loi qui est à la source du projet en discussion, concernant les fermages perçus par la Société de la petite propriété terrienne); p. 1003;
- HAMBYE (concernant l'extension de la pratique du « cha-peau », la portée de la loi de 1952 dans l'esprit de son auteur et du législateur, le coefficient moyen d'augmentation des fermages, les taux des fermages encaissés par des administrations publiques, l'augmentation moindre des fer-mages par rapport aux autres éléments du prix de revient agricole, la prime à la mauvaise foi donnée par le projet, les conséquences de l'application de la loi en matière de revenu cadastral); pp. 1003 à 1006;
- Observations du baron DE VLEESCHAUWER, de MM. RO-LIN, DELMOTTE, WIARD, VAN LAEYS, DE BAECK : pp. 1003 à 1006.

Reprise de la discussion générale (29 mars 1960).

- Discours de MM. VAN LAEYS (concernant l'augmentation moyenne des fermages, le manque d'intérêt des agriculteurs moyenne des fermages, le manque d'intérêt des agriculteurs pour le projet en cause, le danger de voir un fermier offrir un fermage élevé qu'il répétera en vue d'évincer des concurrents, le problème de la péréquation cadastrale, les moyens de contourner la loi, le bail à cens, l'augmentation des prix de la production agricole); pp. 1010 à 1012;

 Observations de MM. SLEDSENS, WYN. ORBAN, ROLIN, VERMEYLEN, le baron DE VLEESCHAUWER, VAN HOUTTE, G. BREYNE, DOUTREPONT; pp. 1010 à 1012:
- à 1012;
- à 1012;
 HEGER (concernant le taux des fermages, leur hausse à la suite de l'intervention de marchands de biens, les discussions à propos de la limitation des fermages en 1952, l'évolution des prix des produits agricoles entre 1952 et 1959, la situation internationale avec laquelle l'agriculture belge est confrontée, la durée de la prescription pour la répétition de ce qui a été payé au-dessus des taux légaux, les votes émis en 1952, l'effet rétroactif de la stipulation fixant une prescription de cinq ans); pp. 1012 à 1014;
 Observations de MM. ANCOT, le baron de DORLODOT, le baron DE VLEESCHAUWER, ORBAN, DELMOTTE, LAGAE. GOOSSENS, VREVEN, VAN HEMELRIJCK, SLEDSENS, le PRESIDENT, ROLIN; pp. 1013, 1014;
- VREVEN (concernant la conciliation des intérêts des propriétaires et des locataires, la rareté des abus, l'insuffisance des fermages actuels, la fixation du prix du fermage, en rapport avec le prix de divers produits agricoles de la région); avec le prix de pp. 1014, 1015;
- Observations de MM. ROLIN, G. BREYNE, DOUTRE-PONT, WARNANT, DE BOODT, LEYNEN, VER-MEYLEN: pp. 1014, 1015;
- VAN CAUWELAERT (concernant la nécessité de limiter les fermages en vue de ne pas mettre en péril la rentabilité de l'agriculture); pp. 1015, 1016;

 Observations de MM. VREVEN, ANCOT, DE WINTER; pp. 1015, 1016;
- DERBAIX (concernant l'aggravation des sanctions attachées à l'inobservation de la limitation des fermages, la présomption d'une contrainte en cas de fixation d'un fermage dépassant

Droit civil. — BAIL A FERME (suite).

la limite légale, l'incitation à réclamer la restitution de ce fermage; la diminution des taux de fermages que l'on veut imposer, la référence au prix des fermages de 1939, les acquisitions de terres par les agriculteurs) ; pp. 1016 à 1018 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT, ROLIN, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, BUSIEAU, VANDER BRUGGEN, G. BREYNE, VAN CAUWE-LAERT, R. DESMEDT, VREVEN, le baron DE VLEE-SCHAUWER; pp. 1016 à 1018;

VAN HEMELRIJCK (concernant les discussions à propos de la loi de 1952, l'admission en 1952 de la réclamation du tropla ioi de 1952, l'admission en 1952 de la réclamation du trop-perçu, la pénurie de terres agricoles, la contrainte économi-que, les prix des fermages aux Pays-Bas et en France, le maintien de la valeur des terres, la part du propriétaire dans la valeur ajoutée, l'incidence éventuelle de la révision du revenu cadastral; examine les divers amendements et définit son attitude pour chacun d'eux); pp. 1018 à 1021;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. ANCOT, ORBAN, VREVEN, VAN CAUWELAERT, DOUTREPONT, STUBBE, SLEDSENS, VAN LAEYS, R. DESMEDT, VERSE, DE BOODT, ROLIN, HARME-GNIES, le PRESIDENT, VANDER BRUGGEN; pp. 1018 à 1021 :

le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant la propo-sition de fixer les taux des fermages suivant la valeur vénale des terres, la liaison des fermages à l'index des prix de détail, l'amendement tendant à la restitution de l'impôt foncier à l'exploitant); pp. 1021, 1022;

Observations de MM. ORBAN, baron de DORLODOT; pp. 1021, 1022;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (29 mars 1960).

Intervention de MM. VERSE, ROLIN, ANCOT, VREVEN: observations de MM. DOUTREPONT, DELMOTTE, HARMEGNIES: l'amendement de M. VERSE et consorts

Intervention de M. GODIN; son amendement est rejeté;

Intervention de M. PONCELET; observations de MM. DOU-TREPONT, le baron DE VLEESCHAUWER, le PRESI-DENT, G. BREYNE, ORBAN, DELMOTTE, HARME-GNIES; l'amendement de MM. PONCELET et DER-BAIX est rejeté (vote nominatif) ; pp. 1022 à 1025.

Reprise de la discussion des articles (31 mars 1960).

Intervention du comte d'ASPREMONT LYNDEN (pour une rectification de fait); p. 1033.

Intervention de MM. ORBAN, VAN HEMELRIJCK, ROLIN, DEMARNEFFE, DERBAIX, R. DESMEDT, le baron DE VLEESCHAUWER: observations de MM. WYN, LEYNEN, ROLIN, SOBRY, DE BOODT, VAN CAUWELAERT, SLEDSENS, G. BREYNE, ANCOT, PHOLIEN; l'immendement de M. ORBAN et consorts est rejeté (vots premientif). (vote nominatif);

Intervention du baron DE VLEESCHAUWER, de MM. DE BOODT, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, VERSE, ROLIN; l'amendement de M. VERSE est rejeté;

Intervention de MM. GODIN, ROLIN, HAMBYE; observations de MM. SLEDSENS, VREVEN, VERMEYLEN; l'amendement de M. GODIN est rejeté;
Intervention de MM. VERSE, VAN HEMELRIJCK; observations de M. ROLIN; la première partie de l'amendement de M. VERSE est rejetée;

de M. VERSE est rejetee;
Intervention de MM. de STEXHE, HEGER, VAN LAEYS,
MERCHIERS, m.j., ROLIN, ANCOT, le baron DE VLEESCHAUWER, VAN HEMELRIJCK, DELMOTTE; observations de MM. LEYNEN, DE BOODT, MOREAU de
MELEN, VERMEYLEN; l'amendement de MM. de
STEXHE et HEGER amendé conformément à la deuxième
partie de l'amendement de M. VERSE, est adopté;

Intervention de M. VAN LAEYS; son amendement tombe;

Intervention de MM. DE BOODT, VAN HEMELRIJCK, le baron DE VLEESCHAUWER, ROLIN: observations de M. VERMEYLEN; l'amendement de MM. DE BOODT et SLEDSENS est adopté;

Intervention de MM. PONCELET, le baron de DORLODOT; observations de MM. LEYNEN, ROLIN, MOREAU de MELEN, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, le PRE-SIDENT; pp. 1036 à 1045.

Droit civil. — BAIL A FERME (suite).

Reprise de la discussion des articles (5 avril 1960).

Art. 1.

Intervention du baron de DORLODOT; l'amendement de M. PONCELET est rejeté;

Intervention du baron de DORLODOT et du baron DE VLEE-SCHAUWER;

L'article est adopté; pp. 1098, 1099.

Intervention de MM. DUVIEUSART, VAN HEMELRIJCK, le baron DE VLEESCHAUWER, le baron de DORLO-DOT, ORBAN et HAMBYE; observations de MM. PON-CELET, ANCOT, FLAMME; l'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté;

Intervention de M. PONCELET; l'amendement de M. PONCE-LET et consorts est rejeté;

L'amendement de M. VERSE et consorts tombe ;

L'article 2 est adopté; pp. 1099, 1100.

L'amendement de M. VERSE et consorts tendant à l'insertion d'un article 3 nouveau est retiré; p. 1101;

L'amendement du baron de DORLODOT tendant à l'insertion d'un article 3 nouveau n'est pas appuyé; p. 1101;

L'amendement de MM. DE BAECK et NIHOUL est retiré;

Le texte du projet de loi amendé est renvoyé aux commissions réunies de la Justice et de l'Agriculture; p. 1101.

Discussion en seconde lecture de l'article amendé (7 avril 1960).

Intervention de MM. VAN HEMELRIJCK, HARMEGNIES; observations de M. le PRESIDENT; L'article est remis aux voix et définitivement adopté; pp. 1142,

1143.

Vote (7 avril 1960).

M. G. BREYNE justifie le vote du groupe socialiste ;

M. NOEL justifie son vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 40 et 8 abstentions; pp. 1158, 1159.

Le projet de loi amendé sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi modifiant l'article 1774, § 3, 2°, 2° alinéa, du Code civil.

c. — N° 294 : Proposition de loi de M. Van Hemelrijck. N° 446 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1489 (31 mai 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 juillet 1960).

Adopté sans observations; p. 2126.

Vote (14 juillet 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 102 voix et 2 abstentions; pp. 2163 et 2164.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CASIER CIVIL.

Proposition de loi créant le casier civil et organisant la publicité des incapacités.

Ann. - Renvoi en commission (3 mars 1960).

Discours de M. LAGAE (demande le renvoi en commission, en accord avec le président de la commission de la Justice et le rapporteur); p. 737;

Le renvoi en commission est adopté.

DIVORCE.

Projet de loi sur l'admissibilité du divorce l'orsqu'un des conjoints au moins est étranger.

c. — N° 315 : Projet amendé par la Chambre des Représentants. N° 335 : Rapport de M. De Baeck.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 1318 (17 mai 1960).

Pas de discussion générale.

Droit civil. — DIVORCE (suite).

Discussion des articles (15 juin 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 1739.

Vote (15 juin 1960).

M. ORBAN justifie son vote; M. ROLIN justifie le vote de son groupe;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 41 et 2 abstentions; p. 1756.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DONATIONS ET TESTAMENTS.

Proposition de loi complétant les dispositions relatives au partage d'ascendants.

Doc. - Nº 331: Proposition de loi de M. Vandekerckhove.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 1687 (14 juin 1960).

ETAT CIVIL.

Proposition de loi modifiant l'article 55 du Code civil.

Doc. — N° 132: Proposition de loi de Mme Ciselet. N° 321: Rapport de M. Custers.

Prise en considération. — Renvol en commission; p. 479 (16 février 1960).

Discussion générale (15 juin 1960).

Discours de Mme CISELET (concernant le but de la proposition: allonger le délai imposé par la loi pour les déclarations de naissance); p. 1741;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (15 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Adopté sans observations; p. 1741.

Vote (15 juin 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1755. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PATERNITE ET FILIATION.

ENFANTS ADULTERINS.

Proposition de loi modifiant l'article 331 du Code civil relatif à la légitimation.

Doc. - Nº 449: Proposition de loi de M. Orban.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2217 (20 juillet 1960).

ENFANTS NATURELS.

Proposition de loi modifiant les articles 331 et 339 du Code civil relatifs à la légitimation.

Doc. - Nº 157: Proposition de loi de M. Hougardy.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 753 (8 mars 1960).

SEPARATION DE CORPS.

Proposition de loi tendant à instituer la séparation de corps par consentement mutuel.

Doc. - Nº 496: Rapport de M. Orban.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1 à 17.

Adoptés sans observations; pp. 2238 à 2241.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents ; p. 2243.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droit civil (suite).

SUCCESSIONS.

Projet de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 apportant des modifications au régime successoral des petits héritages.

Doc. - Nº 320: Troisième rapport complémentaire de M. Nihoul. Nº 376: Amendement proposé par M. Derbaix au texte présenté par la commission.

Nº 406: Amendements proposés par M. Van Laeys.

Nº 497 : Quatrième rapport complémentaire de M. Nihoul.

Ann. - Discussion générale (15 juin 1960).

A cette discussion générale est jointe celle de la proposition de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 sur le régime successoral des petits héritages.

Discours de MM. NIHOUL, rapp. (concernant les discussions précédentes du projet, le jumelage du projet et d'une pro-position de loi déposée par M. DERBAIX; le nouveau texte issu de ce jumelage, l'extension du champ d'application de la loi de 1900 aux bâtiments dont le revenu cadastral se situe entre 4.200 francs et 6.000 francs, le droit de priorité pour la reprise et la fixation du montant de l'indemnité, les mesures à prendre afin d'éviter les spéculations en cas de reprise, l'interdiction de vendre pendant une durée de cinq ans, le droit d'appel, l'extension de la loi aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales; détaille les divers articles du projet); pp. 1741 à 1743;

DERBAIX (concernant l'origine et l'historique du projet et le but de sa proposition de loi; le projet de loi unique; l'exten-sion du champ d'application de la loi de 1900 aux bâtiments dont le revenu cadastral se situe entre 4.200 francs et 6.000 francs; l'économie de la législation de 1900, le droit de reprise, la législation française traitant du même objet; son amendement portant le plafond du revenu cadastral à 6.000 francs); pp. 1743, 1744;

La discussion générale est close.

Discussion des articles et renvoi en commission (16 juin 1960).

Art. 1 (nouveau).

Intervention de MM. DERBAIX, MERCHIERS, m.j.; l'amendement de M. DERBAIX tendant à insérer un article 1 (nou-veau) avant le premier article, est adopté (vote nominatif); pp. 1822, 1823.

Art. 2.

M. DERBAIX retire son amendement; intervention de MM. VAN LAEYS, NIHOUL, ROLIN, MERCHIERS, ANCOT, HAMBYE; observations de MM. VAN LAEYS, NIHOUL, ROLIN, VERMEYLEN, le PRESIDENT;

M. MERCHIERS propose le renvoi en commission;

Cette proposition est adoptée; pp. 1827 à 1832.

Reprise de la discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 2

Intervention de MM. HARMEGNIES (qui demande l'ajournement) et NIHOUL (qui propose la correction d'une erreur grammaticale) ; observations de M. VAN BUGGENHOUT ;

L'article corrigé est adopté; p. 2241.

Art. 3 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 2241, 2242.

Art. 9.

L'amendement de M. DERBAIX est retiré;

L'article est adopté; p. 2242.

Vote (20 juillet 1960).

M. ANCOT justifie son vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix et 5 abstentions; p. 2243.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 sur le régime successoral des petits héritages.

Doc. - Nº 320: Rapport de M. Nihoul.

Nº 497 : Rapport complémentaire de M. Nihoul.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 apportant des modifications au régime successoral des petits héritages.

La proposition de loi étant incorporée au projet ci-dessus, tombe ; p. 2242 (20 juillet 1960).

Droit commercial.

SOCIETES.

SOCIETES DE DROIT COLONIAL BELGE.

Proset de loi relatif au statut des sociétés de droit colonial belge ayant leur principal établissement administratif en Belgique.

Nouvel intitulé: Projet de loi relatif au statut des sociétés belges de droit colonial ayant leur principal établissement administratif en Belgique.

c. — N° 340 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 379 : Rapport de M. Adam.

— Renvoi aux commissions réunies de la Justice, du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et des Finances; p. 1488 (31 mai 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juin 1960). (Texte présenté par les commissions) Art. 1.

Intervention de M. VERMEYLEN et du baron de DORLO-DOT (concernant une justification de vote);

Le vote est réservé; p. 1649.

Art. 2 à 7

Adoptés sans observations; pp. 1649 à 1651.

L'intitulé français du projet de loi est modifié; p. 1650.

Vote de l'article 1 réservé (9 juin 1960).

Adopté (vote nominatif); p. 1656.

Vote (9 juin 1960).

M. VERMEYLEN justifie le vote de son groupe;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 75 voix contre 41 et 4 abstentions; p. 1657.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droit d'auteur. - V. Affaires étrangères/Arts, sciences et lettres.

Droit de réponse. — V. Droit public/Presse.

Droit international privé. — V. Affaires étrangères.

Droit pénal.

ABANDON DE FAMILLE.

Proposition de loi complétant l'article 391bis du Code pénal.

Doc. - Nº 358: Proposition de loi de M. Pholien.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission ; p. 2017 (5 juillet 1960).

ANORMAUX.

Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux.

Doc. - Nº 514: Exposé des motifs et projet de loi.

ATTENTATS AUX BONNES MŒURS.

Proposition de loi modifiant et complétant l'article 386bis du Code pénal.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 Ann. -(19 novembre 1959).

DELITS D'OMISSION.

Projet de loi érigeant en délit certaines abstentions coupables. Doc. - Nº 457: Projet réamendé par la Chambre des Représentants.

Ann. - Projet réamendé par la Chambre des Représentants ; p. 2055 (7 juillet 1960).

Droit pénal (suite).

INTOLERANCE RACIALE ET RELIGIEUSE.

Proposition de loi organisant la répression des manifestations de racisme ou d'intolérance religieuse.

Doc. - Nº 99: Proposition de loi de M. Rolin.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 391 (3 février 1960).

LIBERATION ET CONDAMNATION CONDITIONNELLES.

Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi du 24 juillet 1923 formant l'article 4 de la loi du 31 mai 1888 établissant la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles dans le système pénal.

Doc. - Nº 111: Rapport de M. De Baeck.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 56 (1 décembre 1959).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 mars 1960).

Adopté sans observations; p. 749.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents; p. 771. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

POLICE DU COMMERCE.

Proposition de loi tendant à libérer le commerce de la concurrence déloyale que constituent les systèmes de vente du genre dit « à la boule de neige ».

Doc. - Nº 208: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

PROTECTION DES ANIMAUX.

Projet de loi sur la protection des animaux.

Doc. - Nº 107: Exposé des motifs et projet de loi.

PIGEONS.

Projet de loi portant interdiction des tirs aux pigeons.

Ann. - Discussion générale (8 décembre 1959).

Discours de M. DERBAIX, rapp. (concernant la portée du projet, les arguments de ses défenseurs, l'incidence possible d'une interdiction du tir aux pigeons sur l'industrie belge des armes de chasse, l'avis des fédérations colombophiles qui demandent le maintien du tir aux pigeons, la démocratisation du tir aux pigeons); pp. 150, 151;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DEHOUSSE, VERMEYLEN; p. 151;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant l'interdiction du tir aux pigeons en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, les intérêts des armuriers, l'avis des colombophiles, la brutalité du tir aux pigeons); pp. 151, 152;

Observations de M. DERBAIX, du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de M. ROLIN; p. 152;

MM. VERHAEST (concernant les pigeons destinés au tir, l'absence de cruauté dans la pratique de ce sport, les intérêts de l'industrie armurière belge); pp. 152, 153;

GODIN (concernant le tort que l'interdiction du tir aux pig causerait aux hôteliers et aux armuriers liégeois); p. 153;

le comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant le vote du projet par la Chambre, le reproche de cruauté fait au tir aux pigeons, la cruauté de la pêche et de la chasse); pp. 153, 154;

Observations de MM. VERMEYLEN, Gh. LEEMANS; p. 153;

VERMEYLEN (concernant la présence de spectateurs au tir aux pigeons, le sort des pigeons qui échappent au tir, l'intérêt du tir pour des centres touristiques, l'interdiction du tir dans certains pays); p. 154;

Observations de M. ORBAN; p. 154;

NIHOUL (concernant les spectateurs de ce sport, l'aspect éco-nomique de la question) ; p. 154;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE;

La discussion générale est close.

Vote de l'article unique (15 décembre 1959).

L'article unique est rejeté; p. 166.

Droit pénal (suite).

SURETE DE L'ETAT.

Projet de loi relatif à l'épuration civique.

N° 280: Projet amendé par la Chambre des Représentants.
 N° 430: Rapport de M. Ancot (article premier disjoint).
 N° 454: Rapport de M. Ancot (articles 2 et suivants).
 N° 465: Amendements présentés par le Gouvernement aux textes présentés par la Commission.

Ann. - M. le PRESIDENT annonce qu'à la demande de plusieurs membres des divers groupes la discussion de ce projet sera remise sine die; p. 2164 (14 juillet 1960).

Projet de loi relatif aux dommages-intérêts alloués à l'Etat du chef d'infraction aux dispositions des articles 104, 109 et 113 à 123 decies du Code pénal.

Doc. — Nº 284: Projet amendé par la Chambre des Représentants. N° 342: Rapport de M. Van Laeys.

Ann. - Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 1167 (3 mai 1960).

Discussion générale (7 juillet 1960).

Discours de MM. VAN LAEYS, rapp. (concernant les conditions de remise totale ou partielle des dommages-intérêts dus par certains inciviques, le nombre de cas où la loi pourra être appliquée, le rejet du projet en commissions réunies); pp. 2056, 2057;

DE BAECK (concernant le vote antérieur du projet au Sénat, la procédure suivie en vue de la modification du projet à la Chambre, l'amendement du projet par le gouvernement, l'intervention du comité de contact des associations patrioriques, les rapports entre les groupes de pression et les pouvoirs exécutif et législatif, la limitation du rôle de ces groupes, le droit d'amendement du Sénat); pp. 2057, 2058; servations de MM. VERMEYLEN, ORBAN, LEMAL,

Observations de MM. VERMEYLEN, O VAN HOUTTE, m.f.; pp. 2057, 2058;

GODIN (déclare que le projet permettra de prendre aux inciviques ce qu'il est pratiquement possible de leur faire payer et estime qu'il faut voter le projet); p. 2058;

VERMEYLEN (concernant la consultation de groupements patriotiques, la communication de dossiers à des personnes faisant partie du groupe de contact, la désignation par le Sénat d'une commission d'enquête, la disposition limitative de l'article 2); pp. 2058, 2059;

DE WINTER (demande que l'article 4 ne puisse limiter la portée de l'article 1 du projet); p. 2061;
Observations de MM. VAN HOUTTE, VERMEYLEN;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les groupes de pression, l'amendement du projet à la Chambre, l'opposition des associations patriotiques au projet amendé, la portée du projet); pp. 2061, 2062;

Observations de MM. VERMEYLEN, P. DE SMET, SLED-SENS, ROLIN; pp. 2061, 2062;

VERMEYLEN (concernant la communication de dossiers à des tiers); p. 2062;

ANCOT (concernant les modalités de fonctionnement de la commission consultative); p. 2063;

VAN HOUTTE, m.f. (répond à M. ANCOT); p. 2063;

Observations de MM. DE BAECK, DELMOTTE; p. 2063;

D. SMETS (concernant la communication de dossiers); p. 2063; Observations de M. VAN HOUTTE; p. 2063;

VERMEYLEN (concernant les procès-verbaux des réunions du groupe de travail, demande si les dossiers ont été communiqués); p. 2063;

Observations de MM. DE WINTER, DE BOODT, SLED-SENS, D. SMETS; p. 2063;

VAN HOUTTE, m.f. (répond à M. VERMEYLEN); p. 2063; Observations de MM. ROLIN, DOUTREPONT; p. 2063; VERMEYLEN (remercie le Ministre des Finances); p. 2064; La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 juillet 1960).

Art. 1.

L'article rectifié est adopté; p. 2064.

Art. 2 Intervention de MM. DE BAECK, VAN HOUTTE, VER-MEYLEN, D. SMETS: observations de MM. DEL-MOTTE, le PRESIDENT, P. DE SMET, ROLIN, STUBBE: l'amendement de M. VERMEYLEN est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 2064, 2065.

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

Art. 3 à 5. Adoptés sans observations; p. 2066.

Vote (7 juillet 1960).

M. ROLIN justifie le vote de son groupe; L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 46 et 1 abstention; p. 2066.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi tendant à compléter le Code pénal.

Doc. - Nº 334: Rapport de Mme Ciselet.

Ann. - Discussion générale (15 juin 1960).

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant le texte original de la proposition de loi due à M. ANCOT et consorts tendant à ajouter au Code pénal un article 442bis (répression des abus commis par certains recruteurs de la Légion étrangère) et un article 442ter; les engagements dans une armée étrangère, la répression des abus, la punition du simple fait d'engager un mineur au profit d'une armée étrangère, l'extension de ce principe aux mineurs émancipés, les nouvelles dispositions prévues dans la proposition actuelle); p. 1739;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (15 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Adopté sans observations; pp. 1739 et 1740.

Vote (15 juin 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1755. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi autorisant le Ministre des Finances à accorder, en certains cas, remise partielle du montant des dommages-intérêts dus à l'Etat du chef d'infraction aux dispositions du chapitre II, titre 1er, livre II du Code pénal.

Ann. - Discussion des articles (7 juillet 1960).

L'article est rejeté; pp. 2066, 2067.

VOL.

Proposition de loi portant modification de l'article 462 du Code pénal en vue d'ériger en délit, dans certains cas, le vol commis entre époux.

Doc. - Nº 124: Proposition de loi de M. Dua.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 650 (1 mars 1960).

Droit pénal. - V. aussi Congo Belge et Ruanda-Urundi.

Droit public.

CONSEIL D'ETAT.

Projet de loi autorisant le Roi à nommer à des places de complément au Conseil d'Etat.

oc. — N° 327: Exposé des motifs et projet de loi. N° 373: Rapport de M. Vandekerckhove. N° 394: Amendements proposés par M. Pholien.

Ann. - Discussion générale (16 juin 1960).

Discours de MM. VANDEKERCKHOVE, rapp. (concernant la nomination d'auditeurs et de substituts, la modification apportée par la commission (nomination de cinq auditeurs), l'envoi au Congo de magistrats ayant acquis une expérience au Conseil d'Etat, l'équilibre linguistique ; les fonctionnaires du Conseil d'Etat détachés auprès des cabinets ministériels professeurs d'université; les tâches réservées au Conseil d'Etat au Congo); p. 1795;

ORBAN (déclare que M. PHOLIEN et lui-même retirent leurs amendements); p. 1795;

LEFEBVRE, m.i. (remercie M. ORBAN); p. 1795;

NEYBERGH (concernant l'amendement à l'article 1er, la nomination d'auditeurs, le recrutement de substituts, le retrait des amendements de MM. ORBAN et PHOLIEN, la composition et le rôle linguistique à l'auditorat du Conseil d'Etat, le recrutement de conseillers de complément, la promotion des substituts ou d'autres titulaires d'une fonction au Conseil d'Etat), pp. 1705 1706 d'Etat); pp. 1795, 1796;

Droit public. — CONSEIL D'ETAT (suite).

NIHOUL (concernant le détachement de membres du Conseil d'Etat auprès de départements ministériels ou leur fonction de professeur d'université; l'article de la loi de 1955 relatif aux incompatibilités; le retrait de l'amendement de M. OR-BAN; justifie son abstention); p. 1796;

VERMEYLEN (concernant la réaction du Ministre de l'Intérieur quant au retrait de l'amendement de M. ORBAN; le concours pour l'entrée au Conseil d'Etat, l'article de la loi de 1955 rélatif à la suppression de l'incompatibilité entre l'exercice de fonctions au Conseil d'Etat et l'enseignement universitaire. la fonction de professeur d'université); pp. 1796, 1797;

Observations de MM. ORBAN, NIHOUL; pp. 1796, 1797;

LEFEBVRE, m.i. (concernant le but du projet: mettre à la disposition du Congo indépendant une Chambre du Conseil d'Etat; la discussion au sujet de la loi organique et du fonctionnement du Conseil d'Etat, les détachements et le cumul de fonctions, le concours préalable à l'entrée au Conseil d'Etat) ; p. 1797 ;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1797;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations; pp. 1797, 1798.

Vote (16 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix et 2 abstentions; p. 1826.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LOIS ELECTORALES.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET PROVINCIALES.

Projet de loi fixant le nombre des Représentants et des Sénateurs conformément aux résultats des états de la population au 31 décembre 1957 et apportant des modifications à la législation électorale.

Doc. - Nº 240: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Projet de loi fixant le nombre des représentants et des sénateurs conformément aux résultats des états de la population au 31 décembre 1957.

Doc. - Nº 460: Rapport de M. De Man.

GENS DE MER.

Proposition de loi tendant à permettre à tous les marins, tant de la marine marchande que de la pêche maritime, des navires de l'Etat et de la Force navale, d'exercer leur droit électoral.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

LOIS ET ARRETES.

Projet de loi relatif à l'emploi des langues en matière tégislative, à la présentation, à la publication et à l'entrée en vigueur des textes légaux et réglementaires.

c. — Nº 116 : Exposé des motifs et projet de loi. Nº 520 : Rapport de M. Vermeylen.

Projet de loi relatif à la coordination et à la codification des lois. Doc. - Nº 519: Rapport de M. Vermeylen.

NATIONALITE.

Projet de loi complétant la loi du 30 décembre 1953 relative à la déchéance de la nationalité belge du chef de condamnation par défaut pour infraction contre la sûreté extérieure de l'Etat commise entre le 26 août 1939 et le 15 juin 1949.

c. — N° 96 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 333 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (15 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1740.

Vote (15 juin 1960).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1755.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Droit public. - NATIONALITE (suite).

Proposition de loi relative à l'acquisition ou au recouvrement de la nationalité belge par les personnes nées on domiciliées sur le territoire de la République du Congo et par les ressortissants congolais domiciliés en Belgique.

Doc. - Nº 469: Proposition de loi de M. Rolin.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2079 (12 juillet 1960).

PRESSE.

DROIT DE REPONSE

Projet de loi relatif au droit de réponse.

Doc. - Nº 121: Rapport de M. Ancot.

Ann. - Discussion générale (6 avril 1960).

Discours de M. MERCHIERS, m.j. (concernant le droit de réponse en matière de critique scientifique, artistique ou lit-téraire, le libellé nouveau de l'article premier et la publication des décisions judiciaires par les revues spécialisées); p. 1111;

La discussion générale est close. Discussion des articles (6 avril 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Intervention de MM. OBLIN, MERCHIERS, JESPERS, DE BAECK; observations de M. le PRESIDENT;
L'article est adopté; pp. 1111, 1112.

Art. 2 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 1112, 1113.

Vote (7 avril 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

REVISION DE LA CONSTITUTION.

Revision de l'article 47, premier alinéa, de la Constitution, par modification des mots « domiciliés depuis six mois au moins dans la même commune ».

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de M. ALLARD, rapp. (concernant les travaux de la commission); p. 190. La discussion est close.

Vote (16 décembre 1959). Le projet de texte est adopté à l'unanimité des 125 membres présents; p. 190.

Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revision de l'article 47, troisième alinéa, de la Constitution.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de M. ALLARD, rapp. (précise la portée de la revision proposée); p. 191. La discussion est close.

Vote (16 décembre 1959).
Le projet de texte est adopté à l'unanimité des 130 membres présents; p. 191.

Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revision des dispositions transitoires à l'article 47 de la Constitution.

Ann. - Vote (16 décembre 1959).

La proposition de suppression est adoptée à l'unanimité des 146 membres présents; p. 206. Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revision du Titre III, chapitre premier, de la Constitution, ion du litre III, chapitre premier, de la Constitution, par l'insertion de dispositions permettant aux membres du Sénat et de la Chambre des Représentants, appelés à exercer des fonctions ministérielles, à siéger dans des organisations supra-nationales ou internationales de droit public ou à effectuer des prestations militaires, de donner délégation à un autre membre aux fins de participer en leur lieu et place aux délibérations de l'Assemblée.

Doc. - N° 11 : Rapport de M. Vermeylen. N° 62 : Amendement proposé par M. Custers au texte présenté par la Commission.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de MM. VERMEYLEN, rapp. (concernant la portée de la revision proposée, le vote émis par procuration, la responsabilité de ce vote, les cas où pareil vote serait admis, la crainte d'abus, l'insertion d'un article 36bis contenant la nouvelle disposition); pp. 207, 208;

Droit public. — REVISION DE LA CONSTITUTION (suite).

Observations de MM. LEYNEN, JESPERS, VAN BUGGEN-HOUT; p. 207;

LEYNEN (concernant la responsabilité du vote); p. 208;

VERMEYLEN (concernant la responsabilité du vote émis par procuration); p. 208;

ANCOT (au sujet de la responsabilité du vote) ; p. 208 ;

VERMEYLEN (se déclare d'accord avec M. ANCOT);

MACHTENS (concernant les limites dans lesquelles un vote pourrait être émis par procuration); pp. 208, 209;

VAN BUGGENHOUT (craint la multiplication des absences); p. 209;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 209;

ROLIN (approuve la mesure proposée; examine le cas du parlementaire nommé ministre et des représentants dans les assemblées internationales; expose sa conception de la délégation de pouvoir); p. 209;
Observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT;

de STEXHE (concernant l'incidence du vote par procuration sur le quorum); pp. 209, 210;

VERMEYLEN (répond à M. de STEXHE); p. 210;

R. HOUBEN (concernant l'esprit dans lequel la mesure doit être appliquée, la responsabilité du vote, le caractère personnel de la délégation) ; pp. 210, 211 ;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 210;

VERMEYLEN (concernant l'octroi d'une seule procuration à un membre, les amend M. CUSTERS); p. 211. les amendements d'ordre linguistique de

Renvoi en commission (16 décembre 1959).

M. JESPERS (demande, par motion d'ordre, que le débat soit interrompu et que la proposition de revision soit renvoyée en commission; concernant la limitation de la délégation dans le temps, le problème de l'incompatibilité); p. 211;

Observations de M. LEYNEN; p. 211;

Intervention de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN, D. SMETS, GILLON (sur le renvoi en commission); pp. 211, 212;

Le renvoi en commission est décidé; p. 212.

Revision de tous les articles de la Constitution, mais uniquement en vue d'établir sa version néerlandaise.

Doc. - Nº 49: Rapport de M. Custers.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de MM. CUSTERS, rapp. (rend hommage à ceux qui ont préparé les textes, en particulier, au professeur Van Dievoet; concernant les difficultés qu'a rencontrées la com-mission Van Dievoet lors de la traduction, les principes qui ont guidé la commission, les modifications apportées au texte de cette commission par la Chambre des Représentants, les modifications proposées dans le rapport); pp. 192, 193;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 193;

de STEXHE (concernant le renvoi du projet à la Chambre); p. 193;

Observations de MM. le PRESIDENT, CUSTERS, MOREAU de MELEN; pp. 193 et 200;

MOREAU de MELEN (souligne le caractère essentiellement national de l'œuvre réalisée): p. 200;

La discussion est close.

Vote (16 décembre 1959).

Le projet de texte est adopté à l'unanimité des 150 membres présents; p. 200.

Le texte sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

Revision de l'article 57 de la Constitution.

Doc. - Nº 56: Rapport de M. De Baeck.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours du baron de DORLODOT (estime préférable la gratuité du mandat parlementaire); p. 212;

de MM. VERSE (estime l'augmentation inopportune); pp. 212, 213;

Observations de M. ORBAN; p. 213;

GODIN (se déclare opposé à l'augmentation); p. 213;

NOEL (concernant la reconnaissance du droit à une indem-nité, l'inopportunité du relèvement); p. 213;

La discussion est close.

Droit public. — REVISION DE LA CONSTITUTION (suite).

Vote (16 décembre 1959).

Le projet de texte est adopté par 134 voix contre 14 et 1 abstention; p. 213.

Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revision du Titre VIII de la Constitution par l'adjonction d'un article 140, qui disposerait que la Constitution belge est établie en français et en néerlandais et que les deux textes font foi.

Doc. - Nº 57: Rapport de M. Custers.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de M. CUSTERS, rapp. (concernant la nécessité de l'article 140 nouveau proposé; rend hommage au député Fayat qui en prit l'initiative); pp. 191, 192;

Vote (16 décembre 1959).

Le projet de texte est adopté à l'unanimité des 133 membres présents; p. 192.

Le texte company.

Le texte sera soumis à la sanction royale.

Déclaration de M. le PRESIDENT (16 décembre 1959).

M. le PRESIDENT se réjouit de l'unanimité qui s'est faite sur le texte proposé; p. 192.

Revision de l'article 56bis de la Constitution.

Doc. - Nº 63: Amendement proposé par M. Custers au texte présenté par la Commission.

Ann. - Discussion (16 décembre 1959).

Discours de MM. ANCOT, rapp. (concernant l'origine de la revision proposée, l'amendement de M. Pierson tendant à une suppression de l'article 56bis, la tendance vers une plus grande différenciation entre la Chambre et le Sénat, le Sénat provincial, les discussions relatives à l'article 56bis lors de la revision constitutionalle de 1001 les catégories. lors de la revision constitutionnelle de 1921, les catégories contenues dans cet article, l'amendement de M. CUSTERS, la suppression de la disposition transitoire insérée dans cet article en 1921; dépose une proposition tendant à l'abrogation de la disposition transitoire de l'article 56bis); pp. 201 à 203;

Observations de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN, ROLIN; pp. 202, 203;

L'urgence est décrétée; p. 203.

Discours de MM. LACROIX (concernant l'application de la proposition de revision de l'article 56bis aux sénateurs provinciaux); p. 203;

ANCOT (déclare que l'article 56bis ne concerne que les sénateurs élus directement); p. 203;

NOEL (concernant la suppression de la treizième condition : paiement de 3.000 frs d'impôts directs) ; p. 203 ;

Observations de MM. MOREAU de MELEN, ANCOT; p. 203.

La discussion est close.

Discussion du texte (16 décembre 1959).

Intervention de MM. D. SMETS, ANCOT, CUSTERS, MOL-TER. ROLIN:

Observations de MM. ORBAN, VERMEYLEN, LEYNEN, MACHTENS, le PRESIDENT;

L'amendement de M. CUSTERS est adopté à l'unanimité; Intervention de M. ALLARD; pp. 203 à 206.

Vote (16 décembre 1959).

Le projet de texte est adopté par 145 voix contre 5; p. 206. Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revision des dispositions transitoires à l'article 56bis de la Constitution.

Doc. - Nº 75: Texte proposé par M. Ancot.

Ann. - Vote (16 décembre 1959)

La proposition de suppression est adoptée à l'unanimité des 146 membres présents; p. 206.

Le texte sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droits d'enregistrement. — V. Impôts/Impôts indirects.

Droits d'entrée. — V. Affaires étrangères/Impôts — Douanes et Accises.

Droits de succession. — V. Impôts/Impôts indirects.

E

Echevins. — V. Communes/Bourgmestres et échevins.

Elections législatives et provinciales. — V. Droit public/ Lois électorales.

Employés. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Emprunts. — V. Finances/Dette publique.

Energie (Problèmes énergétiques). — V. Gouvernement/ Déclarations et communications gouvernementales.

Enfance.

PROTECTION MORALE.

Projet de loi sur la préservation morale de la jeunesse.

Doc. - Nº 262: Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. - Discussion générale (15 juin 1960).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant l'examen du projet par le Sénat et par la Chambre, les modifications y apportées ; se réfère à son rapport); p. 1734;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (15 juin 1960).

Art. 1.

Intervention de M. NIHOUL, Mme BEECKMAN-Vve VAN-DERVELDE; observations de MM. MERCHIERS, m.j., ROLIN;

L'article est adopté; p. 1735.

Art. 2 à 10.

Adoptés sans observations; pp. 1735. 1736.

Vote (15 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1755.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Enfants adultérins. — V. Droit civil/Paternité et filiation.

Enfants naturels. — V. Droit civil/Paternité et filiation.

Enseignement.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées sur l'enseignement primaire, les lois coordonnées sur l'enseignement normal et les lois coordonnées sur l'enseignement moyen.

Nouvel intitulé: Projet de loi modifiant les lois coordonnées sur l'enseignement normal.

N° 470: Rapport de M. Bartelous.
N° 470: Rapport de M. Bartelous.
N° 483: Amendements proposés par M. Busieau.
N° 508: Projet amendé par la Chambre des Représentants.

Ann. - Discussion générale (13 juillet 1960).

Discours de MM. BARTELOUS, rapp. (concernant la nécessité de pallier la pénurie d'instituteurs); p. 2098;

BUSIEAU (concernant les mesures que contient le projet, les causes profondes de la pénurie d'instituteurs primaires, le barème insuffisant, la revalorisation du statut social de l'instituteur et de sa fonction, l'organisation du recrutement des instituteurs en fonction des disponibilités d'emploi); pp. 2098, 2099;

VANDERMEULEN (concernant les maîtres spéciaux chargés de l'enseignement de certaines matières dans l'enseignement primaire, l'appellation « instituteur primaire »); p. 2099;

MOUREAUX, m.i.p. (répond aux orateurs et traite notamment du barème et du standing moral des instituteurs); p. 2099;

Observations de M. BUSIEAU; p. 2099;

La discussion générale est close.

Enseignement (suite).

Discussion des articles (13 juillet 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.
Intervention de MM. BUSIEAU, MOUREAUX, HERCOT, PERPERS; le premier amendement de M. BUSIEAU est rejeté, le second est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 2100, 2101.

Art. 2 à 11.

Adoptés sans observations; pp. 2102 à 2103.

Vote (13 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 41 et 6 abstentions; pp. 2123, 2124.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 2246 (19 août 1960).

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Projet de loi relatif à l'intervention de l'Etat dans le financement des universités libres et de diverses institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Nº 397: Exposé des motifs et projet de loi. Nº 494: Rapport de M. Vandekerckhove.

Ann. - Discussion générale jointe à celle du projet de loi accordant des avantages sociaux aux universités et établisse-ments assimilés et du projet de loi modifiant la loi du 28 avril 1953, sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat, et la loi du 22 avril 1958, portant création d'un Fonds des constructions scolaires et parascolaires de l'Etat, d'un Fonds des constructions de l'enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat.

> Discussion des articles (13 juillet 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 13.

Adoptés sans observations; pp. 2119 à 2121.

Vote (13 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix et 34 abstentions; p. 2123.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 28 avril 1953, sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat, et la loi du 22 avril 1958, portant création d'un Fonds des constructions scolaires et parascolaires de l'Etat, d'un Fonds des constructions de l'enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat.

Doc. - N° 398: Exposé des motifs et projet de loi. N° 494: Rapport de M. Delport,

Ann. - Discussion générale jointe à celle du projet de loi accordant des avantages sociaux aux universités et établisse-ments assimilés et du projet de loi relatif à l'intervention de l'Etat dans le financement des universités libres et de diverses institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Discussion des articles (13 juillet 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 9

Adoptés sans observations; pp. 2121, 2122.

Vote (13 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 141 voix et 2 abstentions; pp. 2122, 2123.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant, en vue de l'institution des chargés de cours associés et des professeurs associés, la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat.

Doc. - Nº 507: Projet transmis par la Chambre des Représen-

AVANTAGES SOCIAUX.

Projet de loi accordant des avantages sociaux aux universités et établissements assimilés.

Doc. — N° 396: Exposé des motifs et projet de loi. N° 494: Rapport de M. de Stexhe.

Ann. - Discussion générale (13 juillet 1960).

A cette discussion générale est jointe celle du projet de loi relatif à l'intervention de l'Etat dans le financement des

Enseignement. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (suite).

AVANTAGES SOCIAUX (suite).

universités libres et de diverses institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et du projet de loi modifiant la loi du 28 avril 1953, sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat et la loi du 22 avril 1958, portant création d'un Fonds des constructions scolaires et parascolaires de l'Etat, d'un Fonds des constructions de l'enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat.

Discours de MM. VANDEKERCKHOVE, rapp. (concernant le doublement de la population des universités en l'espace de quatre années, l'insuffisance des bâtiments, la pénurie d'enseignants et de personnel scientifique, la situation sociale des étudiants); pp. 2103, 2104;

de STEXHE, rapp. (concernant la générosité du geste du gouvernement en matière d'avantages sociaux, le contrôle des subsides alloués); p. 2104;

CROMMEN (concernant la discussion tardive des projets, OMMEN (concernant la discussion tardive des projets, l'insuffisance des consultations du ministre, l'absence de consultation de l'université de Gand, l'autonomie des universités, les nominations en suspens à l'université de Gand, la législation en matière de nominations dans les universités de l'Etat, l'augmentation des pourcentages en faveur de l'université de Louvain, des facultés Saint-Louis et Notre-Dame de la Paix); pp. 2104, 2105;

Observations de MM. JESPERS, MOUREAUX, m.i.p., R. HOUBEN, DELBOUILLE, BUSIEAU, DELPORT: pp. 2104, 2105;

DELBOUILLE (concernant l'importance de l'effort financier qui va être fait, l'incohérence qui a présidé à l'élaboration des textes en discussion, la rupture de la solidarité des universités, le problème des subventions accordées aux universités de Louvain et Bruxelles, l'augmentation des pourcentages, la possibilité d'emprunts à 2 p.c. accordée aux universités fibres, les servitudes qui freinent l'action des dirigeants des universités de l'Etat, l'augmentation des sub-ventions aux universités libres en cas d'augmentation des crédits de Gand et de Liège, l'alignement des droits d'in-scription dans les quatre universités, l'attribution d'une plus large automomie aux universités de l'Etat); pp. 2105 à 2108;

Observations de MM. JESPERS, MOUREAUX; pp. 2105, 2106:

DELPORT, rapp. (concernant la politique de construction des universités de l'Etat, la base de calcul des subventions aux universités libres, l'essaimage des universités, en particulier des candidatures, le caractère provisoire des projets en cause); pp. 2108, 2109;

Observations de M. DELBOUILLE; p. 2109.

Reprise de la discussion générale (13 juillet 1960, après-midi). Discours de MM. PHILIPS (concernant la collaboration entre les universités de l'Etat et les universités libres, les alloca-tions servies par l'Etat aux universités libres, l'essaimage de l'enseignement universitaire, les avantages sociaux); pp. 2113 à 2115; Observations de M. DELBOUILLE; p. 2114;

R. HOUBEN (concernant le dépôt tardif des projets, l'accrois-sement rapide du nombre d'étudiants, les facteurs qui peu-vent jouer dans ce domaine, les subsides alloués aux universités libres, les besoins pédagogiques, le problème de l'ensemble de l'enseignement post-secondaire); pp. 2115,

Observations de MM. DELBOUILLE, P. DE SMET; pp. 2115, 2116;

MOUREAUX, m.i.p. (concernant l'origine des projets, leur nécessité, la satisfaction de trois revendications des universités de l'Etat, l'effort en matière sociale en faveur des étudiants, l'égalisation de la situation des professeurs des universités libres et des universités de l'Etat, le problème des droits d'inscription, la nécessité de l'entente entre les universités et de leur spécialisation); pp. 2116, 2117;

Observations de MM. DELBOUILLE, DELMOTTE, VER-MEYLEN; pp. 2116, 2117;

BUISSERET (concernant les subventions de développement à attribuer aux universités de l'Etat); p. 2118;

DELBOUILLE (concernant l'octroi aux universités de l'Etat de subventions de développement qui leur permettraient de prendre des initiatives); p. 2118;

MOUREAUX, m.i.p. (répond à M. DELBOUILLE); p. 2118; La discussion générale est close.

Enseignement. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (suite).

AVANTAGES SOCIAUX (suite).

Discussion des articles (13 juillet 1960). Art. 1 à

Adoptés sans observations; p. 2119.

Vote (13 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté par 141 voix et 2 abstentions ; pp. 2122, 2123. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DENTISTES.

Proposition de loi étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 24 août 1918 et l'arrêté royal du 21 juillet 1921 pour l'obtention du diplôme de dentiste en faveur des mécaniciens-dentistes anciens combattants de 1914-1918, aux mécaniciens-dentistes prisonniers de guerre, prisonniers politiques et résistants 1940-1945 qui ont donné des soins dentaires au sein de l'armée ou de la résis-

tance.

N° 450: Proposition de loi de Mme Gerbehaye-Vve Lehouck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2079 (12 juillet 1960).

EQUIVALENCE DE DIPLOMES ET TITRES

Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne les grades délivrés par la Faculté Polytechnique de Mons, les lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le pro-gramme des examens universitaires.

Doc. - Nº 223: Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne les équivalences de scolarité, les lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, coordonnées le 31 décembre 1949.

Doc. — N° 279 : Rapport de M. de Stexhe. N° 310 : Amendements proposés par M. Delbouille.

Ann. - Discussion générale (21 juin 1960).

Discours de MM. de STEXHE, rapp. (concernant les équiva-lences de scolarité et de certificats ou diplômes qui existent déjà, les modalités d'application différentes, la coordination de l'article 56); pp. 1843, 1844;

DELBOUILLE (formule des réserves quant au projet, notamment à propos de l'affirmation de l'équivalence de deux cours ou de deux examens; concernant le texte du projet); pp. 1844, 1845;

Observations de MM. CROMMEN, le PRESIDENT, DE WINTER, LEYNEN; pp. 1844, 1845;

CROMMEN (concernant la promotion nécessaire des équiva-lences de diplômes); p. 1845; Observations de MM. ANCOT, DELBOUILLE; p. 1845;

de STEXHE (concernant l'avis de la commission); pp. 1845, 1846 :

MOUREAUX, m.i.p. (concernant la portée de l'article 56, les avis des universités sur le projet, le texte du projet, l'avis du Conseil d'Etat) ; pp. 1846, 1847 ;

Observations de MM. DELBOUILLE, DONSE, le PRESI-DENT; pp. 1846, 1847;

DELBOUILLE (concernant le texte du projet); p. 1847; La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique et renvoi en commission (21 juin 1960).

Intervention de MM. MOUREAUX, ANCOT:

Observations de MM. DELBOUILLE, le PRESIDENT; Le renvoi en commission est décidé; pp. 1847, 1848.

Proposition de loi complétant les lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens uni-versitaires, en faveur de certains diplômés de l'enseignement technique secondaire supérieur.

Doc. - Nº 435: Proposition de loi de M. Jespers.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2178 (19 juillet 1960).

Proposition de loi concernant la collation des titres délivrés par l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de

Doc. - Nº 445: Proposition de loi de M. Janssen.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2178 (19 juillet 1960).

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Proposition de loi fixant les conditions d'admission aux écoles spéciales d'ingénieurs techniciens, le programme des études à ces écoles et les conditions de collation du grade et de la délivrance du diplôme d'ingénieur technicien.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

ENSEIGNEMENT MARITIME.

Projet de loi modifiant la loi du 11 juillet 1957, organique de l'enseignement maritime.

c. — N° 69 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 131 : Rapport de M. Donse.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (2 mars 1960). (Texte présenté par la commission). Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 682, 683.

Vote (3 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté 140 membres présents; pp. 738, 739. à l'unanimité des

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LANGUES.

Proposition de loi modifiant la loi du 14 juillet 1932 sur le régime linguistique de l'enseignement primaire et de l'enseignement

Doc. - Nº67: Proposition de loi de M. Duvieusart.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 288 (23 décembre 1959).

PACTE SCOLAIRE.

TRAITEMENTS.

Proposition de loi tendant à régler le problème du paiement des traitements du personnel enseignant primaire et gardien fonctionnant à titre provisoire ou intérimaire.

Doc. - Nº 161: Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 650 (1 mars 1960).

Equivalence de diplômes et titres. — V. Enseignement/ Enseignement supérieur.

Esclavage. — V. Affaires étrangères.

Estropiés et mutilés. — V. Sécurité sociale.

Etat civil. — V. Droit civil.

Etrangers.

Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1952 sur la police des étrangers.

Doc. — N° 241 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 522 : Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Exemption. — V. Impôts/Impôts indirects — Droits de succession.

Exequatur. — V. Affaires étrangères/Droit international

Expansion économique. — V. Commerce et Industrie.

F

Fermeture d'entreprises — V. Commerce et Industrie.

Fermeture des magasins. — V. Commerce et Industrie/ Réglementation du commerce.

Finances.

COMPTABILITE DE L'ETAT.

Projet de loi modifiant et complétant les lois sur la comptabilité de l'Etat.

Doc. - Nº 37: Amendements présentés par le Gouvernement.

Projet de loi de finances pour l'exercice 1960 et postposant la clôture des opérations d'établissement des impôts directs pour l'exercice 1959.

c. — N° 55: Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 70: Rapport de M. Hougardy.

Ann. - Discussion générale et ajournement (17 décembre 1959).

Discours de MM. D. SMETS (concernant l'absence du Ministre des Finances et du rapporteur, les précédentes lois de finances); p. 231;

Observations de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN; p. 231;

P. DE SMET (déclare qu'il n'y a pas d'inconvénient à discuter le projet la semaine suivante et propose l'ajournement au mardi suivant); p. 231; L'ajournement est décidé.

Reprise de la discussion générale (22 décembre 1959).

Discours de MM. DOUTREPONT (souligne certaines conséquences du dépôt tardif des budgets); pp. 250, 251;

D. SMETS (concernant la concision du rapport, les précédents en matière de lois de finances, les raisons qui ont motivé le dépôt d'une loi de finances, les raisons qui ont motivé le dépôt d'une loi de finances, les nouveaux engagements pour les dépenses extraordinaires, un emprunt en faveur de la Ligue des Familles nombreuses, l'article 11 relatif à l'émission d'emprunts, les certificats de trésorerie émis à l'étranger); pp. 251, 252;

Observations de MM. VREVEN, P. DE SMET, VAN HOUTTE, DOUTREPONT; pp. 251, 252;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant la discussion des budgets, le recours à la loi de finances; répond aux orateurs); pp. 252 à 254:

Observations de MM. DOUTPEPONT, D. SMETS; pp. 253,

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 décembre 1959).

Art. 1.
Adopté sans observations; pp. 254, 255.

Art. 2.

Intervention de M. D. SMETS; observations de MM. VAN HOUTTE, STUBBE, le PRESIDENT, DOUTREPONT; L'article est adopté ; p. 255.

Art. 3. Adopté sans observations; pp. 255, 256.

Art. 4.

Intervention de MM. D. SMETS, VAN HOUTTE; observations de MM. VERHAEST, CROMMEN; L'article est adopté; p. 256.

Art. 5 à 15.

Adoptés sans observations; pp. 257, 258.

Vote (22 décembre 1959).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix contre 35 et 5 abstentions; pp. 264, 265.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CREDITS PROVISOIRES.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1960 et ajournant la clôture des opérations de dépenses relatives à l'exercice 1959.

- Nº 245: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Doc. — N° 245: Projet transmis per and N° 250: Rapport de M. Van Laeys.

Ann. - Discussion générale (31 mars 1960).

Discours de MM. DOUTREPONT (concernant le dépôt tardif des budgets, l'importance du budget pour ordre non encore déposé, la prolongation de la période de liquidation et d'ordonnancement des dépenses de l'exercice 1959) ; pp. 1028, 1029:

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

CREDITS PROVISOIRES (suite).

DEKEYZER (concernant la responsabilité du retard dans l'examen des budgets, leur dépôt tardif, la politique générale et financière du gouvernement, l'accroissement de la dette publique, les dépenses militaires, les dépenses pour le chômage, le plafond de la Banque Nationale, les charges financières découlant de l'aide au Congo); pp. 1029 à 1031;

Observations de MM. DE BOODT, ORBAN, VAN HOUTTE, STUBBE, A. SMET, VAN LAEYS, JESPERS, SLED-SENS, pp. 1029, 1030;

STUBBE, A. SMET, V SENS; pp. 1029, 1030;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant le recours aux crédits pro-visoires en 1958, la difficile situation financière ; les emprunts à rembourser dans un proche avenir); p. 1031;

Observations de M. DEKEYZER; p. 1031;

DOUTREPONT (concernant le dépôt du budget pour ordre, le dépôt des budgets à la date légale); p. 1031;

VAN HOUTTE, m.f. (répond à M. DOUTREPONT); p. 1031; Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, TROCLET; p. 1031;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mars 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; pp. 1031, 1032.

Vote (31 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 55 et 2 abstentions; p. 1034.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1960.

Doc. - Nº 431 : Rapport de M. Van Bulck.

Ann. - Discussion générale (23 juin 1960).

Discours de MM. VAN BULCK, rapp. (concernant les raisons du retard dans l'examen des budgets); p. 1972;

Observation de M. le PRESIDENT; p. 1972;

HARMEGNIES (concernant le dépôt tardif des budgets); p. 1972;

Observations de MM. VAN HOUTTE, m.f., le PRESIDENT; pp. 1972, 1973;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 juin 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 1973.

Vote (23 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 44 et 6 abstentions; pp. 1982, 1983.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1959 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1958 et antérieurs.

oc. — 'N° 32: Exposé des motifs et projet de loi + Errata.

N° 45: Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 84: Amendement présenté par le Gouvernement.

N° 85: Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 105: Rapport de M. Vreven.

Ann. - Discussion générale (2 mars 1960).

Discours de MM. VREVEN, rapp. (concernant la pratique des dépassements de crédits et des avances de trésorerie); p. 684;

dépassements de crédits et des avances de trésorerie); p. 684;

DOUTREPONT (concernant les habitudes de facilité de l'administration, le dépôt de deux feuilletons de crédits supplémentaires par an, la réduction du nombre de positions budgétaires dans les budgets primitifs, les amendements au feuilleton de crédits supplémentaires en discussion, les régularisations, certains paiements tardifs de rémunérations dues au personnel de l'enseignement; les avances récupérables pour des interventions d'ordre social pour les chemins de fer, la Sabena et certains parastataux; le livre des prêts remboursables à la Cour des Comptes, les dépenses résultant du stationnement de forces belges en Allemagne, les régularisations de crédits du département de l'Agriculture, la suppression de l'article 12, l'avance de 15 millions qui avait été prévue pour l'Atomium, la facturation par la Sabena de frais de transport à l'occasion du voyage de S.M. le Roi aux Etats-Unis, le déficit du budget de 1959); pp. 684 à 689;

Observations de MM. VAN HOUTTE, P. DE SMET; pp. 686 à 689;

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

CREDITS SUPPLEMENTAIRES (suite).

VAN HOUTTE, m.f. (concernant le système du feuilleton de crédits supplémentaires, le système du double feuilleton de crédits supplémentaires par an, la date de l'ouverture de l'exercice, la limitation de la rétroactivité, les avances récupérables, les avances au secteur du chômage, les frais du stationnement des troupes belges en Allemagne, la suppression de l'article 12) ; pp. 689 à 692 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, HARMEGNIES; pp. 689 à 691;

DOUTREPONT (concernant l'article 12); pp. 691, 692;

Observations de MM. le PRESIDENT, P. DE SMET, VAN HOUTTE, VREVEN; pp. 691, 692;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (2 mars 1960).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés : p. 692.

Discussion des articles du projet de loi (2 mars 1960).

Observations de MM. le PRESIDENT, DOUTREPONT, P. DE SMET; p. 692.

Art. 1 à 11. Adoptés sans observations ; pp. 692 à 697.

Art. 12.

Le vote sur l'article est réservé; p. 697.

Art. 13 à 34. Adoptés sans observations; pp. 697 à 700.

Discussion et vote sur l'article 12 réservé (3 mars 1960).

Intervention de MM. VAN HOUTTE, DOUTREPONT, P. DE SMET; observations de MM. VREVEN, le PRE-SIDENT, VERMEYLEN;

L'article est adopté; pp. 737, 738.

Vote (3 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix contre 46 et 2 abstentions; p. 738.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ORGANISMES ET SERVICES DECLARES NULS.

Ann. — Rapport rédigé par le Comité de liquidation pour le premier semestre 1959. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 7 (10 novembre 1959).

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 14 juillet 1951 portant liquidation des organismes déclarés nuls par l'arrêté-loi du 5 mai 1944.

c. — N° 97 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 207 : Rapport de M. Godin.

Ann. - Discussion générale (29 mars 1960).

Discours de M. GODIN, rapp. (précise la portée du projet); p. 1008;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (29 mars 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; pp. 1008, 1009.

Vote (31 mars 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; pp. 1034, 1035.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REGLEMENT DEFINITIF DES BUDGETS.

Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1953, 1954 et 1955.

Doc. - Nº 345: Rapport de M. Godin.

Ann. - Discussion générale (5 juillet 1960).

Discours de M. DOUTREPONT (concernant l'intérêt que méritent les comptes, la transmission des comptes des parastataux); p. 2022;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 à 38.

Adoptés sans observations; pp. 2022 à 2030.

Vote (5 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents; p. 2034.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Finances (suite).

DETTE PUBLIQUE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Ann. — Compte de gestion de la caisse pour l'année 1958. —
Transmis par le Premier Président de la Cour des Comptes; p. 7 (10 novembre 1959).

Rapport sur les opérations d'amortissement de la dette publique effectuées en 1959. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 2016 (5 juillet 1960).

EMPRUNTS.

Projet de loi permettant à l'Etat de garantir un emprunt de 20.000.000 de dollars à émettre aux Etats-Unis par le Congo belge et à attacher à cet emprunt toutes exonérations fiscales. Doc. - Nº 13: Rapport de M. Janssen.

Ann. - M. le PRESIDENT annonce que le Ministre des Finances et la commission des Finances demandent la discussion d'urgence de ce projet; p. 35 (19 novembre 1959).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (19 novembre 1959).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 44.

Vote (19 novembre 1959).

M. VERMEYLEN justifie le vote de son groupe;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 75 voix contre 41;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant la Régie des Télégraphes et des Téléphones à émettre, en Belgique ou à l'étranger, sous la garantie de l'Etat, un ou plusieurs emprunts à concurrence d'un montant total de un milliard sept cent cinquante millions de francs belges.

Doc. ~ N° 92 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 130 : Rapport de M. Delport.

Ann. - M. SEGERS, m.c., demande la discussion d'urgence; L'urgence est décrétée; p. 391;

M. DELPORT donne lecture de son rapport; pp. 393, 394 (3 février 1960).

Discussion générale (3 février 1960).

Discours de MM. GOOSSENS (déclare que la procédure d'urgence a été rendue nécessaire par le dépôt tardif des budgets); p. 394;

SEGERS, m.c. (déclare que le projet concerne plusieurs départements); p. 394;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 février 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 394.

Vote (3 février 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents; p. 395.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi tendant à autoriser le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi:

- à conclure auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement un emprunt de 35 mil-lions de dollars U.S.A. pour le Congo belge,
- à accorder la garantie du Congo belge à un emprunt de 5 millions de dollars U.S.A. contracté par l'OTRACO auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruc-tion et le Développement.

Doc. — Nº 213: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 222: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. - Discussion générale jointe à celle du projet de loi tendant à autoriser le Ministre chargé des Affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi à conclure à l'étranger, pour le Congo belge, un ou plusieurs emprunts, à concurrence d'un capital nominal de 3 milliards de francs congolais ou l'équivalent en d'autres monnaies.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; pp. 904, 905.

Finances. — DETTE PUBLIQUE (suite).

EMPRUNTS (suite).

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix et 59 abstentions; p. 910.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi tendant à autoriser le Ministre chargé des Affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi à conclure à l'étranger, pour le Congo belge, un ou plusieurs emprunts, à concurrence d'un capital nominal de 3 milliards de francs congolais ou l'équivalent en d'autres monnaies.

Doc. - Nº 222: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. — M. VAN CAUWELAERT donne lecture de son rapport; p. 903 (17 mars 1960).

Discussion générale (17 mars 1960).

A cette discussion générale sont jointes celles des projets de loi : tendant à autoriser le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi:

Lirundi:
à conclure auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement un emprunt de 35 millions de dollars U.S.A., pour le Congo belge,
à accorder la garantie du Congo belge à un emprunt de 5 millions de dollars U.S.A. contracté par l'OTRACO auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement;
permettant à l'Etat de garantir un ou plusieurs emprunts à contracter à l'étranger par le Congo belge;

contracter à l'étranger par le Congo belge; tendant à accorder la garantie de l'Etat à des emprunts à contracter par le Congo belge et par l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux auprès de la Banque Internatio-nale pour la Reconstruction et le Développement.

Discours de M. VAN HOUTTE, m.f. (concernant la portée et l'urgence des projets de loi, l'aide que la Belgique accorde au Congo); pp. 903, 904;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 904.

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix et 59 abstentions ; p. 910. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi permettant à l'Etat de garantir un ou plusieurs emprunts à contracter à l'étranger par le Congo belge.

Doc. - Nº 222: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi tendant à autoriser le Ministre chargé des Affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi à conclure à l'étranger, pour le Congo belge, un ou plusieurs emprunts, à concurrence d'un capital nominal de 3 milliards de francs congolais ou l'équivalent en d'autres monnaies.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix et 59 abstentions ; p. 910.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi tendant à accorder la garantie de l'Etat à des emprunts à contracter par le Congo belge et par l'Office d'Exploita-tion des Transports Coloniaux auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

Doc. - Nº 222: Rapport de M. Van Cauwelaert.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi tendant à autoriser le Ministre chargé des Affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi à conclure à l'étranger, pour le Congo belge, un ou plusieurs emprunts, à concurrence d'un capital nominal de 3 milliards de francs congolais ou l'équivalent en d'autres monnaies.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 à 5.

Adoptés sans observations; pp. 905, 906.

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix et 59 abstentions; p. 910.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Finances. — DETTE PUBLIQUE (suite).

EMPRUNTS (suite).

Projet de loi autorisant le Ministre des Finances à attacher la garantie de l'Etat à un emprunt à émettre par la Fondation Nationale pour le Financement de la Recherche scientifique.

Doc. - Nº 273: Rapport de M. V. Leemans.

Ann. - Discussion générale (7 avril 1960).

Discours de MM. V. LEEMANS, rapp. (concernant l'accord unanime en commission pour féliciter le gouvernement de l'initiative prise en vue de la promotion de la recherche scientifique); p. 1143;

LEMAL (regrette l'absence du Ministre des Finances); p. 1143; Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN; p. 1143;

HARMEL, m.a.c. (remercie le monde économique belge de son geste en faveur de la recherche scientifique); pp. 1143, 1144;

DELBOUILLE (concernant le caractère étrange de la méthode proposée pour l'organisation de l'effort privé en faveur de la recherche scientifique, la soustraction partielle du finan-cement de la recherche scientifique au contrôle du législatif, la garantie de l'emprunt par l'Etat, l'effort fait par le secteur de l'économie pour la recherche scientifique); p. 1144;

V. LEEMANS (concernant la valeur de l'apport du secteur privé, la portée du projet de loi en cause) ; p. 1144 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 avril 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; pp. 1144, 1145.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix et 49 abstentions; p. 1162.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOMAINES.

Projet de loi domaniale.

Doc. - Nº 344: Rapport de M. Godin.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 juin 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; pp. 1783 à 1786.

Vote (16 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1826.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

OFFICE DES SEQUESTRES.

Ann. - Rapport sur l'activité de l'Office au 31 décembre 1958. - Transmis par le Ministre des Finances; p. 8 (10 novembre 1959).

Fonds agricole. — V. Agriculture.

Fonds de l'armement. — V. Communications/Navigation - Crédits maritimes.

Fonds de sécurité d'existence. — V. Sécurité sociale.

Fonds d'investissement agricole. — V. Agriculture.

Fonds provinciaux d'aide aux familles des victimes d'accidents mortels du travail. — V. Impôts/Impôts indirects — Droits de succession — Exemption.

Fonds social de l'industrie diamantaire - V. Sécurité sociale.

Forces armées. — V. Affaires étrangères.

Forces belges en Grande-Bretagne. — V. Guerre/Anciens combattants.

G

Gardes champêtres. — V. Communes/Communes rurales.

Gendarmerie.

PERSONNEL.

Projet de loi fixant les effectifs en officiers et en personnel subalterne de la gendarmerie.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 janvier 1960).

Adopté sans observations; p. 336.

Vote (13 janvier 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix et 1 abstention; p. 336. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Gens de mer. — V. Droit public/Lois électorales.

Gouvernement. '

COMPOSITION.

Ann. - Transmission par le Premier Ministre de la copie d'un arrêté royal en date du 17 novembre 1959, portant nomina-tion de M. SCHEYVEN, en qualité de ministre sans porte-feuille chargé des affaires économiques et financières du Congo belge et du Ruanda-Urundi; p. 71 (1 décembre 1960).

Désignation de M. GANSHOF van der MEERSCH en qualité de ministre sans portefeuille chargé des affaires générales en Afrique; pp. 1324, 1325 (17 mai 1960).

DECLARATIONS ET COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES.

Déclaration du gouvernement.

Doc. - Document de travail sans numéro, du 27 septembre 1960.

Ann. - Discussion (4 octobre 1960).

Discours de MM. VERMEYLEN (concernant les réactions de l'opinion publique après la déclaration gouvernementale, la crainte des élections qui anime les partis de la majorité, le discours de M. HARMEL, le remaniement du gouvernement, l'impuissance du gouvernement, le choix de M. H. d'AS-PREMONT LYNDEN comme Ministre des Affaires africaines, le programme, les nouveaux impôts, l'incidence de la situation au Congo, les finances communales, la situation des communes « dortoirs », l'assainissement du secteur social, le pacte scolaire, le recensement linguistique); pp. 2285 à 2287;

Observations de MM. SLEDSENS, STUBBE, HARME-GNIES, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DE BOODT, DOUTREPONT, VAN HOUTTE, m.f., EYSKENS, p.m., LEMAL et ORBAN; pp. 2284 m.f., EY à 2287;

P. DE SMET (concernant le déroulement des travaux parlementaires au cours de la prochaine session, la reprise de la collaboration avec le Congo, l'aide financière de la Belgique au Congo, les répercussions finacières du retour des Belges du Congo, les compressions de dépenses militaires, la composition du nouveau gouvernement, la nécessité d'une action rapide et efficace pour un renouveau national); pp. 2288, 2289;

Observations de MM. DOUTREPONT, HARMEGNIES, DE-KEYZER et VERMEYLEN; p. 2289;

GILLON (concernant la volonté du gouvernement de faire des économies. le recensement linguistique, les groupes de pression. la qualité des gouvernements de la Belgique) ; pp. 2289 à 2291;

Observations de MM. HARMEGNIES, DEHOUSSE, VER-MEYLEN, DOUTREPONT, LEYNEN et VANDER BRUGGEN; pp. 2290, 2291;

HARMEGNIES (concernant l'accueil réservé à la déclaration gouvernementale dans la presse P.S.C., le discours prononcé par M. VREVEN le 18 mai, la spoliation du Fonds des communes, la taxation des revenus professionnels par les communes); pp. 2291 à 2293;

- Observations de MM. DEHOUSSE, ORBAN, P. DE SMET, VANDER BRUGGEN, FLAMME, VREVEN, m.c.r.i., DELMOTTE, MOULIN, TROCLET et LEFEBVRE, m.v.p.c. et mi.; pp. 2291, 2292;
- DUVIEUSART (concernant le vote de confiance donné au gouvernement en août, la composition du gouvernement, le rôle politique joué par les organismes économiques, sociaux et autres, le programme du gouvernement, la désintégration de nos institutions politiques, les problèmes linguistiques, la remise du recensement linguistique, la crainte de « remous », la garantie des droits des minorités); pp. 2293, 2294;
- Observations de MM. DELBOUILLE, HARMEGNIES, LE-FEBVRE, EYSKENS, DONSE, DOUTREPONT et ORBAN; pp. 2293 à 2295;
- DE GRAUW (concernant l'assainissement des secteurs déficitaires du budget, la relance économique, le recensement linguistique); p. 2295;
- DEKEYZER (concernant les opinions exprimées dans la presse au sujet du nouveau gouvernement, la motion du A.C.W., l'opposition des classes moyennes à l'augmentation des impôts, la crainte des élections, le nombre de chômeurs, l'augmentation du coût de la vie, le dépôt des budgets, la mise au travail, les abus dans les secteurs social et fiscal, l'augmentation du mombre des ministres, les protestations dans les milieux ouvriers contre l'action du gouvernement); pp. 2295 à 2298;
- Observations de MM. DONSE, VAN HOUTTE, DOUTRE-PONT et EYSKENS; pp. 2296 à 2298.

Reprise de la discussion (5 octobre 1960).

- Discours de MM. COULONVAUX (concernant le recensement linguistique, la déclaration gouvernementale, l'assainis-sement des finances, l'expansion économique, l'augmentation du revenu national, la création d'emplois nouveaux, l'aide aux industries, la taxation des associations sans but lucratif, la cohésion du gouvernement, les impôts nouveaux, les res trictions à faire notamment dans le domaine scolaire et dans le domaine social) ; pp. 2301 à 2305 ;
- Observations de MM. HARMEGNIES, ORBAN, EYSKENS, le PRESIDENT, ROLIN, FLAMME, LEMAL, NOEL, TROCLET, VAN HOUTTE, GODIN, BUSIEAU, VAN CAUWELAERT, SERVAIS, m.p.s., DEKEYZER, RASSART, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE et M. STUBBE; pp. 2301 à 2305;
- de la VALLEE POUSSIN (concernant la présentation des budgets, la réforme administrative, le rétablissement de la discipline intérieure de l'administration, l'insuffisance l'administration de l'ancienne colonie); pp. 2305, 2306;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 2306;

- ROLIN (concernant les attaques injustifiées dont la Belgique a été abreuvée à l'O.N.U., l'inquiétante situation internationale, l'atteinte au crédit moral de la Belgique, la position belge dans l'affaire katangaise, la nomination du comte H. d'ASPREMONT LYNDEN comme ministre des Affaires africaines, la nécessité de l'aide belge au Congo); pp. 2306 à 2308;
- Observations de MM. EYSKENS, DEHOUSSE. VERMEY-LEN, ORBAN, DE BOODT, BUSIEAU et GODIN; p. 2307;
- le baron NOTHOMB (concernant la déception que suscite la composition du gouvernement, la politique africaine, le recensement, la création d'une province de Bruxelles); pp. 2308, 2309;
- Observations du comte Ch. d'ASPREMONT LYNDEN; p.
- BUSIEAU (concernant la reconversion économique du Borinage, les dépenses en matière d'enseignement, les normes de population scolaire, les problèmes de l'enseignement et de la recherche scientifique, l'exécution des solutions apportées à certains problèmes par la commission d'application du pacte scolaire, les nominations, les économies de 1.700 millions que le gouvernement voudrait réaliser sur l'application du pacte scolaire, la détérioration des institutions); pp. 2309 à 2311;
- Observations de MM, MOULIN, MOUREAUX, m.i.p., NOEL, HARMEGNIES, LEYNEN, LEFEBVRE, LEMAL, JES-PERS, DONSE, VREVEN et SLEDSENS; pp. 2309 et
- WARNANT (concernant la remise du recensement, la déception de l'opinion publique quant au fonctionnement du régime, la rénovation nécessaire, le rétablissement de la confiance, la revision constitutionnelle, l'amélioration du fonctionnement du pouvoir législatif, la réforme administra-

Gouvernement. — DECLARATIONS ET COMMUNI-CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

- tive, l'accord national sur certaines questions fondamentales,
- la nécessité de réaliser le programme gouvernemental dans son ensemble); pp. 2311 à 2313; Observations de MM. HARMEGNIES, TROCLET, RO-LAND, DELBOUILLE, LACROIX, HERCOT et YER-NAUX; pp. 2311 à 2313;
- R. HOUBEN (concernant l'intérêt suscité dans les deux Chambres par la déclaration gouvernementale, la portée du vote oris par la declaration gouvernementale, la portee du vote qui sera émis par le Sénat, les problèmes de l'enseignement, l'impossibilité de modifier le pacte scolaire sans l'accord des trois partis, l'augmentation des dépenses relatives à l'enseignement, l'application du pacte scolaire par l'administration, les retards dans le paiement des subventions, les transports scolaires, l'arrêté du 23 février 1960, l'examen des postes du budget, la réorganisation des services du département de l'Instruction publique); pp. 2313 à 2315;
- MOUREAUX, m.i.p. (répond à MM. BUSIEAU et R. HOU-BEN et traite notamment de l'effort qui sera fait en 1961 pour l'enseignement de l'Etat, des retards dans le paiement des frais de fonctionnement, de la quéstion des transports, de l'exécution du pacte scolaire); pp. 2315 à 2317;

 Observations de MM. CROMMEN, BUSIEAU, NOEL, DONSE, R. HOUBEN et VAN CAUWELAERT;
- pp. 2315 à 2317;
- NOEL (concernant la crise du parlementarisme, les groupes de pression, la composition du gouvernement, la fermeture de charbonnages dans le Borinage, les abus dans la nouvelle société du Borinage, l'innovation des sous-secrétaires d'Etat, le virement de toutes les dépenses de consommation à l'ordinaire, la compression des dépenses militaires, la réforme de
- la sécurité sociale, les dépenses pour l'instruction publique, les nouveaux impôts communaux); pp. 2317 à 2320;

 Observations de MM. ANCOT, EYSKENS, VERMEYLEN, DOUTREPONT, BUSIEAU et WARNANT; pp. 2317

- Reprise de la discussion (6 octobre 1960).

 Discours de MM. DOUTREPONT (concernant l'installation d'ume base de la Bundeswehr à Arendonk, la présence de militaires belges au Congo, l'assainissement des finances publiques, le dépôt tardif des budgets, les crédits provisoires, le recours à l'avance du Trésor, le remaniement du gouvernement, la réforme administrative, les ministres sous-secrétaires d'Etat, le transfert au budget ordinaire de toutes les
- dépenses de consommation, le budget cyclique, la situation financière, le déficit des budgets); pp. 2321 à 2325;

 Observations de MM. DE BOODT, EYSKENS, VREVEN, MOULIN, ROLAND, le PRESIDENT et VAN BUGGENHOUT; pp. 2322 à 2324;
- HOUGARDY (concernant les augmentations d'impôts et taxes, le découragement des investissements nouveaux nécessaires, la politique à l'égard du Congo, les effets directs et indirects de la perte du Congo, le sort de ceux qui sont restés au Congo, les abus qui existent dans de nombreux parastataux congolais, les abus de la sécurité sociale, la revision de notre politique militaire, le regroupement des forces belges derrière le Rhin, le recensement linguistique, le respect de la liberté par le bilinguisme); pp. 2325 à 2327;
- Observations de MM. VERMEYLEN, DOUTREPONT, EYSKENS, MOULIN, TROCLET, GODIN, REMSON, le PRESIDENT, VAN CAUWELAERT et RASSART; pp. 2325 à 2327;
- comte H. d'ASPREMONT LYNDEN, m.a.a. (concernant l'administration du département, la situation dans les para-stataux, la loi sur l'intégration des fonctionnaires coloniaux, la création d'un cadre de coopération technique, le retour de Belges au Congo); pp. 2327, 2328;
- Observations de MM. HARMEGNIES et DOUTREPONT; p. 2327;
- DE BOODT (concernant les problèmes du Congo, du Ruanda-Urundi et du Katanga, la politique négative de la Belgique à l'égard du Katanga, la reconnaissance de facto du Katanga comme premier Etat d'un Congo confédéral, l'attitude des troupes de l'O.N.U. au Katanga, les troubles à Manono); pp. 2328 à 2330;
- Observations du comte H. d'ASPREMONT LYNDEN, m.a.a., VERMEYLEN et EYSKENS; pp. 2328, 2329;
- EYSKENS, p.m. (répond à M. DE BOODT et traite notamment de l'absence de reconnaissance de l'indépendance du Katanga, de l'évolution de la situation au Congo, du respect des résolutions de l'O.N.U.); pp. 2330, 2331;
- Observations de MM. DE BOODT et VERMEYLEN; p. 2331;

TROCLET (concernant le programme d'austérité, l'absence de programme positif sur le plan social, les services com-munaux d'aide familiale, la politique familiale, les accords paritaires de mai 1960, la lutte contre le chômage, l'assurance maladie, l'activité du groupe de travail, la création d'un groupe d'inspecteurs médicaux indépendants, les pensions de vieillesse, le rapprochement des statuts du travailleur manuel et du travailleur intellectuel); pp. 2331 à 2333;

Observations de MM. EYSKENS, MOULIN, SERVAIS et le PRESIDENT; pp. 2331 à 2333;

VERSPEETEN (concernant la revision de la loi du 21 mars 1960 relative à l'intégration du personnel d'Afrique, la réforme administrative, la valorisation de la fonction publi-que, l'immunisation de l'absence due à la grève du 29 jan-vier 1960 pour le personnel des services publics, les pensions des agents des services publics, les finances communales, les barèmes du personnel des communes, les cadres et les nominations, les droits acquis du personnel communal, les enquêtes en cours en vue de démontrer la nécessité d'harmo-niser la situation administrative et pécuniaire du personnel des communes); pp. 2333 à 2336.

Reprise de la discussion (6 octobre 1960, après-midi).

Discours de MM. GODIN (concernant la réforme administrative, l'âge de la pension, la situation financière inquiétante); pp. 2337, 2338;

Observations de M. LEMAL; pp. 2337, 2338;

GEORGE (concernant les impôts nouveaux, le recensement linguistique); pp. 2338, 2339;

DE BLOCK (concernant les grands problèmes qui n'ont pas été résolus par le gouvernement, l'expansion économique, les économies budgétaires, les nouveaux impôts, la politique charbonnière, la remise au travail des mineurs frappés par les fermetures de puits, l'assainissement des chemins de fer, la coordination des transports, la mission envoyée en Améla coordination des transports, la mission envoyée en Amérique afin d'obtenir des investissements, le bureau de programmation, la création d'une nouvelle industrie automobile, l'augmentation du revenu national); pp. 2239 à 2341;

Observations de MM. EYSKENS, LEYNEN, DE BOODT, A. SMET, le PRESIDENT, A. BREYNE et ANCOT; pp. 2339 à 2341;

le baron de DORLODOT (concernant la nécessité de maintenir au pouvoir le gouvernement actuel, la prudence dans la politique à l'égard du Congo, les impôts nouveaux, l'exem-ple de l'opération du double décime en 1924 en France, la responsabilité des partis dans la crise du régime); pp. 2341

Observations de MM. VERMEYLEN, DEHOUSSE, REM-SON, MOULIN, LEMAL, DE BLOCK, VANDER BRUG-GEN, DEHOUSSE, le PRESIDENT et VAN BUGGEN-HOUT; pp. 2341 à 2343;

EYSKENS, p.m. (concernant la précision de la déclaration (SKENS, p.m. (concernant la précision de la déclaration gouvernementale, l'accord des membres du gouvernement sur le programme, les pressions exercées par certains groupes, le nombre des ministres, les ministres chargés de la coordination, la réforme adminitrative, les tâches des ministres sous-secrétaires d'Etat, le recensement linguistique, la recherche d'une solution de concorde nationale, le programme d'expansion économique, le projet de loi unique, la serétation de 10.400 empleis pauticulus l'accidentement des création de 19.400 emplois nouveaux, l'assainissement des charbonnages, le redressement de la situation financière, le budget cyclique, le déficit de 1959, le budget de 1961, la réduction du budget extraordinaire, les impôts nouveaux, les dépenses pour l'assistance technique et la moins-value des recettes fiscales due à l'affaire congolaise, les économies, la limitation raisonnable des dépenses pour l'instruction publique); pp. 2343 à 3452;

Observations de MM. DOUTREPONT, HARMEGNIES, VERMEYLEN, P. DE SMET, DE BLOCK, ORBAN, DEHOUSSE, ROLAND, Mme BEECKMAN-Vve VAN-DERVELDE, MM. SLEDSENS, DE BOODT, VER-HAEST, LEMAL, FLAMME, DELBOUILLE, MACHTENS, RASSART, REMSON, LACROIX, BUSIEAU et VANDER BRUGGEN; pp. 2344 à 2352;

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. P. DE SMET et GILLON; p. 2352.

Discours de MM. de STEXHE (concernant le recensement linguistique, la limitation du problème qui ne se pose que dans quelques communes de la périphérie bruxelloise, le recensement de 1947, la loi votée en 1954, l'adaptation des lois de 1932); pp. 2352, 2353;

Observations de M. FLAMME; p. 2352;

Gouvernement. — DECLARATIONS ET COMMUNI-CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

CUSTERS (concernant le recensement linguistique, la législa-tion linguistique de 1932, la publication des résultats du recensement de 1947, l'opposition au recensement linguistique en Flandre, le couplement de la réglementation linguis-tique aux résultats des recensements, le souci de la légalité, la nécessité de combler les lacunes de la législation linguistique); pp. 2354, 2355;

Observations de MM. EYSKENS, DUVIEUSART, le PRE-SIDENT, VERMEYLEN, SLEDSENS et DE BOODT; pp. 2354, 2355;

VAN CAUWELAERT (concernant le cas de la commune

de Kraainem, l'enseignement français dans cette commune, la nécessité d'une solution nationale); pp. 2355, 2356;

Observations de MM. DUVIEUSART, DOUTREPONT, ORBAN, de STEXHE, le PRESIDENT et VERMEY-LEN; pp. 2355, 2356;

VERSE (concernant l'interprétation de la décision de dissocier linguistique du recensement le recensement pp. 2356, 2357;

Observations de MM. P. DE SMET et A. BREYNE; p. 2356; MEURICE (concernant la nécessité d'obvier à la situation financière et économique du pays); p. 2357;

ANCOT (formule des réserves à propos de la part prépondérante et l'initiative de l'Etat dans l'expansion économique); p. 2357;

R. HOUBEN (espère que des mesures seront prises pour mettre fin aux situations inadmissibles qui existent au département de l'Instruction publique); p. 2357;

BARTELOUS (justifie son vote); p. 2357;

HARMEGNIES (regrette que le Ministre de l'Intérieur n'ait pas répondu à propos de la spoliation dont les communes feront les frais); p. 2357;

COULONVAUX (justifie son vote); p. 2357;

HEGER (justifie son vote)); p. 2357;

Observations de MM. BUSIEAU et HARMEGNIES; p. 2357; La discussion est close.

Vote sur l'ordre du jour (6 octobre 1960).

L'ordre du jour de confiance est adopté par 91 voix contre 58 et 10 abstentions : pp. 2357, 2358.

CONGO.

Ann. - M. MEYERS, m.s.p.f., fait, au nom du Premier Ministre M. MEYERS, m.s.p.t., fait, au nom du Premier Ministre retenu à la Chambre, une communication du gouvernement sur la politique congolaise suivie par la Belgique, la situation au Congo, la désignation de M. GANSHOF van der MEERSCH en qualité de ministre sans portefeuille chargé des affaires générales en Afrique, sa tâche, sa compétence; pp. 1324, 1325 (17 mai 1960).

- Déclaration (11 juillet 1960).

Discours de M. LILAR, m.v.p.c. (rend hommage aux victimes des troubles qui ont éclaté au Congo; concernant la mutinerie de la Force publique, l'intervention de forces belges, les mesures prises en vue d'assurer l'évacuation des femmes et enfants quittant le Congo, les principes qui dicteront à l'avenir la politique du gouvernement à l'égard du Congo); pp. 2074, 2075;

Observations de MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES, DEKEYZER, le baron de DORLODOT, ROLIN; p. 2075.

Discussion (12 juillet 1960).

Discussion (12 juillet 1960).

Discours de MM. ROLIN (s'associe à l'hommage rendu par le Président aux soldats partis au Congo et aux Belges en fonctions au Congo; concernant les marques d'hostilité manifestées à l'égard de certains membres du parlement et du gouvernement, l'enquête de la Commission De Schrijver, l'octroi de l'indépendance au Congo, les incidents de janvier 1959, les tergiversations qui résultèrent de l'opposition d'une partie de l'opinion publique à l'indépendance du Congo, le retard dans la constitution du gouvernement du aux premiers événements du Katanga, l'effondrement de la Force publique, les causes de cet effondrement, le conflit entre le premier ministre congolais et le commandant de la Force publique, les déclarations du général Janssens à Brazzaville et à Bruxelles, les attentats contre les Belges, l'inter-Force publique, les déclarations du general janssens à Braz-zaville et à Bruxelles, les attentats contre les Belges, l'inter-vention des forces métropolitaines, la portée limitée de cette intervention. l'idée d'une internationalisation de l'aide au Congo et d'un appel aux Nations Unies, la sécession du Katanga, l'abstention de toute reconnaissance de l'indépen-dance du Katanga, les difficultés que rencontrent les diri-geants congolais); pp. 2079 à 2083;

CONGO (suite).

- Observations de MM. NOEL, le PRESIDENT, PHOLIEN, ORBAN; pp. 2079 à 2082;
- P. DE SMET (concernant l'accord de l'opinion publique sur la politique belge à l'égard du Congo, les propos tenus par plusieurs membres du gouvernement congolais, la pusillani-mité du gouvernement belge, le devoir d'assurer la sécurité des Belges au Congo, le maintien de l'ordre au Congo, la nécessité d'une action internationale, la proclamation de l'indépendance du Katanga, le droit d'autodétermination des populations congolaises, une intervention de l'O.N.U. en vue du maintien de l'ordre); pp. 2083, 2084;
- VREVEN (concernant la nécessité d'une politique de fermeté au Congo, la nécessité d'assurer la sécurité des Belges au Congo, l'intervention des forces belges, le maintien des bases militaires); pp. 2084, 2085;
- NOEL (concernant les responsabilités, le traité d'amitié souscrit avec la République du Congo, l'absence de renseignements à ce sujet, l'insuffisance des cadres congolais, le sabotage de la politique d'indépendance par des blancs du Congo, le cas du général Janssens, le refus de constituer un gouvernement provisoire au Congo, les interventions militaires au Congo et le maintien de l'indépendance du Congo, les tendances séparatistes de la Conakat, la modification apportée à la loi fondamentale et la constitution d'un gouvernement homogène au Katanga); pp. 2085 à 2088;
- Observations de MM. VAN REMOORTEL, ORBAN, le baron de DORLODOT, le baron DE VLEESCHAUWER, m.a., le PRESIDENT, VERMEYLEN, VAN CAUWE-LAERT, ROLIN, VAN HEMELRIJCK, OBLIN; pp. 2085
- le baron de DORLODOT (concernant l'humiliation que subit la Belgique, l'examen des responsabilités, la responsabilité du parlement; dépose un ordre du jour); pp. 2088, 2089; Observations de M. ROLIN; p. 2088;
- VAN BUGGENHOUT (concernant les amendements que M. NOEL avait proposés au budget de la Défense nationale en vue de la suppression des bases métropolitaines au Congo; rappelle son discours du 4 mai 1960 au sujet de la Force publique au Congo, l'action des communistes au Congo, la protection des personnes et des biens prévue dans le traité d'amitié); p. 2089;

Observations de M. MAGE; p. 2089;

- EYSKENS, p.m. (rend hommage aux victimes des événements du Congo et aux troupes métropolitaines qui protègent les vies humaines au Congo, et répond aux orateurs; concer-mant les causes de l'effondrement de la Force publique, les retards dans l'africanisation des cadres et la formation d'universitaires congolais, le retour au calme là où sont intervenues les forces métropolitaines, le cas du général Janssens, le sens de l'intervention des troupes métropolitaines au Congo, le maintien d'un appareil administratif et économique en vue d'éviter l'effondrement de l'Etat congolais, la nécessité de la sécurité; la recherche des collaborations nécessaires sur le plan international, le problème du Katanga, la nonimmixtion de la Belgique dans les problèmes de politique intérieure congolaise, l'unanimité du gouvernement quant aux mesures prises par le Ministre de la Défense nationale, l'œuvre accomplie par la Belgique au Congo sous le régime colonial); pp. 2089 à 2092;
- Observations de MM. ROLIN, REMSON, NOEL, de la VAL-LEE POUSSIN, D. SMETS, DEHOUSSE, ORBAN, P. DE SMET, le comte d'ASPREMONT LYNDEN; pp. 2090 à 2092;
- ROLIN (concernant le cas du général Janssens, le complot dans lequel seraient impliqués des Belges); p. 2093;
 EYSKENS, p.m. (répond à M. ROLIN et traite notamment de la demande de M. Bomboko réclamant l'intervention des forces métropolitaines, de l'appel aux troupes des Etats-
- Observations de MM. ROLIN, D. SMETS, HARMEGNIES, P. DE SMET, PHOLIEN, FLAMME, VERMEYLEN, GILSON, le baron NOTHOMB; p. 2093;
- NOEL (concernant une communication qui aurait été faite à l'O.N.U. par le gouvernement belge à propos de l'intervention au Congo); p. 2094;

Observations de M. EYSKENS; p. 2094;

- Intervention de M. le PRESIDENT (concernant la recevabilité de la proposition du baron de DORLODOT); p. 2094;
- Observations du baron de DORLODOT; p. 2094;
- La proposition du baron de DORLODOT est rejeté:; p. 2094.

Gouvernement. — DECLARATIONS ET COMMUNI-CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

CONGO (suite).

Ann. - Communication et discussion (19 juillet 1960).

n. — Communication et discussion (19 juillet 1960).

Discours de MM. WIGNY, m.a.étr. (rend hommage aux victimes des événements du Congo; concernant la machination dont la Belgique est victime au Congo, les appels lancés à l'U.R.S.S. par M. Lumumba, le cargo polonais chargé d'armes qui seraient destinées au Congo, la désorganisation congolaise, la sécurité des Belges au Congo, la mission de MM. DE SCHRYVER et GANSHOF van der MEERSCH, la plainte en agression déposée par M. Lumumba au Conseil de Sécurité, le droit d'agir des troupes belges, la limitation de l'intervention belge, l'intervention de l'O.N.U. et la position belge à son égard, la non-immixtion dans les affaires intérieures du Congo, la situation dans les régions du Sud-Est du Congo, la collaboration indispensable de la Belgique et du Congo); pp. 2166 à 2169; Congo); pp. 2166 à 2169;

Observations de MM. ROLIN, DE BOODT; p. 2167;

ROLIN (concernant les reproches qui sont adressés au parle-ment, les raisons de l'effondrement de l'ordre au Congo, les ment, les raisons de l'enfondrement de l'ordre au Congo, les raisons de l'octroi de l'indépendance au 30 juin 1960, l'exigence des délégués congolais à la Table ronde, l'option entre le refus ou l'acceptation de l'exigence, le calme qui régnait au Congo après le vote de l'indépendance, le rôle néfaste de M. Lumumba, les déclarations contradictoires, la mutinerie de la Force publique, la légitimité de l'intervention militaire de la Force publique, la légitimité de l'intervention militaire belge, les regrets formulés par les gouvernements congolais à propos des sévices subis par des Belges, l'aveu de l'impuissance du gouvernement congolais à maintenir l'ordre, l'intervention des Nations Unies, le problème du Katanga, l'impossibilité d'une reconnaissance de l'indépendance du Katanga, la présence de troupes belges au Katanga et leur relève par les forces de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute de l'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'Acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance du Constitute d'acceptance de l'O.N.U., l'enjeu double de la séance de l'o.N.U., l'enjeu double les lorces de 10.IN.U., l'enjeu double de la séance du Conseil de Sécurité; la collaboration de Congolais et Belges en vue du relèvement du Congo); pp. 2169 à 2173;

Observations du baron de DORLODOT, de MM. ORBAN, HARMEGNIES, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, DE BOODT; pp. 2170 à 2172;

GILLON (concernant les accusations portées contre la Belgique, l'attitude odieuse des Soviets, l'indépendance du Katanga, le droit à l'autodétermination); pp. 2173, 2174;

Observations de M. DE BOODT; p. 2173;

P. DE SMET (concernant l'indépendance du Katanga, l'entrée des troupes des Nations Unies au Katanga); p. 2174;

Observations de M. de la VALLEE POUSSIN; p. 2174;

- NOFL (concernant les causes de la situation au Congo, le complot communiste dont le Premier Ministre a fait état à la Chambre, une enquête sur les causes de la tragédie congolaise et les responsabilités, l'intervention militaire belge Congo, le nombre de victimes des événements du Congo, la demande d'une intervention militaire des Etats-Unis, la résolution du Conseïl de Sécurité demandant le retrait des troupes belges, l'indépendance du Katanga); pp. 2174 à
- Observations de MM. DE BOODT, le PRESIDF, NT, le baron NOTHOMB, ANCOT, EYSKENS, p.m., le baron DE VLEESCHAUWER, m.a., VERSE, DE SCHRYVER, m.a.a. et MOREAU de MELEN; pp. 2174 à 2176; le baron de DORLODOT (concernant la nécessité de rechercher les solutions qui pourraient réparer dans la mesure du
- cher les solutions qui pourraient réparer dan: la mesure du possible les erreurs commises); pp. 2176, 217°;
- Observations de MM. LEYNEN, de la VALLEE POUSSIN, le PRESIDENT ; p. 2177 ;
- EYSKENS, p.m. (concernant la nécessité de ne pas entraver actuellement le travail du gouvernement, les causes de la mutinerie de la Force publique, les odieuses accusations so-viétiques, le problème katangais, la non-immixtion dans les problèmes intérieurs du Congo, les tâches qui restent à accomplir en Afrique); pp. 2177, 2178;
- Observations de MM. DOUTREPONT, DF BOODT, SLED-SENS, ORBAN, NOEL, ROLIN; pp. 2177, 2178.

Ann. - Communication et discussion (19 août 1960).

Discours de MM. WIGNY, m.a.étr. (concernant les dispositions qui avaient été prises pour assurer une collaboration entre la Belgique et le Congo, les principes qui ont justifié l'action militaire belge, la limitation de l'intervention, la non-ingérence dans les affaires intérieures congolaises, les relations avec l'O.N.U., les objectifs de l'action diplomatique belge à l'O.N.U., le cas du Katanga, la loyauté de la position belge, le malentendu à propos de l'entrée des troupes de l'O.N.U. au Katanga, la crainte d'un danger pour la paix mondiale); pp. 2246 à 2249;

Observations de MM. ORBAN et ROLIN; pp. 2248 et 2249;

DECLARATIONS ET COMMUNI-Gouvernement. -CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

CONGO (suite).

- ROLIN (concernant le souhait du Premier Ministre d'obtenir un vote de confiance du Parlement, le remaniement ministé-riel, les atermoiements de 1959, la Table Ronde, l'attitude belge à l'égard de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité, l'attitude du gouvernement à l'égard du mouvement de sécession katangais, le cas du commandant Weber, la participation d'officiers belges à la lutte, l'envoi au Katanga du comte H. d'Aspremont Lynden, Chef de Cabinet adjoint du Premier Ministre, et de M. Rothschild; la déclaration de M. GILSON relative au maintien des forces belges dans les bases de Kamina et de Kitona les déclarations. belges dans les bases de Kamina et de Kitona, les déclara-tions faites par MM. WIGNY et EYSKENS au sujet de M. Tshombe, de l'attitude de membres de l'O.T.A.N. et du mandat au Ruanda-Urundi, la collaboration avec les Nations Unies, la politique d'austérité annoncée, les responsabilités) ; pp. 2250 à 2255 ;
- Observations de MM. EYSKENS, p.m., HARMEGNIES, OR-BAN, ANCOT, MOREAU de MELEN, WIGNY, BU-SIEAU, GILSON, m.d.n., de la VALLEE POUSSIN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DE BOODT, P. DE SMET, le baron NOTHOMB, DOUTRE-PONT et CROMMEN; pp. 2250 à 2254;
- EYSKENS, p.m. (concernant la politique suivie par le gouver-nement au Congo en 1959, l'africanisation des cadres, l'attitude du gouvernement devant la résolution du Conseil de Sécurité, le souci d'assurer la sécurité des blancs, l'interven-tion des forces des Nations Unies, l'assistance technique au Katanga et dans les autres provinces du Congo, la situation du commandant Weber, le maintien de la base de Kamina our l'appui logistique des forces métropolitaines au Ruanda-Urundi, l'intervention financière belge en faveur du Ruanda-Urundi, les négociations bilatérales qui doivent avoir lieu au sujet des bases militaires au Congo, les intérêts belges au Katanga, les réalisations gouvernementales depuis 1958, les conséquences des événements du Congo, l'assainissement du secteur charbonnier, le problème de la réforme de nos insti-
- secteur charbonnier, le problème de la reforme de nos institutions et notamment du travail parlementaire, le régime des
 conseils supérieurs, les finances publiques et les budgets
 cycliques, l'expansion économique); pp. 2255 à 2260;

 Observations de MM. DE BOODT, P. DE SMET, HARMEGNIES, ORBAN, DELMOTTE, Mme BEECKMAN-Vve
 VANDERVELDE, MM. ROLIN, YERNAUX, BUSIEAU,
 ANCOT, GILSON, m.d.n., D. SMETS, RASSART,
 FLAMME, DOUTREPONT, DE BLOCK, VERHAEST,
 VERMEYLEN, ROLAND et DEKEYZER; pp. 2255 à
 2260:
- MM. ROLIN, VERMEYLEN et D. SMETS déposent un ordre du jour; p. 2260.
- Discours du comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant le discours de M. ROLIN, l'article consacré par M. Demany à M. Lumumba dans « Le Peuple »); pp. 2260 et 2261;
 Observations de MM. ROLIN, ORBAN, MACHTENS, LEMAL, VANDERBRUGGEN et DELOR; pp. 2260 et
- MM. P. DE SMET et VREVEN déposent un ordre du jour de confiance; p. 2261.
- Discours de MM. VREVEN (concernant les causes du drame congolais, les responsabilités, l'avenir du pays, la nécessité d'un remaniement profond du gouvernement); pp. 2261 et 2262:
- Observations de MM. VERMEYLEN, FLAMME, DOUTRE-PONT et DE BLOCK; p. 2262;
- P. DE SMET (concernant la nécessité d'un vote des deux Chambres lorsqu'un gouvernement demande un vote de conl'O.T.A.N.); pp. 2262 et 2263;
- Observations de MM. ORBAN, ROLIN et DE BLOCK; pp. 2262 et 2263;
- NOEL (concernant l'intervention belge au Congo, sa condam-nation par l'O.N.U., les responsabilités de la tragédie congolaise, le programme et le remaniement du gouvernement, la réforme des institutions, les mesures fiscales, la compression des dépenses); pp. 2263 à 2265;
- Observations de MM. GILSON, ROLIN et DOUTREPONT; p. 2264;
- PHOLIEN (concernant l'octroi de l'indépendance au Congo sans la transition de l'autonomie, les causes de la situation au Congo; les erreurs de la politique nouvelle à l'égard du Congo, l'absence de garantie en vue du maintien de l'ordre

DECLARATIONS ET COMMUNI-Gouvernement. -CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

CONGO (suite).

- après le 30 juin, l'absence d'africanisation des cadres, la désignation de M. Lumumba comme premier ministre, l'action de M. Lumumba, le sort et le devoir des magistrats belges au Congo, le problème du Katanga, la reconnaissance du Katanga, les scrupules du gouvernement, le sort de ceux qui ont dû quitter le Congo); pp. 2265 à 2267;
- Observations de M. ROLIN; p. 2267;
- GILLON (concernant la précipitation des travaux de la Table Ronde, le mythe de l'unité du Congo, le problème du Katanga, la sauvegarde de certains intérêts matériels, les attaques de M. Lumumba contre la Belgique); pp. 2267 à 2269;
- Observations de M. ROLIN, Mme BEECKMAN-Vve VAN-DERVELDE, MM. PHOLIEN, ORBAN, VERMEYLEN, le PRESIDENT et HARMEGNIES; pp. 2267 à 2269.
- MM. ROLIN et VERMEYLEN déposent un amendement à l'ordre du jour déposé par MM. P. DE SMET et VRE-VEN; p. 2269;
- Observations de MM. DE BOODT et ORBAN; p. 2269;
- MM. P. DE SMET et VREVEN déposent un amendement à leur propre motion; p. 2269;
- Observations de M. HARMEGNIES; p. 2269.
- Discours du baron de DORLODOT (concernant le vote de la loi fondamentale à l'unanimité des groupes socialistes des loi fondamentale à l'unanimité des groupes socialistes des deux Chambres, les erreurs commises par les ministres des Colonies depuis 1940, le manque de précautions en vue de protéger les blancs et leurs biens, les responsabilités du parti socialiste dans l'organisation des Tables Rondes et l'établissement du régime unitaire au Congo, l'article consacré à M. Lumumba par M. Demany); pp. 2269 à 2271;

 Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT, LEMAL, VERMEYLEN, Mme BEECKMAN-Vve VANDER-VELDE, MM. ORBAN, ROLIN, DE SCHRYVER, m.a.a., DOUTREPONT et ROLAND; pp. 2269 à 2271;
- de MM. D. SMETS (concernant l'état d'esprit dans les milieux ouvriers, les conséquences de la situation au Congo, la baisse des titres congolais, la politique d'austérité, le programme du gouvernement); pp. 2271 et 2272;
- Observations de M. EYSKENS; p. 2272;
- le baron NOTHOMB (concernant la déclaration qu'il avait faite en juin en réunion conjointe des commissions des Affaires étrangères et des Affaires africaines, les responsabilités, la confiance accordée au gouvernement pour un redressement de la situation): pp. 2272, 2273;

 Observations de MM. VERMEYLEN, DE SCHRYVER et ROLAND; pp. 2272, 2273;
- VERMEYLEN (concernant la portée des ordres du jour et amendements déposés, l'approbation par la majorité de la poli-tique suivie par le gouvernement, la série des faits accomplis tique suivie par le gouvernement, la série des faits accomplis devant lesquels s'est trouvé placé le Parlement, les déclarations faites par le Premier Ministre au sujet des décisions du Conseil de Sécurité et du Ruanda-Urundi, le cas du colonel Weber, le discours de M. ROLIN, le remaniement ministériel, le programme annoncé par M. EYSKENS, l'opportunité d'un appel à l'opinion publique) : pp. 2273 à 2276 ;

 Observations de MM. ROLAND, EYSKENS, FLAMME, ORBAN, DE BOODT, JANSSEN, ROLIN, GILSON, HARMEGNIES, VERHAEST et le baron NOTHOMB; pp. 2273 à 2276 ;
- pp. 2273 à 2276;
- VAN BUGGENHOUT (concernant les décisions de l'O.N.U., l'hypocrisie de M. Lumumba, l'ordre du jour déposé par MM. ROLIN, VERMEYLEN et D. SMETS); pp. 2276,
- Observations de MM. ORBAN, HARMEGNIES, YERNAUX, DOUTREPONT, R. DESMEDT, VERMEYLEN, ROLIN, STUBBE et DE BOODT; pp. 2276, 2277;
- WIGNY, m.a.étr. (concernant la position belge à l'égard des décisions du Conseil de Sécurité, l'assistance technique accordée au Katanga, l'envoi de M. Rothschild à Elisabethville, la non-ingérence dans les affaires intérieures du Congo); pp. 2277, 2278;
- Observations de M. ROLIN; p. 2277;
- Intervention de MM. le PRESIDENT, ROLIN, VERMEY-LEN, EYSKENS et D. SMETS (concernant la priorité à accorder à l'un des amendements à l'ordre du jour de con-
- Observations de MM. ORBAN, HARMEGNIES, VER-HAEST, SLEDSENS, le comte C. d'ASPREMONT LYN-DEN, BUSIEAU, WIARD et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 2279, 2280;

CONGO (suite).

La proposition tendant à accorder la priorité à l'amendement de MM. P. DE SMET et VREVEN est adoptée; p. 2280; L'amendement de MM. P. DE SMET et VREVEN est adopté;

Le texte amendé de la motion de MM. P. DE SMET et VRE-VEN est adopté par 105 voix contre 49 et 2 abstentions; p. 2280.

PROBLEMES ENERGETIQUES.

Communication de M. le Ministre des Affaires économiques sur les problèmes énergétiques.

Doc. - Nº 155: Rapport de M. V. Leemans.

Ann. — Communication du Ministre des Affaires économiques (17 décembre 1959).

(17 decembre 1959).

iscours de M. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant les deux problèmes fondamentaux de l'intégration de l'industrie belge dans le Marché commun: investissements et coût de production: le coût de l'heure de travail, de l'énergie et des transports; le problème du charbon, le traité de la C.E.C.A., l'aide à l'industrie charbonnière, l'évolution mondiale du marché énergétique, le recul de la consommation de charbon, la crise charbonnière en Belgique et l'assainissement nécessaire, la situation actuelle en Belgique, les stocks, les importations, le chômage, la situation en 1960, l'application de l'article 37 du traité de la C.E.C.A., la limitation des importations et des exportations en 1960, le gel des stockages; l'assainissement du secteur charbonnier, le plan de fermeture de puits, la diminution des subventions aux mines marginales, la diminution de la main-d'œuvre occupée dans les mines, l'isolement partiel du marché belge, l'augmentation de la consommation de charbon, la création de nouveaux emplois; la baisse du coût de l'électricité; le pétrole, son prix, la prospection pétrolière en Belgique, le gaz, les découvertes du gaz de Lacq et du Sahara, le coût du transport de ce gaz, l'énergie nucléaire, la construction de centrales nucléaires, le double projet conjoint francobelge, la coordination énergétique); pp. 223 à 230; bservations de MM. LEYNEN, HARMEGNIES, NOEL; Discours de M. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant

Observations de MM. LEYNEN, HARMEGNIES, NOEL; pp. 225 à 228.

Discussion et proposition de renvoi en commission.

(17 décembre 1959).

M. V. LEEMANS, par motion d'ordre, déclare que le Ministre des Affaires économiques doit encore faire rapport concernant l'usage fait de la loi de pleins pouvoirs; propose de renvoyer en commission l'examen de la communication du Ministre sur les problèmes énergétiques et de son rapport sur la loi de pleins pouvoirs; p. 233;

Observations de M. SMETS; p. 233;

M. le PRESIDENT estime que la proposition de M. V. LEE-MANS ne doit pas empêcher que la communication du Ministre soit discutée présentement; p. 233;

Intervention de MM. P. DE SMET, VERMEYLEN, LEYNEN, WARNANT, HARMEGNIES, le PRESIDENT, V. LEEMANS, VAN DER SCHUEREN, ROLIN, SMETS, GILLON (concernant la proposition de renvoi en commission); pp. 233 à 235;

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée.

Discours de MM. LEYNEN (concernant la limitation des importations, les réserves charbonnières de Campine, le chômage dans chaque bassin); p. 235;

L. DESMET (concernant les fermetures de charbonnages en Wallonie, la situation dans la région du Centre, les nouveaux emplois à créer dans la région, les fusions, les drames sociaux provoqués par les fermetures, la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade, la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade, la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade, la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade de la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade de la fermeture du charbonnes Social Abbien La recombidade de la fermeture du charbonnes de la fermeture de la fer bonnage Saint-Arthur, le respect des décisions des experts); pp. 235 à 237; Observations de MM. VAN DER SCHUEREN, HARME-GNIES, ROLIN; pp. 235, 236;

DETHIER (concernant le coût salarial de la main-d'œuvre en Belgique, le respect du traité de la C.E.C.A., l'accord intervenu à Luxembourg, la réduction de la production et les fermetures de charbonnages qui en résulteront, la réduction des importations, le chômage, les mesures pour assurer le remploi des travailleurs licenciés, l'assainissement de l'in-dustrie charbonnière); pp. 237 à 239;

Observations de MM. BUSIEAU, VAN DER SCHUEREN; pp. 237, 238.

Reprise de la discussion et renvoi en commission.

(22 décembre 1959).

M. le PRESIDENT donne connaissance d'une motion demandant l'examen de la communication du Ministre des Affaires économiques par la commission compétente; p. 258.

Gouvernement. — DECLARATIONS ET COMMUNI-CATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

PROBLEMES ENERGETIQUES (suite).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant le but que poursuivait le Ministre en faisant sa communication); p. 258;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond à M. HARME-GNIES; concernant le problème de l'assainissement, les fermetures de puits); pp. 258, 259;

HARMEGNIES (concernant le programme de reconversion des régions atteintes); p. 259;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (admet que le problème de la reconversion soit également étudié en commission); p. 259;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 259;

DE BLOCK (demande que la commission examine sans retard l'ensemble des problèmes qui ont trait à l'énergie); pp. 259,

Observations de MM, le PRESIDENT et VAN DER SCHUE-REN; p. 259.

Intervention de MM. le PRESIDENT (acte l'accord sur le renvoi en commission); p. 260;

V. LEEMANS (concernant d'éventuelles nouvelles interventions en séance publique); p. 260;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 260;

BUSIEAU (estime préférable de ne pas engager le débat en séance publique ce jour) : p. 260 ; D. SMETS, HARMEGNIES et DE BLOCK (remoncent à

prendre la parole); p. 260;

Le renvoi en commission est décidé.

Discussion du rapport de la commission jointe à la discussion générale du Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960.

RUANDA-URUNDI.

Ann. - Déclaration gouvernementale (10 novembre 1959).

Discours de MM. DE SCHRYVER, m.C.B.R.U. (concernant le fondement juridique de l'action belge au Ruanda-Urundi, l'accord de tutelle conclu avec les Nations-Unies, le paupérisme au Ruanda-Urundi, l'enquête du groupe de travail, la création de gouvernements locaux, la nécessité d'institutions plus démocratiques, la création de communes et la transfor-mation des chefferies, les conseils du pays, la direction du territoire sous tutelle par un résident général, le conseil de législation, la tutelle générale exercée par la Belgique, le développement économique nécessaire et l'assistance financière au territoire, la quiétude sur le plan politique); pp. 9 à 11:

Intervention de M. le PRESIDENT (propose de discuter la déclaration le surlendemain); p. 11;

ROLIN (concernant la distribution du rapport du groupe de travail, le débat sur la déclaration à la Chambre); p. 11;
Observations de MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES, VERMEYLEN; p. 11;

DE SCHRYVER, m.C.B.R.-U. (concernant son prochain départ au Congo, le rapport du groupe de travail) ; pp. 11, 12.

Discussion (12 novembre 1959)

Discours de MM. DE SCHRYVER, m.C.B.R.-U. (rend hommage à M. VAN HEMELRIJCK, ancien ministre du Congo et du Ruanda-Urundi; parle de la situation actuelle au Ruanda, la proclamation de M. Harroy, Vice-Gouverneur général, de l'origine de l'agitation au Ruanda-Urundi, de la general, de l'origine de l'agitation au Ruanda-Urundi, de la reconnaissance des populations du territoire envers la Bel-gique, des mutations de chefs Tutsi, des événements regret-tables au Ruanda, du pillage par des bandes armées, des mesures prises en vue du rétablissement de l'ordre); pp. 15 à 17;

ROLIN (concernant le retard apporté à régler la question du Ruanda, l'absence de contact avec l'opposition et de convocation anticipée des Chambres, la convocation d'une conférence de la table ronde, la complexité de la déclaration, l'indépendance du Ruanda-Urundi, les administrations pré-existantes, les conditions de vie lamentables de la majorité de la population, le danger de guerre civile en cas de retrait ue la Belgique, la garantie des ıbertés publiques, l'émancipation des populations, le pro·lème du financement de l'aide au Ruanda-Urundi, l'appui des Nations-Unies); pp. 17, 18;

P. DE SMET (concernant la confiance du P.S.C. dans le gouvernement, l'information des populations du Ruanda-Urundi au sujet des intentions de la Belgique, le rapport du groupe de travail, l'aide financière de la Belgique, l'aide des Nations-Unies, la nécessité de résoudre les problèmes du Ruanda-Urundi dans un esprit d'union nationale) ; pp. 18, 19;

RUANDA-URUNDI (suite).

BUISSERET (apporte la confiance de son groupe au ministre; concernant les lignes générales de la politique qui s'imposait, le respect des droits de l'homme, la démocratisation progressive, la confiance des Noirs, l'unité de vues chez les Belges); pp. 19, 20;

les Belges); pp. 19, 20;

DEHOUSSE (concernant l'antagonisme racial et social au Ruanda-Urundi, la brochure de M. Munyangaju, la mise en place d'un régime démocratique, les réformes économiques, le rapport de la dernière mission de visite du conseil de tutelle des Nations-Unies, l'exigence d'un délai pour la réalisation de l'indépendance, les incidences internationales du problème du Ruanda-Urundi, les problèmes des rapports des deux pays entre eux et avec le monde extérieur, la timidité de la déclaration à ce sujet, l'exclusion de l'idée d'un Etat unitaire, une communauté belgo-africaine, le maintien de l'ordre, le recours au Conseil de tutelle, l'envoi d'une mission de visite du Conseil de tutelle au Ruanda-Urundi, mission de visite du Conseil de tutelle au Ruanda-Urundi, le problème du financement, l'appel au Fonds spécial des Nations-Unies pour l'aide aux pays sous-développés et au Fonds de développement pour les pays et territoires d'outremer associés à la Communauté Economique Européenne); pp. 20 à 23;

NOEL (concernant la communication tardive du rapport du groupe de travail, la discrimination entre les sénateurs à propos de leur présence aux séances de commission, la situation sociale au Congo et au Ruanda-Urundi, les élections au Congo, la situation économique et l'organisation sociale au Ruanda-Urundi, le régime féodal, les abus de pouvoir de l'administration coutumière, la situation en matière d'en-seignement, les consultations du groupe de travail, la garantie des libertés démocratiques); pp. 23 à 25;

Observations de M. DE SCHRYVER; pp. 23 à 25;

PHOLIEN (concernant l'œuvre généreuse des Belges au Ruanda-Urundi, l'enquête méthodique du groupe de travail, les races au Ruanda-Urundi, la pauvreté du territoire, l'évolution, les obstacles d'ordre psychologique et économique, la regénération du pouvoir judiciaire); pp. 25, 26;

Observations de M. DE SCHRYVER; p. 26;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la précipitation du débat, le paupérisme généralisé au Ruanda-Urundi, les différences dans le niveau de l'instruction, la réforme foncière, le respect du régime féodal); pp. 26, 27;

M. DE SCHRYVER, m.C.B.R.-U. (remercie les orateurs et leur DE SCHRYVER, m.C.B.R.-U. (remercie les orateurs et leur répond concernant la publication du rapport, la rédaction de la déclaration et sa compréhension par les populations du Ruanda-Urundi, les élections au suffrage universel, la suppression des chefferies comme unités politiques, les garanties des libertés publiques, l'administration de la justice, les incidences financières de l'aide belge, le paupérisme, la lutte contre les maladies, le maintien de l'ordre, les aspects internationaux du problème, la communauté entre les deux pays du territoire sous tutelle, une communauté belgo-africaine, la soumission des problèmes au Conseil de tutelle et pays du territoire sous tutelle, une communauté belgo-afri-caine, la soumission des problèmes au Conseil de tutelle et l'envoi d'une mission du Conseil, le recours à la B.I.R.D. et au Fonds de la C.E.E., une aide supplémentaire inter-nationale, les abus commis au Ruanda-Urundi, la consul-tation des Hutu); pp. 27 à 31; Observations de M. DEHOUSSE, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. ANCOT, le PRESIDENT;

pp. 27 à 31; La discussion est close.

Gouvernement. — V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Guerre.

ANCIENS COMBATTANTS.

Projet de loi portant statut des militaires qui ont effectué du service pendant la guerre 1940-1945 dans les forces belges en Grande-Bretagne.

N° 272: Amendement subsidiaire de M. De Boodt.

N° 272: Amendement proposé par M. De Boodt.

N° 270: Sous-amendement proposé par M. Van Remoortel à l'amendement proposé par M. De Boodt.

N° 272: Amendement subsidiaire de M. De Boodt.

Ann. - Discussion générale (6 avril 1960).

Discours de MM. MACHTENS (concernant le retard à doter d'un statut les membres des forces belges en Grande-Bre-tagne); p. 1121;

Guerre. — ANCIENS COMBATTANTS (suite).

BERTINCHAMPS (concernant le cas de Belges ayant com-battu des août 1940 dans les forces françaises libres avant de rejoindre les forces belges); pp. 1121, 1122;

DE BOODT (concernant l'octroi de la rente de combattant);

GILSON, m.d.n. (répond aux orateurs et traite du cas de Belges qui se sont engagés dans des forces étrangères alliées, de la réciprocité qui pourrait jouer dans leur cas, de la comparaison avec ce qui a été réalisé après la guerre 1914-1918, du parallélisme des avantages accordés aux forces belges de Grande-Bretagne et aux bénéficiaires des autres statuts, des modalités d'octroi des rentes de chevrons de front pour la guerre 1914-1918); pp. 1122, 1123;

Observations de MM. MACHTENS, DE BOODT, HOU-GARDY, le PRESIDENT: pp. 1122, 1123;

DE BOODT (concernant l'octroi des rentes de chevrons de front après la guerre 1914-1918; l'octroi de la rente de combattant instituée par la loi de 1958); p. 1123;

VAN REMOORTEL (concernant l'octroi de rentes de chevrons de front et d'une dotation après la guerre 1914-1918, l'octroi des avantages du statut en discussion aux militaires belges se trouvant en Grande-Bretagne dans des zones dangereuses); pp. 1123, 1124;

Observations de MM. DE BOODT, GODIN; pp. 1123, 1124; GILSON, m.d.m. (concernant l'octroi des rentes de chevrons de front après la guerre 1914-1918, l'équivalence des avantages accordés par le statut avec ce qui a été accordé à ceux de 1940-1945 qui s'étaient mis au service du pays); p. 1124:

HOUGARDY (estime qu'il ne faut pas mesurer le mérite ni l'importance des avantages accordés); p. 1124;

Observations de M. DE BOODT; p. 1124;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1.

Intervention de MM. DE BOODT, GILSON, CUSTERS; observations de MM. le PRESIDENT, CROMMEN; l'amendement de M. CUSTERS est retiré;
Une modification de forme est adoptée;

L'article, ainsi modifié, est adopté; pp. 1124 à 1126.

Art. 2.

Intervention de MM. DE BOODT, GILSON, DE BAECK; observations de MM. le PRESIDENT, CUSTERS, ROLIN, HOUGARDY, ORBAN;
L'article est réservés en 1126

L'article est réservé; pp. 1126, 1127.

Art. 3.

Intervention de MM. BARTELOUS, GILSON;

L'article est adopté; pp. 1127, 1128.

Art. 4 à 6. Adoptés sans observations; p. 1128.

Art. 7.

Intervention de MM. DE BOODT, VAN REMOORTEL,
GILSON; observations de M. ROLIN; l'amendement de
M. DE BOODT est retiré;
L'article est adopté: 20, 1129, 1120 L'article est adopté; pp. 1128, 1129.

Art. 8 à 19.

Adoptés sans observations; pp. 1129, 1130.

Discussion de l'article 2 réservé (7 avril 1960).

Intervention de MM. DE BOODT, GILSON: observations de M. ORBAN; l'amendement de M. DE BOODT est retiré; L'amendement de la commission, tendant à remplacer le texte de l'article, est adopté; pp. 1145, 1146.

Vote (7 avril 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DOMMAGES DE GUERRE.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 1er octobre 1947 sur la réparation des dommages de guerre aux biens privés.

Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

PRISONNIERS POLITIQUES.

Proposition de loi attribuant aux bénéficiaires des lois organiques le statut du prisonnier politique, un pourcentage forfaitaire d'invalidité au titre de la pathologie concentrationnaire.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 Ann. — Prise en conscient (19 novembre 1959).

Guerre. — V. aussi Affaires étrangères.

H

Habitations.

Proposition de loi modifiant la loi du 27 juin 1956 modifiant et complétant la législation relative au logement.

Doc. - Nº 491: Proposition de loi de M. Flamme.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2217 (20 juillet 1960).

SOCIETE NATIONALE DU LOGEMENT.

Ann. - Bilan de la société et rapport du conseil d'administration faisant connaître la situation des affaires pour l'exercice 1958. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 8 (10 novembre 1959).

Bilan de la société et rapport du conseil d'administration faisant connaître la situation des affaires pour l'exercice 1959. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 1686 (14 juin

Horticulture. - V. Agriculture. - V. Affaires étrangères/Agriculture et horticulture.

Hygiène et santé.

POLLUTION DES EAUX.

Projet de loi sur la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures.

Doc. - Nº 512: Exposé des motifs et projet de loi.

Hypothèques. — V. Privilèges et hypothèques.

I

Impôts.

IMPOTS DIRECTS.

PROCEDURE DE CONCILIATION.

Proposition de loi tendant à compléter la loi du 24 juillet 1953 instaurant temporairement une procédure de conciliation en matière d'impôts directs pour certains impôts et certains exercices.

Doc. - N° 72: Rapport de M. Vermeylen. N° 518: Rapport complémentaire de M. Vermeylen.

Ann. - Renvoi à la commission de la Justice; p. 316 (12 jan-

REVENUS.

Projet de loi modifiant les lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées le 15 janvier 1948, en vue de favoriser la prospection pétrolière en Belgique.

Doc. - Nº 441: Rapport de M. Godin.

Ann. - Discussion générale (5 juillet 1960).

Discours de MM. VERMEYLEN (concernant l'opportunité de l'exonération d'impôts prévue, la rédaction de l'arti-cle 1); p. 2042;

VAN HOUTTE, m.f. (souligne l'inspiration économique du projet et résume sa portée); p. 2042;

Observations de MM. P. DE SMET, VERMEYLEN; p. 2042; La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; pp. 2042, 2043.

Vote (7 juillet 1960).

M. VERMEYLEN justifie son vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix et 53 abstentions; p. 2060.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Impôts. — IMPOTS DIRECTS (suite).

TAXE DE CIRCULATION.

Proposition de loi modifiant les lois coordonnées relatives à la taxe de circulation sur les véhicules automobiles.

Doc. - Nº 109: Proposition de loi de M. Gh. Leemans.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 479 (16 février 1960).

Projet de loi modifiant la taxe de circulation sur les véhicules automobiles.

Doc. - Nº 290: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 341: Rapport de M. van Loenhout.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (14 juin 1960).

Art. 1 à 16.

Adoptés sans observations; pp. 1687 à 1689.

Vote (14 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 48 et 2 abstentions; p. 1714.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

IMPOTS INDIRECTS.

DELAIS.

Projet de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypo-thèque et de greffe, le Code des droits de succession, le Code des droits de timbre et le Code des taxes assimilées au timbre.

Doc. - Nº 442: Rapport de M. Ligot.

Ann. - Pas de discussion générale

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 à 11.

Adoptés sans observations; pp. 2043 et 2044.

Vote (7 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 144 membres présents ; pp. 2059 et 2060.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant la perception à l'importation de certains droits d'accise.

Doc. - Nº 16: Rapport de M. Couplet.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 décembre 1959).

Art. 1 à 7. Adoptés sans observations; pp. 92 à 94.

Vote (3 décembre 1959). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; pp. 100, 101.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi tendant à promouvoir la santé publique en exonérant de droits et taxes les produits destinés à la pharmacie.

Doc. - Nº 209: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

Projet de loi concernant le régime d'accise des benzols et des produits analogues.

Doc. - Nº 459: Projet transmis par la Chambre des Représen-

DROITS D'ENREGISTREMENT.

Projet de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe et le Code des taxes assimilées au timbre.

Doc. - Nº 343: Rapport de M. Ligot.

Ann. - Discussion générale (16 juin 1960).

Discours de MM. VAN LAEYS (concernant la perception des taxes de facture lors de la vente d'un appartement, les principes du Code civil relatif à la vente ; le danger d'ordre social et économique que le projet constitue, l'exemple de la vente d'appartements avant l'achèvement et de l'insolvabilité de certains vendeurs); p. 1781;

Impôts. — IMPOTS INDIRECTS (suite).

DROITS D'ENREGISTREMENT (suite).

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les principes du droit civil, la présente loi qui est d'ordre fiscal, les abus lors de la construction d'appartements, l'assimilation d'un maître de l'ouvrage d'un appartement dans un immeuble au maître de l'ouvrage d'une maison, les droits d'enregistrement); pp. 1781, 1782;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juin 1960).

Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 1782, 1783.

Vote (16 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1826.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe et le Code des droits de timbre en ce qui concerne les actes judiciaires.

Doc. - Nº 443: Rapport de M. Ligot.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 à 39.

Adoptés sans observations; pp. 2044 à 2050.

Vote (7 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 144 membres présents ; pp. 2059 et 2060.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROITS DE SUCCESSION.

Exemption.

Proposition de loi portant exemption d'impôts en faveur des Fonds provinciaux d'aide aux familles des victimes d'accidents mortels du travail.

Doc. - Nº 82: Proposition de loi de M. de Stexhe.

Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 311
 (12 janvier 1960).

Renvoi à la commission des Finances; p. 2244 (20 juillet 1960).

TAXE DE SEJOUR.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 27 août 1959, exonérant de la taxe de séjour les ressortissants danois et norvégiens résidant en Belgique.

c. — N° 122 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 312 : Rapport de M. Camby.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (15 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1740.

Vote (15 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1755.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TAXES ASSIMILEES AU TIMBRE.

Taxe de luxe.

Proposition de loi modifiant le Code des taxes assimilées au timbre. Doc. - Nº 110: Proposition de loi de M. Gh. Leemans.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 479 (16 février 1960).

Impôts. — V. aussi Affaires étrangères.

Incidents. — V. Chambres législatives — Sénat.

Indépendants. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

I.N.R. (Institut national belge de radiodiffusion). — V. Communications/Radiodiffusion (I.N.R.)

Inspection. — V. Commerce et Industrie/Mines, minières et carrières.

Institut d'Etude économique et sociale. — V. Commerce et Industrie/Classes moyennes.

Institut International du Froid. — V. Affaires étrangères.

Interpellations.

BAERT.

Ann. - Interpellation aux Ministres de l'Intérieur et de la Défense nationale « sur la façon dont les miliciens qui, après avoir été désignés pour le contingent spécial, conformément aux dispositions de l'article 13 des lois coordonnées sur la milice, ont été ensuite reversés au contingent normal ». — Demande; p. 784 (8 mars 1960).

Discussion (16 mars 1960).

Discours de MM. BAERT (concernant la situation du milicien désigné pour le contingent spécial, déclaré provisoirement inapte, et reversé dans le contingent normal à l'expiration de son sursis, l'interprétation de la loi à l'encontre de la volonté du législateur, le droit reconnu au milicien de bénéficier du régime du contingent spécial, l'exposé des motifs de la loi de 1957 sur la milice, la concurrence de la désignation pour le contingent spécial avec le sursis, la portée de l'article 22) ; pp. 876 à 878 ;

LEFEBVRE, m.i. (concernant la jurisprudence des ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale en la matière, la portée des dispositions de la loi du 5 juillet 1957, les cas où le milicien obtient à la fois le sursis ou l'ajournement ou le milicien obtient à la fois le sursis ou l'ajournement et la désignation pour le contingent spécial, la subordination du bénéfice de la désignation pour le contingent spécial à une décision d'aptitude, la portée de l'arrêté royal du 25 septembre 1958, le principe de l'annalité du contingent et des opérations pour le former, le dépôt prochain d'un projet de loi apportant différentes modifications aux lois sur la milice); pp. 878, 879;

BAERT (déclare qu'il ne peut marquer son accord sur la thèse de l'administration ; remercie le Ministre de s'être déclaré d'accord pour modifier la loi) ; pp. 879, 880 ;

L'incident est clos.

Interpellation au Ministre de la Défense nationale « sur la perte de temps anormale, imposée aux candidats officiers de réserve, qui pendant de nombreux mois doivent attendre leur appel sous les drapeaux ». - Demande; p. 1578 (7 juin 1960).

Discussion (19 juillet 1960).

Discours de MM. BAERT (concernant les retards dans l'appel sous les drapeaux de candidats officiers de réserve, les résultats des tests psycho-techniques d'Everberg, l'avancement de ces tests afin d'éviter des retards; propose l'appel sous les drapeaux des candidats officiers de réserve en deux levées aux mois d'août et de février); pp. 2183 à 2185;

Observations de M. DE WINTER; p. 2184;

GILSON, m.d.n. (concernant les instructions que reçoivent les candidats officiers de réserve, la nécessité de résilier à temps les sursis superflus, l'affectation du candidat officier de réserve, le passage au centre d'Everberg, l'appel sous les drapeaux des candidats non classés en ordre utile); p. 2185;

BAERT (estime que le système d'appel sous les drapeaux des candidats officiers de réserve n'est pas bon); p. 2186;

ANCOT (concernant la longue attente à laquelle sont astreints la plupart des candidats officiers de réserve); p. 2186;

DE BLOCK (concernant le pourcentage de réussite des tests psycho-techniques); p. 2186;

Interpellations. — BAERT (suite).

GILSON, m.d.n. (concernant le nombre de jeunes gens qui ne demandent pas la suppression de leur sursis dans les délais impartis, l'agréation en qualité de candidats officiers de réserve de ceux qui ont satisfait aux épreuves et sont classés en ordre utile); p. 2186;

Observations de MM. BAERT, DE WINTER; p. 2186;

DE WINTER (concernant la non-agréation de candidats qui ont réussi les tests); p. 2187;

Observations de M. GILSON; p. 2187;

L'incident est clos.

BEECKMAN (Mme-Vve VANDERVELDE).

Ann. — Interpellation au Ministre de la Justice « sur l'expulsion récente d'un mineur italien ». — Demande; p. 1186 (3 mai 1960).

Discussion (19 mai 1960).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant le cas dont il est question, les reproches faits au mineur, ses opinions communistes et ses activités, les informations recueillies, les accusations, les interventions, l'expulsion, la façon d'agir de la Sûreté, la liberté d'opinion que les Belges doivent défendre, la formule de la Ligue des Droits de l'Homme, des cas où la tranquillité publique a été compromise et même de violence qui n'ont donné lieu ni à intervention, ni à répression ou expulsion; l'arbitraire dans le cas cité, certaines pratiques de la Sûreté et les enquêtes faites à ce sujet, l'expulsion d'un journaliste italien, les critères pris en considération; proteste contre l'expulsion et contre le caractère unilatéral des mesures prises à l'instigation de la Sûreté; rappelle l'expulsion d'une dame il y a longtemps déjà; demande de n'expulser personne qu'après arrêté royal délibéré en conseil des ministres et réclame la liberté d'opinion et d'expression tour tous les travailleurs venus en Belgique); pp. 1407 à 1409;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1409;

M. MERCHIERS, m.j. (justifie l'arrêté ministériel de renvoi du mineur italien, parle des cas qui nécessitent un arrêté royal, de l'activité politique de ce mineur, de la délégation de la Ligue des Droits de l'Homme, du soi-disant « caractère unilatéral » des mesures prises par le département de la Justice, de l'hospitalité de la Belgique et des droits et devoirs des étrangers qui y résident, de certains avis émis au sujet de la police des étrangers et des lois qui régissent actuellement la matière, de la sécurité et de la tranquillité publique, de l'obligation pour l'étranger de s'abstenir de toute activité politique, de la situation du mineur expulsé et de ses possibilités de travail); pp. 1409, 1410;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1410;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la réponse du ministre et ses arguments; donne son opinion au sujet des mesures prises à l'égard du mineur et dont on discutera avec la délégation de la Ligue des Droits de l'Homme); p. 1411;

L'incident est clos.

BREYNE G.

Ann. — Interpellation aux Ministres de l'Agriculture et des Affaires économiques « sur la situation malheureuse dans laquelle se trouvent nos planteurs de houblon, par suite de l'effondrement du prix du houblon et sur les mesures à prendre par le gouvernement en vue de remédier à cette situation ». — Demande; p. 6 (10 novembre 1959).

Discussion (19 novembre 1959).

Discours de MM. G. BREYNE (concernant les pertes subies par les planteurs de houblon, les débouchés en Belgique, la qualité du houblon belge, les raisons des difficultés: expansion de la culture du houblon en Allemagne et importations d'Allemagne et de Tchécoslovaquie; les mesures proposées en vue de remédier à la situation, la proposition du Ministère des Affaires économiques de percevoir un droit de licence à l'importation du houblon, le rejet de cette proposition par le comité ministériel de coordination économique, l'appel à la solidarité des brasseurs; l'utilisation du produit d'une éventuelle taxe à l'importation en vue de l'aide aux planteurs belges, les modalités d'octroi de subsides, l'avenir de la culture du houblon); pp. 44 à 47;

Interpellations. — BREYNE G. (suite).

- FERYN (concernant l'extension de la culture du houblon dans divers pays, les prix, la qualité du houblon belge, les pourparlers avec les Ministres de l'Agriculture et des Affaires économiques, la chute des prix, l'octroi d'un subside par hectare); p. 47;
- le baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (concernant l'augmentation de la superficie consacrée à la culture du houblon, les prix moyens de revient et de vente du houblon au cours des dix dernières années, la chute des prix, l'augmentation de la production, la nécessité d'importer certaines variétés de houblon, la culture de meilleures variétés de houblon en Belgique, les obligations d'importer résultant d'accords internationaux, les mesures envisagées en vue d'aider les planteurs de houblon, la perception d'une taxe à l'importation, certaines réactions, la limitation des importations de houblon, l'octroi d'un subside calculé suivant la superficie cultivée et déclarée, l'impossibilité de faire supporter par la communauté des mesures qui ne seraient pas économiquement justifiables); pp. 47 à 50;

Observations de MM. R. DESMEDT, DE BOODT; p. 48, 49; L'incident est clos.

BUSIEAU.

Ann. — Interpellation au Ministre des Classes moyennes « sur la façon dont la loi permettant d'instaurer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et moyen commerce et de la petite industrie, du 24 décembre 1958, est actuellement appliquée ». — Demande : p. 571 (23 février 1960). — Discussion jointe à la discussion générale du budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1960.

FLAMME.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur la méthode qui a été suivie pour la désignation des régions de développement définies par l'arrêté royal du 27 novembre 1959 ». — Demande: p. 264 (22 décembre 1959). — Discussion jointe à la discussion générale du Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960.

GILLON.

Ann. — Interpellation au Ministre de l'Instruction publique « sur la protection excessive et trop unilatérale que le département accorde à des œuvres qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'art et ce au détriment d'œuvres d'un réel mérite mais qui désuet ». — Demande : Intervention de MM. GILLON (qui justifie son interpellation) et MOUREAUX, m.i.p.; l'interpellation sera jointe à la discussion du budget de l'Instruction publique; p. 706 (2 mars 1960). — M. GILLON demande qu'il n'en soit pas ainsi, la discussion de ce budget ne devant pas avoir lieu avant juin ou juillet; intervention de MM. le PRESIDENT, MOUREAUX, le baron NO-THOMB; observations de M. R. HOUBEN; pp. 1120, 1121 (6 avril 1960).

Discussion (10 mai 1960).

- M. le PRESIDENT propose au Sénat de ne pas appliquer strictement l'article 33 du règlement; p. 1264.
- Discours de MM. GILLON (concernant le déplacement de sculptures se trouvant au Musée d'art ancien de la rue de la Régence, la tardivité de la réponse à la question parlementaire posée à ce sujet, la question posée en 1957 par M. SLEDSENS à M. Collard, Ministre de l'Instruction publique de l'époque, et la réponse du Ministre, les achats d'œuvres d'art par l'Etat); pp. 1264 à 1267;
- Observations de MM. WIARD, SLEDSENS, JANSSEN, VERMEYLEN, MACHTENS; pp. 1265 à 1267;
- SLEDSENS (concernant l'achat d'œuvres d'art par l'Etat, l'encouragement préférentiel de l'art abstrait par la direction des beaux-arts, la note du directeur général des beaux-arts dans le catalogue des œuvres d'art acquises par l'Etat en 1957, le nombre d'œuvres d'art de Bruxellois, Wallons et Flamands parmi les acquisitions, le pamphlet de M. Van

Interpellations. — GILLON (suite).

Campenhout « Abstract non figuratief », la commission consultative pour les achats d'œuvres d'art, la préférence accordée aux tendances abstraites, le choix unilatéral des monodee aux tendances abstraites, le choix unhateral des monographies sur l'art belge, la révision de la politique de l'Etat en matière d'achat d'œuvres d'art, de décoration artistique des bâtiments publics et de participation d'artistes belges aux expositions à l'étranger); pp. 1267 à 1270;

Observations de MM. WIARD, VERMEYLEN, ANCOT, SMET, MOUREAUX, DOUTREPONT, DONSE; pp. 1268, 1260.

1268, 1269;

MOUREAUX, m.i.p. (déclare couvrir son administration ; con-cernant les acquisitions d'œuvres d'art faites par les musées et la direction générale des beaux-arts, le renom international de M. Langui, les acquisitions d'œuvres d'art de caractère figuratif et d'œuvres d'art abstrait, les risques qu'il faut courir dans une politique d'acquisition, la pauvreté des musées belges en ce qui concerne les œuvres d'art de 1860 à nos jours, les questions parlementaires qui avaient été posées, le déplacement d'œuvres d'art au musée de la rue de la Régence, les prix payés pour certaines œuvres d'art, la col-lection della Faille); pp. 1270 à 1272;

Observations de MM. VERMEYLEN, le baron NOTHOMB, DONSE, le PRESIDENT, WIARD, VAN CAUWE-LAERT, BUSIEAU, MACHTENS, GILLON, MOREAU de MELEN, SLEDSENS; pp. 1270 à 1272;

VERMEYLEN (concernant l'exposition annuelle des œuvres d'art acquises par l'Etat, les avis des commissions d'achat des musées, les erreurs de l'ancienne politique, la nécessité de courir un certain risque); pp. 1272, 1273;

Observations de MM. SLEDSENS, le PRESIDENT, DOU-TREPONT, ANCOT, GILLON, MOREAU de MELEN, le baron de DORLODOT; pp. 1272, 1273;

WIARD (concernant la pauvreté des musées belges dans le domaine de l'art moderne, les prix payés pour certaines œuvres inspirées d'un classicisme désuet); pp. 1273, 1274;

Observations de MM. GILLON, VAN CAUWELAERT; pp. 1273, 1274;

GILLON (concernant la part à faire entre toutes les tendances actuelles de l'art belge, l'exposition belgo-espagnole, la parti-cipation d'artistes belges aux expositions à l'étranger, le choix des œuvres par deux personnes de tendances oppo-sées); pp. 1274, 1275;

Observations de MM. MACHTENS, le baron NOTHOMB, BUSIEAU, WIARD, VERMEYLEN; pp. 1274, 1275;

MOUREAUX, in.i.p. (concernant la tendance universelle en matière d'art moderne, l'équilibre entre les tendances dans les achats de l'Etat) ; p. 1275 ;

Observations de M. GILLON; p. 1275;

VAN CAUWELAERT (concernant l'insuffisance des crédits destinés au patrimoine culturel, le rôle des conseils culturels dans ce domaine, le planning nécessaire en matière d'achats d'œuvres d'art par l'Etat, l'achat d'œuvres de toutes tendances); pp. 1275, 1276;

Observations de MM. VREVEN, VERMEYLEN, MOU-REAUX; pp. 1275, 1276;

MACHTENS (concernant la pratique d'une politique d'achat comportant certains risques, le renouvellement de la vision dans l'œuvre artistique); p. 1276;

DE BAECK (concernant le caractère parfois pénible de l'inter-pellation, le problème de l'achat d'œuvres d'art par l'Etat, les divergences de goût, les erreurs commises dans le passé); pp. 1276, 1277;

servations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, GIL-LON, BUISSERET; pp. 1276, 1277;

DONSE (concernant la prudence requise dans l'appréciation d'œuvres d'art, la nécessité d'une formation classique pour les jeunes et de leur information quant aux tendances artistiques actuelles); p. 1277;

BUISSERET (concernant la compétence du directeur général des beaux-arts, les sommes consacrées à la propagande artistique, la querelle des figuratifs et non-figuratifs); pp. 1277, 1278;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1277;

le baron de DORLODOT (estime qu'il ne faut pas se laisser impressionner par les prix cités en ce qui concerne la vente ou l'achat d'œuvres modernes); p. 1278;

Observations de M. MOUREAUX; p. 1278;

L'incident est clos.

Interpellations (suite).

HARMEGNIES.

Ann. — Interpellation au Premier Ministre et aux Ministres ut l'Intérieur et des Finances « sur les mesures qu'il s'impose de prendre d'urgence pour parer à la situation financière critique des communes ». — Demande ; p. 1186 (3 mai 1960).

Discussion (1 juin 1960).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant les difficultés financières des communes, l'interpellation de M. VREVEN, le libellé de la demande d'audience adressée au Premier Ministre, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre des Finances dans le but d'appeler l'attention sur la situation très grave de centaines de villes et communes, de demander des mesures urgentes et nécessaires, de faire des suggestions; la réponse du Premier Ministre, l'examen du problème par des commissions compétentes, leur installation en mars 1959, leur tâche et le délai de 4 mois prévu pour le dépôt de leurs conclusions: la situation actuelle; le nombre de communes déficitaires et l'aggravation de ce mal, l'attitude négative du Ministre de l'Intérieur et du gouvernement, l'examen de la proposition de loi déposée par M. De Cooman et consorts à la Chambre, la situation des grandes villes, l'effort fiscal de nombreuses communes, le vœu du Conseil du Fonds de communes tendant à obtenir la majoration du Fonds d'assistance publique, la répartition des sommes allouées par ce fonds, la charge de la modernisation des hôpitaux et du progrès médical, les promesses gouvernementales, la loi du 24 décembre 1948 dite Loi Vermeylen, le préjudice subi par les communes depuis douze ans, la répartition du Fonds des communes et le montant des quotes-parts revenant aux communes, l'accroissement des charges et devoirs qui leur sont imposés par le gouvernement, la mise au travail des chô-meurs, la création d'activités économiques nouvelles, les comptes à régler par les communes, les dépenses qui résulte-ront de l'application de la loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire; espère que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent pour assainir la situation des communes déficitaires); pp. 1508, 1510;

EYSKENS, p.m. (déclare que le gouvernement prendra toutes ses responsabilités ; explique la remise de l'interpellation due à l'état de santé du Ministre de l'Intérieur ; répond au discours de l'interpellateur concernant la situation désastreuse d'une de l'interpellateur concernant la situation désastreuse d'une série de communes, la dégradation de la situation financière ces dernières années et l'aggravation en 1960, l'impossibilité pour certaines communes de payer leurs factures ou régler leur compte avec la C.A.P., les demandes d'avances sur le montant de leur guote-part au Fonds des communes, l'étude du problème par une commissica spéciale mixte qui n'a pas déposé de conclusions définitives, l'évolution des déficits globaux des communes depuis 1948, la loi Vermeylen, les arriérés dus aux communes, l'accroissement du nombre de communes définiteires denuis 1953, l'effort des communes définiteires denuis 1953, l'effort des communes communes déficitaires depuis 1953, l'effort des communes pour trouver des rendements fiscaux plus importants, l'évo-lution des additionnels à la contribution foncière, les causes de la situation déficitaire des communes qui pour cela ne sont pas mal gérées : ressources trop faibles, progression des dépenses communales, coût du personnel (traitements, pen-sions, retenues), investissements, charges de la dette dans les grandes et dans les petites communes, charges d'assistance publique et hôpitaux, charges supportées en lieu et place de les, quote-part dans le bénéfice réalisé par les régies d'électricité); la solution proposée par l'interpellant mais irréalisa-ble : déficit à combler par l'Etat; les mesures envisagées pour l'assainissement : effort de l'Etat et des communes prépour l'assaintssement : effort de l'Etat et des Coninness processes par la déclaration gouvernementale de 1958 ; le problème du Fonds des communes, les fluctuations, la quote-part des communes fixée à un neuvième du rendement des impôts, l'extension de la matière fiscale locale, la reprise par l'Etat de certaines dépenses mises à charge des communes, la dotation et la répartition du Fonds des communes, les mesures de déconcentration prévues dans le projet déposé à la Chambre, l'approbation du cadre des fonctionnaires communaux, la rationalisation du système des grades, des rémunérations et des pensions et les projets déposés à ce sujet, le contrôle des budgets et des propositions de dépenses, une meilleure coordination, la fusion des communes, le contrôle de tutelle en matière de dépenses d'assistnce publique, le maintien d'une fonds spécial d'aide pour certaines communes, le recours à un emprunt de consolidation pour apurer les anciens déficits, le regroupement des communes, le retour à une fiscalité directe, l'exécution du programme gouverne-mental); pp. 1510 à 1515;

Interpellations. — HARMEGNIES (suite).

Observations de MM. HARMEGNIES, VAN HOUTTE, DELMOTTE, BUSIEAU, VERMEYLEN, MACHTENS, LACROIX, DE BOODT; pp. 1511 à 1514;

VERMEYLEN (concernant les rares abus dans l'administration des communes; les causes de leur déficit: modernisations d'après guerre; l'examen de la dette par tranches de communes, la modification de la nature des charges depuis 1949; travaux indispensables, assistance publique dans les grandes et dans les petites communes, traitements et pensions du personnel communal; les solutions annoncées par le Premier Ministre: reprise de certaines charges par l'Etat — locaux et personnel de justice, voies de grande communication, tribunaux de police; le cadre du personnel communal, la fusion des communes, l'exemple de la Hollande, le régime financier des communes en Belgique et en Hollande, la responsabilité des administrateurs communaux de leur gestion financière, la situation avant et après 1949, la création du Fonds des communes, les interventions, le financement et les fluctuations des tranches de ce Fonds, les critères de répartition, le rétablissement des additionnels et partant d'une inégalité supprimée par la loi de 1949; la séparation des fiscalités communale et de l'Etat; la solution du problème par l'augmentation du Fonds des communes et la remise à charge de l'Etat des dépenses nationales); pp. 1515 à 1517;

Observations de MM. SLEDSENS, MACHTENS, BUSIEAU, EYSKENS: pp. 1515, 1516:

DE BRUYNE (concernant les suggestions faites en 1957 par M. Meyers, à l'époque échevin de Hasselt, concernant le Fonds des communes, le financement de ce fonds et son adaptation à la conjoncture, les critères de sa répartition et la quote-part revenant aux communes, la proposition du Premier Ministre d'accorder une fiscalité plus large aux communes et les arguments développés par M. VERMEY-LEN, la fusion des communes, la situation financière et fiscale d'une grande ville et celle des communes limitrophes, l'exemple d'Anvers et des communes limitrophes en cas de fusion; le prêt accordé aux quatre grandes villes destiné pour moitié à couvrir les déficits des services ordinaires, la possibilité d'octroi de prêts analogues à d'autres communes, la reprise par l'Etat des frais de greffe et de parquet des tribunaux de police, le montant des crédits au 10 avril 1960, les mesures gouvernementales envisagées pour aider les communes au cours de l'année 1960 et éviter une situation catastrophique); pp. 1517, 1518;

GODIN (concernant la part de responsabilité des administrateurs communaux dans la situation financière des communes, des exemples, l'héritage de situations pénibles, la loi Vermeylen; le déficit des grandes villes, la situation des petites communes, l'institution de services communes à plusieurs communes, la possibilité de dérogations pour les petites communes pour l'exécution de certains travaux publics — réfection des routes ou amélioration d'un hôpital; la reprise par l'Etat des voies de grande communication); p. 1518;

Observations de MM. YERNAUX, HARMEGNIES; p. 1518;

DELMOTTE (concernant la dégradation de la situation des communes à partir de 1952, les « rentrées d'arriérés » dont parle le Premier Ministre, la situation financière de l'Etat et celle des communes, l'équilibre budgétaire des communes, les petites communes qui ne peuvent équilibrer leur budget, l'augmentation des dépenses des communes en rapport avec la hausse du coût de la vie, l'égalité des traitements communaux et ceux de l'Etat réglée par arrêté du 10 janvier 1947, le cadre du personnel communal, les emprunts, les travaux publics, la reprise par l'Etat des voies de grande communication, le but de la proposition de loi qu'il a déposée à ce sujet, la réduction des dépenses dans les budgets communaux, la charge de l'entretien des bâtiments communaux ; les centimes additionnels, le Fonds des communes, la matière taxable, l'administration ; la fusion des communes et ses conséquences financières, les petites communes non viables) ; pp. 1518 à 1520 ;

Observations de MM. EYSKENS, VERSE; p. 1519, 1520;

HARMEGNIES (concernant les discours du Premier Ministre et de M. VERMEYLEN, l'urgence et la gravité du problème, remercie M. LEFEBVRE, Ministre de l'Intérieur, d'avoir assisté au débat malgré son état de santé); p. 1520;

EYSKENS, p.m. (concernant la situation financière de l'Etat et des communes, la responsabilité des administrateurs communaux, les contradictions des orateurs, la nécessité d'une réforme fondamentale, le regroupement des communes et l'instauration d'une fiscalité directe, les efforts indispensables); p. 1520;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 1520;

L'incident est clos.

Interpellations (suite).

HERCOT.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur les dégâts causés par les travaux d'exploitation minière de la S.A. des Charbonnages du Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis ». — Demande ; p. 422 (9 février 1960). — Discussion jointe à la discussion générale du Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960.

LEYNEN.

Ann. — Interpellation au Ministre de l'Intérieur « sur les raisons pour lesquelles il n'a pas encore été procédé à la nomination du bourgmestre de Zonhoven ». — Demande; p. 339 (13 janvier 1960). — Retire son interpellation, celle-ci étant devenue sans objet; p. 345 (26 janvier 1960).

LEYSEN.

Ann. — Interpellation au Ministre de la Santé Publique et de la Famille « sur les conséquences sur le plan économique de l'arrêté royal du 24 décembre 1959, publié au Moniteur belge du 28 janvier 1960 ». — Demande; p. 647 (25 février 1960).

Discussion (15 mars 1960).

Discours de MM. LEYSEN (concernant l'importance de l'apiculture dans l'économie du pays, le rôle des abeilles dans la culture fruitière, les conséquences, notamment au point de vue économique, d'une application stricte de l'arrêté royal du 24 décembre 1959, le développement de l'apiculture dans d'autres pays d'Europe, les dangers de piqûre par les abeilles, les propriétés thérapeutiques de ces piqûres, demande la modification de l'arrêté); pp. 871, 872;

DEMARNEFFE (appuie M. LEYSEN et insiste sur l'importance économique de l'apiculture) ; p. 872 ;

MEYERS, m.s.p.f. (concernant les dispositions protégeant contre les inconvénients de l'apiculture, les plaintes formulées au cours des dernières années, les conséquences de l'arrêté en cause; annonce une modification de l'arrêté et donne un aperçu des dispositions qu'il envisage); pp. 872, 873;

Observations de M. LEYSEN; p. 873;

LEYSEN (concernant le nombre de colonies d'abeilles qui devront être détruites; se déclare satisfait de la réponse du Ministre); p. 873;

Observations de MM. MEYERS, le PRESIDENT; p. 873; L'incident est clos.

MOLTER.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur la situation difficile dans laquelle se trouve le secteur de l'exploitation des salles de cinéma, la menace de grève projetée par les propriétaires de ces salles et les répercussions de cette situation sur la production cinématographique belge ». — Demande: p. 467 (11 février 1960). — Discussion jointe à la discussion générale du Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960. — En l'absence de M. Molter, à l'étranger, l'interpellation a été développée par M. Wiard.

MOULIN.

Ann. — Interpellation au Ministre de l'Intérieur « sur les conditions étranges qui ont précédé la nomination du bourgmestre de Saint-Sauveur (arrondissement d'Ath) ». — Demande; p. 156 (8 décembre 1959).

Discussion (22 décembre 1959).

Discours de MM. MOULIN (concernant la présentation d'un candidat bourgmestre par une majorité libérale-P.S.C., le désistement de ce candidat à la suite d'un vote émis en conseil communal, la conclusion d'un accord entre élus du P.S.B. et du P.S.C., la présentation d'un nouveau candidat, la nomination comme bourgmestre du candidat proposé par la précédente majorité); p. 270;

LEFEBVRE, m.i. (répond à l'interpellateur; donne des précisions concernant le déroulement des faits, souligne l'accord entre le bourgmestre et les échevins); pp. 270 à 272;

Observations de M. MOULIN; pp. 271, 272;

L'incident est clos.

Interpellations (suite).

NOEL.

- Interpellation aux Ministres des Affaires économiques et du Travail sur «les mesures qu'ils comptent prendre en vue d'établir clairement les responsabilités dans la catastrophe de Marcinelle et de réparer les préjudices subis par les familles des victimes». — Demande; p. 6 (10 novembre

Discussion (2 décembre 1959).

Discours de MM. NOEL (concernant l'émotion causée par l'acquittement des prévenus, les conditions dans lesquelles ont été menées les deux enquêtes non judiciaires, le rôle de l'administration des mines, la première enquête faite par la direction de Charleroi du Corps des mines, la présence de fonctionnaires de l'administration des mines dans la comde fonctionnaires de l'administration des mines dans la com-mission d'enquête composée par le gouvernement, les rap-ports déposés par le Corps des mines et la commission d'enquête, le rapport des experts, la mise en prévention de fonctionnaires ayant participé aux enquêtes, l'attitude de l'administration des mines, l'indépendance du Corps des mines à l'égard des exploitants); pp. 74 à 76;

YERNAUX (concernant l'émotion provoquée par le jugement du tribunal de Charleroi, les responsabilités, la rupture de la canalisation d'huile de la balance, la non-réalisation de la fusion des puits de Monceau et de Marcinelle, la sécurité dans les mines, l'indemnisation des victimes de Marcinelle); pp. 76, 77;

BEHOGNE, m.t. (concernant les objections formulées par M. NOEL quant à la présence de membres du Corps des mines dans les commissions d'enquête, l'action de la justice, le concours apporté par l'administration à la justice, l'amé-lioration de la sécurité dans les mines, le contrôle de l'appli-cation des règlements, la prévention, l'indemnisation des victimes, l'application de la loi sur les accidents du travail, le mouvement de solidarité envers les victimes); pp. 77, 78;

Observations de MM. HERCOT, le PRESIDENT, ORBAN, DE BLOCK; p. 78;

NOEL (concernant l'intervention du Corps des mines dans l'enquête, le memorandum des parlementaires communistes en 1956, la communication tardive aux parties civiles d'un document émanant de l'administration des mines); pp. 78, 79;

YERNAUX (concernant la sécurité dans les mines); p. 79;

ROLIN (concernant l'enquête, l'entrée d'ingénieurs du Corps des mines au service de charbonnages, la communication d'un document de l'administration des mines à la défense sans communication à la partie civile et au parquet; demande que le ministre compétant vérifie la chose); p. 79;

Observations de MM. DETHIER ; p. 79 ; NOEL, TROCLET. ORBAN.

BEHOGNE, m.t. (concernant le passage d'un ingénieur du Corps des mines à l'industrie privée, l'absence de communi-cation d'un document à toutes les parties); p. 80;

Observations de MM. VAN CAUWELAERT, NOEL, ORBAN, ROLIN; p. 80;

GILLON (concernant la communication d'un document à la seule défense); p. 80;

VAN BUGGENHOUT (concernant la composition des commissions d'enquête et la façon dont l'enquête fut menée); p. 80;

Intervention de MM. le PRESIDENT (concernant la continuation de l'interpellation); p. 80;

GILLON (concernant l'utilité d'une déclaration du Ministre de la Justice); p. 80;

Observations de MM. le PRESIDENT, NOEL; p. 80;

PRESIDENT (estime qu'il n'est pas souhaitable que le Ministre de la Justice soit interpellé comme tel) ; p. 81.

Reprise de la discussion (22 décembre 1959).

Discours de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant la communication par l'Administration des Mines des procès-verbaux de la commission d'enquête, la présence d'un ingénieur du Corps des mines au sein de la commission d'enquête, le passage de cet ingénieur dans le secteur privé); pp. 260, 261;

NOEL (concernant la communication d'un rapport Balland à la défense des prévenus de Marcinelle, la communication du rapport Jacquemain au parquet, la transmission tardive des documents au procureur du Roi, le caractère confidentiel de ces documents, la nomination d'un fonctionnaire prévenu dans le procès de Marcinelle comme secrétaire du Conseil supérieur de la sécurité minière, le caractère de provocation de cette nomination); pp. 261 à 263;

Interpellations. -- NOEL (suite).

Observations de MM. VAN DER SCHUEREN, de STEXHE, le PRESIDENT, ROLIN; pp. 262, 263;

de STEXHE (concernant le déroulement du procès de Marcinelle, l'instruction judiciaire, la communication tardive de certains documents, leur importance, l'indemnisation des victimes, l'intervention du Fonds provincial du Hainaut, la taxa-tion du capital de ce Fonds constitué comme association sans but lucratif, la sécurité dans les mines); pp. 265 à 267;

Observations de MM. NOEL, VERMEYLEN, le PRESIDENT. ROLIN, LACROIX, BUSIEAU, FLAMME; p. 266, 267;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant l'ampleur du dossier de la catastrophe de Marcinelle, la nomination d'un ingénieur prévenu dans le procès comme secrétaire de la commission de la sécurité des mines); pp. 267, 268;

Observations de MM. VERMEYLEN, ROLIN, FLAMME, BUSIEAU, P. DE SMET; p. 268;

GILLON (concernant l'impartialité de la magistrature et du barreau belges); p. 268;

Observations de M. NOEL; p. 268;

ROLIN (concernant la nomination incriminée, le défi à la justice; dépose un ordre du jour); pp. 268, 269;

Observations de M. NOEL; p. 269;

DE BAECK (concernant la nomination ; propose que l'interpellation ne soit pas close et que le ministre puisse répondre le lendemain) ; p. 269 ;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, VAN DER SCHUEREN: p. 269.

Reprise de la discussion (23 décembre 1959).

Discours de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant la situation personnelle du fonctionnaire mis en cause, les fonctions de secrétaire au Conseil supérieur de la Sécurité minière, sa décision de muter le fonctionnaire en cause à un autre service); p. 305;

GILLON (concernant la décision du ministre, la confiance que lui conserve la majorité, le maintien de l'ordre du jour déposé par M. ROLIN); p. 306;

BUSIEAU (concernant la mission des secrétaires du Conseil supérieur de la Sécurité minière, la responsabilité du ministre dans la nomination incriminée); p. 306;

NOEL (concernant les sanctions à prendre contre l'Administration des Mines, la situation des secrétaires au sein du Conseil supérieur de la Sécurité minière); pp. 306, 307;

Observations de MM. R. HOUBEN, VAN DER SCHUEREN, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, SLEDSENS, ROLIN; p. 307;

ROLIN (concernant l'erreur commise par l'affectation du fonc tionnaire en cause à un service central de contrôle de la sécurité minière, l'attitude de l'Administration des Mines; retire son ordre du jour); pp. 307, 308;

P. DE SMET (dit que le groupe P.S.C. donne sa confiance au ministre; rend hommage à M. ROLIN); p. 308;

L'incident est clos.

Ann. - Interpellation urgente au Ministre des Affaires économiques « sur la fermeture de plusieurs charbonnages du Borinage et notamment de celle du siège du Rieu-du-Cœur prévu comme puits expérimental par la nouvelle société». — Demande; puits expérimental par la nouvelle société». — Demande; p. 660 (1 mars 1960). — Discussion jointe à la discussion générale du Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1960.

ROLIN.

Ann. — Interpellation au Ministre de la Justice « sur les conditions dans lesquelles il a pris, le 5 mai, un arrêté ministériel de renvoi à l'égard de trois Algériens, arrêtés le 23 avril au moment où ils franchissaient la frontière et qui avaient introduit le 27 avril une demande tendant à se faire reconnaître le statut de réfugié politique ». - Demande ; p. 1488 (31 mai 1960).

Addendum: « ainsi que la communication aux autorités françaises des documents trouvés sur les mêmes détenus ainsi que sur le nommé Arbaoui dans les conditions relevées dans ma question parlementaire du 10 mai 1960 »; p. 1687 (14 juin 1960).

Discussion (15 juin 1960).

Discours de M. ROLIN (concernant la loi du 28 mars 1952, l'interprétation de l'article 4 de la loi par le Ministère de la Justice, l'arrêté royal du 3 décembre 1953, l'arrêt de la Cour de Cassation du 15 juin 1959; l'interrogatoire de détenus algériens par des gendarmes français en Belgique,

Interpellations. — ROLIN (suite).

l'initiative prise par des gendarmes belges de communiquer à la gendarmerie française des documents trouvés sur l'un des Algériens arrêtés; la demande d'extradition des Algériens, le caractère politique des faits qui leur sont reprochés); pp. 1745 à 1748.

Reprise de la discussion. — Renvoi en commission d'un ordre du jour (16 juin 1960).

Discours de MM. MERCHIERS, m.j. (concernant les circonstances de l'arrestation des Algériens, les raisons qui ont motivé la prise d'un arrêté de renvoi, la base légale de cet arrêté, le danger que la présence des Algériens constituait pour l'ordre public, la consultation de la commission des étrangers, l'avis du Conseil d'Etat, la présence d'une police étrangère lors de l'interrogatoire des Algériens; pp. 1786 à 1789:

Observations de M. ROLIN; pp. 1787 à 1789;

ROLIN (concernant le dossier relatif aux Algériens arrêtés, les attentats contre des agents du F.L.N., l'interprétation de la loi de 1952 et de l'arrêté du 3 décembre 1953, l'arrêt prononcé par la Chambre des mises en accusation dans l'affaire des trois Algériens; donne lecture d'une motion); pp. 1789 à 1791;

Observations de MM. MERCHIERS, P. DE SMET; pp. 1790, 1791;

P. DE SMET (propose de renvoyer l'ordre du jour de M. RO-LIN à la commission de la Justice pour examen du premier paragraphe); p. 1792;

Observations de M. ROLIN; p. 1792;

MERCHIERS, m.j. (se rallie à la proposition de M. DE SMET); p. 1792;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1792;

Le 1° de l'ordre du jour est renvoyé à la commission de la Justice; le 2° de l'ordre du jour est adopté; p. 1792.

VAN IN.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques et au Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi « sur : 1º la situation de l'industrie diamantaire en Campine ; 2º la répartition des diamants bruts ; 3º les accords conclus avec la « Diamond Trading Company » de Londres ; 4º la production respective du diamant industriel et de diamants de parure au Congo Belge ; 5º les accords conclus avec la Forminière ».

Discussion (19 novembre 1959).

Discours de MM. VAN IN (concernant la situation de l'industrie diamantaire en Belgique et particulièrement en Campine, la diminution du nombre de travailleurs occupés dans cette industrie, le chômage en Campine, le mode de répartition du diamant brut, l'écoulement vers l'étranger d'une bonne partie des diamants bruts destinés à la Belgique, les accords conclus avec la Diamond Trading Cy de Londres, l'ouverture d'un bureau de vente du diamant brut à Anvers; pose plusieurs question concernant la production de diamant brut au Congo et les fournitures de diamant faites par Londres, la fourniture directe de diamant brut à l'industrie de la Campine, les mesures à prendre en vue de la taille en Belgique du diamant brut qui lui est fourni, le contrôle sur la proportion de diamant de parure et de diamants bruts); pp. 37, 38;

DE BAECK (concernant la nécessité de l'intervention du gouvernement dans le commerce du diamant, les questions qu'il avait posées en 1956 au Ministre des Colonies au sujet des fournitures de la Forminière à la Diamond Corporation, la part de la communauté belge dans la Forminière, la réponse du Ministre de l'époque, la différence entre les prix de vente de la Forminière et de la Diamond Corporation, les bénéfices des courtiers en diamants); pp. 38, 39;

MOLTER (concernant l'évolution de l'industrie diamantaire, le monopole du bureau de vente de Londres, notre position à l'égard de ce bureau, la qualité moindre du diamant brut fourni, la valeur de la production congolaise, le triage du diamant avant son départ du Congo, la responsabilité de la Belgique dans la conclusion de nouveaux contrats, l'assainissement nécessaire du commerce du diamant, le contact direct entre fabricants et bureau de vente, l'incidence du Marché commun); pp. 39, 40;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant une éventuelle réunion des représentants des milieux intcressés au cabinet du ministre, les conditions de création de la Diamond Trading Corporation, le quasi-monopole de cet organisme, les difficultés qu'il provoque en Belgique, le chômage dans

Interpellations. — VAN IN (suite).

l'industrie diamantaire, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée ; les causes des difficultés : création de nouveaux centres diamantaires, mesures protectionnistes, développement de l'utilisation du diamant industriel, atmosphère économique défavorable ; le nombre de carats de diamant livrés par Londres à la Belgique, la proportion de diamants de joaillerie et de diamants industriels, la quantité de pierres qui peut être travaillée en Belgique, l'achat dune plus grande quantité de diamants à Londres, les mesures en vue de combattre les fraudes possibles, le prélèvement d'une taxe sur le diamant brut à l'importation, l'approvisionnement direct de Londres des industriels diamantaires campinois, l'ouverture à Anvers d'un marché de diamants congolais bruts, la production de diamants du Congo, les conditions de leur vente à Londres et les prix, la proportion des diamants de joaillerie, le tri du diamant, les clauses de protection du marché d'Anvers) ; pp. 40 à 43;

Observations de M. DE BAECK; p. 43;

VAN IN (concernant la réunion au cabinet du ministre); p. 43. L'incident est clos.

VREVEN.

Ann. — Interpellation au Premier Ministre « sur la situation générale et la politique gouvernementale » — Demande ; p. 1258 (5 mai 1960).

Discussion (18 mai 1960).

Discours de MM. VREVEN (concernant la raison et le but de son interpellation, la gravité de la situation, la politique gouvernementale fondée sur l'intérêt du pays, la création d'un climat de confiance, l'actuel gouvernement de coalition; l'augmentation du plafond des rémunérations pour le calcul des retenues de la sécurité sociale, l'effort d'adaptation pour la mise en route du Marché commun, la récession économique mondiale, l'action gouvernementale, la situation économique actuelle, le secteur charbonnier, le chômage, le revenu national; les raisons du malaise actuel: incompréhension des motifs et arguments qui ont inspiré certaines décisions gouvernementales à cause du manque d'information en matière financière, craintes du pays, — ensuite des débats sur les questions politiques, — sur l'efficacité de nos institutions et le rôle joué par les groupes de pression, série de problèmes très graves, notamment l'évolution de la situation économique de la Belgique depuis la guerre, la crise charbonnière, les événements du Congo; l'orientation à donner à notre politique sociale; le progrès social, l'expansion économique, les exportations, la politique de hauts salaires, les divers secteurs de la sécurité sociale, les répercussions de la politique actuelle sur notre position au sein du Marché commun et la situation sur le plan strictiment national, l'assurance maladie-invalidité, les abus dans le secteur chômage, le salaire indirect, la nécessité d'un inventaire objectif des ressources et dépenses que notre économie peut supporter dans le domaine social, nos possibilités concurrentielles, la stabilité d'emploi; l'évolution de nos budgets et l'accroissement de la dette publique qu'elle entraîne, l'incidence budgétaire du pacte scolaire, la révision de nos obligations militaires et de la défense nationale; la répercussion de l'évolution de nos rapports avec le Congo, la situation au Congo, la crise d'autorité, notre politique à l'égard du Congo; l'inquiétude quant au sort de notre pays, les solutions possibles aux prob

Observations de MM, DELMOTTE, HARMEGNIES, LEMAL, le PRESIDENT, DOUTREPONT, YERNAUX, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. BUSIEAU, FLAMME, VANDER BRUGGEN, ROLIN, NOEL; pp. 1385 à 1390;

P. DE SMET (concernant le malentendu au sujet du « coup monté » entre les présidents des deux groupes de la majorité pour interpeller le gouvernement; la déclaration gouvernementale de novembre 1958 et le palmarès des points déjà réalisés; certains problèmes pour lesquels le gouvernement a failli à sa tâche: élaboration de la politique paritaire et assainissement de la sécurité sociale, séquelles de la répression; la maladresse du gouvernement quant aux projets relatifs à la répression et la consultation des milieux patriotiques, les critiques à l'adresse du Premier Ministre, la presse, reflet de l'opinion publique, l'influence des groupes de pres-

Interpellations. — VREVEN (suite).

sion, l'immobilisme gouvernemental, la réalisation du programme gouvernemental résultant d'un compromis entre les partis formant la coalition majoritaire, les décisions politiques du parlement, le travail parlementaire, l'absentéisme, le «sens politique», l'attitude de l'opposition, les actes positifs que l'on attend du gouvernement; exprime la confiance de l'aile P.S.C. au gouvernement de M. EYSKENS); pp. 1390 à 1392;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. ROLIN; pp. 1390, 1391;

EYSKENS, p.m. (concernant l'élaboration de la politique paritaire dans les secteurs de la sécurité sociale, le reproche fait au gouvernement quant aux projets relatifs à la répression de di consultation des associations patriotiques; les critiques de M. VREVEN quant à l'action gouvernementale, les questions fondamentales restées sans solution, le programme inscrit à la déclaration gouvernementale de 1958, les réalisations de la consultation de l'action de l'acti tions; le temps consacré au problème du Congo et son indé-pendance, la situation au Congo, l'allusion à l'évacuation de la population blanche, les responsabilités et devoir de chacun; la situation financière, les reproches d'immobilisme que l'ora-teur combat en citant des exemples, les lois votées pour l'enseignement, la recherche scientifique, les lois politiques l'expension économique, les lois politiques et fiscales, la réforme de l'armée, la relance économique, les lois pour l'expansion économique, le programme social, la politique des prix, l'index, la reprise économique de la Belgique; la dette publique, les finances publiques, le budget cyclique, l'équilibre budgétaire; la programmation générale des travaux publics; la situation des indépendants, l'agriculture; le pouvoir concurrentiel du pays, le prix du charbon et de la haute tension; le problème financier: réforme fiscale, élimination de certaines discriminations, réforme administraelimination de certaines discriminations, reforme administra-tive, réforme des finances communales, assainissement de la S.N.C.B. et du secteur charbonnier; la situation économique du pays: production, commandes, ventes, immeubles profes-sionnels, exportations, stabilité des prix et du coût de la vie, chômage; les prévisions budgétaires, les recettes fiscales, l'équilibre budgétaire, l'accroissement de la dette publique et son rapport avec le revenu national, les déficits laissés par les budgets antérieurs, le rythme des emprunts, l'épuration du budget extraordinaire, l'assainissement des finances, la réforme administrative, la révision du régime des pensions, les dépenses pour l'enseignement ensuite de l'application du pacte scolaire, la politique de fermeture de certains charbonnages, la suppression des lignes non-rentables des chemins de fer, le personnel de la S.N.C.B., les problèmes du secteur social et notamment des allocations familiales, l'adaptation du plafond et le déficit de l'assurance maladie-invalidité et la situation dans les pays voisins, le secteur chômage, l'influence des groupes de pression et la responsabilité du gouvernement; les initiatives et le dynamisme et les réalisations du gouvernement); pp. 1393 à 1399;

Observations de MM. DOUTREPONT, HARM FLAMME, VANDER BRUGGEN, ROLIN, BUSIEAU, ANCOT; pp. 1394 à 1397; HARMEGNIES,

BUSIEAU (concernant le caractère curieux et insolite de l'interpellation et la détermination du programme gouvernemental pour la seconde moitié de la législature, l'opposition socialiste, la conférence de presse du Premier Ministre quant à l'amélioration de la situation économique; ses trois « omis-sions »: l'amélioration de la situation économique pas seulement en Belgique, situation charbonnière, inquiétante situation du chômage; la comparaison des années 1958 et 1960 aux points de vue production et chômage et sa signification; la politique de l'emploi, la situation financière, les recettes fiscales, l'accroissement de la dette publique, les déclarations de M. JANSSEN à ce sujet (discours du 2 mars), la Trésorerie; l'allusion à la politique d'expansion économique régionale faite dans la déclaration gouvernementale du 13 novembre 1958, la situation dans le Borinage et l'action gouvernemen-tale, les entreprises nouvellement implantées, l'usine de Nimy, la création d'emplois nouveaux et les licenciements, la régres sion dans le Borinage et la comparaison entre cette région et le Nord de la France, l'article du Professeur Romus de Liège sur l'effort de l'Angleterre en matière de reconversion régionale, l'optimisme du Premier Ministre comparé aux extraits d'articles publiés par «La Relève» et par «Le Monde» et à la résolution votée par le Mouvement ouvrier chrétien; le rôle de l'opposition et la planification — programme voté au congrès socialiste en septembre 1959 remède préconisé, la décadence d'un certain régime économique, la planification en Russie; dit que le Gouvernement de M. EYSKENS a perdu la confiance du pays et conclut par un autre article de presse de « La Relève »); p. 1399 à 1403; Observations de MM. P. DE SMET, ROLIN, VREVEN, HARMEGNIES, DONSE, le PRESIDENT, REMSON, Interpellations. — VREVEN (suite).

FLAMME, EYSKENS, VAN HOUTTE, R. HOUBEN; pp. 1399 à 1402;

VERMEYLEN (concernant les interventions de MM. VRE-VEN et P. DE SMET, l'optimisme systématique et l'immobilisme du Premier Ministre, l'interpellation du ment par un membre de la majorité, l'expression de M. VRE-VEN qui a fait appel à « des hommes », le « régime du ven-dredi », le discours du Premier Ministre au Conseil Central de l'Economie comparé à sa réponse à l'interpellation, le reproche « immobilisme du gouvernement », le choix entre les diverses solutions pour « renverser la vapeur », le régime des pensions, le système de la sécurité sociale, l'action des groupes de pression et l'exemple en matière d'incivisme, l'association des œuvres patriotiques à l'action de l'Exécutif et l'amendement par le gouvernement de certaines lois trai-tant de la répression, les dossiers des dommages-intérêts aux inciviques et l'information du Parlement, l'influence des groupes de pression sur un gouvernement faible, le déséquilibre budgétaire et l'application du budget cyclique, l'attitude du gouvernement en ce qui concerne le problème du Congo, l'aperçu de la situation depuis les événements du 4 janvier 1959, la non-information, la non-consultation des socialistes par exemple lors de la démission de M. VAN HEMELRIJCK et la nomination du troisième ministre au Congo, la Conférence de la Table Ronde, l'application de la législation sur les libertés fondamentales au Congo, le pouvoir du conseil exécutif et du troisième ministre du Congo, l'esprit civique dont l'opposition fait preuve, le courage et la netteté de la politique gouvernementale demandés par l'interpellateur); tique gouvernementale pp. 1403 à 1405;

Observations de MM. FLAMME, P. DE SMET, VREVEN, HARMEGNIES, VAN HOUTTE, EYSKENS; p. 1403 à 1405:

NOEL (concernant l'interpellation et le discours de M. P. DE SMET, quelques phrases de M. VREVEN; la signature du pacte social entre représentants de la F.I.B. et ceux des grandes organisations syndicales et la non-participation du gouvernement à ces tractations, les réactions des agents des services publics, la disproportion entre les bénéfices patronaux et ce qu'ils « donnent » aux travailleurs, la série de revendications qui restent en suspens, l'organisation de la conférence économique et sociale, la réduction des dépenses notamment en matière de défense nationale et des revendications sociales dont parle M. VREVEN, les accords de productivité, la situation dans le Borinage); pp. 1405, 1406;

Observations de M. VREVEN; p. 1406.

Reprise de la discussion (19 mai 1960).

Discours de M. DELMOTTE (concernant le but poursuivi par le parti libéral en interpellant le gouvernement, le discours de M. P. DE SMET, la politique du gouvernement, l'opinion de l'interpellateur quant à la réduction des dépenses sociales, les charges résultant de l'application du pacte scolaire, e'entrée des libéraux dans le gouvernement et les exigences de cette fraction minoritaire; l'intervention de l'Etat, des employeurs et des employés dans les charges sociales, la nécessité pour la fraction libérale de déposer un ordre du jour de méfiance à l'égard du gouvernement ensuite de l'in-terpellation, le danger du renforcement des petits partis, la nature des mesures d'assainissement budgétaires ou autres dont parlait M. EYSKENS, les problèmes sociaux, les dépenses d'ordre social, la charge des emprunts, l'influence des groupes de pression politiques et autres); pp. 1411, 1412;

Un ordre du jour de confiance est déposé par M. P. DE SMET et Mme CISELET; p. 1412.

Discours de MM. SERVAIS, m.p.s. (concernant les problèmes sociaux ; le chômage en Belgique et à l'étranger, le chômage des femmes et les abus; la situation de l'assurance maladie-invalidité, les abus, l'évolution des dépenses et l'augmen-tation permanente des charges de ce secteur, l'accueil réservé au projet de loi relatif à l'A.M.I. déposé à la Chambre, la constitution d'un groupe de travail pour examiner le pro-blème et chercher une solution acceptable pour tous, l'acpoint de certaines prestations, l'extension des soins médicaux, les indemnités journalières primaires, le contrôle des médecins-conseils des mutualités et certaines mesures prises pour l'efficacité de ce contrôle, les spécialités pharmaceutiques, les spécialités remboursables et le contrôle des prix par une commission spécialisée, les facultés du médecin en cas de suppression d'une spécialité, le corps médical; d'autres mesures qui seront prises à bref délai pour assainir le secteur A.M.I., le fonctionnement de l'assurance maladie-invalidité et la responsabilité de toutes les catégories de personnes intéressées, l'attente de propositions spontanées des milieux intéressés; la tâche du groupe de travail); pp. 1412 à 1415: maceutiques, les spécialités remboursables et le contrôle des à 1415;

Interpellations. — VREVEN (suite).

Observations de MM. DE BLOCK, VREVEN, MOULIN, REMSON; pp. 1412 à 1415;

MOTZ (concernant l'interpellation qui a permis un examen général de la politique gouvernementale et de la situation économique et sociale; l'ère coloniale belge et l'ère du Marché commun; les grandes périodes de l'histoire de notre pays depuis 1914, la responsabilité de la nation et le régime d'abandon et de facilité, la politique future, l'accusation d'avoir interpellé pour « renverser la vapeur »; déclare au nom du parti libéral que le progrès social doit être continu; parle de la contraction du revenu national et d'une période d'adaptation difficile suite aux événements du Congo; de la réalisation du Marché commun, des efforts de la Belgique pour aider l'industrie et résister aux nouvelles concurrences; des problèmes économiques des classes moyennes et des courants d'opposition; de la politique congolaise du gouvernement; de la politique charbonnière; de la reconversion; de la réduction des dépenses pour la S.N.C.B.; de la politique des prix; des groupes de pression; des promesses du Premier Ministre quant à l'exécution de certaines réformes; de la production nationale); pp. 1415, 1416;

Observations de MM. HARMEGNIES, VERMEYLEN, BUSIEAU, DELMOTTE, EYSKENS; pp. 1415, 1416;

L'incident est clos.

Observations de MM, le PRESIDENT, EYSKENS, VREVEN, P. DE SMET au sujet du vote sur l'ordre du jour de confiance déposé par M. P. DE SMET et Mme CISELET à la suite de l'interpellation; p. 1416;

L'ordre du jour est adopté par assis et levé; p. 1423.

Observations de MM. FLAMME, le PRESIDENT, BUSIEAU, VERMEYLEN, HARMEGNIES au sujet du vote; rappel au règlement de M. VERMEYLEN; p. 1423.

Intolérance raciale et religieuse. — V. Droit pénal.

)

Juridictions du travail. — V. Travail.

L

Langues. — V. Administrations publiques — V. Armée — V. Enseignement — V. Organisation judiciaire.

Légion étrangère. — V. Droit pénal/Attentats à la liberté individuelle.

Libération et condamnation conditionnelles. — V. Droit pénal.

Locaux judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Logement. — V. Habitation. — V. Travail/Protection du travail.

Lois électorales. — V. Droit public.

Lois et arrêtés. — V. Droit public.

M

Maladies professionnelles. — V. Sécurité sociale.

Marins. — V. Affaires étrangères/Réfugiés — V. Droit public/Lois électorales.

Marques de fabrique ou de commerce. — V. Commerce et Industrie/Brevets et marques de fabrique ou de commerce.

Milice. — V. Armée.

Mines, minières et carrières. — V. Commerce et Industrie.

Motions d'ordre.

CHOT.

Ann. — Demande l'examen d'urgence de la proposition de loi relative aux fonctions d'avoué;

L'urgence est décidée; p. 514 (17 février 1960).

de DORLODOT (Baron).

Ann. — Déclare que le rapport n'a pas été lu et proteste contre le fait qu'il n'en a pas été donné connaissence en français; Observations de MM. ROLIN et le PRESIDENT;

M. le PRESIDENT déclare que le rapporteur a donné lecture de son rapport et que la traduction simultanée a été faite; Observations du baron de DORLODOT, de MM. DE WIN-TER et FLAMME; pp. 927, 928 (22 mars 1960).

Le baron de DORLODOT suggère que le Sénat s'excuse de mettre ses membres dans l'obligation de ne pouvoir assister, soit à la séance publique, soit à une séance de commission d'une extrême importance qui se réunit au même moment;

M. le PRESIDENT rappelle la situation particulièrement difficile en fin de session; p. 1524 (2 juin 1960).

DEKEYZER.

Ann. — Demande que la réunion de la commission du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, convoquée à 14 h. 30, soit ajournée, afin de permettre aux membres de cette commission d'assister à la discussion du budget des services du Premier Ministre;

Intervention de M. le PRESIDENT;

M. PHOLIEN souligne l'urgence du projet de loi relatif à l'intégration des membres du personnel d'Afrique, en discussion à la commission, et demande à M. le PRESIDENT d'autoriser la réunion de la commission;

M. le PRESIDENT rappelle la disposition de l'article 17 du Règlement et autorise la réunion de la commission;

Observations de M. VERMEYLEN; pp. 543, 547 (23 février 1960).

DELPORT.

Ann. — Demande de porter par priorité à l'ordre du jour de la séance du lendemain le projet de loi relatif aux statuts de la Sabena; p. 1760 (15 juin 1960).

HARMEGNIES.

Ann. — Demande qu'après le vote des travaux soient suspendus jusqu'au lendemain et demande que le gouvernement fournisse de nouvelles explications sur la situation au Congo; intervention de MM. le PRESIDENT et MATERNE; observations de MM. R. HOUBEN et ROLIN; pp. 2117, 2118 (13 juillet 1960).

JESPERS.

Ann. — Demande que le débat sur la revision du Titre III, Chapitre premier, de la Constitution soit interrompu et que la proposition de revision soit renvoyée en commission;

la proposition de revision soit renvoyée en commission; Intervention de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN, D. SMETS, GILLON; pp. 211, 212 (16 décembre 1959).

V. LEEMANS.

Ann. — Déclare que le Ministre des Affaires économiques doit encore faire rapport concernant l'usage fait de la loi de pleins pouvoirs; propose de renvoyer en commission l'examen de la communication du Ministre sur les problèmes énergétiques et de son rapport sur la loi de pleins pouvoirs;

Observations de M. D. SMETS;

Le PRESIDENT estime que la proposition de M. V. LEE-MANS ne doit pas empêcher que la communication du Ministre soit discutée présentement;

Motions d'ordre. — V. LEEMANS (suite).

Intervention de MM. P. DE SMET, VERMEYLEN, LEYNEN, WARNANT, HARMEGNIES, le PRESIDENT, V. LEEMANS, VAN DER SCHUEREN, ROLIN, D. SMETS, GILLON (concernant la proposition de renvoi en commission); pp. 233 à 235 (17 décembre 1959).

MOULIN.

Ann. — Demande que le projet de loi relatif aux maladies pro-fessionnelles soit discuté sans délai;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 250 (22 décem-

NOTHOMB (Baron).

Ann. - Proteste contre le retard dans la parution des Annales parlementaires :

M. le PRESIDENT donne connaissance de la protestation qu'il a adressée le 2 juin au Ministre de la Justice, à la suite de la parution tardive des Annales; p. 2018 (5 juillet 1960).

ORBAN.

Ann. - Regrette de n'avoir pu assister à un vote important ayant eu lieu en commissions réunies de la Justice et des Finances, étant retenu par une non moins importante discussion en séance: suggère que les présidents de ces commissions veuillent bien remettre la question en discussion lors d'une nouvelle réunion;

M. le PRESIDENT dit que ces présidents rechercheront s'il existe des précédents et verront si la chose est possible; Observations de MM. VAN REMOORTEL, ROLIN; p. 1343 (18 mai 1960).

PHOLIEN.

Ann. — M. PHOLIEN demande que le débat sur la déclaration relative au Ruanda-Urundi soit élargi et comporte également l'examen de la politique intéressant le Congo;

M. le PRESIDENT dit qu'il faut d'abord discuter la déclaration sur le Ruanda-Urundi;

M. ROLIN demande de limiter le débat à la déclaration;

M. PHOLIEN regrette que depuis 1958 il n'y ait plus eu de discussion au Sénat sur la question du Congo;

La motion est retirée; p. 12 (10 novembre 1959).

RASSART.

Ann. — Demande s'il est normal qu'un parlementaire (in casu le baron de DORLODOT) parle de manœuvres « délictueuses » des pouvoirs publics subordonnés;

Observations de M. le PRESIDENT;

Le baron de DORLODOT répond à M. RASSART; p. 1452 (25 mai 1960).

ROLIN.

Ann. — Déclare qu'il n'y a pas de faits nouveaux justifiant la nouvelle demande de renvoi en commission du projet de loi sur les fermages:

Observations de MM. le PRESIDENT et P. DE SMET; p. 982 (23 mars 1960).

M. ROLIN demande que la commission de la justice ait la pos-ROLLIV demande que la commission de la justice al la pos-sibilité d'examiner les incidences de la convention entre le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas concernant le transfert du contrôle des personnes vers les frontières extérieures du territoire du Benelux, signée à Bruxelles le 11 avril 1960 ; propose le renvoi en commission;

Intervention de MM. le PRESIDENT (concernant le caractère exceptionnel de la procédure), LEYNEN, WIGNY, m.a.étr.,

La proposition de renvoi en commission est rejetée; pp. 1884, 1885 (23 juin 1960).

Motions d'ordre (suite).

D. SMETS.

Ann. - Déclare que, par erreur, les secrétaires des syndicats ont été omis des catégories contenues dans l'article 56bis; Intervention de MM. le PRESIDENT et VERMEYLEN; Observations de M. ORBAN; p. 212 (16 décembre 1959).

TROCLET.

Ann. — M. TROCLET demande au nom du groupe socialiste, que la discussion du projet de loi portant réorganisation des organismes d'allocations familiales soit reportée sine die; M. SERVAIS, m.p.s., déclare que le projet n'est pas d'ordre politique et demande que le Sénat l'examine;

Observations de M. TROCLET;

La proposition d'ajournement est rejetée;

Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, CUSTERS; p. 2207 (20 juillet 1960).

VAN BUGGENHOUT.

Ann. — Demande que la séance soit interrompue afin de per-mettre aux commissions de reprendre leurs travaux;

Observations de MM. le PRESIDENT et JESPERS; p. 285 (23 décembre 1959).

VERMEYLEN.

- M. VERMEYLEN déclare n'avoir pu prendre part à deux votes, se trouvant dans le salon vert et n'ayant pas entendu la sonnerie;

M. le PRESIDENT répond que chacun savait qu'il y aurait des votes très fréquents sur les amendements, au cours de l'après-midi; p. 106 (3 décembre 1959).

M. VERMEYLEN demande que le Compte rendu analytique porte la mention qu'il n'est qu'un sommaire n'engageant pas la responsabilité des orateurs;

M. le PRESIDENT répond que le Compte rendu porte cette mention en fin de texte;

M. VERMEYLEN demande que la mention soit inscrite en tête du Compte rendu;

M. le PRESIDENT déclare qu'il saisira le Bureau de la question;

Le baron NOTHOMB souligne que la mention ne précise pas que seules les Annales parlementaires font foi;

L'incident est clos; p. 502 (17 février 1960).

WIARD.

Ann. — M. WIARD regrette que la discussion du budget des Classes moyennes ait été interrompue à deux reprises pour permettre de développer des interpellations;

Observations de MM. le PRESIDENT et LEYNEN;

L'incident est clos; p. 880 (16 mars 1960).

N

Nationalité. - V. Droit public.

Naturalisations.

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. - Nº 225: Rapport de MM. Oblin, Allard, Delor, le chevalier de Schaetzen, Donse, Doutrepont, Knops, Neybergh et Van Bulck.

Nº 226: Feuilletons des naturalisations nºs 1 à 27.

Ann. - Scrutin sur la prise en considération (31 mars 1960).

M. OBLIN propose le renvoi d'une demande en commission; elle est renvoyée à la commission; p. 1033;

Scrutin; pp. 1033, 1034;

Résultat; p. 1045.

Pas de discussion générale.

Naturalisations (suite).

Discussion des articles uniques (5 avril 1960).

Feuilletons 1 à 22.

Adoptés sans observations; pp. 1069 à 1084.

Feuilletons 23 à 25.

Les articles uniques, amendés par la commission, sont adoptés; p. 1084.

Feuilleton 26.

Adopté sans observations; p. 1084.

Les articles uniques, amendés, sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1084.

Vote (5 avril 1960).

L'ensemble des projets de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents; pp. 1084, 1085.

Les projets de loi seront soumis à la sanction royale, à l'exception de ceux concernant les feuilletons 23, 24 et 25 qui seront renvoyés à la Chambre des Représentants.

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. - Nº 365: Feuilletons des naturalisations nºs 1 à 19.

N° 366: Rapport de MM. Oblin, Allard, Delor, le chevalier de Schaetzen, De Bruyne, Donse, Doutrepont, Knops, Mme Gerbehaye-Vve Lehouck, MM. Neybergh et Van Bulck.

Ann. — Scrutin sur la prise en considération; pp. 1926, 1943 à 1956 (22 juin 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (23 juin 1960).

Adoptés sans observations; pp. 1985 à 1998.

Vote (23 juin 1960).

L'ensemble des projets de loi est adopté par 126 voix et 4 abstentions; p. 1999.

Les projets de loi seront soumis à la sanction royale.

Navigation. — V. Communications.

O

Office de Gestion et de Liquidation. — V. Assurances/ Assurances-Vie/Compagnies allemandes.

Office des Cités africaines. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Office des Sequestres. — V. Finances.

Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco).

— V. Congo Belge et Ruanda-Urundi/Communications.

Office national du Ducroire. — V. Commerce et Industrie.

Officiers. - V. Armée.

Orchestre national de Belgique. — V. Arts, sciences et lettres.

Ordre des travaux. — V. Chambres législatives — Sénat.

Organisation de l'économie. — V. Commerce et Industrie.

Organisation internationale du travail. — V. Affaires étrangères/Travail.

Organisation judiciaire.

Projet de loi prorogeant pour les exercices 1959 et 1960 la loi du 20 mars 1954, modifiant l'article 232 de la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire.

Doc. - N° 260: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

AVOUES.

Proposition de loi relative aux fonctions d'avoué et modifiant la loi du 10 janvier 1891 concernant la plaidoirie dans les tribunaux de première instance.

Doc. - Nº 151: Proposition de loi de M. De Baeck.

Nº 159: Rapport de M. Chot.

Nº 164: Amendements proposés par M. de Stexhe.

Nº 171: Amendement proposé par M. Custers.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 479 (16 février 1960).

Discussion générale et ajournement (17 février 1960).

Discours de MM. CHOT, rapp. (déclare que la proposition tend à la généralisation de l'institution des avocats-avoués et à faciliter l'administration de la justice); p. 514;

VFRMEYLEN (demande que le Ministre de la Justice n'use de cette loi que pour les nominations qui s'imposent dans l'intérêt de la justice); p. 515;

MERCHIERS, m.j. (concernant la suppression de la charge d'avoué envisagée par le Commissaire royal à la réforme judiciaire, le recours à la désignation d'avocats-avoués dans les seuls cas de nécessité); p. 515;

de STEXHE (concernant la situation qui serait créée par la nomination d'avocats-avoués dans les tribunaux importants; demande l'ajournement); p. 515;

ORBAN (demande que le débat soit achevé, vu l'urgence); p. 515;

VERMEYLEN (admet l'ajournement); p. 515;

Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT et DE BAECK; p. 515.

M. le PRESIDENT propose le renvoi de la discussion au mardi suivant; p. 515;

L'ajournement est décidé; p. 515.

Reprise de la discussion générale (23 février 1960).

Discours de M. CHOT, rapp. (concernant la portée de la proposition de loi, l'amendement de M. CUSTERS relatif au nombre des avoués, l'amendement de M. de STEXHE tendant à supprimer l'article 1); pp. 543 et 544;

Observations de MM. VERMEYLEN, ORBAN, le PRESI-DENT : p. 544 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles et demande d'ajournement (23 février 1960).

Art. 1.

Intervention de MM. de STEXHE et COULONVAUX (qui demande l'ajournement);

Observations de MM. ORBAN et VERMEYLEN;

La demande d'ajournement est rejetée;

Intervention de MM. VERMEYLEN et DE BAECK: observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. le PRESIDENT;

L'article est rejeté; pp. 544 à 546.

Art. 2.

Intervention de M. de STEXHE; son amendement est adopté; L'article amendé est adopté et devient l'article 1; p. 546.

Art. 3.

L'article est adopté et devient l'article 2; p. 546.

Art. 4 (nouveau).

L'article est adopté et devient l'article 3 : p. 546.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 546.

Vote (23 février 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; pp. 546 et 547.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Organisation judiciaire (suite).

COUR DE CASSATION.

PRESENTATION DE CANDIDATS.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 20 novembre 1959, pour une place de conseiller à ladite Cour, vacante à la suite de la mise à la retraite de M. Wouters, Premier Président.

Doc. - Nº 40: Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à une place vacante de conseiller; la liste du Sénat sera présentée au cours d'une séance ultérieure; p. 55 (1 décembre 1959).

Scrutin (17 décembre 1959).

M. Perrichon, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat; M. Ligot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième candidat; pp. 226, 227.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 28 janvier 1960, pour une place de conseiller à ladite Cour, vacante à la suite du décès de M. Gilmet, Conseiller.

Doc. - Nº 142: Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à une place vacante de conseiller; la liste du Sénat sera présentée au cours de la séance du 10 février; p. 394 (3 février 1960).

Scrutin (10 février 1960).

M. Naulaerts, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat; M. Ligot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième candidat; p. 430.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 25 juin 1960, pour une place de conseiller à la dite Cour, vacante à la suite de l'admission à la retraite de M. Sohier, Premier Président.

Doc. - Nº 487: Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à une place vacante de conseiller; la liste du Sénat sera présentée au cours d'une séance ultérieure; p. 2016 (5 juillet 1960).

Scrutin (13 juillet 1960).

Intervention de M. SLEDSENS; p. 2124;

M. Busin, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat; M. Trousse ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé deuxième can-didat; pp. 2124, 2125.

LANGUES.

Proposition de loi modifiant les articles 51 et 53 de la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. - Nº 423: Proposition de loi de M. Custers.

Nº 455: Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2017 (5 juillet 1960).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (13 juillet 1960)

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 2126.

Vote (14 juillet 1960).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 102 voix et 2 abstentions; pp. 2163, 2164.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LOCAUX JUDICIAIRES.

Projet de loi relatif aux locaux des services judiciaires et des conseils de prud'hommes.

Doc. - Nº 489: Exposé des motifs et projet de loi.

REGIE DU TRAVAIL PENITENTIAIRE.

Ann. — Rapport sur l'activité de l'institution; bilan général et compte général de profits et pertes de la Régie; bilans et comptes de profits et pertes de la Régie; bilans et comptes de profits et pertes particuliers des ateliers de la Régie disposant de 25.000 francs et plus de capital immobilisé en machines et outils. — Transmis par le Ministre de la Justice; pp. 542, 543 (23 février 1960). Organisation judiciaire (suite).

TRAITEMENTS.

Projet de loi modifiant, en ce qui concerne certains traitements, la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire.

c. — N° 118: Exposé des motifs et projet de loi. N° 316: Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (15 juin 1960).

Art. 1 à 4. Adoptés sans observations; pp. 1740, 1741.

Vote (15 juin 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents ; p. 1755.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi tendant à redresser certaines anomalies résultant de la loi du 31 juillet 1952, modifiant la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire en ce qui concerne le traitement des magistrats, des greffiers et des employés des cours et tribunaux.

Doc. - Nº 278: Proposition de loi de M. Custers.

Ann. — Prise en considération — Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

INTERVENTION DE L'ETAT.

Projet de loi réglant l'intervention de l'Etat dans les rémunérations des officiers du ministère public près les tribunaux de police et de leurs employés.

Doc. - Nº 488: Exposé des motifs et projet de loi.

TRIBUNAUX DE POLICE

Proposition de loi créant un tribunal de police à Gand.

Doc. - Nº 31 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi portant création d'un tribunal de police dans les arrondissements judiciaires de Gand et de Charleroi.

M. LAGAE retire sa proposition de loi; p. 155 (8 décembre 1959).

Projet de loi portant création d'un tribunal de police dans les arron-dissements judiciaires de Gand et de Charleroi.

Doc. - Nº 31: Rapport de M. De Baeck.

Ann. - Discussion générale (8 décembre 1959).

A cette discussion générale est jointe celle de la proposition de loi créant un tribunal de police à Gand.

Discours de MM. MERCHIERS, m.j. (souligne l'importance du projet en vue de l'unification de la jurisprudence); p. 155; LAGAE (retire sa proposition de loi); p. 155;

SLEDSENS (concernant le paiement par les communes des frais des parquets des tribunaux de police, le cas de la commune de Deurne, la prise en charge de l'Etat; p. 155;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 155;

ANCOT (concernant la création d'autres tribunaux de police, notamment à Bruges, l'avis du commissaire royal à la réforme judiciaire); pp. 155, 156;

MERCHIERS, m.j. (répond aux orateurs); p. 156;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 décembre 1959).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; p. 156.

Vote (15 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 167, 168.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Organismes et services déclarés nuls. — V. Finances/ Comptabilité de l'Etat.

Orientation scolaire et professionnelle. — V. Professions.

Ouverture de la session. — V. Chambres législatives —

Ouvriers mineurs. — V. Sécurité sociale.

P

Pacte scolaire. - V. Enseignement.

Paternité et filiation. — V. Droit civil.

Patrimoine culturel mobilier. — V. Arts, sciences et lettres.

Pensions.

PENSIONS CIVILES ET ECCLESIASTIQUES.

Projet de loi portant modification de la loi du 21 juillet 1844, sur les pensions civiles et ecclésiastiques.

Doc. - Nº 196: Rapport de M. Ancot.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (8 mars 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 769.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents ; p. 771.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PENSIONS DE REPARATION.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 24 avril 1958, accordant, sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, créant une rente de com-battant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940-1945 et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevrons de front.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 36 (19 novembre 1959).

Proposition de loi modifiant les articles 1° et 3 de l'arrêté royal n° 15963ter du 1° août 1923, relatif à la majoration de pen-sion, à titre d'indemnité spéciale, pour aide d'une tierce per-sonne, de certains invalides de la guerre 1914-1918.

Doc. - Nº 516: Proposition de loi de M. Allard

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2301 (5 octobre 1960).

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi interprétant le terme « invalide de la guerre 1940-1945» pour l'application des dispositions législatives réglant l'attri-bution des bonifications d'ancienneté au personnel rétribué par l'Etat.

c. — N° 259 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 357 : Rapport de M. Godin.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (22 juin 1960).

Adopté sans observations; p. 1917.

Vote (22 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents ; p. 1928.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi majorant le taux des pensions des veuves et orphelins de la guerre 1914-1918, de la guerre 1940-1945 et de la cam-pagne de Corée, élargissant les conditions d'octroi des avantages prévus en faveur de certaines catégories de veu-ves et d'orphelins, et aménageant certaines dispositions des lois coordonnées sur les pensions de réparation et des lois coordonnées sur les pensions militaires.

c. — N° 385 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 440 : Rapport de M. Van Bulck. N° 447 : Amendements proposés par M. Allard.

Ann. - Discussion générale (5 juillet 1960).

Discours de MM. VAN BULCK, rapp. (concernant la portée du projet; le coût de l'augmentation des pensions, l'amendement de M. ALLARD); p. 2030;

Pensions. — PENSIONS MILITAIRES (suite).

VERMEYLEN (concernant la discrimination faite à l'égard de certaines veuves de guerre, l'amendement de M. ALLARD); pp. 2030, 2031;

ALLARD (examine les dispositions qui ont été introduites sous forme d'amendements du gouvernement); p. 2031;

VAN HOUTTE, m.f. (répond aux orateurs et traite notamment de la portée de l'article 9); pp. 2031 à 2033;
Observations de MM. VERMEYLEN, ALLARD, ROLIN; pp. 2031, 2032;

VERMEYLEN (estime dérisoire et insuffisante l'augmentation de la pension; traite de la question du délai et de l'effet rétroactif de la loi); pp. 2035, 2036; Observations de MM. VAN HOUTTE, LEYNEN, HARME-GNIES, E. CLAEYS; pp. 2035, 2036;

ALLARD (rappelle la stipulation de l'article 3 de la loi sur le statut des prisonniers politiques); p. 2036;

VAN HOUTTE, m.f. (rappelle les travaux préparatoires de la loi du 26 août 1947); pp. 2036, 2037;
Observations de M. VERMEYLEN; pp. 2036, 2037;

ALLARD (concernant le respect de l'article 3 de la loi sur le statut des prisonniers politiques); p. 2037;

VAN HOUTTE, m.f. (déclare que dans la loi en discussion, il s'agit de pensions de réparation et non de statut) ; p. 2037; La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 juillet 1960).

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations; pp. 2037, 2038.

Art. 3.

Intervention de MM. VAN HOUTTE, ANCOT; observations de MM. le PRESIDENT. DUVIEUSART, E. CLAEYS, VERMEYLEN, HARMEGNIES; l'amendement de M. AN-COT est retiré;

L'article est adopté; pp. 2039, 2040.

Art. 4. L'amendement de M. ALLARD est rejeté (vote nominatif); L'article est adopté; p. 2040.

Art. 5 à 9

Adoptés sans observations; pp. 2040, 2041.

Art. 10.

Intervention de M. ALLARD; observations de MM. DUVIEU-SART, le PRESIDENT; l'amendement subsidiaire de M. ALLARD est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 2041, 2042.

Vote (7 juillet 1960).

MM. ALLARD et VERMEYLEN justifient leur vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix et 53 abstentions; p. 2060. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

RECOUVREMENT.

Projet de loi relatif au recouvrement par l'Etat et la Caisse natio-nale des pensions de la guerre des sommes indûment payées à titre de pension d'invalidité, de pension aux veuves et orphelins, de pension ou d'allocations aux ascendants, de rente pour chevrons de front, de rente pour chevrons de captivité, de rente de combattant ou de

rente afférente aux ordres nationaux.

Doc. — Nº 456: Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 461: Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 2055 (7 juillet 1960).

Discussion générale (7 juillet 1960).

Discours de MM. VAN LAEYS, rapp. (concernant la portée du projet tel qu'il a été amendé par la Chambre); pp. 2055, 2056;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les modifications apportées au projet lors de la discussion à la Chambre); p. 2056;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 2056;

La discussion générale est close

Discussion des articles (7 juillet 1960).

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations; p. 2056.

Vote (7 juillet 1960). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 144 membres présents; pp. 2059, 2060. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.

AGENTS DES POUVOIRS PUBLICS.

Proposition de loi tendant à permettre aux agents des provinces bénéficiaires d'une pension à charge de l'Etat de cumuler celle-ci avec les avantages découlant de règlements locaux.

Doc. - Nº 47: Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 223 (17 décembre 1959).

EMPLOYES.

Projet de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957 relative à la pension de retraite et de survie des employés.

N° 50: Amendements présentés par le Gouvernement. N° 50: Amendement présenté par le Gouvernement. N° 53: Rapport de M. Neels. N° 64: Amendement proposé par M. Roland. N° 66: Amendements proposés par M. Troclet.

Ann. - Discussion générale (15 décembre 1959).

Discours de MM. NEELS, rapp. (concernant la portée du projet); p. 175;

Jet); p. 175;

WARNANT (concernant l'approbation du projet par le groupe libéral, le droit inconditionnel à la rente, l'abaissement du plafond à 8000 frs, la révision de toute la législation en matière de pensions, l'incidence des développements de la situation démographique, la faculté de rachat de la rente viagère, la coordination de la législation sur la pension des employés, la perception plus rapide de la pension); pp. 175 à 177.

Observations de MM. ROLAND, MOULIN; p. 176;

MOULIN (concernant la possibilité pour l'employé d'obtenir les 3/7 du capital, la limitation du plafond à 8000 frs, la pré-cipitation mise à faire voter le projet en cause, la formule des 75% du salaire moyen contenu dans la proposition de M. TROCLET, l'amélioration du niveau de vie des pensionnés, le cumul des pensions des conjoints, le financement de la loi envisagée, l'exclusion des compagnies d'assurances de la gestion du régime); pp. 177, 178;

Observations de MM. WARNANT, SERVAIS, m.p.s.; pp. 177, 178;

CUSTERS (concernant l'amendement du gouvernement à l'article 7, la possibilité d'obtenir une partie de la valeur capita-lisée de la rente, l'appréciation par le conseil de prud'hom-mes de l'opportunité de l'opération); pp. 178, 179;

Observations de M. WARNANT; pp. 178, 179;

ROLAND (concernant l'intervention des compagnies d'assurances dans la gestion du régime) ; pp. 179, 180);

Observations de M. WARNANT; pp. 179, 180.

Reprise de la discussion générale (23 décembre 1959).

Discours de MM. TROCLET (concernant la loi de pension de 1957, les mesures contenues dans la proposition socialiste qui vient d'être déposée au Sénat, la limitation du plafond des rémunérations à 8000 frs., le cadeau fait au patronat, les objections à l'égard des assurances-groupes, la note de la F.A.B.I., l'avis de la Chambre de Commerce de Bruxelles, les avis qui furent émis au Parlement au sujet du relèvement les avis qui furent émis au Parlement au sujet du relevement du plafond fixé dans la législation sur le contrat d'emploi ; le désaxement du plan de financement prévu dans la loi de 1957, la réintroduction d'une assurance de rente de vieillesse, l'affaiblissement de la Caisse nationale des pensions pour employés, les dangers du régime de capitalisation individuelle, la dépréciation monétaire, les conséquences de l'accroissement de la longévité, la rente de survie prévue dans le projet) ; pp. 274 à 278 ;

Observations de M. SERVAIS; pp. 274 à 277;

SERVAIS, m.p.s. (répond aux orateurs et traite de : la limita-tion du plafond à 8000 frs par mois, la réintroduction de la capitalisation individuelle, la réadaptation de la capitalisation individuelle, la réadaptation des rentes inconditionnelles, les bénéfices réalisés par les organismes assureurs, les réserves mathématiques et leur réadaptation); pp. 278 à 281;

Observations de MM. TROCLET, MOULIN, ROLAND;

pp. 278 à 281;

R. HOUBEN (concernant l'incidence de l'accroissement de la longévité sur la charge de survie, les notions de capitalisation et répartition, la garantie du droit civil à la pension, la constitution de réserves raisonnables); pp. 281, 282;

Observations de MM. TROCLET, ROLIN; pp. 281, 282; La discussion générale est close.

Pensions. - VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

EMPLOYES (suite).

Discussion des articles (23 décembre 1959). (Texte présenté par la commission).

Art. 1.

Intervention de M. TROCLET.

L'article est adopté; p. 282.

Art. 2.

Intervention de MM. TROCLET et SERVAIS; le second amendement de M. TROCLET est retiré; le premier, tendant à la suppression de l'article 2, est rejeté, l'article 2 étant adopté (vote nominatif); pp. 283, 284.

Art. 3. Adopté sans observations; p. 284.

Art. 4.

Intervention de MM. TROCLET, VAN BUGGENHOUT (qui demande, par motion d'ordre, que la séance soit interrompue afin de permettre aux commissions de reprendre leurs travaux), SERVAIS; observations de MM. le PRESIDENT et IESPERS:

L'alinéa 1 et le paragraphe 1 de l'article 6 nouveau de la loi du 12 juillet 1957 sont adoptés;
L'amendement de M. TROCLET, tendant à la suppression du paragraphe 2 de l'article 6 nouveau est rejeté, ce paragraphe 2 étant adopté (vote nominatif);

Intervention de M. TROCLET, son amendement tendant à l'insertion d'un article 4bis est rejeté; pp. 284 à 286.

Art. 5.

Adopté sans observations; p. 288.

Art. 6.

Adopté sans observations; p. 288.

Intervention de MM. ROLAND et SERVAIS; observations de M. TROCLET; l'amendement de M. ROLAND et consorts tendant à l'insertion d'un article 6 bis est rejeté (vote nominatif); pp. 288, 289;

Art. 7.

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS, ROLAND, CUSTERS; les alinéas 1 et 2 du paragraphe 1 sont adoptés.

L'amendement de M. TROCLET est rejeté, l'alinéa 3 du paragraphe 1 étant adopté;

Le paragraphe 2 est adopté;

L'article est adopté; pp. 289 à 291.

Art. δ à 18. Adoptés sans observations ; pp. 291 à 294.

Art. 19 et 20.

Intervention de MM. TROCLET et SERVAIS; les amendements de M. TROCLET sont rejetés;

Ces articles sont adoptés; pp. 294, 295.

Adopté sans observations; p. 296.

Vote (23 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 54 et 4 abstentions; p. 296.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957 relative à la pension de retraite et de survie des employés.

Doc. - Nº 54: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 223 (17 décembre 1959).

INDEPENDANTS.

Projet de loi relatif à la pension de retraite et de survie des travailleurs indépendants.

- Nº 7: Amendements présentés par le Gouvernement au

c. — Nº 7: Amendements présentés par le Gouvernement au texte présenté par la Commission.
N° 10: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 19: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 20: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 22: Rapport complémentaire de M. Vandeputte.
N° 23: Amendements proposés par M. Roland au texte présenté par la Commission.
N° 24: Amendement proposé par M. Warnant au texte présenté par la Commission.

senté par la Commission. N° 25 : Amendements proposés par M. Moulin au texte présenté par la Commission. N° 26: Amendement proposé par M. Roland au texte pré-

senté par la Commission. N° 27 : Amendement proposé par M. Vander Bruggen au texte

présenté par la Commission.

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

INDEPENDANTS (suite).

Nº 28: Amendement proposé par M. Camby au texte pré-

senté par la Commission. N° 29: Amendements proposés par M. Hercot au texte pré-

N° 29: Amendements proposés par M. Hercot au texte présenté par la Commission.
N° 30: Amendement proposé par M. Wiard au texte présenté par la Commission.
N° 39: Amendement proposé par M. Roland.
N° 42: Amendements proposés par Mme Mélin-ép. Guilmain.
N° 46: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 217: Projet amendé par la Chambre des Représentants.
N° 218: Rapport de M. Vandeputte.
N° 234: Amendement proposé par M. Roelants.

Ann. - Discussion générale (1er décembre 1959)

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (concernant la formule de compromis entre répartition et capitalisation, le défi-cit du régime instauré par la loi du 30 juin 1956, l'absence de précision dans les statistiques, certains aspects particuliers du problème de la pension des indépendants, le travail de la commission); pp. 62, 63;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant la situation actuelle, la liquidation de l'arriéré, les thèses en présence: suppression de toute loi de pension pour les indépendants, amélioration de la loi de 1956 en matière de solidarité, passaameiloration de la loi de 1956 en matiere de solidarite, passa-ge à un système de répartition; les objectifs du projet en discussion, le champ d'application, les cotisations et presta-tions, l'amélioration de la situation des veuves, le maintien de l'enquête sur les ressources pour l'octroi de la pension gratuite, l'organisation administrative, le problème du conten-tieux, l'avantage fiscal prévu par l'article 61, le caractère transitoire du projet); pp. 63 à 66;

Observations de MM. MOULIN, HARMEGNIES, WAR-NANT; pp. 64 à 66;

WIARD (concernant les avantages prévus dans le projet, les conséquences du système hybride qui a été préféré à un système de répartition pure, la charge de la péréquation, le maintien de l'enquête sur les ressources, le maintien de l'hypo-thèque et de l'assurance vie, le retard dans l'octroi d'une pen-sion provoqué par l'enquête sur les ressources, le maintien des fonctionnaires du Fonds de solidarité, l'instauration d'un régime de pensions basé sur la répartition) ; pp. 66, 67 ;

Observations de M. VANDEN BOEYNANTS; p. 66;

WARNANT (concernant l'origine du déséquilibre financier en ARNAINI (concernant l'origine du desequilibre financier en matière de pension des indépendants, les conséquences de la loi Van den Daele, la confiance que les classes moyennes font à l'initiative privée, les modifications apportées au projet primitit par le gouvernement, la prise en considération de l'apprentissage pour le calcul des prestations, la prolongation de l'activité jusqu'à 67 ans, la part de capitalisation individuelle, la gestion de l'assurance décès par les caisses de pensions, l'institution d'une commission de recouvrement les amendements de l'opposition, leur incidence financière la les amendements de l'opposition, leur incidence financière, la nécessité d'une refonte totale de la législation en matière de pensions, l'unification de tous les régimes de retraite); pp. 67 à 70;

Observations de MM. HARMEGNIES, MOULIN, WIARD; pp. 67 à 69;

HERCOT (concernant les améliorations que le projet apporte au régime des pensions pour indépendants, les vues divergentes des classes moyennes en la matière, un article de « La Relève » à ce sujet, la prime allouée à ceux qui restent au travail après avoir atteint l'âge normal de la pension, la sécurité d'existence nécessaire aux travailleurs indépendants); pp. 70, 71.

Reprise de la discussion générale (2 décembre 1959).

Discours de MM. MOULIN (concernant le danger de la capitalisation, le vote en commission de l'amendement à l'arti-cle 55, la pension de 25.000 frs à 67 ans, le retrait du projet de l'ordre du jour de la séance publique à la veille des vacances parlementaires, les amendements qu'a subis le pro-jet, le limitation de la cotisation de solidarité, le maintien de la possibilité d'affectation d'un immeuble à la constitution de la pension, les améliorations contenues dans les amendements socialistes, la pension à 30.000 frs, l'uniformisation des grands régimes de pension, le financement du système basé sur la répartition); pp. 81 à 84;

Observations de MM. WARNANT, R. HOUBEN, ANCOT; p. 83;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant les thèses expo-sées par M. WARNANT, le déficit de la loi de pension de 1954 supporté par l'Etat, la charge du régime des assurés libres, la capitalisation reprochée au projet en discussion,

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

INDEPENDANTS (suite).

l'augmentation des cotisations en régime de répartition, l'enquête sur les ressources, le personnel du Fonds de soli-darité et de garantie, les nominations à l'Office national qui le remplacera, l'imposition d'une charge nouvelle aux com-missions d'assistance publique, le dépôt d'amendements impli-quant des dépenses nouvelles sans recettes, la proposition socialiste déposée à la Chambre des Représentants, la notion de 67 ans, l'âge de la pension dans les pays nordiques à direction socialiste, le caractère transitoire du projet); pp. 84 à 87;

Observations de MM. DELMOTTE, HARMEGNIES, MOU-LIN, DOUTREPONT, WIARD, TROCLET, pp. 84 à 87;

DELMOTTE (concernant la faillite du système de capitalisation individuelle, le développement du principe de la répar-tition depuis décembre 1953, l'établissement d'une vraie soli-darité entre tous les assujettis, la participation de l'Etat à la solidarité, la pension augmentée à 67 ans, la nécessité du développement de l'esprit d'entraide); pp. 87 à 89;

Observations de M. R. HOUBEN; pp. 87, 88;

NIHOUL (concernant les données du problème, l'équilibre nécessaire entre les recettes et les dépenses, l'enquête sur les ressources); p. 89;

VANDEN BOEYNANT'S, m.c.m. (concernant la compensation de dépenses nouvelles par des économies nouvelles); p. 89.

Reprise de la discussion générale (3 décembre 1959).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant le paiement de tout ou partie de cotisations d'indépendants indigents, les difficultés financières des commissions d'assistance); p. 95;

TROCLET (concernant la gestion des ministres libéraux en matière de pension des indépendants de 1954 à 1958, les régimes de pension de vieillesse dans les pays nordiques, la proportionnalité de la pension aux revenus de la période active, l'attitude du P.S.C. à propos de la capitalisation et active, l'attitude du P.S.C. a propos de la capitalisation et de la répartition, l'âge de la pension, la suppression par le gouvernement Van Acker de l'appel aux pensions alimentaires dues par les descendants en cas d'enquête sur les ressources, l'intervention de l'Etat, l'indemnisation du secteur des indépendants pour les assurés libres qui ne seraient pas d'anciens indépendants, la charge du passé dans le régime de pension des indépendants); pp. 95 à 97;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 97;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (répond aux derniers ora-

teurs); pp. 97, 98; Observations de MM. HARMEGNIES, TROCLET, DOU-TREPONT; pp. 97, 98;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 décembre 1959). (Texte présenté par la commission).

Intervention de MM. le PRESIDENT et MOULIN; p. 98.

Art. 1. Adopté sans observation; p. 98.

Art. 2.

Intervention de MM. NIHOUL et VANDEN BOEYNANTS; L'article est adopté; pp. 98, 99.

Art. 3.

Intervention de MM. NIHOUL, VANDEN BOEYNANTS, ROLIN: les alinéas 1 à 4 sont successivement adoptés;

L'article est adopté; pp. 99, 100.

Art. 4 et

Adoptés sans observations; p. 101.

Art. 6.

Intervention de MM. ROLAND, VANDEN BOEYNANTS;
l'amendement de M. ROLAND est rejeté (vote nominatif); L'article est adopté; pp. 101, 102.

Art. 7 à 14.

Adoptés sans observations; pp. 102, 103.

Art. 15.

Intervention de MM. ROLAND, VANDEN BOEYNANTS, WARNANT, VERMEYLEN, HARMEGNIES, VAN LAEYS; Observations de MM. TROCLET, P. DE SMET, OBLIN, ORBAN, STUBBE; l'amendement de MM. WARNANT et HOUGARDY est rejeté (vote nominatif); intervention de MM. NIHOUL et VANDEN BOEYNANTS;

L'article est adopté; pp. 103 à 107.

M. VERMEYLEN déclare par motion d'ordre, n'avoir pu prendre part à deux votes, se trouvant dans le salon vert et n'ayant pas entendu la sonnerie; M. le PRESIDENT répond que chacun savait qu'il y aurait des votes très fréquents sur les amendements, au cours de l'après-midi; p. 106.

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

INDEPENDANTS (suite).

Art. 16.

Intervention de MM. MOULIN, VANDEN BOEYNANTS; observations de M. DOUTREPONT et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; l'amendement de M. MOULIN est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 107 à 109.

Les amendements de M. MOUILIN aux articles 17 à 32 sont retirés; p. 109.

Art. 17 à 19.

Adoptés sans observations; p. 109.

Art. 20.

Intervention de MM. ROLAND, VANDEN BOEYNANTS;
l'amendement de M. ROLAND est rejeté;

L'article est adopté; pp. 109, 110.

Art. 21.

Intervention de MM. WIARD, VANDEN BOEYNANTS, ROLAND; observations de MM. MOULIN, TROCLET;

L'article est adopté; pp. 111, 112.

Art. 22 à 28

Adoptés sans observations; pp. 112, 113.

Art. 29.
Intervention de M. ROLAND; observation de M. TROCLET; L'article est adopté; pp. 113, 114.

Art. 30 à 32.

Adoptés sans observations ; p. 114.

Art. 33 à 35.
Intervention de Mme MELIN-ép. GUILMAIN et M. VAN-DEN BOEYNANTS;

Les articles et les amendements s'y rapportant sont réservés : pp. 114, 115.

Art. 36 à 38. Adoptés sans observations; pp. 115, 116.

Art. 39.

Intervention de M. ROLAND.

L'article est adopté; p. 116.

Art. 40 à 44. Adoptés sans observations; pp. 116 à 118.

Art. 45.

Intervention de MM. HERCOT, VANDEN BOEYNANTS; l'amendement de MM. VANDER BRUGGEN et HERCOT est rejeté;

L'article est adopté; pp. 118, 119.

Art. 46 à 50 Adoptés sans observations; pp. 119, 120.

Art. 51.

Intervention de MM. CAMBY, VANDEN BOEYNANTS; observations de M. FLAMME; l'amendement de M. CAM-BY est retiré;

L'article est adopté; p. 120.

Art. 52.

Intervention de MM. HERCOT, VANDEN BOEYNANTS;
l'amendement de M. HERCOT est retiré;

L'article est adopté; pp. 121, 122.

Art. 53.

Adopté sans observations; p. 122.

Art. 54.
Intervention de M. WIARD; l'amendement de M. WIARD est retiré :

L'article est adopté; pp. 122, 123.

Art. 55.

Intervention de MM. ROLAND, VANDEN BOEYNANTS; observations de M. DOUTREPONT; les deux premiers paragraphes sont adoptés;

Intervention de M. VERMEYLEN; observation de M. ANCOT; Intervention de M. le PRESIDENT (concernant la poursuite du débat); pp. 123, 125.

Reprise de la discussion des articles (8 décembre 1959). Art. 33 réservé.

Intervention de Mme MELIN-ép. GUILMAIN et M. VAN-DEN BOEYNANTS; les amendements de Mme MELINép. GUILMAIN aux articles 33, 34 et 35 sont retirés; L'article est adopté; pp. 129, 130.

Art. 34 réservé.

Intervention de MM. le PRESIDENT, VANDEPUTTE, MOULIN, VANDEN BOEYNANTS, NIHOUL, HAR-MEGNIES, VERHAEST; les modifications de forme sont

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

INDEPENDANTS (suite).

adoptées ; l'amendement du gouvernement, ainsi modifié, qui devient le nouvel article 34, est adopté ; pp. 130, 131.

Art. 35 réservé.

Adopté sans observations; p. 131.

Art. 55, 3° alinéa, réservé

Intervention de MM. VANDEN BOEYNANTS, NIHOUI,
HARMEGNIES, VERMEYLEN, DELMOTTE (qui demande le renvoi en commission); la proposition de renvoi en commission est rejetée; intervention de M. HARME-GNIES, l'amendement du gouvernement, modifié suivant la proposition de M. VERMEYLEN, est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 131 à 134.

Art. 56 à 62. Adoptés sans observations; pp. 134 à 136.

Art. 63.

ervention de MM. WIARD, WARNANT, VANDEN BOEYNANTS; observations de MM. MOULIN, DOUTREPONT; l'amendement de M. WIARD est retiré; Intervention

L'article est adopté; pp. 136, 137.

Art. 64 à 72. Adoptés sans observations; pp. 137, 138.

Art. 73.

Intervention de MM. ADAM, VANDEN BOEYNANTS;
observation de M. ANCOT;

L'article est adopté; pp. 138, 139.

Intervention de MM. le PRESIDENT, MOULIN; p. 139.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 139.

Vote (8 décembre 1959).

M. WIARD justifie le vote de son groupe;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 52 et 1 abstention; p. 139.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 876 (16 mars 1960).

Discussion générale (23 mars 1960).

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (demande au Ministre de prévoir un service de statistiques dans le nouvel office des pensions pour indépendants); p. 958;

HERCOT (concernant l'anachronisme de la capitalisation, pension à 67 ans. l'abstention de son groupe); pp. 958, 959; La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 mars 1960).

Art. 1 à 17. Adoptés sans observations; pp. 959 à 962.

Art. 18.
Intervention de MM. ROELANTS, VANDEN BOEYNANTS; L'amendement de M. ROELANTS et cts est rejeté;

L'article est adopté; pp. 962, 963.

Art. 19 à 56.

Adoptés sans observations; pp. 963 à 973.

Art. 57.
Intervention de MM. PONTUS, VANDEN BOEYNANTS; L'article est adopté; pp. 973, 974.

Art. 58 à 73. Adoptés sans observations; pp. 974 à 976.

Vote (23 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 57 voix et 42 abstentions; p. 976.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Proposition de loi tendant:

- a) à faire bénéficier les membres du personnel de l'enseigne-ment technique de l'Etat, du même régime de pension que celui attribué aux membres du personnel de l'enseignement moyen de l'Etat;
- b) à instaurer des règles identiques, pour tous les enseignements, en ce qui concerne les bonifications d'ancienneté pour possession de certains diplômes ainsi que la prise en consi-dération des services admissibles pour le calcul de la pen-
- c) à octroyer un régime spécial de pension aux membres du personnel de l'enseignement artistique.

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

PERSONNEL ENSEIGNANT (suite).

Doc. - № 48: Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 478 (16 février 1960).

Renvoi à la commission des Finances; p. 1488 (31 mai 1960).

Proposition de loi tendant à permettre aux membres du personnel enseignant des provinces de conserver le bénéfice des règle-ments qui leur sont actuellement applicables en matière de pension de retraite et de survie.

Doc. - Nº 515: Proposition de loi de M. Busieau.

Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2301 (5 octobre 1960).

Personnel. — V. Administrations publiques — V. Congo belge et Ruanda-Urundi/Gouvernement.

Personnel d'Afrique. - V. Congo belge et Ruanda-Hrundi.

Personnel enseignant, - V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Pétitions. — V. Chambres législatives — Sénat.

Police du commerce. — V. Droit pénal.

Politique congolaise. — V. Gouvernement/Déclarations et communications gouvernementales.

Pollution des eaux. — V. Hygiène et santé.

Postes. — V. Communications.

Présentation de candidats. — V. Organisation judiciaire/ Cour de cassation.

Presse. — V. Droit public.

Prisonniers politiques. — V. Guerre.

Privilèges et Hypothèques.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal nº 225 du 7 janvier 1936 réglementant les prêts hypothécaires et organisant le contrôle des entreprises de prêts hypothécaires.

c. - N° 296: Exposé des motifs et projet de loi. N° 451: Rapport de M. V. Leemans.

Ann. - Renvoi en commission (13 juillet 1960).

M. DE BAECK demande le renvoi à la commission de la

Intervention de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc., le PRESIDENT, DE BLOCK;

Le renvoi en commission est décidé; p. 2112.

Ajournement (20 juillet 1960).

A la demande de la commission de la Justice la discussion du projet est ajournée; p. 2207.

Procédure civile.

SAISIE-ARRET.

Projet de loi tendant à instaurer une procédure spéciale de saisiearrêt pour les recouvrements à effectuer par l'administration de l'enregistrement et des domaines.

Nº 101: Amendement présenté par le Gouvernement. Nº 219: Rapport de M. Vreven.

Ann. - Discussion générale (29 mars 1960).

Discours de MM. TROCLET (demande que le projet ne soit pas applicable à la récupération des allocations sociales); p. 1009; Procédure civile. — SAISIE-ARRET (suite).

VAN HOUTTE, m.f. (déclare que le projet n'y a pas trait); p. 1009;
VAN LAEYS (concernant l'application de la loi nouvelle par

l'administration); p. 1009;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1009;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (29 mars 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 1009, 1010.

Vote (31 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; pp. 1034, 1035.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SAISIE-EXECUTION.

Projet de loi modifiant l'article 587 du Code de Procédure civile. Doc. - Nº 170: Rapport de Mme Ciselet.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1960).

Adopté sans observations; p. 1113.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Procédure de conciliation. — V. Impôts/Impôts directs.

Procédure pénale.

REPRESENTATION DES PREVENUS.

Projet de loi modifiant la législation en ce qui concerne la repré-sentation des prévenus devant les juridictions pénales.

Doc. - Nº 274: Rapport de M. Pholien.

Ann. - Discussion générale (15 juin 1960).

Discours de MM. de STEXHE (concernant le but et les principes du projet, la situation particulière des sociétés anonymes et des sociétés de personnes à responsabilité limitée en cas de prévention et leur comparution devant les tribu-naux de police); p. 1736;

ROLIN (concernant la situation des sociétés comparée à celle de personnes physiques, la comparution du prévenu, le mandat « ad hoc », la comparution du gérant ou de l'administrateur délégué représentant la société); p. 1736;

de STEXHE (concernant les conditions requises pour l'admission d'un mandataire autorisé à représenter la société en justice, les abus possibles, le mandat « ad hoc »); pp. 1736, 1737;

PHOLIEN, rapp. (concernant l'origine, le but et la teneur du projet, des modifications à certains articles du Code d'instruction criminelle, la notion « avocat porteur de pièces », struction crimineile, la notion « avocat porteur de pieces », la représentation par fondé de pouvoir spécial, l'application des dispositions qui valent pour la procédure se déroulant devant le premier juge et devant le juge d'appel, la comparution personnelle du prévenu devant le tribunal de police, la faculté donnée au tribunal d'autoriser la représentation du prévenu justifiant de son impossibilité de comparaître, la dispense de comparaître, la suspension de la prescription la recursion en forces de la prescription de propusition de la prescription de propusition de la prescription de la presc cription, le pourvoi en cassation); p. 1737;

La discussion générale est close.

Discussion des articles et renvoi en commission (15 juin 1960). (Texte présenté par la commission)

Intervention de M. MERCHIERS, m.j.; observations de MM. le PRESIDENT, VAN REMOORTEL, ROLIN; intervention de MM. de STEXHE, MERCHIERS;

L'article est adopté avec la modification proposée par le Ministre; pp. 1737, 1738.

Art. 2.

Intervention de MM. MERCHIERS, PHOLIEN; observations de M. le PRESIDENT;

M. ROLIN propose le renvoi en commission;

Le renvoi en commission est décidé; pp. 1738, 1739.

Produits pharmaceutiques et thérapeutiques. — V. Art de

Professions.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.

Projet de loi sur les offices d'orientation scolaire et professionnelle et les centres psycho-médico-sociaux.

Doc. - Nº 103: Projet transmis par la Chambre des Représentants. Nº 188: Rapport de M. Donse.

Ann. - Discussion générale (17 mars 1960).

Discours de MM. DONSE, rapp. (concernant l'œuvre des pion-niers belges dans le domaine de l'orientation scolaire, les centres psycho-médico-sociaux, le libre choix, les conséquen-ces de la démocratisation de l'enseignement, les échecs sco-laires, l'orientation dans les divers enseignements, la réforme des études normales, le problème de l'enseignement spécial, les critères en vue de l'établissement des centres); pp. 906,

VANDERMEULEN (concernant la fixation du ressort des centres psycho-médico-sociaux, la création des centres nécessaires en que de garantir le libre choix des parents); pp. 907, 908;

BARTELOUS (concernant la non-rétroactivité de la loi, la distribution des crédits prévus pour les offices d'orientation professionelle au budget de 1959); p. 908;

E. CLAEYS (concernant l'obligation éventuelle pour la ville de Gand d'organiser un centre pour ses propres écoles neutres alors qu'il existe un centre de l'Etat); p. 908;

MOUREAUX, m.i.p. (répond aux orateurs); pp. 908,909;

LEYNEN (concernant le report, en 1960, des crédits inscrits pour 1959); p. 909;

Observations de M. MOUREAUX; p. 909;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 909.

Vote (17 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 155 voix et 1 abstention; pp. 910, 911.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Professions. — V. aussi Commerce et Industrie/Réglementation du commerce — Concessions de vente exclusive.

Protection des animaux. — V. Droit pénal.

Protection du travail. — V. Travail.

Protection morale. - V. Enfance.

Provinces. — V. aussi Pensions/Vieillesse et décès prématuré — Agents des pouvoirs publics.

R

Racisme. — V. Droit pénal/Intolérance raciale et religieuse.

Radiodiffusion-télévision.

CONSEILS D'ADMINISTRATION.

LISTE DES CANDIDATS.

Nomination de huit membres du conseil d'administration de l'Institut des émissions néerlandaises de la Radiodiffusion-Télévision belge.

Doc. - Nº 448: Liste des candidats.

Ann. - Présentation de la liste des candidats; il sera procédé aux nominations au cours d'une prochaine séance; p. 2017 (5 juillet 1960).

Scrutin pour la nomination (13 juillet 1960).

MM. Kuypers Armand, Knapen, Hulpiau, Van de Kerckhove, Declerck, Maertens, Kuypers Julien, Luyten sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut des Emissions néerlandaises de la Radiodiffusion-Télévision belge; sont nommés membres suppléants: MM. Herbots, Verbist, Tindemans, Ryckeboer, Pee, Léon, Magits, De Kijen; il sera donné connaissance de ces nominations au Ministre des Affaires culturelles; p. 2125 (13 juillet 1960).

STATUTS.

Projet de loi organique des instituts de la Radiodiffusion-Télévision belge.

N° 34: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 112: Amendements proposés par M. Delbouille — Amendements proposés par M. Vermeylen — Amendements proposés par M. Dekeyzer — Amendements proposés par M. Yernaux — Amendement proposé par Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Vve Vandervelde.

N° 113: Amendement proposé par le baron Nothomb — Amendements proposés par M. Bartelous.

N° 114: Amendement proposé par M. De Baeck.

N° 115: Amendement proposé par M. Vermeylen.

N° 119: Rapport de M. De Man + Annexes.

N° 126: Amendements proposés par M. Allard.

N° 127: Amendements proposés par M. De Keyzer.

N° 145: Amendements proposés par M. Delbouille.

N° 147: Amendements proposés par M. Noël.

Nº 147: Amendements proposés par M. Noël.

Ann. - Discussion générale (11 février 1960).

Discours du baron NOTHOMB (rend hommage au rapporteur, M. DE MAN; traite du renforcement de l'autonomie culturelle, de l'udilisation des services culturels communs, de l'autocensure et des comités consultatifs assistant les direc-teurs généraux des deux instituts d'émission, des revendi-cations des propriétaires des anciens postes privés, de la création d'un poste régional au Luxembourg, de l'expression de la pensée provinciale par les postes régionaux); pp. 458 à 460:

de MM. HARMEL, m.a.c. (concernant le statut originaire de la radio, l'évolution depuis 1930, l'accroissement des loisirs, la naissance de la télévision, la liberté de l'information, le pronaissance de la télévision, la liberté de l'information, le pro-grès de l'autonomie culturelle, l'importance de la radio-télé-vision comme instrument de culture, l'équilibre des forces entre la radio et la télévision, la dualité des cultures, les deux sociétés d'émission, la société distincte de services techniques, les postes privés, l'indépendance de la radio-télévision à l'égard du gouvernement, l'interdiction de la censure préalable des informations, la responsabilité des Chambres dans la composition des conseils d'administration des sociétés d'émission); pp. 460 à 463;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 462;

VERMEYLEN (concernant les points sur lesquels l'opposition n'a pas obtenu satisfaction, la forme juridique des nouveaux instituts, l'intervention des conseils culturels dans la nomination des conseils d'administration, le statut du personnel, la nomination des directeurs généraux, les commissions consultatives créées au sein des instituts, les dispositions à carac-tère pénal de l'alinéa 2 de l'article 28, les nominations aux différents conseils, la règle de la représentation proportion-nelle, la cooptation, la représentation de chaque courant d'opinion); pp. 465 à 468;

Observations de MM. le PRESIDENT, ANCOT; pp. 466,

WARNANT (concernant la possibilité d'émissions commerciales, le dosage linguistique et politique dans la composition des conseils, la qualité des émissions de télévision, les conséquences de la fonctionnarisation); pp. 468, 469;

Observations de MM. HARMEGNIES, DE BLOCK; p. 468;

Radiodiffusion-télévision. — STATUTS (suite).

DEKEYZER (concernant les modifications apportées au projet en commission, l'impartialité de l'information, la position-clé accordée au P.S.C. dans les conseils, le danger d'une clériactorde au r.S.C. dans les consens, le dangel d'alle delle calisation, l'objectivité, l'exemple des informations relatives à la grève du 29 janvier, la nomination du nouveau directeur de la T.V. flamande, la politisation de la radio-télévision réalisée par le projet); pp. 469 à 471;

Observations de M. SLEDSENS; p. 470;

NOEL (concernant le fonctionnement actuel de l'I.N.R., le dosage politique dans les nominations, la composition des conseils d'administration prévus dans le projet, la création de trois institutions, l'insuffisance d'indépendance du journal parlé, les comités consultatifs, le contrôle des nouveaux instituts conformément à la loi du 16 mars 1954, le financement des instituts); pp. 472, 473;

Observations de MM. VERMEYLEN, DEKEYZER, le baron de DORLODOT; pp. 472, 473;

DE BLOCK (concernant l'augmentation des hauts fonctionnaires, la complexité du système proposé, la création de deux instituts autonomes, les services techniques); pp. 473, 474;

HARMEI, m.a.c. (concernant les aspects politiques du pro-blème, la composition des conseils d'administration, la règle subsidiaire de la représentation proportionnelle); pp. 474,

Reprise de la discussion générale (16 février 1960).

Discours de MM. CUSTERS (concernant l'association du parlement à l'élaboration du statut de la radio et de la télé-vision, l'atmosphère dépolitisée des débats en commission, les critiques formulées à l'égard du projet, notamment en ce qui concerne la nomination des membres des conseils d'administration, des directeurs généraux et directeurs, la participa-tion des conseils culturels aux nominations, la complexité reprochée au projet, la concrétisation de l'autonomie cultu-relle, l'indépendance de la radio et de la télévision vis-à-vis du gouvernement); pp. 479 à 481;

Observations de MM. DE BLOCK, VANDER BRUGGEN; pp. 480, 481:

d'administration, l'intervention des conseils provinciaux, l'al-ternance dans les élections des membres des conseils par la Chambre et le Sénat, la fixation d'un nombre pair de membres et l'application de la représentation proportionnelle, la cooptation); pp. 481 à 483;

Observations de M. DELMOTTE; p. 483;

SLEDSENS (concernant l'application de la loi sur l'emploi des langues à l'institut central nouveau, la situation au point de vue linguistique au sein de l'actuel institut, le déséquilibre linguistique dans les services communs de l'I.N.R., la situation à la station d'émission de Wavre-Overijse); pp. 483, 484 :

ALLARD (concernant les critiques provoquées en Wallonie par le projet de statut, la rupture avec l'état d'esprit de neutra-lité politique qui était à la base de la loi de 1930, l'abandon de la formule du centre Harmel prévoyant l'intervention des conseils provinciaux, les inquiétudes du personnel de la radio et de la télévision, l'ignorance des syndicats pour l'élabora-tion des statuts et la gestion des instituts); pp. 484, 485;

HARMEL, m.a.c. (répond aux orateurs et traite notamment des postes d'émission privés et des postes régionaux, des émissions commerciales, de la valeur des émissions de télévision, de l'autonomie des deux sociétés d'émission, de la société de fournitures, des services culturels communs, du statut du personnel, du contrôle des instituts, des comités consultatifs prévus dans l'article 28, de la consultation des syndicats du personnel sur le projet de statut du personnel, de la composition politique des conseils d'administration, de la nomination des directeurs généraux, de l'équilibre linguistique à l'institut central); pp. 485 à 489;

Observations du baron NOTHOMB, de MM. NOEL et VERMEYLEN; pp. 485, 489;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 février 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Intervention de MM. NOEL, DE BLOCK, HARMEL; observations de M. VERMEYLEN; l'amendement de M. NOEL

L'article est adopté; pp. 489, 490.

Radiodiffusion-télévision. — STATUTS (suite).

Art. 2 à 4.

Les amendements de M. NOEL sont retirés; Les articles sont adoptés sans observations; pp. 490, 491.

Intervention de MM. ALLARD, HARMEL; observations de M. RASSART; l'amendement de M. NOEL est retiré; l'amendement de MM. ALLARD et YERNAUX est rejeté (vote nominatif); pp. 491, 492;

Intervention de MM. DELBOUILLE, DEKEYZER, VER-MEYLEN, HARMEL; observations de M. MOULIN; pp. 492, 493;

Intervention de MM. le PRESIDENT (qui propose la remise au lendemain du vote sur l'amendement de M. DEL-BOUILLE) et GILLON; observations de MM. DEKEY-ZER, le baron de DORLODOT, WIARD, NOEL, STUBBE;

Le vote sur l'amendement de M. DELBOUILLE est remis au lendemain; pp. 493, 494.

Reprise de la discussion des articles (17 février 1960).

Art. 5.

Intervention de MM. DELBOUILLE, HARMEL: les deux amendements de M. DELBOUILLE sont rejetés (vote nominatif); observations de MM. HARMEGNIES, DEKEYZER, le PRESIDENT, ORBAN, DE BOODT, D. SMETS; L'article est adopté; pp. 502, 503.

Art. 6. Adopté sans observations; pp. 503, 504.

retirés; L'article est adopté; p. 504.

Art. 8.
Les amendements de MM. ALLARD, DELBOUILLE et NOEL sont retirés;

L'article est adopté; pp. 504, 505.

Adopté sans observations; p. 505.

Art. 10. L'amendement de M. NOEL est retiré; L'article est adopté ; p. 505.

Art. 11. L'amendement de M. DELBOUILLE est retiré; L'article est adopté; p. 505.

Art. 12 à 14 Les amendements de M. NOEL sont retirés;

Les articles sont adoptés : p. 506. Art. 15.

Adopté sans observations; p. 506.

Art. 16. L'amendement de M. NOEL est retiré;

L'article est adopté; p. 506.

Art. 17 à 24. Adoptés sans observations; pp. 506, 507.

Art. 25.

Intervention de MM. DEKEYZER, HARMEL; observations de MM. VAN BUGGENHOUT, SLEDSENS, ORBAN; l'amendement de M. DEKEYZER est rejeté (vote nominatif):

L'article est adopté; pp. 507 à 509.

Art. 26.

Adopté sans observations; p. 509.

Art. 27.

Intervention de MM. NOEL, HARMEL, VERMEYLEN;
l'amendement de M. NOEL est rejeté (vote nominatif);
L'article est adopté; pp. 509 à 511.

Art. 28.

Intervention de MM. VERMEYLEN, HARMEL; les paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5 sont successivement adoptés;
L'article est adopté; pp. 511, 512.

Art. 29, 30. Adoptés sans observations; pp. 512, 513.

Art. 31.
Les amendements de M. DELBOUILLE sont retirés;

L'article est adopté; p. 513.

Art. 32 à 34.

Adoptés sans observations; p. 513.

Vote (17 février 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 46 et 5 abstentions; pp. 513, 514. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Radiodiffusion-télévision (suite).

REDEVANCES.

Projet de loi relatif aux redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion.

Doc. — N° 44: Exposé des motifs et projet de loi. N° 80: Rapport de M. Feryn.

Ann. — M. FERYN, rapp. demande l'urgence; intervention de M. HARMEGNIES:

L'urgence est décrétée; M. FERYN donne lecture de son rapport; p. 243 (22 décembre 1959).

Discussion générale (22 décembre 1959).

Discours de MM. DE BLOCK (concernant sa proposition d'une diminution des redevances pour les vieillards); pp. 243, 244;

HARMEL, m.a.c. (concernant l'urgence du projet, les contrôles sur la perception des redevances, la diminution des redevances pour les personnes âgées); p. 244.

DOUTREPONT (concernant le cas de ceux qui ont déjà payé l'une des deux redevances); p. 244;

VREVEN (concernant les visites domiciliaires); p. 244;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 244;

GOOSSENS (concernant le cas de personnes ayant été pénalisées pour paiement quelque peu tardif des redevances); pp. 244, 245;

MOREAU de MELEN (concernant le procédé envisagé en vue de réprimer la fraude) ; p. 245 ;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 245; BUSIEAU (concernant les visites domiciliaires, la redevance due pour un poste transportable); p. 245;

LEYNEN (concernant la publicité à la T.V.); p. 245;

COULONVAUX (concernant la visite domiciliaire); p. 245; YERNAUX (concernant les sanctions prévues en cas de vente, don ou destruction d'un poste); p. 246;

VANDER BRUGGEN (concernant les sanctions contre les vendeurs n'ayant pas déclaré la vente d'un poste); p. 246;

D. SMETS (concernant l'absence de réduction des redevances en cas de détention simultanée d'un poste de T.V. et d'un poste de radio portatif); p. 246;

YERNAUX (concernant les sanctions en cas de cession d'un poste); p. 246;

HARMEL, m.a.c. (répond aux orateurs); pp. 244 à 247;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 247;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 décembre 1959).

Art. 1 à 18.

Adoptés sans observations; pp. 247 à 249.

Art. 19.

L'amendement du gouvernement est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 249, 250.

L'article 19 amendé est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 250.

Vote (22 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 5 et 9 abstentions; p. 250.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Radiodiffusion-télévision. — V. aussi Communications/ Radiodiffusion (I.N.R.)

Ravitaillement.

Projet de loi modifiant et complétant l'arrêté-loi du 25 janvier 1945, portant création d'un Office commercial du Ravitaillement.

Doc. → N° 326: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Renvoi aux commissions réunies des Affaires économiques et de l'Agriculture; p. 2011 (23 juin 1960).

Recouvrement. — V. Pensions.

Redevances. - V. Radiodiffusion-Télévision.

Réfugiés. — V. Affaires étrangères.

Régie des Voies aériennes. — .V. Communications/ Aviation.

Régie du travail pénitentiaire. — V. Organisation judiciaire.

Règlement. — V. Chambres législatives — Sénat.

Réglementation du commerce. — V. Commerce et Industrie.

Réglementation du travail. — V. Travail.

Règlement définitif des budgets. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Relations extérieures. — V. Chambres législatives — Sénat.

Repères. — V. Armée/Signaux et repères.

Repos dominical. — V. Travail.

Représentants de commerce. — V. Commerce et Industrie/ Réglementation du commerce — Concessions de vente exclusive.

Représentation des prévenus. — V. Procédure pénale.

Revision de la Constitution. — V. Droit public.

Roi et Famille royale.

Ann. - M. le PRESIDENT:

Rend hommage à la mémoire du Roi Léopold II, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort; pp. 222, 223 (17 décembre 1959);

Donne lecture du télégramme qu'il a adressé à LL. AA. RR. le Prince Albert et la Princesse Paola, à l'occasion de la naissance de leur fils, le Prince Philippe, ainsi que de la réponse qu'il a reçue; p. 1167 (3 mai 1960);

Prononce une allocution de bienvenue en l'honneur de S.A.R. le Prince de Liège qui assiste à la discussion du budget des Travaux publics; p. 1660 (9 juin 1960);

Prononce une allocution à l'occasion des fiançailles de S.M. le Roi et Dona Fabiola et leur réitère les félicitations et vœux du Sénat; il donne connaissance du télégramme reçu en réponse; il donne connaissance du télégramme de félicitations reçu du Président de la Première Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas et de la réponse à ce message; p. 2283 (4 octobre 1960);

Donne lecture du télégramme reçu en réponse aux félicitations qu'il avait adressées au nom du Sénat à Sa Majesté le Roi à l'occasion de son anniversaire; p. 2283 (4 octobre 1960).

Ruanda-Urundi. — V. Gouvernement/Déclarations et communications gouvernementales.

Sabena. — V. Communications/Aviation.

Saisie-arrêt. — V. Procédure civile.

Saisie-exécution. — V. Procédure civile.

Salaire hebdomadaire garanti. — V. Travail.

Sécurité sociale.

Projet de loi unifiant les divers régimes de liaison à l'indice des prix de détail.

- Nº 220: Exposé des motifs et projet de loi.

N° 243: Amendements présentés par le Gouvernement.
N° 252: Rapport de M. Neels.
N° 255: Amendements proposés par M. Troclet
N° 263: Amendements proposés par M. Troclet.

Ann. - Discussion générale (5 avril 1960).

Discours de MM. NEELS, rapp. (résume la portée du projet) ;

TROCLET (concernant le caractère urgent du problème, l'utilité d'uniformiser le régime de péréquation des allocations, la réunion dans un même projet de dispositions relatives aux traitements des agents des services publics et aux allocations sociales du secteur privé, la compétence du pouvoir exécutif en matière de situation pécuniaire des agents des services publics, l'absence de consultation du comité interdéparte-mental de consultation syndicale, l'élargissement du fossé entre les petits traitements et les traitements supérieurs par les augmentations dues à la hausse de l'index, le problème social que pose la baisse de l'index, le retard à la hausse notamment en matière de pensions de vieillesse pour ouvriers et employés, la portée des amendements déposés) ; pp. 1065

Observations de MM. NEELS, MOULIN, SERVAIS; pp. 1065 à 1067;

NOEL (concernant la tardivité des mesures, l'absence de consultation des organisations syndicales, le retardement des adaptations dues à la hausse de l'index, la fixation du chiffre 110 comme index de base); pp. 1068, 1069;

Observations de MM. HARMEGNIES, SERVAIS; pp. 1068,

VAN BULCK (concernant la non-consultation des organisations syndicales, les désavantages du passage de l'ancien système de rattachement à l'index au nouveau pour le personnel de l'Etat, la fixation du chiffre 109,50 comme index de base pour le calcul des traitements du personnel de l'Etat); p. 1086;

Observations de M. TROCLET; p. 1086;

SERVAIS, m.p.s. (répond aux orateurs et traite du mécanisme de liaison à l'index, de l'absence de consultation syndicale, de l'augmentation de l'écart entre les petits et moyens traitements, des répercussions du projet pour les agents des para-stataux, provinces et communes, de la liste des dispositions légales à abroger, du retard existant dans l'adaptation à la hausse de l'index pour les agents de l'Etat); pp. 1086 à 1089 :

Observations de MM. TROCLET, SMETS, HARMEGNIES NOEL et MOULIN; pp. 1086 à 1088;

D. SMETS (estime que les pensions ne devraient pas être diminuées lorsque le chiffre de l'index baisse; concernant la répercussion d'une augmentation ou diminution simultanée de tous les traitements, salaires et allocations sociales, l'article 5 du projet, la non-consultation de la commission syndicale interdépartementale, la protestation des organisations syndicales); pp. 1089, 1090;

Observations de MM. TROCLET, SERVAIS; p. 1090;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (5 avril 1960). (Texte présenté par les commissions)

Art. 1.

Intervention de MM. TROCLET, ROLIN, SERVAIS, HAR-MEGNIES, VAN HOUTTE, SMETS;

Observations de MM. DUVIEUSART, MOULIN, BUSIEAU, VERMEYLEN, ANCOT, ORBAN, DEHOUSSE, WYN. FLAMME; l'amendement de MM. TROCLET et MOU-LIN est rejeté (vote nominatif);

Sécurité sociale (suite).

Intervention de MM. TROCLET, VAN HOUTTE; observa-tions de M. HARMEGNIES: l'amendement subsidiaire de M. TROCLET est rejeté;

Intervention de MM. SMETS, SERVAIS, TROCLET; observations du baron DE VLEESCHAUWER, m.a., et de M. le PRESIDENT;

L'article est adopté; pp. 1090 à 1094.

Art. 2.

Intervention de MM. TROCLET, VAN HOUTTE; l'amendement de M. TROCLET est rejeté;

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS, D. SMETS; l'amendement de MM. TROCLET et MOULIN est rejeté;

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS : l'amendement de MM. TROCLET et MOULIN est rejeté ;

Intervention de M. TROCLET; l'amendement de MM. TRO-CLET et MOULIN est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 1094 à 1096.

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS; l'amendement de MM. TROCLET et MOULIN est rejeté;

Intervention de M. D. SMETS;

L'article est adopté; p. 1097.

Adoptés sans observations; p. 1097.

Vote (5 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 69 voix et 47 abstentions; pp. 1097, 1098.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant et complétant l'arrêté-loi du 28 décem-bre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs et portant modification de la loi du 16 mars 1954.

Doc. - Nº 484: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Proposition de loi prévoyant la péréquation en fonction des fluc-tuations de l'indice des prix de détail, des allocations et rentes dues en vertu de la loi sur la réparation des dom-mages résultant des accidents du travail et modifiant les règles de l'adaptation aux fluctuations de l'indice des prix de détail des allocations supplémentaires accordées à cer-taines victimes d'accidents du travail, ainsi que les condi-tions d'état de besoin auxquelles ces dernières doivent éventuellement satisfaire.

Doc. - Nº 41: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 161 (15 décembre 1959).

Proposition de loi complétant l'article 6 de la loi relative à la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

Doc. - Nº 428: Proposition de loi de M. Roelants.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2017 (5 juillet 1960).

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Projet de loi portant réorganisation des organismes d'allocations familiales.

N° 476: Rapport de M. Vandeputte + Annexe.
N° 481: Amendements proposés par M. Moulin.
N° 495: Amendements proposés par M. Troclet.

Ann. - Proposition d'ajournement (20 juillet 1960).

Intervention de MM. TROCLET (qui demande au nom du groupe socialiste, que la discussion du projet soit reportée sine die); p. 2207;

SERVAIS, m.p.s. (qui déclare que le projet n'est pas d'ordre politique et demande que le Sénat l'examine); p. 2207;

Observations de M. TROCLET; p. 2207;

La proposition d'ajournement est rejetée; p. 2207;

Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN et CUSTERS; p. 2207.

Sécurité sociale. — ALLOCATIONS FAMILIALES (suite).

Discussion générale (20 juillet 1960).

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (concernant la portée du projet initial, le rejet par la Chambre des Représentants de la partie ayant trait au regroupement des caisses primai-res, le parasitisme dans les trop nombreux organismes de sécurité sociale, les amendements de l'opposition); sécurité sociale, pp. 2207 et 2208;

REMSON (concernant la structure actuelle du régime des allocations familiales, les reproches formulés à l'égard de ce régime notamment en matière de contrôle, le cadre des nouveaux organismes, le coût de l'O.N.A.F., le sort du personnel de l'O.N.A.F., le but réel du projet); pp. 2208 à 2210;

MOULIN (concernant le regroupement des caisses primaires, organismes actuels, les missions de contrôle confiées à l'O.N.A.F., le contrôle des caisses mutuelles primaires, l'inutilité du projet, les amendements déposés par M. TRO-CLET, le sort du personnel des organismes existants); pp. 2210 à 2212; les doubles emplois que comporteraient les activités des cinq

Observations de MM. ORBAN et le PRESIDENT; pp. 2211 et 2212:

TROCLET (concernant le caractère politique du projet, les dispositions du projet initial relatives aux caisses primaires, la suppression de la coordination réalisée par l'O.N.A.F., la connexion entre les deux régimes, la nécessité d'une coordination entre les deux régimes, la condamnation des deux caisses auxiliaires, les missions accomplies par l'O.N.A.F., le dépis-tage des employeurs assujettis au régime des indépendants, le contrôle des frais d'administration, les dépenses supplémentaires en personnel qui résulteront du projet, le pro-blème du personnel de l'Office dissous); pp. 2212 à 2216;

SERVAIS, m.p.s. (concernant la portée du projet, le sort du personnel des organismes dissous); p. 2216;
Observations de M. TROCLET; p. 2216;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (20 juillet 1960).

Art. 1.

ervention de MM. TROCLET, SERVAIS, MOULIN; observations de MM. HARMEGNIES, FLAMME, le PRESIDENT: l'amendement de MM. TROCLET et consorts est rejeté, leur amendement subsidiaire est rejeté; Intervention de MM. TROCLET,

L'article est adopté; pp. 2218, 2219.

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS; l'amendement principal de M. TROCLET est rejeté, son amendement subsidiaire tombe;

L'article est adopté; p. 2219.

Art. 3.

Intervention de M. TROCLET qui retire son amendement; L'article est adopté; pp. 2219, 2220.

Intervention de M. TROCLET qui retire son amendement; L'article est adopté; p. 2220.

L'amendement de M. TROCLET est retiré;

L'article est adopté; p. 2220.

L'amendement de M. TROCLET est retiré;

L'article est adopté; p. 2220.

Art. 7.

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS; observations de M. MOULIN; l'amendement principal de M. TROCLET est rejeté, ses deux premiers amendements subsidiaires sont retirés, son troisième est rejeté;

L'article est adopté; pp. 2221, 2222.

Art. 8.

Intervention de M. TROCLET qui retire son amendement; L'article est adopté : pp. 2222, 2223.

Intervention de MM. TROCLET, SERVAIS; l'amendement principal de M. TROCLET est rejeté, ses amendements subsidiaires sont retirés :

L'article est adopté; p. 2223.

Art. 10.

Intervention de M. TROCLET qui retire ses amendements; L'article est adopté; p. 2223.

Sécurité sociale. — ALLOCATIONS FAMILIALES (suite).

Art. 11.

Intervention de MM. MOULIN, SERVAIS, TROCLET: observations de M. TROCLET, son amendement principal est rejeté, ses amendements subsidiaires sont retirés;

L'article est adopté; pp. 2223, 2224.

Art. 12 à 14.

Adoptés sans observations; pp. 2224, 2225.

Art. 15.

Intervention de M. TROCLET qui retire sa demande de suppression de l'article; L'article est adopté; p. 2225.

Art. 16.

Adopté sans observations; p. 2225.

Vote (20 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 43 et 1 abstention; p. 2225.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés.

Doc. - Nº 377: Proposition de loi de M. A. Smet + Erratum.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 2017 (5 juillet 1960).

Projet de loi portant modification aux lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés

Doc. - Nº 439: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

ARMEE.

Projet de loi relatif à la sécurité sociale des personnes ayant effectué des services temporaires à l'armée.

c. — N° 258 : Projet transmis par la Chambre des Représentants. N° 361 : Rapport de M. Van Buggenhout.

Ann. - Discussion générale (22 juin 1960).

Discours de MM. GILSON, m.d.n. (concernant le triple aspect du projet : nécessité de promouvoir une nouvelle source de recrutement, réduction des effectifs de l'armée, revalorisation de la fonction militaire); p. 1910;

A. SMET (concernant les délais d'affiliation à la sécurité sociale prévus en matière d'assurance maladie-invalidité et de chômage); pp. 1910, 1911;

VAN BUGGENHOUT, rapp. (répond à M. A. SMET concernant les cotisations et la réserve légale pour la pension); p. 1911;

Observations de M. A. SMET; p. 1911;

GILSON, m.d.n. (répond aux orateurs); p. 1911;

Observation de M. VAN BUGGENHOUT; p. 1911;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 juin 1960).

Art. 1 à 9.

Adoptés sans observations; pp. 1911 à 1913.

Vote (22 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents; p. 1928.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ESTROPIES ET MUTILES.

Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 10 juin 1937 relative à l'octroi d'allocations aux estropiés, mutilés, aux infirmes dits congénitaux et personnes assimilées.

Doc. - Nº 17: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 56 (1 décembre 1959).

Projet de loi modifiant la loi du 10 juin 1937 portant modification de l'arrêté du 31 mai 1933, modifiant et complétant la loi du 1° décembre 1928 qui portait création d'un Office et d'un Fonds spécial en faveur des estropiés et mutilés.

c. — N° 102 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.
 N° 501 : Rapport de M. Troclet.

Ann. - Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 345 (26 janvier 1960)

Pas de discussion générale.

Sécurité sociale. — ESTROPIES FT MUTILES (suite).

Discussion des articles (14 juillet 1960).

Art. 1 et 2.

Adoptés sans observations; p. 2144.

Vote (14 juillet 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix et 2 abstentions; pp. 2163, 2164.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE.

Projet de loi interprétant et complétant l'article 7 de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travail-leurs et modifiant la loi du 7 janvier 1958 concernant les Fonds de sécurité d'existence.

Doc. - Nº 144: Rapport de M. Neels.

Ann. - Discussion générale (3 mars 1960).

Discours de M. NEELS, rapp. (précise la portée du projet); p. 748.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 mars 1960).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; pp. 748, 749.

Vote (8 mars 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents; p. 771.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FONDS SOCIAL DE L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Projet de loi portant création d'un Fonds social pour les ouvriers diamantaires.

Doc. - Nº 256: Rapport de M. Wyn.

Ann. - Pas de discussion générale.

Discussion des articles (6 avril 1960).

Art. 1 à 16.

Adoptés sans observations; pp. 1130 à 1132.

Vote (7 avril 1960).

M. SLEGTEN justifie son vote; M. DE BAECK s'associe à sa déclaration;

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents ; p. 1163.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Projet de loi fixant des dispositions transitoires relatives au financement du régime d'assurance contre les maladies professionnelles.

Nouvel intitulé: Projet de loi modifiant la loi du 24 juillet 1927 relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles et fixant des dispositions transitoires relati-ves au financement du régime d'assurance contre ces maladies.

Nº 38: Exposé des motifs et projet de loi. Nº 81: Rapport de M. Uselding.

Ann. - M. USELDING, rapp., demande l'urgence;

L'urgence est décrétée ;

M. USELDING donne lecture de son rapport; p. 263 (22 décembre 1959).

Discussion générale (22 décembre 1959).

Discours de M. BEULERS (concernant les soins aux mineurs atteints de silicose); p. 263;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 décembre 1959). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 4.

Adoptés sans observations; p. 263.

Le nouvel intitulé est adopté; p. 264.

Vote (22 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix et 2 abstentions; p. 264.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Sécurité sociale (suite).

OUVRIERS MINEURS.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés.

- Nº 51: Rapport de M. A. Smet.

Doc. — N° 51 : Rapport de M. A. Since. N° 65 : Amendement présenté par le Gouvernement.

Ann. - Discussion générale (15 décembre 1959).

Discours de MM. SERVAIS, m.p.s. (précise la portée du projet de loi); p. 161;

A. SMET, rapp. (souligne la gravité de la situation); pp. 161,

La discussion générale est close.

Discussion des articles (15 décembre 1959).

Art. 1.

Adopté sans observations; p. 162.

Art. 2.

L'amendement du gouvernement est adopté ;

L'article, amendé, est adopté; p. 162.

Art. 3 et 4.

Adoptés sans observations; p. 162.

L'article 2 amendé est remis aux voix et définitivement adopté; p. 162.

Vote (15 décembre 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents ; pp. 167, 168.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Sécurité sociale. — V. aussi Affaires étrangères — V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Séparation de corps. — V. Droit civil.

Sépultures. — V. Communes.

Servitudes. -- V. Agriculture.

Signaux et repères. — V. Armée.

Sociétés commerciales. — V. Droit commercial.

Sociétés de droit colonial belge. — V. Droit commercial/ Sociétés.

Société Nationale des Chemins de fer belges (S.N.C.B.). V. Communications/Chemins de fer.

Société nationale du Logement. — V. Habitations.

Substances thérapeutiques d'origine humaine. — V. Art de guérir/Produits pharmaceutiques et thérapeutiques.

Successions. — V. Droit civil.

Sucre. — V. Affaires étrangères/Agriculture et horticulture.

Sureté de l'Etat. — V. Droit pénal.

T

Taxe de circulation. — V. Impôts/Impôts directs.

Taxe de luxe. — V. Impôts/Impôts indirects — Taxes assimilées au timbre.

Taxe de séjour. — V. Impôts/Impôts indirects.

Taxes assimilées au timbre. — V. Impôts/Impôts indirects.

Télévision. — V. Radiodiffusion-Télévision.

Territoire des communes. — V. Communes.

Traitements. - V. Enseignement/Pacte scolaire -V. Organisation judiciaire.

Transport. — V. Affaires étrangères. — V. Communications/Transports par route.

Travail.

CONTRAT D'ENGAGEMENT MARITIME.

Projet de loi modifiant la loi du 5 juin 1928 portant réglementation du contrat d'engagement maritime.

oc. — Nº 297 : Exposé des motifs et projet de loi. Nº 356 : Rapport de M. Neels.

Ann. - Discussion générale (16 juin 1960).

Discours de MM. DEKEYZER (concernant l'âge des pêcheurs et des marins, la ratification de la Convention internationale relative à l'engagement maritime conclue en 1959 à Genève, lors de la Conférence internationale du travail); p. 1808;

SEGERS, m.c. (insistera en vue de la ratification de cette convention); p. 1808;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juin 1960).

Art. 1 à 3.

Adoptés sans observations; p. 1808.

Vote (16 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1826.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

JURIDICTIONS DU TRAVAIL.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Projet de loi portant modification de la loi du 9 juillet 1926 organique des Conseils de prud'hommes.

- Nº 77: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 214: Rapport de M. Custers.

N° 214: Rapport de M. Custers.
N° 230: Amendement proposé par M. Poncelet.
N° 232: Amendements proposés par M. Troclet.
N° 248: Amendement proposé par M. Verhaest.
N° 265: Rapport complémentaire de M. Custers.

N° 266 : Amendements proposés par M. Troclet. N° 268 : Amendement proposé par le baron Nothomb.

Ann. - Renvoi en commission (29 mars 1960).

Intervention de M. CUSTERS;

Le projet est renvoyé à la commission du Travail et de la Prévoyance sociale; p. 1024.

Discussion générale (6 avril 1960).

Discours de MM. CUSTERS, rapp. (concernant la réforme des tribunaux du travail, l'avis du commissaire royal à la réforme de l'organisation judiciaire, le caractère limité du projet, les causes du fonctionnement défectueux des conseils de prud'hommes, l'insuffisance des cadres, l'équipement insuffisant des greffes des conseils de prud'hommes, la comple-xité de la procédure : les réformes contenues dans le projet : dédoublement des chambres, assesseurs juridiques adjoints, extension de la compétence aux ouvriers agricoles et au perTravail. — JURIDICTIONS DU TRAVAIL (suite).

CONSEILS DE PRUD'HOMMES (suite).

sonnel domestique; la compétence territoriale des conseils, la création de conseils dans le Limbourg et le Luxembourg, l'organisation adéquate des greffes) ; pp. 1132, 1133 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, ORBAN; p. 1132;

ROLAND (concernant les causes de retard dans la solution des litiges soumis aux conseils de prud'hommes, les conséquences de l'application d'une circulaire du Ministre Van Isacker, le nombre de conciliations qui interviennent dans les litiges soumis aux conseils de prud'hommes, les listes distinctes pour les candidats effectifs et suppléants aux élections) ; pp. 1133, 1134 ;

Observations de MM. CUSTERS, TROCLET, DE BAECK; pp. 1133, 1134;

TROCLET (concernant l'urgence du projet, son caractère intérimaire; rend hommage à M. Major, au Ministre du Travail et à M. CUSTERS, rapporteur; concernant la création de conseils de prud'hommes dans le Limbourg et le Luxembourg, l'outresion de la compétence des conseils aux travailleurs. l'extension de la compétence des conseils aux travailleurs agricoles, aux gens de maison et aux infirmières, la possibilité pour le Ministre de multiplier les chambres d'un conseil de prud'hommes là où la nécessité s'en fait sentir, l'adaptation ratione summae de la compétence des conseils, la notion de la sentence définitive, les mesures destinées à activer la de la sentence definitive, les mesures destinees à activer la procédure, la limitation des remises, l'équipement des conseils, le prononcé de la sentence, le recours à la procédure par voie postale, la suppression du préliminaire de conciliation en première instance); pp. 1134 à 1137;

Observations de MM. CUSTERS, ROLAND, VERMEYLEN; pp. 1135 à 1137;

A. SMET (concernant la distinction de compétence entre les chambres pour ouvriers et pour employés, la protection du personnel domestique, la nécessité d'un statut pour ce personnel) ; pp. 1137, 1138 ;

Observations de MM. CUSTERS, TROCLET; pp. 1137, 1138; BEHOGNE, m.t. (répond aux orateurs et remercie MM. CUSTERS, rapporteur, et TROCLET) ; p. 1138 ;

Observations de M. TROCLET; p. 1138;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 avril 1960). (Texte présenté par la commission).

Art. 1 à 8.

Adoptés sans observations; pp. 1146, 1147.

Art. 9.

Intervention de MM. VERHAEST, SERVAIS, m.p.s.;

L'article est adopté; p. 1147.

Art. 10 à 22.

Adoptés sans observations; pp. 1147 à 1149.

Art. 23.

Intervention de MM. DE BAECK, CUSTERS, TROCLET; observations de MM. le PRESIDENT, VERHAEST, JESPERS, A. SMET;

L'article est réservé; pp. 1149 à 1152.

Art. 24 à 26.

Adoptés sans observations; p. 1152. Art. 27.

Adopté sans observations; p. 1152.

Intervention de MM. TROCLET, CUSTERS, SERVAIS, MOULIN; l'amendement de MM. TROCLET et J. CLAYS tendant à l'insertion d'un article 27bis est rejeté; pp. 1152,

Art. 28 à 31.

Adoptés sans observations; pp. 1153, 1154.

Art. 32.

L'amendement de MM. TROCLET et J. CLAYS est retiré; L'article est adopté; p. 1154.

Art. 33.

Intervention du baron NOTHOMB, de MM. CUSTERS, USELDING, PONCELET; observations de MM. SE-GERS, m.c., TROCLET, HARMEGNIES, le PRESIDENT, DOUTREPONT; l'amendement du baron NOTHOMB est rejeté ;

L'article est adopté; pp. 1154 à 1156.

Art. 34 à 36.

Les amendements du baron NOTHOMB à ces articles tombent; Ces articles sont adoptés; pp. 1156, 1157.

Art. 36bis à 44.

Adoptés sans observations; p. 1157.

Travail. — JURIDICTIONS DU TRAVAIL (suite). CONSEILS DE PRUD'HOMMES (suite).

Intervention de M. CUSTERS; observations de M. VER-HAEST; l'amendement de M. DE BAECK est adopté;

L'article, ainsi amendé, est adopté; pp. 1157, 1158.

L'article 23 amendé est remis aux voix et adopté.

Vote (7 avril 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents; p. 1163.

Le projet de loi amendé sera renvoyé à la Chambre des Re-

PROTECTION DU TRAVAIL.

LOGEMENTS.

Ann. — Rapport d'activité pour l'année 1958 du Comité de surveillance des logements temporaires et des cantines des travailleurs occupés dans le bassin minier du Centre. — Transmis par le Président de ce comité; p. 8 (10 novembre 1959).

REGLEMENTATION.

Proposition de loi codifiant la réglementation du travail.

Doc. - Nº 210: Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. - Prise en considération. - Renvoi en commission; p. 2301 (5 octobre 1960).

REPOS DOMINICAL.

Projet de loi modifiant la loi du 17 juillet 1905 sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales. Doc. - Nº 285: Exposé des motifs et projet de loi.

SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI.

Projet de loi instaurant le salaire hebdomadaire garanti.

Doc. - Nº 425: Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 463: Rapport de M. A. Breyne.

Nº 464: Amendements proposés par M. D. Smets.

Ann. - Discussion générale (13 juillet 1960).

Discours de MM. A. BREYNE, rapp. (concernant les positions qui se sont affirmées en commission, la portée du projet, la partie expérimentale du projet, la distinction entre les entre-prises occupant moins ou plus de dix travailleurs, le salaire payé en cas de maladie ou d'accident, la suppression pro-gressive des inégalités sociales, les imperfections de la loi); pp. 2126 à 2128;

D. SMET'S (concernant le sort des amendements qui seront proposés, la différence entre le statut de l'ouvrier et celui de l'employé, les dispositions du projet irritantes pour les travailleurs manuels, la différenciation qui est faite entre les travailleurs par la règle des six mois d'ancienneté; la nécestrate de travaille et d'employée. sité de l'alignement total des contrats de travail et d'emploi) ; pp. 2128, 2129 ;

Observations de MM. TROCLET, A. BREYNE et A. SMET; pp. 2128, 2129;

le baron ZURSTRASSEN (concernant l'imposition de lourdes charges nouvelles à l'économie, le danger d'abus, le handi-cap de l'industrie belge sur ses concurrents du Marché com-mun) ; pp. 2129 à 2130 ;

DEKEYZER (concernant l'insuffisance du projet, la revalorisation du travail manuel, les discussions relatives au salaire hebdomadaire garanti, la proposition de loi de M. Major, le paiement de 80 % du salaire en cas de maladie, l'argument des abus possibles, la fixation d'une durée minimum de la maladie, l'exigence d'une ancienneté de six mois dans l'entreprise); pp. 2130 à 2132;

Observations de M. A. SMET; pp. 2130 à 2132;

TROCLET (concernant la modération du Ministre du Travail, le projet déposé en 1949 par M. TROCLET, l'échec de ce projet par suite de la division du P.S.C. à son sujet et de

Travail. — SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI (suite).

l'opposition du parti libéral, l'établissement de discriminations entre les travailleurs, les éléments imprécis du projet); pp. 2132 à 2135;

Observations de MM. A. BREYNE, BEHOGNE, m.t., CUSTERS, WARNANT et D. SMETS; pp. 2132 à 2134.

Reprise de la discussion générale (14 juillet 1960).

Discours de MM. WARNANT (concernant la suppression de la discrimination entre le statut de l'ouvrier et celui de l'employé, le caractère transitoire du projet, la charge nouvelle imposée à l'employeur en cas de repos d'accouchement, la possibilité d'abus, l'exclusion du bénéfice de la loi des ouvriers travaillant dans les petites entreprises); pp. 2139 et 2140;

Observations de M. MOULIN; p. 2139;

BEHOGNE, m.t., (répond aux orateurs et traite notamment de BEHOGNE, m.t., (répond aux orateurs et traite notamment de la réalisation du salaire hebdomadaire garanti, de l'évolution de l'esprit social des employeurs, du rapprochement des statuts de l'ouvrier et de l'employé, du projet de loi de 1949, des abus; donne quelques précisions concernant certains articles); pp. 2140 à 2143;

Observations de MM. TROCLET, DELOR, D. SMETS, MATERNE, DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, LACROIX, MOULIN, P. DE SMET, REMSON, ORBAN, WADNANT et LEMALL, pp. 2140 à 2143.

WARNANT et LEMAL; pp. 2140 à 2143;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (14 juillet 1960).

Art. 1.

Intervention de MM. D. SMETS et BEHOGNE; observations de MM. le PRESIDENT, WARNANT et A. SMET; la première partie de l'amendement de M. D. SMETS est rejetée (vote nominatif) ; la seconde partie est retirée ;

L'article est adopté ; pp. 2145, 2146.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations; p. 2146.

Art. 4.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE;

L'article est adopté; pp. 2146, 2147.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE, TROCLET, R. HOUBEN; l'amendement présenté initialement par M. D. SMETS et repris par M. TROCLET est rejeté;

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; observations de M. R. HOUBEN;

L'article est adopté; p. 2147, 2148.

Intervention de MM. D. SMETS, ROLAND; observations de MM. A. BREYNE, le PRESIDENT;

L'amendement de M. D. SMETS est rejeté;

L'article est adopté; p. 2149.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; observations de M. TROCLET; l'amendement de M. D. SMETS est rejeté (vote nominatif);

L'article est adopté; pp. 2149 à 2151.

Intervention de M. D. SMETS;

L'article est adopté; p. 2151.

Intervention de MM. D. SMETS, ROLAND, BEHOGNE; observations de M. TROCLET; l'amendement de M. D. SMETS est rejeté;

L'article est adopté; pp. 2151, 2152.

Intervention de M. D. SMETS;

L'article est adopté; pp. 2152, 2153.

Art. 11.

Adopté sans observations; p. 2153.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; observations de MM. TROCLET, le PRESIDENT; l'amendement de M. D. SMETS est rejeté;

L'article est adopté; pp. 2153, 2154.

Travail. - SALAIRE HEBDOMADAIRE GARANTI (suite).

Art. 13.

L'amendement de M. D. SMETS est retiré;

Intervention de MM. TROCLET, BEHOGNE; observations de MM. D. SMETS, FLAMME, DUVIEUSART;

L'article est adopté; pp. 2154, 2155.

Intervention de M. D. SMETS;

L'article est adopté ; p. 2155.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE, ROLAND, REMSON; observations de MM. TROCLET, MOULIN; le premier amendement en ordre principal de M. D. SMETS est rejeté, son premier amendement en ordre subsidiaire est rejeté (vote nominatif); le deuxième alinéa de l'article est adopté; le deuxième amendement en ordre subsidiaire de M. D. SMETS est rejeté;

L'article est adopté; pp. 2155 à 2158.

Art. 16.

Adopté sans observations; p. 2158.

Art. 17.

Intervention de M. ROLAND; observations de M. TROCLET; L'article est adopté ; p. 2158.

Art. 18 et 19.

Adoptés sans observations; pp. 2158, 2159.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE, TROCLET; observations de MM. ORBAN, R. HOUBEN, le PRESI-DENT; l'amendement de M. SMETS est rejeté;

L'article est adopté; p. 2159.

Intervention de M. D. SMETS; L'article est adopté; pp. 2159, 2160.

Intervention de M. D. SMETS; observations de MM. BEHOle PRESIDENT; les deux amendements principaux de M. D. SMETS sont rejetés; ses deux amendements subsidiaires sont rejetés:

L'article est adopté; pp. 2160, 2161.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; L'article est adopté; p. 2161.

Adoptés sans observations; p. 2161.

Art. 25.

Intervention de M. D. SMETS; observations de MM. A. BREYNE, le PRESIDENT, ORBAN;

L'article est adopté; p. 2161.

Art. 26.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; observations de MM. R. HOUBEN, ORBAN;

L'article est adopté; pp. 2161, 2162.

Art. 27 à 29.

Adoptés sans observations; p. 2162.

Art. 30.

Intervention de MM. D. SMETS, BEHOGNE; L'article est adopté; pp. 2162, 2163.

Vote (14 juillet 1960).

MM. PAIRON et D. SMETS justifient leur vote;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix et 8 abstentions; p. 2163.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Travail. — V. aussi Affaires étrangères.

Travaux publics.

URBANISME.

Projet de loi organique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Doc. - Nº 275: Rapport de MM. De Baeck et Hambye.

Nº 300: Amendements proposés par M. Block au texte présenté par les commissions réunies.

Nº 311: Amendement proposé par M. Lacroix.

Nº 318: Amendement proposé par M. de Stexhe.

Nº 328: Amendements présentés par le Gouvernement.

Nº 329: Amendements proposés par le baron de Dorlodot.

Nº 330: Amendement proposé par M. Baert.

Nº 332: Amendements proposés par M. Baert.

Nº 336: Amendements proposés par le comte d'Aspremont Lynden.

 N° 338 : Sous-amendement présenté par le Gouvernement à l'amendement proposé par M. de Stexhe.

Nº 339: Amendement proposé par M. Van Cauwelaert.

Nº 348: Amendement proposé par M. Lacroix.

Nº 350: Amendement proposé par M. Sledsens.

Nº 351: Amendements proposés par M. de Stexhe.

Nº 354: Amendements proposés par le comte d'Aspremont Lynden.

Nº 362: Amendements proposés par M. Hambye.

Nº 371: Amendement présenté par le Gouvernement.

Nº 392 : Amendements présentés par le Gouvernement.

 N° 402 : Amendement proposé par M. Oblin.

Nº 417: Texte adopté en première lecture.

N° 429 : Amendements présentés par les commissions réunies de la Justice et des Travaux publics au texte adopté en première lecture.

Ann. - Discussion générale (11 mai 1960).

Discours de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant l'utilisation harmonieuse et efficace du sol au point de vue économique, social, esthétique et d'hygiène publique, l'évolu-tion de l'idée de l'urbanisme se limitant à l'origine à l'esthé-tique des villes, l'enlaidissement des villes, l'élargissement de la notion de l'urbanisme par l'arrêté-loi de 1915, l'expression « aménagement du territoire », la loi du 8 avril 1919 appli-cable aux communes adoptées abrogée par l'arrêté du 12 sep-tembre 1940, l'origine de l'arrêté-loi du 2 décembre 1946; les travaux préparatoires à l'élaboration du présent projet, les travaux de la commission mixte créée en 1957 et chargée d'étudier le problème de l'aménagement du territoire, l'avis du Conseil d'Etat, les circonstances qui ont retardé le dépôt du projet, les consultations de différentes organisations intéressées dans l'aménagement du territoire qui ont abouti à des modifications au premier projet, le dépôt du projet modifié en avril 1959, les nouveaux avis du Conseil d'Etat, les discussions en commissions réunies de la Justice et des Tra-vaux publics; rend hommage à MM. ROLIN et VAN DEN STORME, présidents des commissions, à MM. DE BAECK et HAMBYE, rapporteurs, ainsi qu'à toute personne ayant collaboré à cette œuvre collective qu'est le projet; explique son titre ; justifie sa nécessité ; expose le système de l'arrêtéloi du 2 décembre 1946 et la comparaison avec les nouveaux principes : champ d'application de l'aménagement du terri-toire et de l'urbanisme ; plans d'aménagement communaux, régionaux, nationaux, sous-régionaux et généraux, plans particuliers pour zones industrielles et pour le relotissement de terrains à bâtir, expropriations, restrictions générales à l'exercice du droit de propriété, indemnisation des dommages, permis de construire, permis de lotir, règlements de bâtisse, sanctions; donne les avantages prévus pour chaque catégorie de citoyens dès l'application de la loi organique: propriétaires — protection de leurs intérêts, introduction de la rétroactivité de la loi, publicité plus étendue des plans d'aménagement, candidats-bâtisseurs, recours contre un refus de construire et de lotir; autorisation donnée par la commune; initiative privée — création de commissions composées de personnes représentant les principaux intérêts privés pour collaborer à l'élaboration des plans et veiller à l'intérêt général; l'application de la nouvelle loi par les administra-tions communales, la collaboration des communes avec la commission d'agglomération ou régionale pour l'élaboration des plans d'aménagement ; l'autonomie communale ; la participation de l'administration provinciale; l'administration de l'urbanisme et sa nouvelle mission « public relations », l'intro-duction de plans d'aménagement et les délais prescrits pour la commune et pour l'administration elle-même; l'engage-

ment des crédits inscrits pour l'élaboration de plans régionaux et d'aménagement); pp. 1280 à 1289;

Observations de MM. HARMEGNIES, MACHTENS, HERCOT, DOUTREPONT, LACROIX; pp. 1284 à 1288;

HAMBYE, rapp. (concernant le discours du ministre, l'actuelle notion d'urbanisme, l'intitulé du projet, les principes contenus dans le préambule du projet: les plans qui fixent l'aménagement du territoire, la teneur du mot « aménagement », la hiérarchie dans les plans qui se font à des niveaux différents, la définition de la région ou du secteur, le pouvoir du Roi quant aux limites de certaines régions, le « survey » ou étude préalable à la précision des régions, l'établissement des plans allant du général au particulier, les prérogatives et initiatives des communes, les plans régionaux et communaux arrêtés par le Roi, la controverse concernant le principe du caractère obligatoire des plans à tous les niveaux et l'absence de sanction; la création, la composition, le fonctionnement et la tâche d'une commission nationale de l'aménagement du territoire; le rapport annuel du ministre; les prérogatives du Roi et de l'Etat dans la confection des plans d'aménagement, l'élaboration de ces plans par un « urbaniste » auquel sera joint une commission consultative régionale paritaire composée de représentants du pouvoir public et des principaux intérêts privés, les prescriptions réglant le contenu d'un plan et son évolution depuis son origine jusqu'à sa publication par extrait au Moniteur Belge, les plans généraux et particuliers — œuvres du pouvoir communal, la procédure pour l'élaboration des plans communaux et leur adoption par le conseil communal, l'association des commissions consultatives à ces travaux, les controverses à ce sujet et les trois thèses défendues, la constitution de commissions consultatives propres, l'approbation ou l'improbation des plans, la signature royale, la révision des plans, leur réalisation ou exécution, les lacunes dans la loi : participation du secteur privé, autorisation aux communes de récupérer par des mesures fiscales, une partie des dépenses consacrées à l'aménagement du territoire, prévision de moyens financiers pour l'exécution des plans; la procédure d'expropriation; le permis de lo

Observations de MM. DELMOTTE, le baron de DORLODOT, VAN LAEYS, BUSIEAU, HARMEGNIES, DE BAECK, LACROIX, DELBOUILLE; pp. 1291 à 1297;

BLOCK (concernant la nécessité de remplacer l'arrêté-loi du 2 décembre 1946 par une loi définitive, l'élaboration du texte qui est le résultat d'un travail d'équipe; rend hommage aux parlementaires qui, il y a trente ans, ont déposé une proposition sur l'urbanisme, parle du travail en commission; formule des réserves personnelles au sujet de la composition et de la compétence des commissions consultatives régionales prévues aux articles 12 et 20, de l'article 17 et l'extension de la simplification prévue pour le territoire industriel à la Société nationale du logement ou à la Société nationale de la petite propriété terrienne, d'une lacune à l'article 43 relatif à la révision des plans, de l'article 61 quant aux règlements communaux sur les bâtisses, de l'article 71 qui devrait mentionner la modification à l'article 76 de la loi communale; l'octroi des crédits nécessaires à la réalisation des plans établis, le retard de la Belgique en matière d'urbanisme, la comparaison avec d'autres pays, les efforts nécessaires au développement harmonieux et judicieux du pays, la nécessité d'un appareillage économique indispensable au seuil du Marché commun); pp. 1297 à 1299;

Observations de M. VANAUDENHOVE; p. 1297.

Reprise de la discussion générale et proposition de renvoi en commission (12 mai 1960).

Discours du comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant le discours du ministre, les arrêtés pris par les secrétaires généraux pendant la guerre, la portée de l'arrêté-loi du 2 décembre 1946, le dépôt du projet de loi qui étend les obligations d'urbanisation à toutes les communes et introduit la notion d'aménagement du territoire; certaines appréciations d'urbanistes; le fonctionnement de l'urbanisme; la création, la composition, le fonctionnement, la tâche et le pouvoir de la commission nationale de l'aménagement du territoire. le chaos administratif qui sera créé par le vote de l'article 6 du projet et par la loi permettant la restauration de certaines régions, les esthètes; combat certaines tendances du projet et demande de le renvoyer à une commission spéciale composée de personnes particulièrement compétentes); pp. 1302, 1303;

Travaux publics. — URBANISME (suite).

Intervention de MM. le PRESIDENT au sujet de cette proposition; p. 1303;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (demande au Sénat de ne pas accepter la proposition de renvoi en commission; évoque tout le travail parlementaire et extra-parlementaire préalable, parle de l'absence d'arguments valables pour justifier le renvoi et rappelle la situation existante); p. 1303;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 1303;

le PRESIDENT (insiste pour ne pas prolonger le débat sur l'ajournement, rappelle le travail parlementaire, parle de la clôture de la discussion générale); pp. 1303, 1304;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 1304; HARMEGNIES (rappelle la discussion en commission de l'Intérieur à propos du projet et se déclare adversaire de l'ajournement); p. 1304;

SLEDSENS (se déclare adversaire de l'ajournement du projet; demande au ministre de répondre aux arguments invoqués dans la brochure émanant du «Vlaamse Architectenbeweging» et dit que son attitude dépendra de la réponse donnée); p. 1304;

Observations de M. DE BAECK; p. 1304;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (parle de la consultation des architectes; rappelle les prérogatives du parlement et l'étude approfondie du projet); p. 1304;

le comte d'ASPREMONT LYNDEN (retire sa proposition de renvoi en commission); p. 1304;

Discours de Mnie CISELET (félicite le ministre et rappelle sa politique de grands travaux; souligne l'urgente nécessité du projet en discussion et le compare à l'arrêté-loi du 2 décembre 1946; votera le projet); pp. 1304, 1305;

MM. RASSART (concernant la proposition de loi relative à l'urbanisme déposée en 1931 par feu M. Emile Vinck et les efforts en la matière faits par ce sénateur; l'arrêté-loi de décembre 1946, le travail accompli par l'administration de l'Urbanisme, le travail préalable à l'élaboration du projet; la création en 1957 de la commission mixte de l'urbanisme et ses réalisations; le but poursuivi par le Ministre VANAU-DENHOVE, le dépôt du projet en 1959, l'examen en commission, la tâche des rapporteurs, le but et les imperfections du projet, la mise en valeur du territoire, la région à considérer comme espace géographique, la place importante accordée au fonctionnement d'associations de communes, les plans régionaux, les garanties données aux pouvoirs locaux et privés, les interférences dans l'action de plusieurs départements, la coordination nécessaire au niveau gouvernemental, les conseils consultatifs, la coordination des organismes décentralisateurs et des différents départements au point de vue régional, l'indemnisation du préjudice causé par l'aménagement du territoire; la création et l'alimentation d'un fonds d'aménagement du territoire, les plus ou moins values provoquées par l'aménagement et les spéculations immobilières, la politique foncière, les craintes exprimées par les administrateurs publics au sujet du sort et de l'aménagement des communes, la législation de 1946 et la portée de l'actuel projet quant à l'autonomie, au pouvoir et aux possibilités des communes; la nécessité et l'efficacité de la loi qui devra peut-être être amendée dans les années à venir); pp. 1305 à 1308;

le baron de DORLODOT (concernant la portée de la loi qui méconnaît certains articles de la Constitution et donne aux communes un trop grand pouvoir sur les intérêts privés, l'avis du Conseil d'Etat, l'examen par une seule commission, la protection de l'esthétique et les abus possibles, la protection des sites, les divergences de vues quant aux notions « beau » et « esthétique », l'approbation des plans d'aménagement, l'article paru dans « La Libre Belgique »); pp. 1308, 1309;

Observations de MM. HARMEGNIES, RASSART, de la VALLEE POUSSIN, VANAUDENHOVE; pp. 1308, 1309;

MATERNE (concernant la loi du 8 avril 1919 sur l'aménagement du territoire, la proposition déposée il y a trente ans par feu le sénateur Vinck, l'arrêté du 12 septembre 1940 émanant des secrétaires généraux, les arrêtés de 1946, la discussion du projet en commission et le travail du ministre, des rapporteurs et des commissaires; les études approfondies et consultatives préalables au dépôt du projet discuté; son expérience quant à l'application de la loi sur l'urbanisme depuis l'aprèsguerre, le permis ou le refus de construction, les démarches personnelles auprès des fonctionnaires de l'urbanisme, la critique exprimée au sujet de l'expropriation et la non-jouissance de propriétés, le délai imposé aux pouvoirs publics

pour l'expropriation ou le paiement d'une indemnité compensatoire aux propriétaires, la commission mixte de l'urbanisme, l'exposé des motifs du projet, les constructions du XIX° siècle); pp. 1309, 1310;

- de la VALLEE POUSSIN (concernant le travail préparatoire à l'élaboration du projet; le droit de propriété et les droits mutuels des citoyens, la spéculation immobilière, le lien entre le problème de l'urbanisme et le problème des grandes agglomérations où des abus en matière d'urbanisme peuvent se présenter dans les diverses communes, les plans de secteurs ou régionaux, les grands travaux dans l'agglomération bruxelloise et la consultation d'une organisation chargée de faire un plan d'aménagement de la région; Bruxelles grande agglomération; le personnel des services d'urbanisme; les constructions faites à Bruxelles pendant les dernières années; la nécessité de disposer de crédits pour exécuter les plans d'urbanisation prévus; félicite le Ministre); pp. 1310, 1311;
- DE BAECK, rapp. (se réjouit de la tendance favorable au projet malgré qu'il ait été considéré comme téméraire, la nécessité et l'utilité de la présente loi, les erreurs commises le siècle dernier dans l'aménagement du territoire; l'arrêtéloi de 1946 en la matière, la réglementation légale nécessaire, le dépôt du projet, la conciliation des intérêts des autorités publiques et ceux des propriétaires; le champ d'application et certains principes de l'arrêté-loi de 1946; prescriptions de l'urbanisme ne pouvant donner lieu à indemnisation, absence de recours contre toute décision de refus de construire; certains principes du projet; prévision d'une indemnisation, délai pour l'exécution d'un décret d'expropriation, tâche plus lourde des pouvoirs publics, motivation du refus de bâtir et possibilité de recours; l'article de « La Libre Belgique » et l'avis du Conseil d'Etat; répond à une question de M. DONSE au sujet de l'autorisation à donner par la commune pour la coupe de bois dans certaines parties boisées de la zone verte prévue dans un plan d'aménagement); pp. 1311 à 1313;
- Observations de MM. ANCOT, DONSE; pp. 1312, 1313;

Intervention de MM. HAMBYE, DONSE, DE BAECK, VANAUDENHOVE, DOUTREPONT, le PRESIDENT, le baron de DORLODOT au sujet de la question posée par M. DONSE à M. DE BAECK; pp. 1312, 1314;

- Discours de MM. HAMBYE, rapp. (concernant les observations présentées par le baron de DORLODOT au sujet de l'anticonstitutionnalité du projet et de l'article paru dans « La Libre Belgique » relatif à l'avis du Conseil d'Etat, les plans d'aménagement, le droit de propriété, l'expropriation, l'indemnisation du dommage, la différence entre l'arrêté-loi de 1946 et le projet actuel, la distinction entre restriction et privation du droit de propriété; l'avis du Conseil d'Etat su l'approbation tacite du Roi au cas où les plans communaux d'aménagement n'auraient pas été approuvés ou improuvés par lui dans le délai prescrit, le « délai politique » qui a remplacé la formule de l'approbation d'office après expiration du délai; la distinction faite dans le projet entre plan d'aménagement et plan d'expropriation et qui devra faire l'objet d'une enquête publique; la prolongation par arrêté motivé du délai pour l'approbation des plans par le Roi; l'indemnisation de toutes les conséquences de l'aménagement du territoire, la plus ou moins value des biens par exemple en cas de tracé d'une voie publique, la possibilité pour les pouvoirs publics de reprendre une partie des plusvalues résultant de l'aménagement pour les distribuer à titre d'indemnité); pp. 1314 à 1316;
- Observations du baron de DORLODOT, de MM. DOUTRE-PONT, VANAUDENHOVE, DE BAECK; pp. 1314 à 1316.

Reprise de la discussion générale (25 mai 1960).

- Discours de MM. MACHTENS (concernant l'exposé du ministre, le parallèle entre le projet en discussion et l'arrêté-loi du 2 décembre 1946, les atteintes à l'autonomie communale et les difficultés financières, l'application de la loi ; la représentation des pouvoirs publics communaux intéressés dans les commissions consultatives régionales, locales et des grandes agglomérations; l'arbitraire et les abus commis par les communes et par l'Etat en matière d'arrêtés d'aménagement et d'expropriation de parties de territoires; cite l'exemple d'un axe de circulation frappé d'un arrêté d'alignement); pp. 1148, 1149;
- BAERT (concernant son expérience quant à l'application défectueuse de l'arrêté royal relatif à l'urbanisme, la place réservée dans le projet à l'autonomie communale et aux intérêts des communes, l'obligation du plan d'aménagement, la désignation d'un urbaniste et l'approbation du ministre,

Travaux publics. — URBANISME (suite).

l'institution de commissions consultatives, la procédure suivie pour l'établissement et l'approbation d'un plan d'aménagement communal, son approbation par la députation permanente d'abord et par le département ensuite, le délai pour l'approbation ou l'improbation par le Roi, les charges financières imposées aux communes, l'absence de recours, la revision du plan et l'avis de la commission consultative, les conflits et dérogations en matière de permis de bâtir, la situation des particuliers; l'essence de la plus grande autonomie des communes dont il est question dans le projet, les menus travaux dont l'administration sera déchargée; son amendement tendant à la suppression des commissions consultatives et à leur remplacement par une commission d'esthètes); pp. 1449 à 1451;

- le baron de DORLODOT (concernant l'atteinte portée par le projet à l'article 11 de la Constitution relatif au droit de propriété, la méconnaissance des intérêts privés, les manœuvres de certaines administrations quant à la réduction des indemnités prévues par la Constitution, des exemples de cette « juste indemnité », les abus ; les propriétaires fonciers en Belgique. l'argent investi par les Belges dans l'économie congolaise ; la signification de « Poujade », le fonctionnement du Parlement et la simultanéité des réunions de commissions et des séances plénières ; sa présence aux réunions de commissions ; l'éventuel renvoi en commission ; ses amendements) ; pp. 1452 à 1453;
- Observations de MM. ROLIN, MACHTENS, DE BAECK, VANAUDENHOVE, RASSART, HARMEGNIES, le PRESIDENT, VAN BUGGENHOUT; pp. 1451 à 1453;
- RASSART (demande, par motion d'ordre, s'il est normal qu'un parlementaire in casu le baron de DORLODOT parle de « manœuvres délictueuses » des pouvoirs publics subordonnés); p. 1452;
- Observations de M. le PRESIDENT et du baron de DORLO-DOT qui répond à M. RASSART; p. 1452;
- HARMEGNIES (concernant les discussions en commission de l'Intérieur autour du projet et la déclaration du Ministre des Travaux publics au sujet de ses répercussions financières sur la situation des communes, le progrès qu'il constitue, l'application de la législation, la protection plus efficace des acquéreurs de terrains à bâtir); pp. 1453, 1454;
- VAN DEN STORME (remercie les personnes qui ont collaboré à l'élaboration du projet, son application, la coordination des mesures d'urbanisme et du planning national et régional, la coordination et la collaboration des départements intéressés. la compétence de la commission nationale de l'aménagement du territoire, la coordination des services du département des travaux publics, ses tâches supplémentaires et l'étoffement des cadres, ses représentants dans les commissions consultatives, les crédits prévus pour les plans de secteurs et les plans régionaux; le nombre d'urbanistes et le relèvement du niveau de leurs écoles; la coordination des diverses commissions créées pour l'aménagement du territoire); pp. 1454, 1455;
- VAN BUGGENHOUT (concernant les critiques émises au sujet du projet de loi; le champ d'application de l'arrêté-loi de 1946 et son expérience quant à l'application de cet arrêté, la situation existant à la côte belge et notamment à Coxyde malgré cet arrêté-loi, la réelle nécessité d'une nouvelle loi, l'urbanisme dans les régions touristiques, l'établissement d'un plan d'urbanisation et la situation des communes de moins de 1.000 habitants, la création obligatoire de commissions consultatives dans les communes de 10.000 habitants, les expropriations importantes, l'achat par les communes de zones frappées d'interdiction de lotir ou de bâtir, les possibilités financières des communes, la création d'un organisme spécial pour le financement et l'exécution des plans d'aménagement, l'utilité de la loi justifiée par certaines constructions de ces dernières années, le personnel nécessaire au département pour l'examen des dossiers, les plans d'aménagement et le contrôle); pp. 1455, 1456;
- Observations du baron de DORLODOT, de MM. le PRESI-DENT, VANAUDENHOVE; pp. 1455, 1456;
- VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les exposés constructifs des orateurs, les suggestions formulées, les critiques émises par le comte d'ASPREMONT LYNDEN, le baron de DORLODOT et M. BAERT; les trois solutions possibles depuis l'existence de la réglementation de 1946: abrogation pure et simple de l'arrêté-loi du 2 décembre 1946. maintien de la loi, abrogation de la législation existante et proposition d'une loi organique; les services rendus par l'arrêté-loi de 1946; l'urbanisme en Belgique et dans les pays environnants, l'urbanisme en Allemagne, l'historique

et la préparation minutieuse du projet, l'amélioration de la et la preparation minuteuse du projet, l'amenoration de la situation actuelle, les propositions faites par certaines organisations dès le dépôt du projet, les principes de base du projet qui ne sont plus discutables, les amendements, les questions de détail, certaines imperfections, l'application des dispositions concernant l'urbanisme et l'allusion à la construction de casernes, les permis de bâtir et la possibilité de struction de casernes, les permis de batir et la possibilité de recours en cas de refus, l'argument d'inconstitutionnalité invoqué par le baron de DORLODOT, le discours de M. HAMBYE et ses remarques quant à l'application de la loi et la nécessité de ressources financières, les crédits, la création d'un fonds d'urbanisme, les expropriations et ser vitudes urbanistiques, les amendements de M. BLOCK, l'équilibre entre les intérêts de la commune et ceux des propriétaires, le plan particulier ou général pour Bruxelles, la composition de comités consultatifs régionaux, la représentation des communes dans les commissions d'agglomération, les plans d'aménagement à divers niveaux, les commissions régionales); pp. 1456 à 1459;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. BAERT, P. DE SMET, ROLIN, DE BAECK, BLOCK, MACHTENS; pp. 1456 à 1459;

Reprise de la discussion générale (25 mai 1960, après-midi).

Discours de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant l'application de la loi et son incidence sur les finances comnunales, la discussion en commission de l'Intérieur; l'argument de l'autonomie communale invoqué par M. BAERT, le mode de recrutement d'un urbaniste, le permis de bâtir et la procédure à suivre en cas d'existence ou non d'un plan d'aménagement, les responsabilités des communes et les abus possibles, la soumission des plans à l'avis des députations permanentes, le remplacement des commissions consultatives par des commissions d'esthètes, l'avis de l'Union des villes et communes, les suggestions faites par M. VAN DEN STORME au sujet des coordinations nécessaires à des niveaux différents, les crédits prévus pour les plans régionaux, la sauvegarde des beautés naturelles comme les dunes, l'atmosphère de la discussion générale); pp. 1461 à 1463;

Observations de M. BAERT; p. 1462;

DE MAN (concernant la crainte née en Flandre occidentale de voir la direction provinciale appliquer l'actuelle loi de façon aussi malencontreuse que l'arrêté-loi de 1946 sur l'aménagement du territoire, la confusion qui règne dans cette province; exprime l'espoir que le Ministre des Travaux publics interviendra); p. 1463;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (répond à M. DE MAN au sujet de la situation urbanistique en Flandre occidentale, et traite de la compétence des directeurs provinciaux); pp.

le baron de DORLODOT (concernant son adhésion au projet et ses craintes quant à l'application de certains principes, l'initiative parlementaire en matière d'urbanisme, l'attitude de certaines administrations publiques, le communiqué de la Chambre de Commerce de Bruxelles); p. 1464;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 mai 1960). (Texte présenté par la commission)

Art. 1.

Intervention de M. HAMBYE et du baron de DORLODOT; l'amendement du baron de DORLODOT est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1464, 1465.

Intervention de MM. RASSART, HAMBYE, VANAUDEN-HOVE, le comte d'ASPREMONT LYNDEN qui retire son amendement.

L'article est adopté; pp. 1465, 1466.

Intervention de MM. VANAUDENHOVE, le comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, SLEDSENS, RASSART, le baron de DORLODOT, le PRESIDENT, VAN CAUWE-LAERT, HAMBYE, ANCOT, ROLIN; observations de M. ORBAN;

Le baron de DORLODOT retire son amendement;

L'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. ORBAN est rejeté (vote nominatif);

L'amendement de MM. CROMMEN et VAN CAUWELAERT est retiré :

L'article est adopté; pp. 1467 à 1474.

Travaux publics. — URBANISME (suite).

Art. 4 et 5.

Adoptés sans observations: p. 1474.

Art. 6.

Intervention de MM. BAERT, VANAUDENHOVE;

L'article est adopté; pp. 1474, 1475.

Art. 7.

Intervention de M. VANAUDENHOVE et du baron de DOR-LODOT; l'amendement du baron de DORLODOT est repris par le gouvernement;

L'article amendé est adopté; p. 1475.

Art. 8.

Adopté sans observations; pp. 1475, 1476.

Art. 9.

Intervention de MM. HAMBYE, VANAUDENHOVE, le baron de DORLODOT; les trois amendements du baron de DORLODOT sont rejetés;

L'article est adopté; p. 1478.

Art. 10.

Observations de M. le PRESIDENT et du baron de DOR-LODOT; les deux amendements du baron de DORLODOT sont rejetés;

L'article est adopté; p. 1478.

Art. 11.

Intervention de M. VANAUDENHOVE;

L'article est adopté; p. 1478.

Art. 12 et 13.

Adoptés sans observations; p. 1478.

Art. 14.

Intervention de M. HAMBYE et du baron de DORLODOT;
l'amendement du baron de DORLODOT est rejeté; L'article est adopté; p. 1479.

Art. 15.

Intervention du baron de DORLODOT et de M. HAMBYE; observations de M. RASSART;

Les deux premiers alinéas sont adoptés ; l'amendement du baron de DORLODOT au troisième alinéa est rejeté ;

L'article est adopté; p. 1481.

Art. 16.

Observations de MM. de STEXHE, ROLIN; intervention du baron de DORLODOT qui propose des suppressions aux deux premiers alinéas; son amendement est rejeté et le texte présenté par la commission adopté; l'amendement du baron de DORLODOT au troisième alinéa est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1481, 1482.

Art. 17.

L'amendement de M. BLOCK est retiré; intervention de MM. VANAUDENHOVE, HAMBYE, DE BAECK, BLOCK, ROLIN; observations de MM. BAERT et le PRESIDENT; p. 1483.

Reprise de la discussion des articles (2 juin 1960).

Art. 17.

Intervention de MM. HAMBYE, VANAUDENHOVE;

L'amendement du gouvernement tombe; l'amendement de M. HAMBYE est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1541.

Art. 18.

Adopté sans observations; p. 1541.

Intervention de MM. BAERT, VANAUDENHOVE, HAM-BYE, BLOCK, RASSART; observations de MM. WYN, VANAUDENHOVE, le PRESIDENT; pp. 1541 à 1546.

Reprise de la discussion des articles (7 juin 1960).

Art. 19.

L'amendement de M. BLOCK est retiré;

Intervention de MM. VANAUDENHOVE, ROLIN, SLED-SENS; observations de MM. SLEDSENS, le PRESI-DENT; la partie a) de l'amendement du gouvernement est retirée; M. BAERT retire son amendement;

Intervention de MM. HARMEGNIES, RASSART; la partie b) de l'amendement du gouvernement est adoptée;

L'article amendé est adopté; p. 1580.

Art. 20.

L'amendement de M. BLOCK est retiré;

L'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1580.

Art 21

Intervention de MM. BAERT, VANAUDENHOVE, SLED-SENS, le baron de DORLODOT qui retire ses amendements;

Intervention de M. BAERT; observations de M. VANAU-DENHOVE; M. BAERT retire son amendement;

Intervention de MM. de STEXHE, VANAUDENHOVE; observations de M. ROLIN; l'amendement de M. de STEXHE est rejeté;

Intervention de M. VANAUDENHOVE; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; pp. 1581 à 1584.

Art. 22

M. BAERT retire son amendement;

L'article est adopté; p. 1584.

Art. 23.

M. de STEXHE retire son amendement; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1585.

Art. 24.

Adopté sans observations; p. 1585.

Art. 25.

L'amendement du baron de DORLODOT est retiré;

Intervention de MM. DE BAECK, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, VANAUDENHOVE; l'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1588.

Art. 26 à 28.

Adoptés sans observations: p. 1588.

Art. 29.

Intervention du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. VANAUDENHOVE, DE BAECK, MATERNE;

Observations de M. ROLIN; le comte d'ASPREMONT LYN-DEN retire son amendement;

L'article est adopté; p. 1589.

Art. 30.

Adopté sans observations; p. 1589.

Art. 31 et 32.

Le baron de DORLODOT retire ses amendements;

Les articles sont adoptés; p. 1589.

Art. 33 et 34.

Adoptés sans observations; p. 1589.

Art. 35.

 M. de STEXHE retire son amendement; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1590.

Art. 36.

Adopté sans observations; p. 1590.

Art. 37.

Intervention de MM. USELDING, DE BAECK;

L'article est adopté; p. 1591.

Art. 38.

Adopté sans observations; p. 1591.

Art. 39

Intervention de MM. DE BAECK, VANAUDENHOVE; l'amendement de M. SLEDSENS est retiré;

L'article est adopté; p. 1592.

Art. 40 à 42.

Adoptés sans observations; p. 1592.

Art. 43.

Intervention de M. VANAUDENHOVE; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1593.

Travaux publics. — URBANISME (suite).

Art. 44.

Adopté sans observations; p. 1593.

Art. 45.

Intervention de M. HAMBYE; son amendement est adopté;

L'article amendé est adopté; pp. 1593, 1594.

Art. 46 et 47.

Adoptés sans observations; p. 1594.

Art. 48.

Intervention de M. VANAUDENHOVE; l'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté ; p. 1594.

Art. 49 à 53.

Adoptés sans observations; pp. 1594, 1595.

Art. 54.

Intervention de M. HAMBYE; son amendement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1595.

Art. 55.

Intervention de MM. LACROIX, HAMBYE, RASSART, DE BAECK, ROLIN, VANAUDENHOVE, le PRESIDENT, DE BRUYNE, le baron de DORLODOT; observations de MM. LACROIX, DE BAECK, ROLIN, MATERNE, RASSART, DE BRUYNE; pp. 1596 à 1600.

Reprise de la discussion des articles et renvoi en commission (16 juin 1960).

Art. 55.

Intervention de MM. VANAUDENHOVE, HAMBYE; observations de MM. le PRESIDENT, LACROIX, MOULIN; l'amendement de MM. LACROIX et MATERNE est rejeté;

L'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN est remplacé par un amendement du gouvernement; observations de MM. HERCOT, LACROIX, le PRESIDENT, VANAU-DENHOVE; l'amendement du gouvernement est adopté; L'article amendé est adopté; pp. 1812 à 1815.

Art. 56 à 59.

Adoptés sans observations; pp. 1815, 1816.

Art. 60.

L'amendement du gouvernement tendant à remplacer le premier alinéa est adopté;

Intervention de MM. OBLIN, VANAUDENHOVE, DONSE, l'amendement de M. OBLIN est adopté;

Intervention de MM. ANCOT, DE BAECK, VANAUDEN-HOVE, HARMEGNIES, l'amendement de M. ANCOT est adopté;

L'article amendé est adopté ; pp. 1816 à 1818.

Art. 61 et 62.

Adoptés sans observations; p. 1818.

Art. 63.

Intervention de M. HAMBYE, les alinéas 1 à 5 de l'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN sont adoptés, la 2^{me} partie de l'amendement est rejetée;

L'article amendé est adopté; pp. 1818, 1819.

Art. 64 à 66.

Adoptés sans observations; p. 1819.

Art. 67

L'amendement du gouvernement est adopté;

L'article amendé est adopté; p. 1819.

Art. 68 à 76.

Adoptés sans observations; pp. 1819 à 1827.

Art. 77 (nouveau).

L'amendement du gouvernement tendant à ajouter un article 77 (nouveau) est adopté; p. 1821.

Le projet de loi est renvoyé en commission; p. 1821.

Reprise de la discussion des articles (23 juin 1960).

Intervention de M. DE BAECK, rapp.; p. 1975.

Art. 20 (nouveau).

L'article est adopté; p. 1975.

Art. 23.

L'amendément des commissions réunies est adopté ; L'article amendé est adopté ; pp. 1975, 1976 ;

Art. 25.

Les amendements des commissions réunies sont adoptés ; L'article amendé est adopté ; p. 1976 ;

Art. 43 (nouveau).

L'article est adopté; pp. 1976, 1977.

Art. 45 (nouveau).

L'amendement des commissions réunies est adopté; L'article amendé est adopté; p. 1977.

Art. 48.

L'amendement des commissions réunies est adopté; L'article amendé est adopté; p. 1977.

Art. 55

L'amendement des commissions réunies est adopté; L'article amendé est adopté; pp. 1977, 1978.

Art. 63

L'amendement des commissions réunies est adopté; L'article amendé est adopté; p. 1978.

Art. 77.

L'amendement des commissions réunies est adopté; L'article amendé est adopté; pp. 1978, 1979;

Les articles 7, 17, 19, 21, 35, 54, 60 et 67 amendés en première lecture sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1979.

Vote (23 juin 1960).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 1 et 9 abstentions; p. 1983.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

VOIRIE.

Proposition de loi relative à la suppression des chemins vicinaux de grande communication et à leur remplacement, par l'Etat, par des chemins de liaison.

Doc. - Nº 229: Proposition de loi de M. Delmotte.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1169 (3 mai 1960).

Tribunaux de police, — V. Organisation judiciaire — V. Procédure pénale.

u

Union de l'Europe Occidentale. — V. Affaires étrangères/ Forces armées.

Union européenne de paiements. — V. Affaires étrangères.

Urbanisme. - V. Travaux publics.

v

Validation des pouvoirs. — V. Chambres législatives — Sénat.

Ventes publiques. — V. Commerce et Industrie/Réglementation du commerce.

Viande. - V. Alimentation.

Victimes civiles. — V. Affaires étrangères/Guerre.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Pensions.

Voirie. — V. Travaux publics.

Vol. — V. Droit pénal.